

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR - ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITÉ BADJI MOKHTAR ANNABA



جامعة باجي
مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'AMÉNAGEMENT

Année 2012

MÉMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister

en Aménagement et développement des Territoires

THÈME

**L'HERITAGE URBANISTIQUE COLONIAL À SKIKDA
APPROCHE POUR UNE MISE EN VALEUR
CAS DU QUARTIER NAPOLITAIN**

Par :

LEBIED Zoulikha

Sous la direction de : SPIGA Sassia, Professeur Université Badji Mokhtar Annaba

DEVANT LE JURY

Président : GUESSOUM Djamel Eddine, M.C.A Université Badji Mokhtar Annaba
Examineur : BOULKROUN Heddia, M.C.A Université Badji Mokhtar Annaba
Examineur : GUERFIA Saddek, M.C.A Université Badji Mokhtar Annaba

Remerciements

J'exprime ma profonde gratitude à mon encadreur Madame SPIGA Sassia, qui a su orienter et conseiller ce travail avec la patience requise.

Je lui adresse mes sincères remerciements pour avoir accepté de me guider et de m'aider à donner naissance à ce modeste travail. Pour tous ses efforts et surtout pour son soutien moral continue dans les moments les plus durs.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres de jury qui ont en accepté de juger mon travail.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Acidi Abd Elhak pour ses précieux conseils, surtout lors de la phase d'analyse statistique issue de l'enquête.

Je remercie M charime, M salhi, madame Checkkroude Ghania, Madame Goulam pour avoir mis à ma disposition toutes les informations utiles pour ce travail.

Mes remerciements vont aussi à toutes les personnes que j'ai rencontrées sur terrain, dans le cadre de l'enquête et qui m'ont facilité l'accès à l'information.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement ma famille et mes amis pour leur soutien durant la réalisation de ce mémoire.

Enfin, que toutes celles et tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à rendre ma mission agréable, qu'ils soient ici sincèrement remerciés.

TABLE DES MATIÈRES

-Remerciement

-Introduction générale

- Problématique

- Méthodologie

-Choix du sujet

ETAT DE L'ART

PRESENTATION DU THEME ET DES

TRAVAUX DE RECHERCHES ET

RESULTATS SUR LE THEME

Introduction	13
I. LES DIFFERENTES FORMES D'INTRVENTIONS SUR LES TISSUS ANCIENS.....	15
I. 1. La patrimonialisation comme forme d'intervention sur les tissus anciens.....	16
- Evolution de la pensée : du monument historique au patrimoine urbain.....	16
-Du patrimoine ancien au patrimoine contemporain.....	23
I-2-Deuxième forme d'intervention : réhabilitation.....	24
I-3- Troisième forme d'intervention : recupéro, requalification.....	27
II. PATRIMOINE COLONIALE AU MAGHREB.....	30
- Introduction	30
<i>Qu'appelle-t-on tissus anciens ?</i>	31
Les en jeux des quartiers anciens	31
II- 1- Dans les villes du Maghreb, que c'est 'il passé ?	32
-Le cas du Maroc.....	32
-Le cas tunisiens	33
II.2.Les actions pour le patrimoine colonial dans les pays du Maghreb.....	34
II.3.Le cas de L'Algérie: Du patrimoine précolonial au patrimoine colonial.....	36

Analyse urbaine

Première partie

Le quartier Napolitain dans la ville de Skikda :

Approche par le cadre Bâti

Chapitre I. la morphogenèse de la ville de Skikda	41
I. Le quartier napolitain dans la structure urbaine de la ville de Skikda	42
I. 1.les caractéristiques de la structure urbaine coloniale en Algérie	42
I. 1.1.les éléments fondateurs de la ville coloniale en Algérie	42
I. 1.2. Caractéristiques des tissus coloniaux en Algérie	44
-Exemple de villes édifiées sur la base des principes des lotissements coloniaux	48
II. le quartier Napolitain, îlot résidentiel dans la structure urbaine de la ville coloniale	51
II. 1. Les éléments fondateurs de la ville coloniale de Skikda	52
II.2. la structure coloniale de la ville de Skikda	55
III. Le quartier Napolitain dans l'évolution de la structure colonial de Skikda	61
III.1.La période coloniale : le quartier Napolitain, un îlot juxtaposer à l'espace central	63
III.1. 1.1838-1848 : Le quartier Napolitain appartient à la première phase de création de la ville de Skikda	63
III.1. 2. Phase de 1849-1885 le quartier Napolitain un lotissement en retrait dans le centre ville	67
Conclusion : le quartier napolitain une configuration inchangée	75
IV. le quartier Napolitain dans l'évolution de la structure urbaine actuelle	76
IV.1. Introduction	76
IV.2.le quartier Napolitain aujourd'hui	79
- Le statut spatial du quartier.....	80
- Le statut fonctionnel du quartier	80

V. la typologie et la distribution des activités et service dans le quartier Napolitain	84
--	-----------

Chapitre II. Le quartier Napolitain aujourd’hui :

caractéristiques morphologiques et état de bâti.....	90
I. Caractéristiques morphologiques.....	91
II. Caractéristiques architecturales du bâti	101
III. état du bâti	116
- Données technique de l'état du bâti	116
- Etat du bâti vu par les habitants.....	125

Deuxième partie

La dimension sociale du quartier Napolitain: habitants et pratiques habitantes

- Méthode d'analyse.....	131
---------------------------------	------------

Chapitre I : les caractéristiques de la population et de l’habitat du quartier Napolitain	138
--	------------

I. caractéristiques démographiques de la population du quartier Napolitain.....	139
I.1. une légère dominance des hommes	140
I.2. domination de la population en âge d’activité.....	141
I.3. dominances du statut « marié ».....	143
II. La mixité sociale, une caractéristique du quartier Napolitain.....	143
II. 1. un fort pourcentage de population non occupée.....	143
II. 2. La répartition des personnes enquêtées selon leur catégorie socio-professionnelle.....	144
III. Des conditions déplorables de l’habitat	146
1- Evolution de la population du quartier Napolitain	
2- L’habitat	
Synthèse.....	150

Chapitre II. Les pratiques sociales et spatiales de la population du quartier Napolitain	152
---	------------

I. L'analyse des questions relatives aux pratiques socio spatiales.....	153
--	------------

I.1. Des fréquentations quotidiennes	153
I.2. Les fréquentations significatives du lien social	158
I.3. Les fréquentations significatives du lien spatial	160
II. Relation des habitants du quartier aux autres habitants de la	
ville.....	163
III. Synthèse	164
Conclusion	166
Chapitre III .quelle image ont les habitants de leur quartier ?.....	167
I. L'Attachement au quartier	168
II. L'appartenance au quartier.....	174
III. Le désir de Déménager.....	176
V. L'image du quartier	180

Troisième partie

Quelle politique d'intervention ? Quelles actions pour le quartier Napolitain ?

Chapitre I. Analyse des différentes actions menées par les autorités locales	185
I. les expériences d'intervention sur les tissus anciens.....	186
I.1. Le cadre juridique d'intervention	186
I.2. Le cadre politique d'intervention	191
II. La mobilisation des acteurs publics autour du quartier	
Napolitain.....	192
II.1. Pour et contre la démolition du quartier Napolitain	193
II. 2. Les initiatives des habitants et services concernées	198
II.3. Participation des habitants du quartier	201
II.4. Quelle action veut les habitants pour leur quartier.....	202

**Chapitre II. QUELLES PERSPECTIVES SONT ENVISAGEABLES
POUR LE QUARTIER NAPOLITAIN ?205**

I- Les types d'intervention sur les tissus urbains existants206

1. Réhabilitation
2. Restauration
3. Rénovation
4. Restructuration
5. Reconversion
6. L'amélioration

**II-le récupéro comme type d'intervention sur les tissus ancien en
Italie.....209**

- Définition du concept de récupéro.....209
- Application au cas du centre historique de Gènes.....210

II- les interventions sur les tissus existants en Algérie215

- Exemple « Réhabilitation en Algérie »

IV-quel modèle adopter dans le cas du quartier Napolitain218

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

LISTE DES CARTES

LISTE DES PHOTOS

ANNEXES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Aujourd'hui la problématique des tissus anciens est devenue un des axes porteurs du débat sur la ville. Ouvert initialement dans les pays d'Europe, il a intéressé très rapidement d'autres pays, en particulier ceux aux fortes traditions urbaines où, par conséquent, il existe un patrimoine architectural, historique et culturel important. De nombreuses études s'y penchent depuis quelques années sur ces tissus, et notamment leur devenir.

Dans un premier temps, la prise en charge et la conservation se limitait aux vestiges archéologiques. Après, elle s'est étendue pour englober les anciennes habitations, des quartiers anciens.

La prise de conscience de l'importance de ces quartiers anciens en tant que patrimoine en danger vit le jour à partir les années 60, à travers les recommandations de l'UNESCO de 1962 et 1968, et par les nombreux colloques du conseil de l'Europe, ainsi que la charte de Venise qui définit la philosophie de la restauration.

La deuxième décennie (les années 70) a été marquée par la prise en compte progressive du patrimoine comme fondement de la qualité du cadre de vie. Les années 80, constituent la synthèse des expériences et l'approfondissement des pratiques liées au patrimoine, et la on note principalement le développement de l'argument économique du patrimoine, matérialisée par la convention de Grenade.

Les années 90 sont marquées par l'approche environnementale, et l'élargissement de la notion du patrimoine vers le patrimoine commun. L'élargissement du concept de patrimoine a des éléments plus larges à des conséquences sur sa gestion. Celle-ci n'est plus comme avant une simple action de classification ou action ponctuelle de sauvegarde, il s'agit plutôt d'une gestion dynamique et économique globale.

On peut dire qu'on est passé d'une pratique de conservation à une logique de gestion, d'un patrimoine centré sur l'objet à un patrimoine mobilisé autour de projets. (NECISSA yamina, 2006, p.129),¹

Donc on s'intéresser non plus au patrimoine monumental d'exception, mais au tissu urbain hérité et encore présent au coeur de nos villes. Il se trouve que ce patrimoine est aujourd'hui dans une situation de dégradation très avancé.

Dans ce contexte l'Algérie, comme d'autres pays dans le monde, s'est intéressé au problème lié aux tissus anciens et l'état de dégradation qu'ont connu ces derniers.

¹**NECISSA yamina, 2006**, *La définition d'une stratégie d'intervention. Le patrimoine, outil de développement territorial*, (www.rehabimed.net/.../02.%20la%20definition%20de%20una%20eststrategia%20de%20intrevention.....)

Les grandes mutations économiques et sociales des dernières décennies ont entraîné une urbanisation accélérée, un développement démesuré et non maîtrisé des agglomérations et une transformation de l'image de la ville et la négligence d'un cadre bâti existant.

Notre étude sur un tissu ancien et plus précisément tissus colonial s'inscrit dans le vaste champ de recherche sur les centres urbains anciens.

La ville de Skikda constitue un bon exemple où se pose les problèmes de l'habitat ancien en Algérie. En particulier un habitat colonial qui est malheureusement soumis à des problèmes de dégradation d'un cadre bâti existant. Celui-ci est négligé du fait que la priorité est donnée par les gestionnaires locaux à l'urbanisation des espaces périurbains.

Aujourd'hui, le paysage de la ville montre toutefois des imperfections, notamment, des bâtiments abandonnés, des immeubles anciens, un manque de cohésion..., lesquelles nuisent à sa lisibilité.

Dans cette ville, on trouve un vieux quartier qui croule sous le poids d'une forte densité résidentielle et d'une précarité inadmissible. Donc, le moment est venu pour développer les connaissances préalables à toute intervention sur les vieux tissus afin d'améliorer leurs conditions physiques et sociales.

Ce mémoire de magistère porte sur le plus ancien quartier de la ville de Skikda, ce dernier en plus de la situation centrale qu'il occupe, représente une étape dans l'histoire de la ville de Skikda. Il constitue le noyau primitif, les racines profondes sur lesquelles se greffe la ville.

Le choix du quartier Napolitain s'est très vite imposé comme étant le plus en adéquation avec les objectifs que nous assignons.

L'intérêt de ce travail est d'appréhender l'état actuel de cet ancien tissu urbain qui se trouve en plein centre ville de Skikda. Ce qui nous pousse à réagir et à rechercher les remèdes efficaces à ce mal, du moment que son état est dans une dégradation très alarmante, que ce soit au niveau du cadre physique ou au niveau du cadre sociale.

En vue de la complexité du sujet, cette étude reste limitée, car bien sûr les politiques du patrimoine mobilisent un nombre d'acteurs plus important. Faut-il souligner la difficulté d'aborder ce sujet avec certains de ces acteurs.

Sur cette base nous avons mis notre problématique qui sera la suivante :

Problématique

Le quartier napolitain ou (houmet-ettalyène), noyau historique de la ville de Skikda, construit entre 1838 et 1849, est l'un des plus vieux quartiers coloniaux, non seulement de centre ville mais des grandes villes algériennes en générale.

Cependant aucune intervention réelle n'a été entreprise pour rendre compte de sa spécificité historique et de son identité urbaine.

Aujourd'hui ce quartier n'est que l'ombre de ce qu'il fut, il tombe en ruine et constitue une menace pour les familles vivant entassées dans des appartements fissurés de partout. Elles sont quotidiennement exposées aux effets néfastes des moisissures, de l'humidité, des infiltrations, de l'insalubrité et des dangers réels d'effondrement.

Malgré son état de vétusté très avancé, le quartier Napolitain semble être un véritable repère aussi bien pour les habitants du quartier que pour les skikdi en général, c'est un élément représentatif dans lequel se concentrent l'histoire et la mémoire qui ne donne pas l'impression de rejet dont il a été question.

Si les autorités publiques ont entrepris durant l'année 1995 une opération de démolition, c'est uniquement afin d'éviter des pertes humaines au vu du danger que constituaient certaines bâtisses.

Cette opération a donné lieu à une polémique dans l'opinion générale : tous les acteurs (publics, sociaux, habitants) ont exprimé alors des points différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace.

Les avis aujourd'hui restent partagés entre ceux qui considèrent que ce quartier est un espace dégradé menaçant la vie des gens, et qu'il faut rénover ou démolir et entre ceux qui suggèrent une réhabilitation du bâti puisqu'il fait partie du centre historique, et qu'il représente la mémoire ; l'identité de la ville de Skikda.

Cela nous met au coeur de la problématique de patrimonialisation des tissus coloniaux.

Selon Vincent Veschambre « pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace »².

En Algérie ce sont les tissus précoloniaux des grandes villes qui ont bénéficié d'études pour la protection et la mise en valeur de leur patrimoine.

Mais de plus en plus, on constate que les centres coloniaux de cette strate urbaine, bénéficient eux aussi d'études en vue de les préserver en tant que séquence de l'histoire urbaine des villes algériennes.

² **Vincent Veschambre, 2 Novembre 2007, *Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace.* (WWW.cafe-geo.net/ARTICLE.Php3?Id_article=1180)**

Cependant, face à cette problématique, les pouvoirs publics n'ont pas de stratégie d'intervention. Concernant le cas précis du quartier napolitain, ils s'interrogent sur les mesures pouvant mener à une patrimonialisation pour le préserver comme trace de la mémoire de la ville, c'est ce qui nous a motivés pour réaliser cette étude et proposer des pistes pour des interventions adéquates pour le quartier.

Comme question de départ nous nous sommes interrogés sur les référents architecturaux et urbanistiques, sur la forte charge symbolique immatérielle pour la ville de Skikda, alors que le quartier Napolitain risque de disparaître à cause de la dégradation très poussée du cadre bâti.

Quel diagnostic établir et pour quelle prise en charge du devenir de ce quartier ?

Les hypothèses

De cette question découle les deux hypothèses suivantes :

- l'absence d'une stratégie pour prendre en charge le quartier dans le cadre de la conservation et la sauvegarde, va mener dans un avenir très proche à sa disparition.

Cette opération de conservation va être utile dans la mesure où les habitants du quartier sont attachés à ce dernier, qui représente pour eux un héritage qu'ils doivent préserver.

- Si le quartier continue à se dégrader et en l'absence d'une politique de prise en charge adéquate, il peut devenir un objet de spéculation foncière et immobilière pour des opérations de reconstruction réalisées dans l'anarchie en plein cœur de la ville.

Notre objectif :

Montrer à travers notre étude que la nécessité d'une prise en charge adéquate de ce quartier est un enjeu non seulement patrimonial mais aussi un enjeu pour l'espace central de la ville de Skikda et pour sa structure urbaine en général.

Démarche méthodologique :

De quelle manière vérifier nos hypothèses ? Quels sont les concepts et la méthode qui correspondent le mieux à notre problématique ? Ces questions constituent la trame de ce second chapitre introductif.

Pour réaliser cette étude on s'appuiera, sur la démarche patrimoniale des tissus existants, en nous basons sur l'approche du projet urbain, qui est inspiré de l'école de Bologne pour intervenir sur la ville (Recupero).

Enfin cette démarche de Recupero s'adapte bien à notre quartier puisqu'il s'agit d'un tissu ancien qui porte toutes les caractéristiques d'un tissu sur lequel en Italie on est intervenu par le Recupero.

Cette démarche se fonde sur une vision de « Recupéro urbain » et considère que le processus de planification devrait tenir compte de la ville existante dans sa globalité (tant du point de vue des échelles que de ses tissus urbain et social) ainsi que de l'opinion des ses habitants.

La notion de Recupéro urbain représente une philosophie nouvelle par rapport à la considération qu'on avait de la ville ; on ne pense plus à la ville par partie, à savoir un centre historique à protéger et des quartiers périphériques où tout est permis, mais comme un ensemble, un « système relationnel », un lieu permettant l'imbrication de tissus urbains et sociaux différents

En premier stade, il nous semble nécessaire de connaître en quoi consiste l'école de Bologne pour qu'on puisse l'appliquer dans notre étude.

Bologne et la notion de Recupero :

Dans sa mémoire Benoît BEUCAMP (2002) , définit la notion de Recupero urbain : « comme une philosophie nouvelle par rapport à la considération qu'on avait de la ville, on ne pense plus la ville par parties, à savoir un centre historique à protéger et des quartiers périphériques où tout est permis, mais comme un ensemble, un « système relationnel », un lieu permettant l'imbrication de tissus urbain et sociaux différents ».

Aussi, l'expansion urbaine ne s'effectue plus au même rythme qu'auparavant, ce qui conduit à penser que toute intervention urbaine doit désormais porter sur la ville existante.

Recuperare veut dire ainsi aider à retisser des liens qui sont entrain de se désagréger tout en essayant de maintenir un équilibre entre cet ensemble complexe de relations. (Relation entre l'espace et les habitants qui essayent de se les approprier par la reconnaissance de « valeur identitaires »).

L'influence de Bologne :

Dés la fin des années 60, on a vu apparaître une démarche en Italie plus précisément à Bologne .lorsque les problèmes de la gestion du patrimoine ancien se posent avec acuité, ce dernier tombe en ruine et la nécessité de la réintroduction des logements sociaux dans les centres anciens s'impose.

D'autre part, les questions des volumes de bâti, de l'adaptation du tracé des voies, de viabilisation technique en centre historique sont autant de questions cruciales aux quelles les Italiens essayent de répondre.

Ces questions, étant :

- Que faut-il préserver dans l'intervention sur un tissu ancien ? tous les tracés de rues, l'intégralité du bâti ou seulement les immeubles et les monuments remarquable ?
- *comment effectuer l'inventaire préalable aux choix d'intervention et comment utiliser cet inventaire historique dans un travail de conception qui doit répondre aux besoins du présent ?³

Partant de ce principe nous constatons que les édifices anciens n'ont pas seulement une valeur historique et esthétique mais encore une valeur d'usage dont la relation avec la vie présente est essentielle. C'est-à-dire que le centre historique est indissociable de la ville moderne et il ne peut plus avoir une valeur en soi qu'en rapport avec celle -ci.

Ce qui signifie que l'aménagement des quartiers anciens doit être intégré dans l'ensemble de la ville.⁴

Cette nouvelle « culture de la ville » se réfère à la connaissance de la manière dont elle s'est développée dans le temps, aux différentes formes urbaines induites par ce développement et aux relations entre morphologie urbaine et morphologie sociale.

Et pour que cette nouvelle pensée soit concrète, l'école de Bologne, substitue la méthode ancienne de la planification urbaine (urbanisme fonctionnaliste) qui s'était forgé par la condamnation de la ville ancienne par une nouvelle approche « **projet urbain** »,

Projet politique et projet culturel coïncidaient et correspondaient à la prise de conscience que, pour sauver la ville ancienne, dont la valeur culturelle était indiscutable, il aurait fallu sauvegarder aussi sa population, en particulier la plus démunie.

³ **BEAUCAMP Benoit, 12 Septembre 2002, le Projet Urbain A La Rencontre De La Théorie Et De La Pratique. Enjeux, Evolution Et Contradiction Du Projet Magélics**, présenté en vue d'obtenir le diplôme d'ingénieur E.S.G.T, président : M.Claude Rousselot, p.04)

⁴ **FREBAULT Jean, 1992, Les Secteurs Sauvegardés Ont Trente Ans ; Actualité De la Loi Malraux Pour Les Centres Urbain**, Paris, STU, intervention de : Jean-Michel Belorgey, les enjeux des villes historiques et des quartiers anciens Aujourd'hui ; sur le plan culturel, social et économique ; dévalorisation, revalorisation, ville vivante ou villes décor ? Quelles mutations urbaines ? Quelles relations centre périphérie ? P.44-45).

Ces idées rejoignent l'approche intégrative de Giovannoni, il a également montré que le patrimoine urbain ancien doit conserver sa valeur historique et esthétique et l'en intégrer dans la vie contemporaine avec le nouveau processus d'urbanisation. (Inspiré de l'idée de Giovannoni et repris par François Choay).

Marcello Balbo indique aussi dans son intervention que le principal objectif et en même temps la seule possibilité pour une sauvegarde durable, réside dans l'intégration entre la ville historique et les autres parties qui composent la ville ». ⁵

Parmi les caractéristiques concernant notre cas d'étude on soulève :

- tissu vétuste, dégradé qui tombe en ruine
- population pauvre mais attachée à son quartier
- volonté politique pour améliorer l'essor de la population de ce quartier

Comment s'inspirer du recupero ?

En s'inspirant du recupero, nous nous proposons d'aborder le sujet à travers trois dimensions d'analyse :

En somme c'est l'analyse urbaine que nous avons adoptée pour réaliser cette étude, cette analyse comporte trois dimensions :

*L'analyse du cadre bâti :

- Analyse à l'échelle de la ville macro forme urbaine du quartier, sa morphogenèse, son évolution
- Analyse à l'échelle du tissu : par la typologie morphologique

Le but est de connaître la place qu'il occupe le quartier Napolitain dans la structure urbaine de la ville de Skikda ; et quel rôle joue-t-il ?

Identifier ainsi les caractéristiques architecturales et morphologiques de son bâti, et l'état de bâti.

Pour pouvoir dégager à la fin la dimension patrimoniale du quartier

*L'analyse du cadre social :- les occupants du quartier

- les pratiques sociales et spatiales spécifiques au quartier

Afin de dégager les référents identitaires.

*L'analyse des politiques d'intervention

- identifier les différentes interventions
- vérifier si elles sont en adéquation avec la spécificité du quartier

Toute cette démarche pour qu'on puisse arriver à la question : Quel projet est possible pour ce quartier ?

⁵ Intervention de : Marcello Balbo, Le rôle du Gouvernement local Dans la Définition des Stratégies D'intervention, p.26)

Les outils et les techniques utilisés :

Pour la collecte de données :- travail préalable

- Photo interprétation
- Enquête préliminaire sur le terrain

En premier stade et pour qu'on puisse poser la question de départ et définir le sujet de mémoire, il y'a eu un travail préliminaire de collecte et de traitement de données, en utilisant :

* les documents officiels (PDAU, POS)

- les observations du terrain
- les entretiens avec les différents acteurs concernés.

Et pour que cette question de départ soit nourrie, nous avons consulté à l'aide de l'encadreur les différents documents écrits (ouvrage, documents d'études, revus, mémoire, presse) ce qui nous permet de construire notre référentiel théorique. Ainsi nous avons utilisé en première étape des fiches de lectures afin de construire le cadre théorique.

Nous avons essayé à travers ces lectures de connaître comment les tissus anciens sont pris en charge dans le monde puis au contexte national et plus précisément le tissu colonial. (En comparant toujours la situation dans notre pays à ce qui se passe dans d'autres pays)

La constitution des références théoriques nous a permis de construire la problématique liée aux tissus urbains anciens en Algérie en générale et en particulier à l'échelle locale (ville de Skikda).

Face aux problèmes du manque d'informations statistiques concernant le quartier ; nous avons réalisé une seule enquête sur terrain. C'était l'outil privilégié pour compléter notre étude concernant l'attachement des habitants à leur quartier.

Il nous est apparu indispensable de mettre en évidence trois éléments pour notre méthodologie de travail :

- 1- placer le rôle du quartier dans la structure urbaine, le rapport du centre historique avec la ville moderne.

La spécificité du quartier napolitain : qu'est ce qui fait son originalité ? Son caractère unique ? sa caractéristique architecturale ? Urbaine ? Valeur historique, Culturelle ?

- 2- le lien du tissu ancien avec l'espace et les habitants (quel est le lien, attachement ou non, valeur identitaire)

3-Les formes d'interventions possibles : Croiser désirs et volontés

- Les habitants pour quelles formes d'intervention ?
- Les collectivités locales ?
- Quelles ressources pour intervenir ?
- Ressource des habitants ?
- Ressource des collectivités locales ?

Quel est le plan adopté tout au long de cette thèse ? Celle-ci se divise en trois parties principale la première partie est l'analyse du cadre bâti ; la seconde partie, l'analyse du cadre sociale ; la troisièmes parties l'analyse des politiques d'intervention.

Revenons sur le contenu détaillé de chacune de ces parties.

La première partie : Analyse du cadre bâti : Structurée en deux chapitres :

Dans le premier chapitre nous définissons la morphogenèse et l'évolution de la ville de Skikda, cela nous permet de placer le quartier napolitain dans la structure urbaine globale de la ville, puisque on se réfère a la notion de récupérer qui tient compte de la nécessité de pensés la ville comme un ensemble et que les tissus anciens ne doivent pas être traité comme une entité a part mais en rapport avec la ville.

On peut également identifier les lignes directrices de la croissance de la ville pour savoir si le quartier à une contribution à la morphogenèse de la ville, et à quel moment appartient le quartier Napolitain.

Nous pourrons ainsi, a partir de l'étude de l'évolution de la ville de Skikda à spécifier le statut du quartier napolitain a la fois spatial et fonctionnelle. Et également l'étude de la typologie des activités au sein du quartier Napolitain et leur distribution.

Dans le deuxième chapitre, nous essayons à travers l'étude des caractéristiques morphologiques et architecturales de connaître si le quartier Napolitain a-t-il pu être conservé ou il a subi des transformations dans son tissu.

Notre but de cette partie c'est identifier ou dégager un élément de patrimonialisation.

La seconde partie : Analyse du cadre social : structurée en trois chapitres

Dans le premier chapitre, nous débutons par la définition des caractéristiques de la population résidant le quartier et sa pratique spatiale et sociale pour identifier les liens existant entre les habitants et leur espace de vie.

Ensuite dans le deuxième chapitre, on vise à déterminer s'il y a un attachement de la population à ce centre ancien, s'il représente une valeur identitaire ou au contraire n'est qu'un héritage qu'il nous rappelle d'une période ou la colonisation a voulu effacer l'identité algérienne ; en utilisant des critères telle que les pratiques socio spatiales des habitants du quartier Napolitain.

Dans un troisième chapitre, nous avons tenté, de connaître quelle image ont les habitants de leur quartier.

La troisième partie : Analyse des politiques d'interventions : structurée en deux chapitres

Le premier chapitre porte sur les politiques et les interventions concernant le quartier et les moyens mobilisés pour leurs mises en œuvre.

Nous mettons l'accent ainsi sur les contraintes qui entravent ces interventions si elles existent en plus les problèmes rencontrés sur le terrain, et les possibilités de les maîtriser.

Ainsi le deuxième chapitre, il nous faut quelques expériences étrangères concernant leur intervention sur les centres anciens et dans une situation qui se rapproche du contexte du quartier Napolitain.

Le choix du sujet porte sur l'héritage urbanistique colonial à Skikda :

A l'instar de toutes les villes algériennes, la ville de Skikda est une création française. Possédant une structure urbaine héritée de la période coloniale, le centre colonial de Skikda représente aujourd'hui un des éléments majeurs dans la structuration de la ville entière.

Le quartier Napolitain à titre d'exemple, a atteint un degré de dégradation inquiétant, il est une plaie dans le tissu du centre de par les détériorations dont il est objet et qui sont essentiellement dus au manque d'entretien, il est pourtant un des plus anciens quartiers de la ville.

Ce dernier connaît périodiquement des effondrements de bâtiments, engendrant des pertes humaines nécessitant un effort important des autorités locales pour reloger les sinistrés. En l'absence de responsable réelle des immeubles, les problèmes d'hygiène, de sécurité deviennent préoccupants.

Dans un souci, d'une part de préservation d'un legs colonial en mauvais état, vieillissant et en pleine dégradation, et d'autre part pour une amélioration des conditions de vie des résidents, et aussi une prise de conscience que des centaines de familles vivent dans un habitat défectueux qui engendre les maladies.

Il n'a pas non plus été l'objet d'un plan urbanistique pour sa sauvegarde. Le quartier historique de Skikda, connu maintenant comme Hoummet Etalyen, connaît une dégradation qui n'a cessé de progresser durant les dernières décennies, il est même menacé de disparition si des mesures d'urgence et des plans d'action ne sont pas entamés.

C'est pourquoi on s'intéresse dans cette recherche sur ce quartier ancien dégradé appartenant à l'époque coloniale le considérant non seulement comme un patrimoine colonial que nous devons sauvegarder mais aussi comme un espace central pour la ville de Skikda et qui représente un élément majeur pour sa structure urbaine.

Ce quartier ne prend toute sa signification que par rapport au tissu urbain « la ville » dans lequel il s'insère. Il est indissociable à la ville moderne avec toutes ces transformations.

Notre réflexion est née en réaction surtout contre les démolitions qui affectent la majorité des bâtisses au sein du quartier Napolitain.

Et selon M.Heneri Feltz, « si les quartiers anciens dégradés peuvent se définir a minima par un ensemble de caractéristiques, ils n'en sont pas pour autant homogènes. Centraux ou périphériques, commerçants ou plus strictement résidentiels, présentant ou non un caractère historique, jadis prestigieux ou banals depuis toujours, ils ne présentent pas tous les mêmes difficultés et ne sauraient être traités suivant la même problématique. (Henri Feltz, Paris, 03 juillet 2008, p, 19).

La ville de Skikda, vu d'ensemble



Source : Google Earth

ETAT DE L'ART

PRESENTATION DU THEME ET DES

TRAVAUX DE RECHERCHES ET DES

RESULTATS SUR LE THEME

Introduction

Le thème abordé dans cette recherche concerne un tissu ancien. Aujourd'hui on remarque que la réflexion sur les tissus anciens comme habitat existant est devenue une priorité, pas comme le passé où on s'intéresse qu'à l'extension périphérique des villes : même si des besoins en construction neuve subsistent.

Désormais l'accent est mis sur la qualité de l'habitat et de son environnement. Ainsi la régénération de l'intérieur des villes et la prise en compte de leur valeur symbolique en tant que patrimoine.

IL ne s'agit pas d'un patrimoine remarquable ou exceptionnel, déjà reconnu et protégé, mais d'un patrimoine ordinaire et des constructions domestiques⁶.

Dans ce sens les constructions composant les tissus anciens et qui font l'objet de plusieurs projets n'ont pas nécessairement, elles-mêmes, et à titre individuel, une valeur patrimoniale élevée. Mais outre le fait qu'elles constituent une part significative du parc logement de la ville, elles ont aussi une « valeur » négative dans le sens où leur dégradation physique peut provoquer celle des constructions « voisines » comme elle peut entraîner une dévalorisation de l'environnement immédiat (impasse, rue, quartier) avec des effets sociaux et économiques multiples. (Françoise Navez Bouchanine, p.60)

La question du patrimoine s'est particulièrement révélée cruciale lors de la disparition d'îlots ou de bâtiment à architecture banale, remplacés par une production spéculative, avec des désordres irréversibles sur l'équilibre social, l'accès aux logements, l'usage des équipements publics, les relations de proximité. La valeur du bâti ancien reste déterminée par ses capacités d'évolution, l'intégration de nouvelles fonctions dans le cadre existant.⁷

La majorité des bâtiments anciens semblent vouée à la démolition ou à la vente. Cette actualité remet en question le patrimoine reconnu, son rôle, ses rapports avec la société locale.

La dégradation progressive de ces tissus, au fil des années, et leur inadaptation à l'évolution de l'habitat, a suscité, constats, diagnostics et actions à différentes échelles de temps et de responsabilités. (Henri Feltz, 03 juillet 2008, p. 03).

⁶ Calepin 4 Bloc-notes du CAUE31, mars2009, dossier spécial projets neufs pour vieux bâtiments,

⁷ Calepin 4 Bloc-notes du CAUE31, mars2009, dossier spécial projets neufs pour vieux bâtiments,

La croissance et le changement d'échelles des villes impliquent un nouveau mode d'intervention sur les centres anciens pour leur rendre une place légitime dans leur territoire, ces lieux traditionnels conservent encore tout leur attrait face aux objets autonomes développés en périphérie et accessible seulement en voiture⁸.)

Dans cette perspective, cette partie s'articule autour de deux sections. La première est consacrée aux différentes formes d'interventions sur les tissus anciens dans les pays européens, quand à la deuxième section, elle est consacrée au patrimoine colonial dans les pays du Maghreb et plus précisément le cas de L'Algérie.

⁸ Calepin 4 Bloc-notes du CAUE31, mars2009, dossier spécial projets neufs pour vieux bâtiments,

I- LES DIFFERENTES FORMES D'INTERVENTIONS SUR LES TISSUS ANCIENS

Introduction

Plusieurs formes d'interventions ont été menées par plusieurs pays s'adaptant au type du bâti et à leur valeur ; ces interventions, qui, malgré les réalités, ont pu se ressembler et sont le produit de l'histoire, qui a débuté aux milieux des années 50 avec la rénovation urbaine⁹

Ces interventions sur les tissus existants ont des effets non seulement économiques mais urbanistiques et sociaux. En effet, quelque soit la singularité de ces espaces, ils constituent des éléments de « la ville » dans son ensemble. (Henri Feltz, 03 juillet 2008, p.06).

Cette vision s'inscrit dans une stratégie urbaine d'ensemble prenant en considération la place du quartier dans la ville suivant une multiplicité de paramètres (histoire, localisation, fonctions, image social.....) qui permettent de dépasser des analyses et des interventions parcellaires (aménagement urbain, transports, cadre bâti, implantation de services, d'activités....)¹⁰. (Henri Feltz, 03 juillet 2008, p.19).

Donc la sauvegarde de tout établissement humain ancien par la « réutilisation » de son stock immobilier et la « récupération » de son potentiel urbanistique sont devenue un des aspects majeurs d'une politique urbaine qui vise également le contrôle et la réorientation de la croissance urbaine¹¹. (Daniel Pini, p.37)

Dans ce cadre il est mené différentes interventions, qui au courant de l'histoire ont évolué. D'ailleurs, celles-ci continuent toujours d'évoluer du fait de la permanence des mutations urbaines et de l'émergence de nouvelles exigences :

Nous citerons quelques exemples d'interventions les plus répondues à travers le monde :

⁹ *La réhabilitation des centres anciens en question*, 21 octobre 1997 ; compte rendu, atelier 23 ; p.02).

¹⁰ **HENRI Feltz, 2008**, *Programme National De Requalification Des Quartiers Anciens Dégradés (article 12 du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion)*, présenté au nom de la section du cadre de vie, (www.cnle.gouv.fr/.../Programme_national_de_requalification_des_quartiers_degrades.pdf -)

¹¹ *Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historiques Du Maghreb Contemporain ; Enjeux, Diagnostic Et Recommandations*, Bureau de l'UNESCO à Rabat (Bureau multi pays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie).

I-1- la patrimonialisation comme forme d'intervention sur les tissus anciens

Evolution de la pensée : du monument historique au patrimoine urbain

Les concepts de monument historique et de patrimoine urbain historique sont une création collective de la culture européenne. Tous les pays de l'Europe y ont participé, chacun retenant certaines de ses particularités.

(Riegler, 1904, p.11) le définit : « Le monument, c'est –dire (étymologiquement) l'artefact qui nous interpelle pour nous faire ressouvenir, fait partie d'un art de la mémoire universelle qu'on trouve pratiquement dans toutes les cultures ». Repris par (V. Stein, 2003, p.83)

Le *monument* est donc initialement «une marque publique destinée à transmettre à la postérité la mémoire de quelques personnes illustres ou de quelques actions célèbres » (dictionnaire de l'Académie française, 1814).

Dès la Renaissance, Ce sens originel s'est progressivement perdu, donnant lieu au *monument historique*, il est tour à tour évocateur de grandeur, de puissance, de beauté, de prestige et devint un agent d'embellissement des villes. (Valeur esthétique et signalétique). (Choay, 1992, p.15).

Le monument historique a été progressivement construit entre le XVe siècle (ou il émerge dans le cadre de la grande révolution culturelle vécue alors par l'Italie) et la première moitié du XIXe siècle qui en marque la consécration.

Tandis que la notion de *patrimoine urbain* n'apparaît qu'à l'époque de Haussmann, remplaçant celle de monument historique.

Et Selon (F.Choay, 1992, p.134) « La notion de patrimoine urbain historique s'est constituée à contre- courant du processus d'urbanisation dominant ». Repris par : (V. Stein, 2003, p. 84).

Mais a l'opposé du monument historique, son contenu est également bien différent, il ne s'agit plus d'*édifices singuliers, individuels*, mais de *villes, de quartiers* ou plus généralement de *tissus urbains anciens*, appréhendés comme entités autonomes, objets spécifiques non réductibles à la somme de leurs composants architecturaux, mais caractérisés par le mode d'articulation et de différenciation de ces composants, pleins et vides.

De nos jours, on préfère donc parler de patrimoine, qu'il soit urbain ou rural, plutôt que de monument historique.

Et selon V, Stein: le patrimoine sert à désigner un ensemble de bien hérité du passé, qu'ils soient d'ordre culturel (bâtiment, œuvre d'art, objet immobilier et mobilier) ou naturel (paysage, parc, jardin, territoire ruraux, relief, faune, flore). Pour lui le patrimoine constitue un élément fondamental de l'identité collective¹².

En effet, selon le professeur Françoise Choay la notion du patrimoine urbain peut être balisée par trois moments symbolisables par trois pays et trois protagonistes¹³ :

Ruskin : la grande Bretagne ; mémorial pour la conservation de l'architecture domestique ancienne.

Sitte : historicité : il considère que la ville ancienne est périmée, la ville historique inadaptée aux exigences inédites des sociétés industrielle.

Giovannoni : intégrative : intégration des tissus anciens dans la vie et l'urbanisation contemporaine « tout en conservant la valeur historique, il devient, la partie intégrante de nouveau processus d'urbanisation »

Dans le cas français : F.Choay explique dans son intervention que durant les 30 années la ville traditionnelle se * périphérie*, a l'extérieur comme a l'intérieur, réduite désormais à des noyaux plus ou moins durs et plus ou moins importants,

Le rôle et la valeur de ces noyaux, morceaux ou fragments qui 'il appelle **patrimoine urbain** sont l'expression et le support de savoir- faire, de savoir vivre et percevoir, de savoir menacés de disparition et qui représentaient peut être un propre de l'espèce humain, en tous cas une partie intégrante de l'identité occidentale.

Il continue à montrer que la disparition et la destruction continue, particulièrement sous l'action de 3 faux amis, par le marketing des villes, par l'ingénierie culturelle, et par la discrimination et la hiérarchisation des tissus urbains à protéger sur la base de critères qui ne tiennent aucun compte de leur morphologie et de leur échelles, et partant, de leur valeur d'usage.

C'est une prise de conscience qui conduit à la nécessité de protéger le patrimoine urbain. Selon F. Choay, elle doit consister :

- Dans l'élargissement du champ du patrimoine urbain à protéger (*inclure dans le champ du patrimoine à protéger les tissus ordinaires et les petites villes historiques*) ;

¹² **STEIN Véronique, Février 2003, La Reconquête Du Centre Ville Du Patrimoine A L'espace Publics**, Pour L'obtention Du Grande De Docteur ès Sciences Economique Et Sociales ; Mention Géographie, Genève, (www.unige.ch/cyberdocuments/theses2003/SteinV/meta.html -).p.86

¹³ FREBAULT Jean, 1992, *Les secteurs sauvegardés ont 30ans; Actualité De la Loi Malraux Pour Les Centres Urbain*, STU, Paris, p.21-27).

- A affirmé la fonction d'usage du patrimoine urbain
- A exploiter la valeur pédagogique de ce patrimoine pour l'élaboration de nouveaux établissements (villes).

La notion du « patrimoine » continue a évolué dans le temps. Jusqu'aux années 70 elle s'appliquait essentiellement aux « monuments » et aux « sites » qui sont « classés » en fonction des caractéristiques architecturales et artistiques particulièrement remarquable ou exceptionnels.

Dans ce cas se sont des ensembles isolés qui font l'objet de la sauvegarde comme mosquée, palais.....etc., le critère pris en compte est principalement esthétique, ces objets ne recèlent pas une cohérence au niveau urbain et leur conservation ne demande que des interventions ponctuelles, qui s'inscrivent dans la logique sectorielle d'une politique « culturelle »¹⁴.

Cette notion ancienne du patrimoine ne prend pas en compte le paysage urbain environnant, sans aucune valeur patrimoniale spécifique.

Mais dans les dernières décennies, s'est affirmée une nouvelle notion du patrimoine plus élargie et plus complexe, notamment en Europe, sous l'impulsion de certaines expériences municipales et de la recherche universitaire, dont les acquis ont été motivés et amplifiés par l'action de L'UNESCO et d'autres organismes internationaux.

Cette évolution est mise en évidence par les différentes « chartes » et conventions internationales, depuis la Charte de Venise (1964), qui élargie la définition de « monument » à son « environnement rural et urbain », jusqu'à la Charte de Washington (1987), qui englobe les villes historiques ainsi que leur environnement naturel ou anthropique en tant que « documents historiques » et expression des « cultures urbaines traditionnelles ».

La nouvelle notion du patrimoine englobe, au delà des « monuments » et des sites « exceptionnels », la trame urbaine de la ville historique en son ensemble et les tissus qui ont gardé, à différents degrés, une certaine « intégrité ». C'est pour cela que la sauvegarde doit tenir compte non seulement les monuments ou bâtiment exceptionnelle mais aussi les différentes typologies d'habitats jusqu'aux expressions de l'architecture « vernaculaire », les structures de la production et du commerce, les tracés et l'agencement des différents espaces publics, l'articulation des espaces ouvert au cadre bâti, pour comprendre également les documents divers de la culture immatérielle.

¹⁴ *Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historiques Du Maghreb Contemporain ; Enjeux, Diagnostic Et Recommandations*, Bureau de l'UNESCO à Rabat (Bureau multi pays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie, M. Balbo, p, 32.

Donc nous pouvons faire la distinction entre ce qui est :

- Patrimoine officiellement reconnu par les dispositifs institutionnels et législatifs (faisant l'objet de mesure de protection) en vigueur
- Et patrimoine « construit » à travers les pratiques des habitants qui traduit des liens identitaires et sociaux fondamentaux) (soderstrom.1998, p.87), Repris par V.Stein, p. 85)

En 1983 l'Unesco, considère comme patrimoine culturel :

- les monuments : œuvre architecturales, sculptures, peintures, éléments archéologique
- les ensembles : groupe de constructions isolés ou réunies
- les sites : œuvre de l'homme et /ou de la nature, zone et sites archéologique.

Jallal Abdelkafi dans son intervention donne les dates les plus marquées dans l'évolution du concept de la ville historique¹⁵

Ce dernier est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en 1931 par la conférence d'Athènes qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la Charte d'Athènes qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste.

-En 1957, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle.

-En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. A l'occasion de ce congrès sera créé, sur la proposition de l'UNESCO, L'ICOMOS, conseil international des monuments et des sites ; il sera constitué à Varsovie en 1965.

-le concept de villes historiques est définitivement formalisé en 1986 par L'ICOMOS « les villes, grandes et petites, (.....) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles » sont éligible à la procédure de sauvegarde.

- En 1972, L'UNESCO définissait trois catégories dans l'ordre du patrimoine culturel : les monuments, les ensembles, les sites.

-En 1976, définissait précisément les ensembles comme historiques ou traditionnels et à ces titres, ils étaient appelés à être sauvegardés et à jouer un rôle dans la vie contemporaine.

¹⁵ *Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historiques Du Maghreb Contemporain ; Enjeux, Diagnostic Et Recommandations*, Bureau de l'UNESCO à Rabat (Bureau multi pays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie. (Jallal Abdelkafi, p.10)

Dans ce sens, Jallal Abdelkafi signale ainsi qu'après cet exposé, le concept de ville historique utilisé par la suite, rend caduc les expressions de ville arabe pour qualifier les médinas par opposition à la ville européenne de la géographie coloniale.

-la notion de patrimoine formalisée juridiquement par la convention UNESCO 1972 qui veut signifier « la totalité des biens hérité du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel »

La production de patrimoine :

Nous allons aborder les manières dont certains lieux, acquièrent pour des individus ou des groupes une signification particulière et deviennent de ce fait des patrimoines dignes d'être protégés et transmis aux générations futures.

On commence à s'interroger sur la manière dont des éléments devient un patrimoine :

Processus de patrimonialisation

Comme l'a défini V, Stein : le processus de patrimonialisation est :
« Un nombre toujours croissant d'objets est « érigé » en patrimoine, ceci à la fois par les instances officielles et par les divers groupes de la société ».

La patrimonialisation fait référence à une production, ou une création de patrimoine : ces éléments ne peuvent être classés au statut de patrimoine sauf s'ils sont sélectionnés par un certain groupe de population à partir d'un ensemble de valeurs sur lesquelles ils doivent s'entendre et qu'ils estiment fondamentales.

Donc pour qu'un objet devienne un patrimoine cela nécessite une force de conviction des acteurs.

La patrimonialisation, en se fondant sur la mémoire et non sur l'histoire, altère, au cours de son processus, la réalité, l'améliorant, omettant ou sélectionnant certains éléments plutôt que d'autre, enfin agissant selon des processus de censure et d'oubli. Il ne s'agit donc pas seulement d'hériter, mais de reconstruire, ajoutant ou perdant des éléments dans le processus ; « l'héritage doit gagner de nouvelles résonances pendant qu'il est sous notre responsabilité. Seul un héritage toujours réanimé demeure l'objet d'une appropriation » (Lowenthal, 1998, p.126).

Ces transformations, déformations, réinterprétations multiples constituent donc la condition même de l'appropriation que nous nous faisons des objets. Le patrimoine appartient, en ce sens, davantage à l'époque qui l'a identifié, qu'à celle qui l'a construit.

Et par conséquent les éléments patrimoniaux sont des produits sociaux c'est-à-dire en fonction de la position (sociale, professionnelle, politique, etc.) de chaque groupe d'acteur et leur représentations ainsi les enjeux qu'ils poursuivent, construisent, et interprètent d'une manière différente connotent ces éléments

Mais deux paramètres restent essentiels : selon V. Stein

- une volonté commune doit être présente
- la signification du patrimoine doit être partagée par un groupe, plus ou moins important.

Cependant selon (Chastel, 1986, p.17), « On ne prend conscience de leur prix (élément du patrimoine) qu'au moment où l'on est privé, ou tout au moins, au moment où ils menacent de disparaître » Repris par V.Stein, p, 89

Cela veut dire qu'au moment où ce patrimoine subit des transformations (démolition par exemple) des valorisations divergentes émergent et se confrontent.

Donc on peut conclure selon, le même auteur que ce sont essentiellement des mouvements de défense, de réaction (face à des opérations prévues) qui initient les processus de patrimonialisation

Elle consiste (patrimonialisation) en un ensemble d'interventions dont les principales étapes sont :

1- sélection les éléments signifiants (la sélection ; selon divers processus, d'objets qui deviendront aux yeux de la loi, de groupes particuliers ou d'une opinion publiques des objets patrimoniaux, c'est-à-dire porteurs de tout ou partie des valeurs qui sont attachées à l'idée de patrimoine » (Bourdin, 1996, p.8) Repris par V, Stein, p.92

En fait c'est le choix d'élément qui intervient dans la sélection que se soit protéger ou disparaître, Et selon V, Stein « les valeurs sélectionnées permettant de justifier les actions entreprises (protections, mises en valeur ou au contraire destructions ».

2- la mise en relation ces éléments à la fois avec l'espace et le système idéologique propre à chacun

3- Rendre ces éléments signifiants

La patrimonialisation concerne donc bien des objets réels, mais ces objets deviennent, en tant que patrimoine, de véritables constructions culturelles : ils existent grâce aux représentations des groupes, ou sociétés, qui en font les objets de leur pensée et de leur engagement. (V, Stein, 2003, p.90)

Le patrimoine joue un rôle essentiel dans la vie d'aujourd'hui : il est construit en fonction des besoins et des représentations actuelles ; il doit, par conséquent, abordé selon une problématique contemporaine. (V, Stein, 2003, p.90)

Les « nouvelles » valeurs du patrimoine :

Au début c'est Riegl le premier auteur qui à avoir formulé une théorie des valeurs du patrimoine, schématiquement, il oppose deux catégories de valeurs :

1- valeur de remémorations liées au passé, il (Riegl) inscrit la valeur d'ancienneté (renvoi à l'âge du monument, et la valeur historique (souligne la dimension du monument en tant que document « témoin, trace de quelque chose »

2-la valeur de contemporanéité basée sur le présent (l'importance de la valeur d'art, et la valeur d'usage). Ces valeurs furent dominées pendant longtemps (V, Stein, 2003, p.93-94)

Mais avec le temps et le développement qu'ont connu les pays, de nouvelles valeurs du patrimoine se sont émergés, on peut distinguer selon (V, Stein)

- La valeur d'usage qui considère le patrimoine en termes de ressources (présentes, futures) et d'appropriation (pratiques et représentations) .cette valeur a transformé la notion traditionnelle de patrimoine en le faisant transiter de l'idée de trace (valeur historique) à l'idée de capital.

Par conséquent cette dernière peut entrer en conflit avec la valeur historique qui prône le maintien de l'état d'origine du monument.

- La valeur économique consiste à s'interroger sur les coûts du patrimoine de sa conservation et ses bénéfices, ceci notamment avec l'importance croissante du secteur touristique.

D'importantes flux monétaires sont générés, elles Jouent un rôle pour l'ensemble d'un quartier ou d'un secteur et susciter des effets d'entraînement.

La valeur économique du patrimoine est aussi sous-jacente à la notion de développement durable ; (gestion des ressources matérielles et de la protection du cadre de vie, en ce sens, les réhabilitations du bâti existant sont encouragées, ceci au détriment des réalisations nouvelles

- La valeur signalétique : souligne l'importance des objets, leur forme, structure, emplacement et son intégration dans le tissu urbain.

Du patrimoine ancien au patrimoine contemporain

Aujourd'hui, on remarque que le patrimoine a connu une expansion il est constituée par des bâtiments et sites datant de la seconde moitié du 19^e siècle et du 20^e siècle, et relevant, pour la plupart, de techniques constructives nouvelles. (V, Stein, 2003, p.102)

Dans sa mémoire V, Stein le définit :

Patrimoine , dit « contemporain » regroupe un ensemble d'objets de nature diversifiée : réseaux, habitations, jardin, et parcs, architecture commerciale (petit commerce de proximité, grands magasins, garage, banques), bâtiments et sites industrielles, édifice liés à la santé (ayant abrité ou abritant des services médicaux ou hospitaliers, des organismes de bienfaisance ou d'assistance), édifice liés à l'éducation (école ou établissement spécialisés), bâtiments à vocation culturelle, sportive ou récréative, édifice religieux, sites et bâtiments commémoratifs et militaires.

Parmi ces éléments, le logement occupe une place centrale du fait de son importance quantitative.

Le patrimoine contemporain se limita, pendant long temps, aux lieux de commémoration des événements historiques, essentiellement liés aux guerres, et ainsi aux bâtiments isolés.

Mais de nos jours, l'intérêt pour le patrimoine contemporain s'est consolidé, ceci notamment à travers des manifestations telles les journées du patrimoine. et il intègre aujourd'hui des ensembles, des sites, des paysages urbains. L'intérêt pour le patrimoine contemporain se mesure désormais aussi bien en termes esthétique et historique, qu'en termes économiques et sociaux.

Une nouvelle idée apparaisse dans le patrimoine contemporain c'est que les éléments patrimoniaux si elles ne font pas l'objet d'un classement que se soit par les institutions officielle ou plutôt par les professionnels de l'espace, ils peuvent constituée néanmoins et pour une fraction importante de la population, un patrimoine.

Donc c'est la force de conviction des habitants usagers citoyens, qui leur donne leur statut de patrimoine.

Cette idée confirmée par V. Stein « Le patrimoine contemporain fait ainsi intervenir, plus que tout autre type de patrimoine, des dynamiques « par le bas », il est lié à une série d'enjeux, non seulement esthétique et morphologique, mais aussi social et symbolique ».

Plusieurs problématiques sont soulevées par le patrimoine contemporain dans la Charte de Venise (1964), qui avait permis de définir les principes (sélection et intervention) relatifs au patrimoine « traditionnel »

1-le patrimoine est abondant, l'enjeu économique est par conséquent important: les coûts d'entretien et de rénovation sont élevés

2-les objets qui composent le patrimoine contemporain sont dispersés dans le tissu urbain

3-les éléments du patrimoine contemporain sont de nature diversifiée

- 4-la rapidité des changements techniques de la construction
- 5-le patrimoine contemporain mal protégé d'une façon officielle
- 6-le patrimoine contemporain pose la question de la répartition des tâches entre les divers acteurs

I-2-Deuxième forme d'intervention : réhabilitation

En Espagne

Au cours des décennies précédentes, la loi du sol en Espagne a défini deux types d'outils d'aménagement : le premiers les plans spéciaux de protection, celle-ci concerne les secteurs avec un patrimoine historique de grand intérêt et peuvent comporter des mécanismes particuliers de classement et restauration.

Le deuxième les plans spéciaux de réforme intérieure ; ces plans concerne les tissus urbains qui, tout en conservant leur structure de base, peuvent faire l'objet de mesures de décongestion, création d'équipement, résorption de l'habitat insalubre,...etc.

A partir de ces lois, dans de nombreuses villes espagnoles des actions entamées. Suivant des courants qui se sont développés après l'élaboration de ces lois pour le traitement des vieux centres.

Nous constatons deux grandes tendance pour le traitement des centres anciens en Espagne : les programmes de préservation de l'existant, elle s'explique en tant q'attitude défensive à la destruction du patrimoine bâti ainsi que par le renforcement de l'identité locale, par exemple le cas de la ville de Madrid en 1981 ou des actions de réhabilitation de bâtiments et d'espaces publics ont été fait. La deuxième tendance privilège les interventions contemporaines supposées moteur de redynamisation.

Mais Oriol Bohigas à signaler la limitation de ce courant, avec le risque de transposer mécaniquement les formes du passé dans la définition des normes actuelles.

Dans ce contexte, plusieurs expériences seront tentées, essayant de concilier, préservation et conservation (concilier les deux approches). Le cas de Barcelone ; la ville adopte en 1986 une ordonnance de réhabilitation et d'amélioration .cette dernière détermine les immeubles à protéger (ceux construit avant 1932). (Carlos GOTLIEB, p.240)

Nous pouvons remarquer *en Espagne, que les notions de préservation ont été généralisées aux secteurs de la ville des 19eme et début de 20eème siècle (équivalente à une bonne partie du pari haussmannien ou post -haussmannien, à la différence des cas habituels, consacrés plutôt aux périodes historiques précédentes*¹⁶.

¹⁶ **1995-1999**, *Synthèse ...réflexions sur la connaissance des territoires urbains*, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Edition de la DGUHC, Carlos GOTLIEB, Architecture et projet urbain en Espagne, p.241).

Progressivement, l'intervention contemporaine dans les centres anciens deviendra un thème d'actualité. Elle sera conçue comme un facteur de réanimation des secteurs d'habitat dégradés.

L'objectif est de créer une image nouvelle, un « marketing », de manière à associer les vieux centres à des pratiques sociales et culturelles contemporaines.

Des exemples concrets en adoptant cette approche, comme : Séville, ils ont proposé des projets de logements sociaux qui réinterpréteront des typologies d'occupation parcellaire ancienne avec des conceptions d'habitations contemporaines afin de revitaliser les quartiers vétustes, tout en favorisant le maintien de la population sur place.

L'intention ici est de caser l'image de l'habitat ancien comme synonyme de paupérisation et de dégradation urbaine. (Carlos GOTLIEB, p.241)

A Barcelone, il est proposé dans le noyau le plus ancien d'agencer un circuit culturel original. De façon à combiner la création d'équipement contemporain dans des bâtiments anciens reconvertis au lieu de créer de nouvelles constructions avec l'agencement de nouveaux espaces pour aérer le quartier.

Ce programme culturel est complémentaire d'un projet d'amélioration de l'habitat insalubre, mené en concertation avec les habitants. Il comporte la démolition d'un îlot entier pour créer des espaces publics et de nouveaux logements. (Carlos GOTLIEB, p.241)

La préoccupation de la fabrication des nouvelles formes urbaines en dialogue avec celles préexistantes sera le point de départ pour se lancer dans de nouvelles expériences de réinterprétation des sites historiques. Cette dernière induira également la définition de nouvelles méthodologies de pré-formalisation dans l'élaboration de plans de protection. (Carlos GOTLIEB, p.242)

L'expérience française « réhabilitation urbaine »

En générale la réhabilitation de l'habitat existant en France est devenue un élément essentiel de la politique du logement et de la politique urbaine depuis les années 1975/1980.

L'intervention française sur les quartiers anciens délaissés par l'opération de réhabilitation a « permis de préserver les centres urbains historiques, non pas sur un mode muséal, mais de manière vivante et dynamique, par le maintien des fonctions résidentielles, commerciales et de loisir »¹⁷

¹⁷ Catherine foret, juillet 2001, *Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, les dossiers, Réhabilitation urbaine, l'expérience française*, directeur de la publication : François Delarue, Edycom Rennes35, p.03)

La dégradation de l'habitat a été stoppée en France grâce à l'occupation sur le confort des logements, le patrimoine architectural et sur l'aménagement des espaces publics, et de nouveaux habitants ont investi le cœur des villes.

Ensuite cette politique s'est étendue à l'ensemble de l'habitat existant, notamment sur les grands ensembles de logement sociaux hérités des années 1960.

Cette dernière répond à des enjeux plus larges que la seule amélioration des conditions de vie des ménages. « Elle a pour ambition le maintien d'un habitat diversifié dans les villes, elle vise à favoriser la mobilité résidentielle et à limiter les phénomènes de ségrégation urbaine. Elle génère en outre une activité importante pour la vie économique du pays. » ((François Delarue, 2001, p.03).

Ces actions ont contribué au développement du pays car le secteur de l'habitat constitue le premier poste du BTP en France. Ainsi elle (la réhabilitation urbaine) contribue le maintien d'un tissu artisanal vivant qui a su adapter ses savoir-faire à l'évolution permanente des besoins de la population.

Nous pouvons conclure que les étapes de cette politique en France : l'idée d'améliorer l'habitat existant « faire la ville sur la ville » plutôt que rebâtir sur les ruines du passé en France n'était pas alors connue qu'à partir des années 1970, en réaction à la démolition des quartiers insalubres des centres villes qui a amorcé un courant d'opinion en faveur de la réhabilitation, ou l'état a joué un rôle dans la mobilisation des moyens soit réglementaire ou financiers pour réussir cette opération .

Après la seconde guerre mondiale, le courant en France a été la démolition de l'habitat insalubre qui y a été très dégradé et construire des immeubles neufs avec hauteur. Les familles les plus modestes quittent le cœur des villes avec la multiplication des opérations de constructions sociales en périphérie.

Ce qui a engendré que les « populations déplacées perdent un environnement qui assurait depuis des générations la mixité du tissu social et économique des centres urbains » signaler par François Delarue.

C'est avec la loi du Malraux en 1962 créant les secteurs sauvegardés et les périmètres de restauration immobilière et la prise en compte de la notion du patrimoine, c'est pour la première fois que reconnaît la valeur architecturale et urbanistique des quartiers anciens dans cette loi ce qui va permettre de sauver le patrimoine de centre des villes historiques, comme à Paris, Lyon ou Lille.

Malgré ces opérations, les actions restent insuffisantes ; le réel changement d'orientation sont opérés en faveur de l'habitat ancien venu à partir des années 1970 par les associations qui défendent les quartiers anciens à travers plusieurs actions comme la sensibilisation des acteurs locaux et la mobilisation des habitants et les informés, dénonçant les traumatismes provoqués par les nouvelles constructions qui ont en état de rupture avec le contexte dans lequel elles s'insèrent.

Dans la même époque de nombreux problèmes apparaissent ils résultent du relogement des populations dans les banlieues ce qui engendrera notamment, le problème de transport, d'équipement, de cohésion urbaine et sociale.... Etc.

Ce n'est qu'en 1977 qu'un ensemble de textes de lois favorables à la réhabilitation de l'habitat existant est promulgué .donc une nouvelle politique pour l'habitat ancien commence, par une série d'opérations.

Cette fois ci le nouveau mode d'action par rapport à la période précédente qui y été l'expropriation, l'état donne aux villes le droit de piloter les opérations elle-même, ainsi les attentes des habitants devenu un élément essentiel pour l'intervention publique. En plus l'initiative des propriétaires priver dans les actions d'amélioration est très importante.

L'état se situe d'avantage dans un rôle d'incitateur et doit négocier avec la ville. Après cette date, la réhabilitation est passée de l'échelle du quartier à l'échelle de la ville .ou elle devenu une stratégie globale en France.

I-3-Troisième forme d'intervention : recupéro, requalification

Par exemples en Italie :

Face aux dégâts qu'à subi le cadre historiques, le concept du patrimoine s'élargissait graduellement pour finir par contenir la notion du centre historique . La transformation de la ville sur la ville, discours bientôt étendu à la sauvegarde des centres historiques qui a mobilisé les réflexions des urbanistes italiens à partir des années 70, après une période d'expansion révolue ¹⁸(PLACIDI Paolo, 1995-1999, p.200).

Celle-ci implique la modification des tissus bâtis mal adaptés aux exigences de l'habitat, sans dénaturer l'identité des quartiers (PLACIDI Paolo , 1995-1999, p.202)

A partir des années 60, le débat a commencé sur le patrimoine bâti notamment avec la rencontre de la commission parlementaire pour la sauvegarde du patrimoine (GUBBIO) et la charte de la restauration, ces derniers affirme son existence au sein du cadre législatif en 1978 avec la définition officielle du centre historique et la prédisposition d'un document spécifique : « piano di recupero ». (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p.201)

Aujourd'hui le centre historique n'est qu'un espace muséifié ou espace à l'abandon qui subit un phénomène complexe de dégradation mais joue un rôle vaste et complexe à l'intérieur de la ville.

¹⁸ **1995-1999**, *Synthèseréflexions sur la connaissance des territoires urbains*, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Edition de la DGUHC.

La nouvelle réflexion italienne tend à reprendre ce patrimoine déjà construit pour répandre à la forte demande de logement qui le considérant comme un ressource bâtis existant qu'il doit être réutilisé et redistribuer, ce qui a engendré la loi 457/1978 : les « piani di recupero » afin d'établir les normes en matière d'intervention publiques résidentielles et des réhabilitations du patrimoine construit.

La ville existante est comprise comme « dimension opératoire appropriée pour une stratégie de requalification urbaine » (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p203).

Cette requalification n'est plus comme la réhabilitation du patrimoine qui se limite seulement dans la conservation, il s'agit d'une action complexe impliquant la modification et la valorisation des éléments existant positif et résoudre les pathologies pour aboutit à un projet d'une qualité à partir de la recomposition des traces, des éléments préexistants, de valeur spatiales plus nuancé. Et selon GABRIELLI Bruno, repris par Paolo Placidi « la partie la plus ancienne de la ville, le centre historique, continue à contenir, dans sa riche stratification, de précieux éléments de qualité urbaine » (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p.204).

À partir des années 1990, le territoire Italien est mis sous un nouveau type de gestion de son territoire. Ce sont les programmes urbains complexes- définit des outils de planification et de programmation pour gérer la transformation de la ville sur la ville. (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p.224)

Parmi ces programmes, nous pouvons retenir :- les programmes de recupero » urbain
-les programmes de requalification urbaine

Programmes de « recupero » :

Concerne la requalification des quartiers d'habitat social réalisés en grande partie dans l'après-guerre, à double objectifs ; -résoudre la traditionnelle carence des infrastructures et des équipements.

- Et entreprendre un processus complexe de requalification morphologique et fonctionnelle.

Afin de créer de nouvelles centralités, le renforcement du sentiment d'identification des habitants au quartier, ainsi l'amélioration des connexions à l'intérieur mais aussi avec l'ensemble de la ville.

De nouvelles possibilités ont été introduites dans ces programmes. Celles de la démolition par la reconstruction des bâtiments et de nouvelles constructions de parcs de stationnements pour les opérateurs publics.

Concernant les opérateurs privés, la possibilité d'augmenter les SHON, de modifier les fonctions des bâtiments concernés par une réhabilitation, ou de compléter les tissus avec de nouvelles constructions, dans les limites maximales prévues, même en changeant les fonctions prescrites par le PRG. (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p. 227)

Programmes de requalification urbaine :

Certaines villes utilisèrent les PRU pour transformer les secteurs dégradés de leur territoire.

Ces derniers interviennent à l'échelle urbaine, requalifiant les tissus dégradés et les friches industrielles. Ils mettent en évidence le caractère stratégique des opérations, l'intégration de ressources publiques et privées, et recherchent l'équilibre entre exigences des différents acteurs, publics et privés. (PLACIDI Paolo, 1995-1999, p.225)

La finalité de ces programmes est de réaliser de programmes d'une importance stratégiques pour la ville.

II- PATRIMOINE COLONIALE AU MAGHREB

Introduction

La question patrimoniale a été posée en Europe occidentale et elle s'étend aux pays qu'ils ont colonisés. Jallal Abdelkafi, s'interrogera par la suite sur la manière dont elle se pose sur la scène internationale.¹⁹

C'est à cette échelle que s'est engagée, depuis une quarantaine d'années, au Maghreb, la bataille pour le patrimoine avec l'appui des organisations internationales qui invitent les autorités maghrébines à faire en sorte que les investissements consentis aient des effets durables comme il a confirmé le même auteur.

Dans le cas des pays du Maghreb l'état se diffère de celle des pays européennes, car ces pays est extrêmement riche et diversifié d'un héritage « ville et des sites) qui renvoie à des différents époques.

La situation est plus compliquer lorsqu'il s'agit de sociétés qui ont connu un problème d'affrontement entre leur propre civilisation et celle de l'Occident.

Au-delà des représentations idéologique et des discours urbanistique sur le patrimoine, il est évident que la ville historique au Maghreb représente une réalité extrêmement variée sinon composite. (Jallal Abdelkafi, p.02).

Dans le cadre conceptuel nouveau du patrimoine, une série de question été posé a pour but d'identifier « la ville historique » : selon Daniel Pini, jusqu'à quelle époque faut-il remonter pour considérer « historique » un bâtiment, un tissu ou un paysage urbain ? (Daniel Pini, p.33)

Au Maghreb le concept de « la ville historique » consiste essentiellement dans la « médina » et dans les établissements précoloniaux, mais de plus en plus une valeur historique (voire « patrimoniale ») vient dans les dernières années être reconnue à certaines parties de la ville « coloniale » (« les nouvelles médinas », le « centre-ville » ou les quartiers les plus anciens de la « ville européenne »). (Daniel Pini, p.33).

¹⁹ *Patrimoine Et Développement Durable Dans Les villes Historiques Du Maghreb Contemporain, Enjeux, Diagnostic Et Recommandations, Bureau de L'UNESCO à Rabat (Bureau multi pays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie.*

Danièle Pini introduit ainsi le patrimoine « Les ksour de l'Atlas ou du désert, les anciennes « médinas » des villes grandes et petites des plaines agricoles ou de la bande côtière, et encore, pourquoi pas ? Les « quartiers européens » ou les « nouvelles médinas » de la « vieille ville coloniale », sont le témoignage d'une civilisation urbaine aux stratifications culturelles multiples.

Elle représente dans la ville contemporaine, une entité sociales, économique et fonctionnelle » (Danièle Pini, Mars 2004, Introduction).

Il propose de retenir deux types de tissus anciens, le patrimoine local « médina » et le patrimoine colonial.

Qu'appelle-t-on tissus anciens ?

La direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGHUC) les définissait comme « *tous les types de quartiers dont le tissu urbain s'est forgé avant 1945, qu'ils soient de centre ville ou non, et quelle que soit par ailleurs leur physionomie* »²⁰ (HENRI Feltz, juillet 2008, introduction)

Et selon même source (Madame Boutin, ministre du logement, a précisé lors de son audition par la section du cadre de vie un certain nombre de critères(villes de plus de 10 000 habitants concentrant, à l'échelle cadastrale, de l'habitat identifié par l'indicateur « parc privé potentiellement indigne » mis au point par la DGHUC, L'ANAH, la DHLI et le DAET, zones comprenant plus de 1000 logements sociaux construits avant 1949, importance de la vacance.....) qui contribueront à établir la liste des communes concernées par le future programme.

En effet les quartiers anciens :- sont pour l'essentiel situés au cœur des villes
-Ils sont le siège de l'autorité locale, de la gouvernance de la cité :

Hôtel de ville, police,
Lieu de culte, Service publics et privés (hôpital, poste, théâtre, commerce traditionnel.....)²¹.

Les quartiers anciens d'une ville, situés en centre ville ou à proximité immédiate du centre ville, occupent dans la cité un espace symbolique, lié à son histoire, qui rend l'intervention sur eux sensible tant pour la population et tant par les autorités et encor complexe à mettre en œuvre.

Les en jeux des quartiers anciens :

Un enjeu historique et patrimonial : ces quartiers témoignent, au travers de leur bâti et de leur morphologie urbaine (parcellaire, voiries, place, espaces annexes au logement) des modes de vie et des structures économiques des époques passées.

²⁰ HENRI Feltz, 2008, *Programme National De Requalification Des Quartiers Anciens Dégradés (article 12 du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion)*, présenté au nom de la section du cadre de vie, (www.cnle.gouv.fr/.../Programme_national_de_requalification_des_quartiers_degrades.pdf -

²¹ Habiter en Méditerranée, patrimoine historique et dynamique sociale, p. 03, (www.rehabned.net/Documents/...ppt/4-5_Aouali_-final.Pdp).

Un enjeu de centralité : la croissance urbaine fait apparaître de nouvelles structurations urbaines, des délocalisations, le report d'activités économiques et de l'habitat en périphérie. Le besoin d'espace aboutit à un éclatement des fonctions traditionnelles.

Un enjeu de développement économique et social : les quartiers anciens sont souvent en situation concurrentielle à l'intérieur de chaque agglomération. Le manque d'accessibilité, les difficultés d'intervention entraînent l'accueil d'une population défavorisée et la dégradation des immeubles occupés.

II.1. Dans les villes du Maghreb, que c'est 'il passé ?

On remarque une croissance démographique pour chercher d'emploi engendrer par l'exode rural des populations ce qui a entraîné phénomène de densification des villes traditionnelles et éclatement urbain.

Ce dernier a engendré par conséquent l'apparition de grands ensembles urbains anarchique autour des villes anciennes avec la dégradation du paysage urbain.

Qu'en est-il des quartiers anciens ? *Paupérisation et dévalorisation avec le départ progressif de la population d'origine vers les quartiers nouveaux.

* Apparition des immeubles menaçant ruine ²²

Aujourd'hui les quartiers anciens des villes maghrébines est devenue lieux de concentration d'habitat indigne et de situation sociales très précaires avec la dégradation de son battis. Ces quartiers dans les pays du Maghreb font l'objet depuis plusieurs décennies de nombreuses actions, mais n'ont pas toujours réussi à corriger de façons déterminantes la situation existante et à fonder les conditions d'une meilleure solution de ces quartiers.

Nous allons voir quelque cas de figure du pays de Maghreb :

Le cas du Maroc :

Comme il a signalé Abdel haï Bousfiha « Les tissus urbains anciens au Maroc concentrent à la fois les médinas et les centres coloniaux » ²³

Le patrimoine marocain, est une richesse pour le pays bien qu'il souffre d'une dégradation continue .plus de 5 millions de marocains vit dans ces tissus dont l'importance architecturale, social et culturelle (métiers traditionnels et artisanal) est majeure.

Les changements sociaux et politiques ont engendré une dégradation progressive des tissus anciens.

²² Habiter en Méditerranée, patrimoine historique et dynamique sociale, p. 04, ([www.rehabned.net/Documents/...ppt/4-5_Aouali -final.Pdp](http://www.rehabned.net/Documents/...ppt/4-5_Aouali-final.Pdp)).

²³ ABDEL haï Bousfiha, Atelier n° 10, Patrimoine naturel culturel et historique, Etude de la question de la réhabilitation des tissus urbains et ruraux anciens du Maroc, p.01).

Une politique de réhabilitation a été menée pour la mise en valeur du patrimoine ancien par plusieurs phases d'actions depuis 80 jusqu'au 2000 ou le gouvernement a construit une base législative à l'action de préservation du patrimoine.

Après cette date l'état marocaine soit suivre une nouvelle stratégie par la mise en place d'un certain nombre de processus pour répondre à l'enjeu de la préservation du patrimoine historiques.

En Maroc, la gestion urbaine, doit s'intéresse aux quartiers anciens de façon globale.

Le cas tunisiens

Depuis l'indépendance la préoccupation du gouvernement tunisien axées sur 03 volets importants : celui de la production de l'habitat individuel, la réhabilitation dans les quartiers populaire et / ou habitat anarchiques et la résorption de l'habitat rudimentaire « dégourbification ».

Les extensions urbains autours des villes tunisiennes transforment les médinas autant que les tissus européens en quartiers marginalisés ne répondent plus aux critères de la centralité urbaine. (Raja Aouali)

Raja Aouali signale que les quartiers anciens appellent les populations défavorisées qui vont y trouver refuge et y crée des formes d'intégration sociale difficile à reproduire dans les nouveaux quartiers.

Il ajoute ainsi que l'état tunisien sur la base des études préalable (étude pour identifier les zones sensibles à préserver, mise en place d'une réglementation à la gestion du patrimoine, étude de diagnostic et de faisabilité) fait un effort considérable pour la mise en pace d'un cadre institutionnel de gestion et de mise en valeur qui s'exerce sur trois contextes (institutionnels, juridiques, et financiers).

Des études et opération dans le cadre de la réhabilitation des centres anciens ont permis à la fois d'aborder les aspects de l'habitat social et la mise en valeur ainsi que de la reconstruction de tissus existants.

Toujours en Tunisie des réflexions sont aujourd'hui en cours pour permettre la mise en place de ce cadre d'intervention pour la réhabilitation des villes anciennes et plus particulièrement de l'habitat ancien. C'est pour cela de nouvelles mesures ont été pris comme la promulgation d'une loi et la révision des textes.

En outre , et dans le but de mieux définir et mettre en place un cadre d'intervention des centres anciens dotés d'outils opérationnels conséquents tout en organisant l'environnement de l'ensemble des acteurs de la réhabilitation , il a été engagé une étude sur la révision du dispositif institutionnel, juridique et financier actuel. Selon Raja Aouali.²⁴

II-2-Les actions pour le patrimoine colonial dans les pays du Maghreb

Les Etats maghrébins indépendants se détournent du patrimoine colonial qui, comme le souligne Mohamed Lazhar Gharbi, « loin d'être une référence valorisante, il subit l'altération du temps attesté par l'état de ruine de plusieurs monuments de la fin du XIXe siècle et le début de XXe. »

De grands efforts ont été déployés dans les pays du Maghreb pour que les médinas soient conservées en tant qu'ensembles urbains ayant leurs architectures, leurs monuments et leurs histoires.

Le patrimoine colonial quant à lui connaît quelques démolitions.

Au Maroc le théâtre de Casablanca a été détruit il y a quelques années afin d'avoir un nouvel espace dans le centre ville.

Il a fallu cette perte pour que les Marocains créent L'Agence urbaine de Casablanca qui tente de dresser inventaire des principaux immeubles coloniaux afin de sauver de la destruction aveugle.

Une réflexion à **Constantine** est animée d'une expérience personnelle consacrée à l'étude et suivi d'un projet de réhabilitation d'immeubles et de requalification urbaine du patrimoine colonial de la ville de Constantine.

Cette opération de réhabilitation fut une pratique d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie qui conforma les bâtiments à des usages qui se sont modifiés. (M. HACHOUF, p.52)

A Constantine l'intervention s'est enrichie : d'une part de sept ans de pratique de réhabilitation dans les quartiers riches en patrimoine colonial (Rue B. Tateche et la rue L.Benmhidi), et d'autre part d'un savoir faire, d'une histoire déjà riches de démarches diverses et des expériences des pays européens tels que la France, l'Italie et la Grande Bretagne. (M. HACHOUF, p.52)

²⁴ **Raja Aouali**, *politique d'intervention dans les tissus urbains traditionnels en Tunisie*, (www.rehabimed.net/.../2.3%20Politique%20d'intervention%20dans%20les%20tissus%20urbains%20t...)

Le théâtre de la **ville de Tunis**, qui a failli subir la même sorte que le palmarium voisin, est sauvé.

Il est classé depuis 1992 monuments historiques avec le siège des PTT, le collège Sadiki, le collège Alaoui et le palais du baron d'Erlange à sidi Bousaid baptisé Ennejema EZZahra.

En plein centre de Tunis, l'école de Sinon située rue de Hollande a été rachetée et démolie par une banque privée pour servir à l'agrandissement de son siège social. Ce dernier était d'ailleurs établi dans un immeuble reconstruit après la destruction d'un bâtiment qui était le siège du comptoir d'escompte de paris. (GHABRI Mohamed La Zhar)

L'Eglise d'Enfidaha, en Tunisie, transformé en musée d'archéologie reflète une bonne initiative pour conserver cet édifice.

C'est ce qui s'est aussi produit à Constantine, où l'église du Koudiat gardée intacte sert de mosquée.

Ces quelques aspects montrent que le legs colonial n'a pas encore suscité d'opérations d'envergures telles que la réhabilitation comme patrimoine national.

GHABRI Mohamed La Zhar souligne que « la conservation du patrimoine étant aujourd'hui une fonction essentielle des Etats modernes, il incombe aux gouvernements maghrébins de considérer, l'héritage colonial comme patrimoine historique et de l'intégrer par la suite dans leur politique de patrimoine ».

Toutefois, les efforts des gouvernements resteront vains si 02 autres acteurs ne s'engagent pas dans cette entreprise :

- * Tout d'abord les populations, appelées à prendre conscience de l'importance du patrimoine colonial qui reste à leur yeux le symbole de l'ancienne puissance coloniale

Un effort de sensibilisation est à faire par les médias, les chercheurs et les associations afin de changer les mentalités.

La prise de conscience et l'adhésion des populations sont une condition nécessaire pour la réussite dans ce domaine.

- * Le deuxième acteur appelé à s'engager avec les Etats afin de préserver le patrimoine colonial n'est autre que les pays européens.

II.3. Le cas de L'Algérie: Du patrimoine précolonial au patrimoine colonial

Alèthe Picard porte aussi un regard sur la question du patrimoine urbain relatif à l'Algérie indépendante qui a poursuivi la politique des grands ensembles dont la « mise en œuvre est réalisée par des bureaux d'étude publics venus de la métropole à la recherche d'une image moderne pour un pays neuf ». Mais « la recherche de la qualité spatiale dans le domaine du bâti et les réflexions sur l'héritage de la tradition, déjà mises en échec par le plan de Constantine, ne seront pas transmis à l'Algérie nouvelle. (Alèthe Picard p.544)

L'architecture industrialisée se fait sans architectes dans la lignée des méthodes du plan de Constantine.

Pendant 30 années les architectes, dispersés dans les ; différentes administrations n'apportent qu'une faible participation à la construction et aux actions d'urbanisme.

De plus, l'Etat veut donner l'image d'un pays moderne et toutes tentatives de questionner la tradition ne sont pas accueillies avec beaucoup d'enthousiasme. (Il en est de même pour la mise en œuvre des quartiers anciens). En dehors des questions sociales de ces quartiers, il n'y a pas une volonté forte des différents pouvoirs de mettre en valeur un patrimoine précolonial. Parfois même, le patrimoine colonial, signe de modernité, est mieux utilisé et protégé.

En Algérie la prise de conscience, quant à la valeur historique de ce patrimoine colonial ancien ne sera reconnue qu'après des destructions ponctuelles, peu nombreuses mais irréparables de certains immeubles dont les occupants ont fait l'objet de déplacement et de relogement.²⁵

²⁵ M. HACHOUF, D – N°28, Décembre (2008), pp. (51-58), Objectifs et Stratégies de la Réhabilitation Urbaine : Application au Patrimoine Colonial bâti, p.52

Le patrimoine colonial : Entre le Dénier et la réinterprétation

Récemment la dimension patrimoniale du « legs urbanistique colonial » a été mise en avant par plusieurs chercheurs.

En analysant l'évolution de la pensée qui a conduit à admettre le concept de patrimoine colonial :

Mohamed Lazhar GHARBI définit le patrimoine en général comme, « **fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une appartenance au passé : œuvre et chefs d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoir et savoir-faire des humains** »²⁶.

Il ajoute que, pour nos sociétés arabo-musulmanes, ayant vécu avec le colonialisme un affrontement entre leur propre civilisation et celle de l'occident, la mémoire collective a du mal à reconnaître le legs de toute une civilisation considéré comme hostile et étrangère.

Pour de telles raisons le problème et même le concept de patrimoine se pose au Maghreb en des termes bien particuliers.

En effet, le patrimoine continue à être perçu par nos sociétés comme un système de protection à l'égard de l'autre. Cet esprit de tension et cette volonté d'opposition sont encore véhiculés dans les définitions relatives au patrimoine.

Dans des pays ayant toujours un problème identitaire à régler, le patrimoine est souvent confondu avec « l'authenticité ».

Le legs colonial, dans le Maghreb aujourd'hui, constitue un bon exemple de cette discrimination réelle.

Il continue à dire que les raisons de cette discrimination ne résident pas seulement dans le rejet de certains vestiges du passé colonial, mais aussi dans la négation de toute une période historique qui a duré fort longtemps.

Les abus et les séquelles du colonialisme sont à tort confondus avec ses traces matérielles et culturelles.

En plus de cet amalgame entre colonialisme et patrimoine colonial, la volonté politique des Etats indépendants, voulant se démarquer de tous les symboles et de tous les signes rappelant la période coloniale, trahit une méfiance excessive, voire une volonté de rupture avec tout ce qui se rapporte à l'ère coloniale.

²⁶ GHABRI Mohamed La Zhar, 2003, *Le Patrimoine Colonial Au Maghreb*, (<http://www.hermes.jussieu.fr/rephisto.php? Id=1>)

Mohamed Lazhar GHARBI considère qu'en dépit des vicissitudes politiques de chaque pays, les Etats maghrébins sont aujourd'hui suffisamment ancrés dans leurs propres milieux pour pouvoir, après un demi-siècle d'indépendance politique, se réconcilier avec leur patrimoine colonial.

Mais il pose la question « *les choix adoptés lors des indépendances politiques au Maghreb en faveur d'une culture arabo – musulmane destinée à être le fondement de la société de demain, ne sont –ils pas responsables d'un oubli conscient de l'héritage colonial ?*

Pour souligner cet aspect cet auteur indique qu'au moment où se développe dans le monde occidental une « inflation patrimoine » intégrant les produits du XXe siècle, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ne sont pas encore suffisamment conscients de la nécessité de promouvoir une politique destinée à l'héritage colonial.

Car les décideurs maghrébines pour eux, le patrimoine colonial ne soit pas de nature à assurer la fonction de médiation entre le présent et leur devenir arabo – musulman, Mohamed Lazhar GHARBI pense que l'avenir dépend désormais de nouvelles données parmi lesquelles la mondialisation.

Pour cela, avec ce nouveau phénomène le patrimoine aura, deux dimensions : dimension nationale et une dimension universelle. Explique que chaque société, de ce fait, est appelée à conserver son patrimoine local, qui fait sa propre identité, mais aussi son patrimoine universel témoin de ses liens avec le reste du monde. Etant le produit d'un contact entre le Maghreb et l'Europe, le patrimoine colonial devrait être conçu comme l'expression de cette universalité des sociétés maghrébines.

Plusieurs auteurs s'intéressent à l'évolution de la pensée relative à cette question.

BENSMAIL Sabri, définit deux grandes phases ²⁷

La première phase est celle du déni, de la contestation

A travers cet aspect l'auteur relève les effets négatifs qui expliquent le rejet du legs architectural et urbanistique, qu'il se résume par les points suivants :

- « la colonisation, avec ses panoplies de techniques occidentales (urbaine, culturelle, administrative), s'attacha particulièrement à saper les fondations de l'ethos des sociétés rurales et urbaines tout en déposant en elles des structures matérielles et mentales exogènes.

- La colonisation était mise en œuvre par la violence fondatrice et organisée qui a rythmé inlassablement le sacrifice des formes sociales indigènes à l'autel d'une nouvelle modernité de conquête.

²⁷ BENSMAIL Sabri, 1995, *la ville comme lieu de changement des pratiques et de représentation idéologique, Dialogue et affrontement interculturels en Algérie.*

- La ville coloniale se crée par la violence de la structure intime de la ville « autre » par la linéarisation de ses espaces et de sa durée ainsi qu'à la mise des signes d'une nouvelle propagande.

- Par la mise en œuvre de règle de dissociation et de désorientation, cette inversion tendait ainsi à séparer les autochtones de leurs structures identitaires dans le but planifié de leur francisation.

-la forme de la ville préexistante, incorporant une mémoire longue et renvoyant à un mythe des origines, a été mutilée par les dispositifs du savoir, de la représentation et du pouvoir la société coloniale qui se donnait à voir comme modèle, à diviniser.

- La ville coloniale représentant l'idée d'une civilisation « supérieure » en même temps que l'idéal d'assimilation des autochtones aux normes culturelles et sociales dictée par la métropole.

- La ville coloniale comme discours d'agencement et de dissimulation de la violence, masquant la réalité de l'indigène en tant que victime sacrificielle, et discours du désir d'irrationalité que symbolisant l'Autre (l'Arabe, l'Orient.....) et dont l'assouvissement aurait permis de redevenir soi.

-Cette ville, manifestation ultime d'une culture, apparaissant comme discours sur l'altérité qui ne pouvait que nourrir la violence..... »

En plus comme il a signalé Aleth Picard que les ingénieurs du Génie donne une mauvaise lecture de la ville traditionnelle « la structure des villes anciennes comme labyrinthique et sans ordre, il considère l'architecture des maisons mauresques comme sans intérêt, que les indigènes mettent peu d'art dans leur construction ». (Aleth Picard.p.533)

La deuxième phase, la réinterprétation

Le deuxième courant de pensées, plus récent apparaît chez certains auteurs contemporains, Ainsi (Aleth Picard)²⁸ relativise ce rejet systématique du legs colonial en soulignant le fait que :

« Lorsque les français occupent l'Algérie en 1830, ils sont déjà confrontés à la question de construire la ville sur la ville et d'imposer le modèle de la ville occidentale moderne sur un territoire où l'aménagement est encore à l'ère médiévale. (Aleth Picard, p.531)

Il montre en outre que « la question d'une identité méditerranéenne dans l'architecture et la conception des villes aient été présentes durant l'ensemble de la période coloniale (Aleth Picard, p.532)

²⁸ **BOUMAZA Nadir, 2006, Villes Réelles, Ville Projetées ;** chapitre XI, Modèles d'analyse et action, Des rapports complexes à la modernité, à propos de l'Algérie, Picard Aleth, p.531-546).

En 1844, Le service du génie en Algérie, a dressé le plan des villes françaises. Il indique la nécessité d'étudier de près « les constructions imposées par la nature du sol et les exigences du climat » (Aleth Picard, p.535)

Selon cet auteur, « de nombreux architectes, réagissent à cette simple utilisation du pastiche de l'art arabe, et sont à la recherche d'une architecture et d'un urbanisme spécifiques à leur pays, métissant tradition et modernité ».

Il défend « un moderne non pas bruyant et tapageur mais au contraire un moderne appuyé sur des bases rationnelles et adapté au soleil de l'Afrique du nord ». (Aleth Picard, p.539)

Au début les années 50 : en pleine période du mouvement moderne, les architectes sont à la recherche d'une architecture moins anonyme adaptée aux spécificités du nord de l'Afrique.

Il cite Louis Miquel qui recommande « de prendre le meilleur des deux architectures (européenne et mauresque), c'est-à-dire l'hygiène de la première et l'intimité de la seconde). (Aleth Picard, p.540)

Le dernier aspect avancé par cet auteur qui relativise la vision négative de l'architecture et de l'urbanisme des villes coloniale réside dans le fait qu'en 1956, en pleine période de construction des grands ensembles, des architectes signent un texte tout à fait explicite sur la recherche d'un urbanisme adapté aux spécificités méditerranéennes, ce document remet en cause les dispositifs retenus pour la réalisation des grandes ensembles et propose une organisation de l'espace urbain respectant mieux le climat et les modes de vie de l'Afrique du nord. (p.541)

Pour conclure, il nous semble comme le dit Med Lazhar Gharbi que le patrimoine culturel de la période coloniale mérite d'être recensé, classé et conservé. Il fait partie, qu'on le veuille ou non, de notre mémoire nationale.

« Certes, l'ère coloniale et encore récente par rapport aux temps plus lointains, néanmoins cela ne justifie pas à nos yeux le rejet de tout un champ de notre patrimoine national..... ». (GHABRI Mohamed La Zhar)

En somme, le patrimoine colonial constitue un champ très vaste allant du simple monument historique à l'ensemble urbain en passant par l'architecture industrielle et les fermes coloniales.

PREMIÈRE PARTIE

LE QUARTIER NAPOLITAIN DANS LA VILLE DE SKIKDA :

APPROCHE PAR LE CADRE BATI

Introduction

La première partie de notre travail consiste en premier temps à connaître la place du quartier Napolitain dans la structure urbaine globale de la ville de Skikda, on se réfère à la notion de *recupero* qui tient compte de la nécessité de penser la ville comme un ensemble et que les tissus anciens ne doivent pas être traités comme une entité à part mais en rapport avec la ville.

Donc nous posons la question : Quelle place occupe t-il le quartier Napolitain dans la structure urbaine de la ville de Skikda ? Quel rôle joue t-il ? .

Pour cela, et pour qu'on puisse situer la position du quartier et son rôle dans cette structure nous avons vu utile d'étudier l'évolution de la ville de Skikda à travers ses différents étapes ; une lecture historique de la ville nous permet de comprendre la forme urbaine actuelle, de retrouver des filiations avec les formes anciennes.

On peut également identifier les lignes directrices de la croissance de la ville pour savoir si le quartier a une contribution à la morphogenèse de la ville, et à quel moment appartient le quartier Napolitain.

Ainsi nous pouvons à partir de l'analyse de l'évolution de la ville dégager le statut du quartier à la fois spatial et fonctionnel.

En second lieu nous essayons de montrer à partir des caractéristiques morphologique et architecturale ainsi que l'évaluation de l'état de bâti si le quartier Napolitain présente des éléments urbains et architecturaux patrimoniaux. A toujours eu une position privilégiée dans la structure urbaine de la ville de Skikda ? A-t-il pu être conservé en tant que forme urbaine ou y a-t-il eu des transformations de son tissu ?

Chapitre I

Morphogénèse de la ville de Skikda

Introduction

Le tissu ancien de la ville de Skikda est une création coloniale, dans ce chapitre nous allons voir en premier lieu les caractéristiques générales de ces tissus en Algérie et les facteurs de leur fondation.

Nous aborderons en deuxième étape le contexte de la ville de Skikda pour déterminer la position qu'occupe le quartier dans la structure urbaine

Plusieurs facteurs en fait et à différents niveaux sont à l'origine de sa fondation (ville Skikda) qui s'inscrit dans une logique de trame territoriale.

Nous chercherons les fondements de sa création et de son évolution, les principes urbanistiques décisifs de l'organisation de son espace.

La mise en corrélation des différentes époques de construction de la ville permet de mettre en avant la persistance des tracés historiques dans la zone d'études. C'est le cas du quartier napolitain avec ses escaliers, dont les plus importants sont Drouj El Bahri (escaliers de la brise). Couper par plusieurs ruelles, ils prennent leur naissance aux Arcades pour finir devant la prison.

Il faut distinguer entre :

- « La morphologie historique qui décompose les états successifs des villes en fonction des sociétés pour mieux comprendre la mise en place de leurs formes actuelles » (Hassoun Karam, 2009)²⁹, nous aidera pour mieux comprendre le rôle du tissu colonial, auquel appartient le quartier Napolitain dans la mise en place de la forme actuelle de la ville

-Le recours à la morphologie fonctionnelle permettra d'expliquer les contraintes, évalue la pertinence des formes et leur efficacité du point de vue des activités et des flux » (Hassoun Karam, 2009).

²⁹ **Hassoun Karam, lundi, 9 février 2009, Méthode d'analyse du cadre bâti ; EUR-8216, la Morphologie,**

I- Le quartier napolitain dans la structure urbaine de la ville de Skikda

I-1- les caractéristiques de la structure urbaine coloniale en Algérie

Dans un premier stade nous essayerons à travers la lecture du travail de Malverti³⁰ sur « lotissement et colonisation », de montrer et comprendre la structure urbaine de la ville coloniale en Algérie et comment s'articulent les trois trames qui composent l'espace.

En effet, cet auteur nous donne une grille de lecture du tissu urbain colonial en Algérie, dont les éléments fondateurs ont contribué à l'organisation du réseau de villes coloniales.

I- 1-1 les éléments fondateurs de la ville coloniale en Algérie

Ce que nous devons rappeler premièrement est que le tracé des centres de colonisations en Algérie est le travail des ingénieurs du génie militaires. Ce sont eux les responsables de ces réalisations pour des objectifs militaires en priorité « les ingénieurs du génie sont responsables des travaux nécessaires à la réorganisation du territoire du pays », (Malverti X. 1994).

Le service de génie doit présenter pour la création des ces villes un plan d'alignement et un plan de distribution, il établit le tracé et répartit les équipements publics « Ils oeuvrent pour créer des villes confortables, adaptées au climat méditerranéen, et sans doute plus française que les villes de la métropole »³¹ (Malverti Xavier, 1994). C'est une occasion pour eux d'intervenir dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

Selon Aleth Picard Malverti « le travail des ingénieurs du génie est caractérisé à la fois par une référence aux canons esthétiques classiques des traités d'architecture et par un recours à une conception de l'espace fondé sur le dénombrement des choses et des hommes, prémices de la planification ».

³⁰ **Picard –Malverti, Aleth .1989.** *Lotissement Et Colonisation : ALGERIE, 1830 -1870* .In : la ville fragmentée.Revue : Ville En parallèle. (FRA).pp214-237.

³¹ **Xavier, Malverti. 1994.** *les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie*, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, volume 73, p. 229 - 244

Les éléments fondant les lotissements coloniaux :

On peut retenir trois éléments essentiels à partir desquels se fonde la ville coloniale ou les lotissements coloniaux :

- 1- le dessin d'ensembles du centre de colonisation : c'est-à-dire que la création des établissements urbains doit procéder **d'un plan d'ensemble** dessiné, comme le souligne Aleth Picard - Malverti se sont des « villes à plan ».

Description du plan d'ensemble :

La première des règles que le service du génie doit respecter lors de création des villes coloniales est la régularité afin de tracer leur périmètre urbain.

Cette figure régulière a pour objet de donner la même régularité du tracé des rues et de l'assiette de la ville afin d'obtenir sans difficultés de circulation une trame orthogonale « la première règle, pour les ingénieurs du génie, est de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville. Ce choix doit permettre de donner à l'assiette de la ville, au tracé des rues, et ainsi qu'aux plans des maisons, la même régularité » (Malverti X, 1994, p.235)

Et pour aboutir à cette régularité, les ingénieurs du génie militaire s'intéressent en premier lieu au tracé de l'enceinte qui permet de donner une grande régularité au tracé des rues et des places.

L'irrégularité devient indispensable, dans le cas de la défense pour s'adapter au site et dans plusieurs cas elle résulte du relief ou la nécessité d'inclure une source.

La direction du mur d'enceinte et les rues principales de la ville doivent être parallèles, ce qui est conseillé par le comité du génie.

Le tracé général de la ville :

Dans tous les plans, le schéma dominant est la croix Nord-Sud, Est-ouest, cette organisation en croix comprend une place centrale au centre, autour d'elle sont répartis les principaux équipements publics selon leur importance.

- 2- comme deuxième élément : les équipements possèdent une place déterminée ils sont répartis sur l'ensemble de la ville coloniale selon des règles précises (la mairie, l'école, le palais de justice, le théâtre, l'hôpital). Chaque équipement a eu sa position par rapport au tracé général jusqu'à trouver l'emplacement accepté par tous les services.
- 3- Le troisième élément qui est propre à la ville coloniale : c'est qu'elle comprend deux quartiers, civil et militaire. Ces deux entités fonctionnent sur des principes différents mais doivent cependant être reliées l'une à l'autre

I- 1-2- caractéristiques des tissus coloniaux en Algérie

Après avoir déterminé les grands éléments fondateurs de la ville coloniale, nous allons aborder les caractéristiques du tissu colonial formé dans ses grandes parties suivant les éléments évoqués au -dessus.

On peut facilement les identifier à partir du travail d'Aleth picard Malverti.

1-La première caractéristique concerne la place centrale demeurant l'élément principal de la ville coloniale, en général elle se trouve le long de l'axe le plus important de la ville, c'est l'axe principale au quel s'accrochent les autres espace publics, et elle forme une séquence le long de celui-ci.

L'existence d'une seule place centrale a fait l'objet de beaucoup de discussions entre les autorités civiles et militaires à Alger et Tlemcen par exemple, les militaires ont défendu cette idées car cette place sert de place d'arme.

On remarque aussi que la place doit suivre des règles précises concernant ses dimensions et sa forme.

Le service du génie doit déterminer le nombre, la surface et les dimensions des places sur le plan d'ensemble de façon à les relier entre elles.

C'est le cas de Sidi Bel Abbès où le chef du Génie décrit précisément la séquence idéale «..... Une rue large de 25m, plantée d'arbres et formant promenade, traverse longitudinalement de l'est à l'ouest la ville par son milieu, reliant les deux quartiers civiles et militaires » (Aleth picard Malverti, 1889...)

Ce dernier ajoute que le quartier militaire est aménagée d'une grande place d'arme, et deux autre plus petites se trouvent au sein du quartier civil leurs tracées corresponde à une équerre. Ainsi la rue ne débouche pas sur une place à angle fermé, elle y est tangente et se confond avec elle durant la traversée

A Tlemcen lorsqu'on a voulu créer une place centrale, un désaccord sur son emplacement, et puis sur sa fonction (une place strictement militaire ou mixte), enfin sur sa forme, les autorités civiles proposent de créer deux places contiguës, l'une d'une taille grande et en longueur destinée aux parades militaires, et l'autre plus petite d'une forme carrée en son centre s'implante l'église.

Tandis que le service de génie voit que la forme idéale, pour la place d'armes, est un rectangle d'une dimension de 200m sur 140m, traversé par une rue importante sur son bord intérieur pour ne pas perturber les activités militaires (voire le cas d'Orléans ville).

Tandis que les places se trouvant dans les quartiers civils, leur meilleure forme est la forme allongée, traversée en son milieu par la rue principale, formant deux parties, l'une occupé en son milieu par exemple par une église, l'autre occupée par un square. (Meilleur exemples de Sidi Bel Abbès).

2-on peut relever aussi comme caractéristique, la distribution des établissements urbains dans le tissu suivant leur rôle et leur fonction : l'église est l'élément principal dans le tissu colonial autour duquel se structure la ville entière.

Aleth Picard Malverti souligne que durant les premiers plans d'alignement l'église se trouvait dans la place centrale, mais avec les plans qui suivirent, elle occupe sur une position secondaire. Le choix se fait entre deux emplacements différents pour deux raisons : - l'église n'anime pas suffisamment la place centrale – l'église doit être située dans un espace calme.

Dans le cas, où il existe déjà des villes, le service du génie tient compte de l'importance de la mosquée, c'est pourquoi ils créent une place d'arme au centre de la ville ancienne tout en respectant l'implantation de la grande mosquée, ensuite l'église est édifiée dans la ville nouvelle européenne.

Les autres équipements ont eux aussi des positions à l'intérieur du tissu colonial qui permettent une articulation entre eux.

Comme l'église, la mairie est souvent localisé sur la même place que l'église, car elle n'offre que peu d'animation .Tandis que les équipements qui offrent une animation plus dense comme le théâtre, le marché se concentre dans un même lieu.

Les équipements à caractère civil (administratifs) sont réunis autour d'un espace particulier. Certain établissements comme, la prison, l'hôpital et l'abattoir seront isolé sur la bordure de la ville, ou le long du rempart. Ce choix est justifié par des causes de sécurité ou d'hygiène.

D'autres établissements se répartissent en arrière, éloignés de la place centrale et occupant des terrains moins valorisés ne représentant que peu de valeur foncière (école, les presbytères, gendarmerie).

3-l'une des principales caractéristiques de la ville coloniale est l'enceinte à double fonction pour la défense d'une part, et d'autre part comme la souligne Malverti elle « est un moyen d'homogénéiser la structure de la ville par la régularité de sa figure ». Cette enceinte est percée de portes.

L'enceinte est un élément du programme de la ville, son rôle ne se limite pas dans la défense mais encore permet d'ordonner la ville et de marquer son empreinte sur le territoire.

Elle est considérée comme élément composant le paysage de la ville, elle joue deux rôles à la fois, promenade le long de la mer et de défense maritime, le cas d'Arzew.

Un autre rôle peut être joué par l'enceinte, rôle économique. Elle peut permettre de conserver les prix fonciers à un certain niveau pour les sols compris à l'intérieur du mur.

4- une autre caractéristique apparaît sans importance, mais par rapport aux ingénieurs du génie très utile, c'est le choix de l'emplacement des portes dans l'axe des voies principales.

L'identification des éléments participant à la formation de la ville coloniale en Algérie, et la détermination des caractéristiques de leur tissu nous a permis de savoir comment le génie militaires a pu aménager ces lotissement coloniaux de manière a rendre l'espace plus commode.

Donc l'organisation spatiale repose sur la création de trois îlots avec trois fonctions différents :

- la fonction militaire
- la fonction administratifs et du service
- la fonction résidentielle

C'est pourquoi le plan en damier était adopté puisque il permet une meilleure répartition des fonctions.

Les trois îlots qui sont de nature et de fonction différentes sont traité de façons différentes l'une de l'autre mais avec une relation entre eux, le tout s'organise dans un quadrillage général dans un double objectif soit comme le montre Malverti celui de renforcer la mise en scène classique (perspective, monumentalité, hiérarchie), soit celui de répartir des lots sur un sol.

En premier lieu les ingénieurs mesurent la ville, ils ordonnent ensuite la répartition des surfaces des établissements (militaire, concession civile, rue et place, fortifications et équipements). C'est pour cela que le tracé en damier obéit alors plus à la répartition des fonctions qu'a une volonté de monumentalité.

Les trois types d'îlots sont traités de manières très différentes :

1- l'îlot résidence :

- l'occupation de la parcelle : le découpage de la parcelle est effectué soit par les autorités militaires soit par les autorités civiles lors de la distribution des concessions, mais leur remplissage est laissé à l'initiative privée pour former des îlots.
- en ce qui concerne les habitations : ce sont des constructions libres, elles se trouvent le long des voies et respectent les règles architecturales (servitude architecturales) surtout dans les rues les plus importantes, ou l'obligation est d'établir des arcades dans le rez-de-chaussé des maisons.

-le type architectural de la construction : est en fonction de la taille de la ville, de la hiérarchie de la voie dans la cité.

2- l'îlot équipement civil :

Presque la majorité de ces établissements se trouve isolée dans des édifices séparés, donc l'îlot peut être occupé par un ou plusieurs édifices.

Les équipements occupent soit une place centrale à l'intérieur de l'îlot de façon à occuper une situation privilégiée par rapport à la structure de la ville et à l'espace public, soit occupe le centre d'une place, soit s'implante sur l'axe d'une rue.

On remarque aussi que certain équipements comme le théâtre, le marché, la poste, la prison, la gendarmerie, le lycée, s'organisent selon une typologie plus proche de celle de l'habitat, leurs bâtiments (équipement) s'alignent le long des voies et entourent une cour centrale.

Cependant l'ensemble de ces édifices ont une échelle comparable à celle de la maison d'habitation et se localisent sur des îlots de la même surface que les îlots résidence (environ 25 m sur 60 m).

3-L'lot militaire :

Des directives sont mises en avant concernant la séparation entre les deux quartiers civils et militaires. Cette séparation est due au besoin de contrôle des soldats pour qu'ils ne se mélangent pas avec les civils.

Aussi, les établissements militaires s'installent en premier, et se réunissent dans un même endroit et non pas éparpillés dans une ville en construction, L'assiette de chaque bâtiment militaire doit être connu avec précision.

La taille des îlots qu'occupe la construction militaire est plus grande que celle des îlots de constructions civiles, dans ce cas la notion de parcelle n'existe plus, seule la notion d'îlot subsiste.

Le tracé des îlots du quartier militaire répond strictement à deux règles la première est celle de l'hygiène : la lumière, l'aération, la deuxième règle est celle du contrôle de la population civile.

Nous pouvons déduire que ces trois îlots se répartissent entre deux quartiers, militaire et civile dont la structure interne est différente.

Résumer :

On peut distinguer la structure de chaque quartier par les caractéristiques indiquées ci-dessous :

- Le tracé orthogonal doit être respecté dans chaque quartier
- la taille des îlots dans le quartier militaire est plus grande que celle du quartier civil même
- les surfaces du sol occupées par les militaires sont plus importantes que les surfaces du sol destinées à l'habitat collectif.

Entre les deux quartiers des voies se raccordent l'une à l'autre.

-une place d'armes se trouve au sein du quartier militaire elle est reliée aux réseaux des places se trouvant dans le quartier civil

- deux zones s'implantent dans le quartier militaire, (la caserne, manutention, arsenal). Ce sont des établissements strictement militaires placés dans la première zone dans les îlots de taille importante car ils demandent un contrôle et une sécurité importante. L'autre zone comprend des établissements militaires dont la taille des îlots est plus réduite et semblable à celle des îlots civils, en général, elle se situe autour de la place d'armes, cela signifie qu'il y a une hiérarchie dans la répartition des équipements militaires.

Exemple de villes édifiées sur la base des principes des lotissements coloniaux

Les villes algériennes précoloniales ont toutes connues la réalisation de lotissements coloniaux, Beaucoup d'autres sont nées des lotissements coloniaux.

On prend l'Exemple de Sétif : (voir carte n°: 2)

La ville de Sétif comme presque toutes les villes algériennes est une création française répondant spécifiquement à des objectifs militaires de l'époque.

Pour la première fois un plan régulier a été mis au point par arrêté de 1843 (premiers plans urbains de Sétif).

Peu à peu la ville de Sétif renaît à l'intérieur de sa structure intra-muros et possédait déjà tous les caractères des centres de colonisation ; tracé orthogonal, larges artères commerçantes donnant au centre agricole son embryon urbain³².

En 1872 la ville de Sétif prend forme, se structure, se densifie et s'équipe à l'intérieur d'une muraille d'enceinte percée de quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux, affirmant de la sorte sa position stratégique de carrefour :

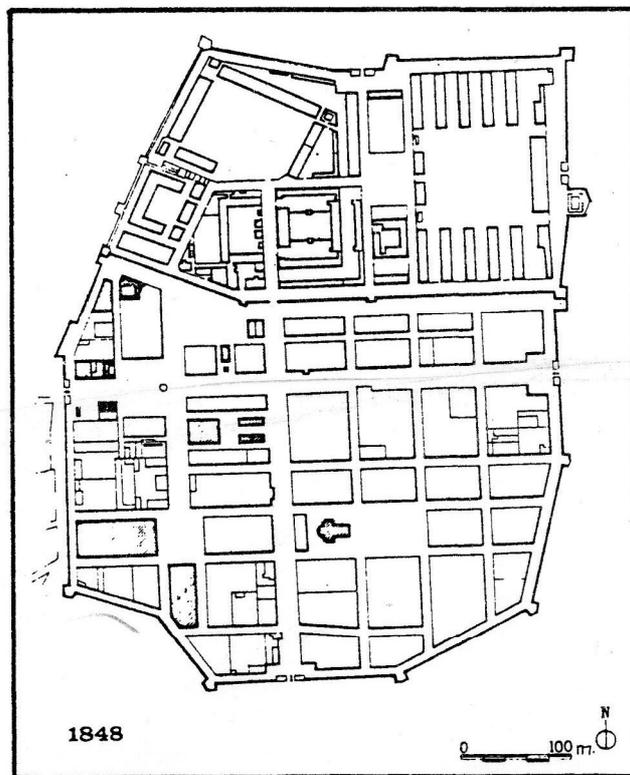
- Ø Nord : porte de Bougie.
- Ø Ouest : porte d'Alger.
- Ø Sud : porte de Biskra.
- Ø Est : porte de Constantine.

Et comme l'a signalé Malverti le noyau colonial est constitué de deux quartiers de part et d'autre d'une voie dans le sens (Est –Ouest). Donc le noyau originel de Sétif constitué de deux quartiers de part et d'autre d'une voie dans le sens Est / Ouest (portion de la future RN 5)

-Quartier militaire qui se situe au Nord (carte n° 02) : sur l'emplacement de la citadelle et son agrandissement, comprend de grandes casernes pour l'infanterie et la cavalerie .on remarque que ces constructions militaires occupent des îlots d'une taille beaucoup plus importante.

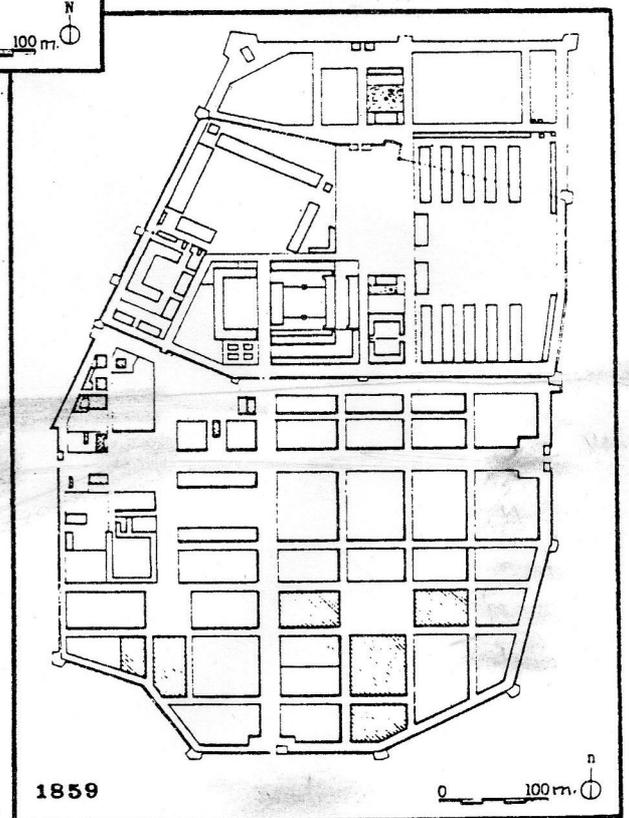
³² (MADANI Said, DIAFAT Abderrahmane et TACHERIFTE Abdel Malek, *La ville de Sétif à travers l'histoire* ; www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html)

Carte n° 2 : plan de sétif



SÉTIF

Projet pour 1848, déplacement de
l'église au centre de la ville



Projet pour 1859, extension du
quartier militaire

-Quartier civil au Sud : Caractérisé par un tracé orthogonal en damier avec une forte occupation du sol présentant tous les ingrédients d'une structure urbaine :

d'arbres.

- Large rues tracées régulièrement avec trottoirs bordés

- Magasins et échoppes sous les arcades.

- Immeubles de rapport.

- Equipements importants

La taille des îlots dans ce quartier est moins importante par rapport à celle des îlots du quartier militaire, la forme dominante est le rectangle.

Les places et squares (place Joffre - Ain Fouara), du marché, de l'église et square Barral.

Conclusion

Inspirée du travail de Malverti, nous avons pu connaître les principales caractéristiques de ces lotissements coloniaux. Ces caractéristiques qui ont permis la fondation de ces villes qu'on connaît aujourd'hui.

L'implantation de différents établissements ne se fait pas au hasard, mais selon des règles bien précises qui servent les besoins des colons.

Le génie militaire a déployé un réel savoir faire dans l'aménagement des villes coloniales et dans la création d'un réseau urbain « on peut ainsi constater que le réseau de villes, mis en place par les français entre 1840 et 1860 sur d'anciennes ruines de cité romaine, constitue encore aujourd'hui l'armature du pays » (Aleth Picard Malverti, 1989)

II- Le quartier Napolitain, îlot résidentiel dans la structure urbaine de la ville coloniale

Après avoir vu les caractéristiques générales des lotissements coloniaux en Algérie, nous allons voir dans notre cas d'étude (ville de Skikda) si ces caractéristiques ou les principes de la fondation de ces villes continuent de nos jours à apparaître dans la structure comme témoignage, cela nous conduits alors vers les questions suivants :

Mais qu'en reste-t-il de nos jours ? Peut-on identifier le « lotissement colonial » dans la structure actuelle de la ville de création coloniale ? Comment se traduit cet aspect à Skikda ? Peut-on déterminer la nature de l'îlot correspondant au quartier napolitain ?

Rappelons qu'initialement le site de la ville de Skikda fut occupé par les romains pour y fonder leur cité « Rusicade », cette dernière emprunte le nom de la montagne qui la dominait (Djebel Mouader) depuis la conquête Romaine.

Le site ne suscite point d'intérêt des conquérants, Musulmans (Arabes et Turcs), ce ne fut qu'en 1838, après la défaite d'Ahmed Bey et le contrôle absolu de la région constantinoise par l'armée Française qui cherchait un débouché sur la mer pour nouer des relations fortes avec la métropole que les français installèrent un centre militaire dénommé Philippe ville le 11 octobre 1838.

A leur arrivée (en 1838), les Français décident de construire la ville sur les versants qui se font face de Béni-Melek et de Bou-Abbaz. Cette décision comporte à l'origine un impératif de défense bien qu'une autorité militaire avait déjà prévu dans les années 1840 l'extension inévitable vers la plaine.



Photo n°1 : vue de Philippeville en 1845

Un plan d'aménagement très simple a été établi en 1838 et tient compte de la topographie des lieux «le territoire de Philippeville comporte deux flancs de montagnes, encadrant à l'Est et à l'Ouest un ravin de direction nord-sud, avec une plaine alluviale à l'entrée sud du ravin (plaine laissée en dehors de l'enceinte fortifiée), et un cône de déjection de surface limitée à l'embouchure du ravin » (Edoird Solal, 1957, p.157)

Afin de comprendre la position du quartier napolitain dans la structure urbaine de la ville coloniale de Skikda, on cherchera d'abord à identifier les éléments fondateurs de la ville coloniale et repérer les trois îlots et leur organisation spatiale en se référant à la description de Malverti et de Solal.

II-1- les éléments fondateurs de la ville coloniale de Skikda

Lorsque les français s'installèrent à Philippeville (ancien nom de la ville de Skikda), des travaux de fortifications sont mis en œuvre par le maréchal Vallée. Celui-ci adopta selon Edoird Solal le système de forts pour la fondation de leur cité.

Le système de forts était donc un des éléments fondamental qui a contribué à la création de la ville coloniale de Skikda.

Plusieurs forts ont été édifiés pour créer un système, ces forts sont détachés et reliés entre eux par des chemins de ronde couverts par des parapets. (Edoird Solal, 1957, p.62).

Le schéma suivant montre bien la distribution de ces forts qui ont permis la fondation de la ville de Skikda. (Voir carte n° :3).

Ainsi nous pouvons constater que l'organisation de ces forts suit la topographie du site : « un mamelon détaché dominant la mer (le djebel Skikda, 162m.), avec, à l'Est et à l'Ouest, deux mamelons (Djebel El-Mouader, 146 m.3, Djebel Bouyala 161 m. 5), qui se prolongent vers le sud en se rapprochant et en renfermant, entre eux, une vallée étroite où coulait un torrent ».Edoird Solal, p.56

Le schéma montre selon la description d'Edoird Solal « qu'au centre du système se trouvait le « Fort de France » (actuellement Caserne de France). Construit sur les fondations mêmes de la citadelle romaine, il y avait deux étages et était entouré d'une enceinte basse fermée par un parapet en terre. A l'intérieur de l'enceinte, les soldats bâtirent des fours avec des briques romaines.

A l'Ouest, avait été élevé le "Fort royal" (devenu le « Fort National ») ; le parapet romain avait été remis à jours et un blockhaus placé sur le point le plus élevé. Au sud du fort, un petit hexagone constituait le poste avancé de Fort –Royal.

A l'Est, un blockhaus, avec un ouvrage en terre, fut monté sur le mamelon qui s'avancait le plus dans la plaine. C'était le « Fort de Constantine » (actuellement « pigeonier militaire »).

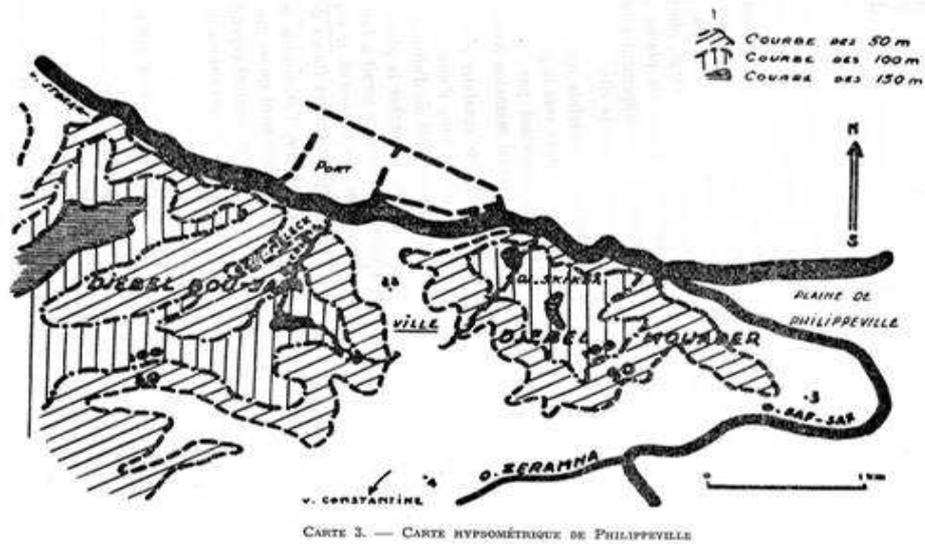
Le Génie déblaya un ancien chemin de ronde romain réunissant le « Fort –Royal « à un mamelon (le Béni-Méleck), situé au bord de la mer. Sur ce mamelon furent commencés les travaux d'un ouvrage baptisé »Fort d'Orléans «.

Plus à l'Ouest, un blockhaus fut établi pour protéger la rade.

Enfin, sur Djebel Skikda fut protégée la construction d'un fort primitivement baptisé « Fort Skikda.

Par la suite, les chemins de ronde et les parapets furent remplacés par un mur d'enceinte de 6 mètres de haut, dont la construction progressive s'étendit de 1840 à 1845 ». (Edoird Solal, 1957, p.62-64)

Carte n°3 : Création de Philippeville



1-Edoird Solal, 1957, p.57

2-Edoird Solal, 1957, p.63

II-2- la structure coloniale de la ville de Skikda

Nous essayons de montrer comment est structurée la ville coloniale de Skikda afin de connaître si les principes d'urbanisme adoptés dans tous les centres coloniaux en Algérie ont été adoptés dans cette ville et identifier les trois trames qui composent le tissu et comment ces trois trames s'articulent entre elles pour donner les trois îlots signalés par Malverti.

1-trame de voirie :

La trame viaire se caractérise par sa géométrie, composée d'îlots de forme en général rectangulaire, donne un plan orthogonal.

Sur la base du plan de 1844, on se rend compte aisément du tracé géométrique des rues du côté Ouest.

Et, on remarque que les bâtiments militaires de la partie Est suivent également, malgré leur apparente dispersion, un tracé géométrique qui ressortira clairement dans le plan ancien de 1869.

« Les rues furent tracées, à flanc de coteau, parallèlement ou perpendiculairement au ravin, selon les habitudes d'alors du Génie. Elles eurent entre 6 et 8 m, ce qui semblait largement suffisant pour l'époque, mais devait s'avérer, par la suite, catastrophique, d'autant plus qu'aucun rond-point n'était prévu aux croisements » (Edouard Solal, 1957, p.158).

Dans la plupart du temps, ces voies sont souvent coupées par des escaliers dont leur présence est due à une pente très accentuée.

Avec l'extension de la ville, l'occupation dense, le sol devint indispensable et les rues de plus en plus étroites surtout dans le côté Ouest.

Plus on monte vers les hauteurs sur le côté Ouest, la zone de constructions atteint des pentes plus fortes et la direction des rues fut obligée d'épouser les difficultés du terrain : la symétrie ne fut plus respectée, les escaliers se multiplièrent et les rues furent encore plus étroites, ne dépassant que rarement les 6 mètres de large.

Donc le tracé géométrique ne peut être suivi et les rues durent emprunter les méandres des courbes de niveau.

Mais sur le côté Est, la pente étant encore moyenne, « on peut donc continuer à tracer des rues à peu près perpendiculaires conservant une largeur de 08 mètres (Solal E, 1957, p.171).

2-trame de bâti :

Les constructions occupent presque toute la parcelle, avec une cour à l'intérieur et s'alignent le long des voies. L'îlot entier est occupé par ces constructions que ce soit au niveau du quartier militaire ou du quartier civil.

3-trame parcellaire :

Les parcelles sont de forme variées entre le carrée et le rectangle, assez régulière ; accolée l'une à l'autre et limitées par des voies d'accès.

Chaque parcelle est composée d'une unité du bâti, quelque soit sa destination (habitat ou équipement).

L'articulation entre ces trois trames a donnée lieu à des trois îlots de forme et de fonction différents :

-L'îlot militaire : de taille très importante, s'implante dans la partie Est de la ville sur Djebel Mouader, est destiné aux casernes, arsenaux, etc.).

-l'îlot résidentiel : découpé en parcelle pour former des lots destinés à l'habitation.

Toutes les constructions s'allongent les voies de la ville tout en respectant les règles architecturales, surtout celle qui allonge la rue principale de la ville qui a nécessité d'établir des arcades de rez-de chaussés » des maisons.

-l'îlots équipement : dans notre cas l'îlot est réservé dans son entier à un ou plusieurs équipements. Les équipements sont des édifices isolés au centre de l'îlot dans l'axe de la rue (théâtre, tribunal, la mairie...etc.) . Seule l'école qui puisse être intégré au sein d'un îlot résidence

1- le tracé orthogonal (en damier) est le plus répandu il respecte la topographie du site et donne la régularité des rues.

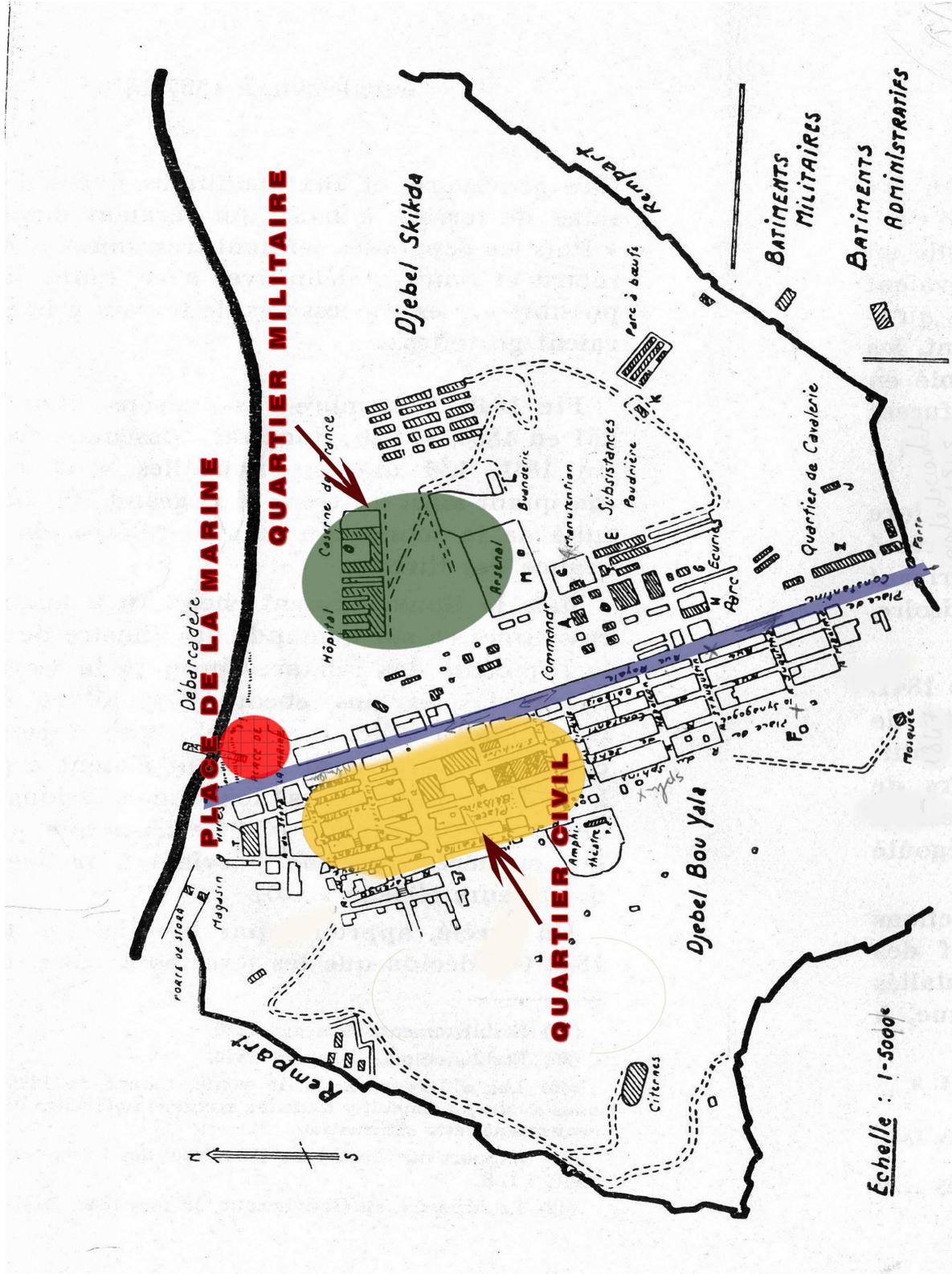
Ce noyau colonial originel est constitué par deux quartiers de part et d'autre d'une voie principale dans le sens Nord /Sud (RN n03) (voir carte n° :4)

2-la ville coloniale de Skikda est divisée en deux partie par une rue principale séparant les deux quartiers civil et militaire, dont la fonction et la nature sont différentes mais qui sont reliés l'un à l'autre par des vois de communication facilitant la vie dans la ville.

Le quartier militaire est situé au Nord-Est, sur l'emplacement de la citadelle et son agrandissement, comprend de grandes casernes, des établissements et équipements militaires (arsenal, manutention, campement etc.), réclamant des îlots de taille importante, mais on trouve aussi des îlots de petites tailles contenant des établissements militaires qui nécessitent pas un grand contrôle.

- Le quartier civil est à l'ouest sur le djebel Bouyala, il comprend des îlots de petite taille, c'est à l'extrémité de ce quartier que se trouve le Quartier Napolitain, ce dernier s'aligne sur la voie principale (rue de Clemenceau) qui sépare le quartier militaire du quartier civile.

Carte n° 4: centre coloniale de Skikda en 1844



On retrouve dans la ville coloniale de Skikda le plan d'ensemble traçant les limites du périmètre de la ville avec **la constitution de plusieurs places**, distribuées à l'intérieur du tissu urbain de manière à les relier entre elles par la création des artères.

- la place centrale demeure l'élément principal de la ville coloniale comme la signaler Alèthe Picard. Dans notre cas la ville de Skikda comprend plusieurs places de forme et de fonction différents, cinq places se répartissent sur l'ensemble de la ville comme suite:

• deux au niveau du quartier civils de taille moyenne et de forme rectangulaire:

Place de Bélisaire,
Place de synagogue

Malheureusement ces places furent occupées, dès 1848, par des constructions (marchés)

• Au niveau du quartier militaire du coté Est de la rue Clémanceau

*Une place de forme allongée, coupé en deux parties par une rue principale formant deux espaces ; l'un occupé en son centre par une église (église de Saint marie), et l'autre par un square. Cette dernière a été transformée après son réaménagement ce qui a conduit à l'existence d'un jardin publics avec beaucoup de cafétérias et kiosque dispersé dans tous les coté de la place.

Appeler chez les skikdi « le cours », sahat elhouria

* Une place de forme rectangle « place des zouaves » dans les hauteurs du quartier militaire sur le flanc Est de djebel Mouader, actuellement devenu un jardin

* « Place de la marine, ensuite son nom devint place de marquée » d'une taille importante, leur tracer corresponde à une d'équerre, une surface celle-ci se situe entre la mer et l'extrémité nord du ravin central, reste de nos jours symbole de la ville.



Photo n °2: Place de la marine, marquée

* « Place de Jean-Jaures » se trouve à l'entrée de la ville et le départ de la route de Constantine de la porte de Constantine construit en 1938 d'une superficie de 5120m²

3-la position et la répartition des établissements se sont faites selon des logiques militaires en premier stade.

En ce qui concerne la répartition des équipements eux aussi ont leur distribution à l'intérieur du tissu répond à des logiques bien définies par le service de génie, et par conséquent elle contribue à la structuration de la ville coloniale de Skikda.

Chaque établissement possède une position selon la fonction qui lui est confiée par rapport aux autres établissements.

On commence par l'église car considérée comme une particularité des centres de colonisations.

L'église dans la ville coloniale de Skikda fait partie du quartier militaire au centre de la place qui longe la rue principale de la ville. D'après Malverti l'église doit être située dans un espace calme où il n'y a pas beaucoup d'animation.

Tandis que les équipements offrant beaucoup d'animation comme (le théâtre, tribunal, le marché) se regroupent dans un même lieu au sein du quartier civil.

Les équipements d'un caractère administratifs sont réunis dans un espace particulier, s'installant sur une même ligne (hôtel de ville, banque, syndicat d'initiative et de tourisme.....etc.), ces derniers ne sont pas intégrés ni dans le quartier civil ni dans le quartier militaire.

D'autres établissements comme (la prison, l'hôpital, abattoir) sont isolés en bordure de la ville, la ville coloniale de Skikda comprend deux hôpitaux, l'un militaire se situe en hauteur sur le djebel Mouader isolé et loin de la circulation de la ville, cela pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Les écoles, presbytères sont des établissements répartis en arrière, éloignés sur des sols n'ouvrant pas directement sur la place.

Enfin l'enceinte elle aussi joue un rôle essentiel dans la régularisation et l'homogénéisation de la figure de la ville, c'est pour cela que la ville coloniale de Skikda est dotée d'une enceinte, sa direction est parallèle à la rue principale de la ville.



Photo n °3: Philippeville - Les Remparts (En 1843, l'enceinte fortifiée est Construite



Photo n °4: Fortifiée est construite en 1843³³

Conclusion :

D'après l'étude de la structure du centre colonial de la ville de Skikda, on peut identifier les caractéristiques des lotissements coloniaux décrits par Alèthe Picard Malverti et par conséquent identifier le « lotissement colonial » dans la structure actuelle de la ville de création coloniale.

Ainsi, on a pu déduire que notre aire d'étude ; le quartier Napolitain fait une partie très importante de ce centre ainsi du quartier civil qui se trouve en plein centre colonial, séparer du quartier militaire par la rue de Didouche Mourad anciennement rue de Clémenceau.

Aussi on a pu déterminer la nature de l'îlot correspondant au quartier Napolitain. Ce dernier répond au critère de l'îlot résidentiel de petite taille destinée à l'habitation avec l'existence de quelque îlot d'équipement à son intérieur, toutes les constructions s'alignent le long des voies.

Donc le quartier contribue à la formation de la structure de la ville coloniale de Skikda.

Nous pouvons déduire que la création du quartier Napolitain répond au principe d'aménagement des lotissements coloniaux et fait donc partie de la mémoire de la ville.

³³ **Marcel Paul Duclos, 2000-2003, *Il Etait Une Fois Philippeville ; Naissance De Philippeville*, (Marcelpaul.duclos.free.fr/cartes_postales.htm).**

III- le quartier Napolitain dans l'évolution de la structure coloniale de Skikda

Après avoir vu dans les points précédents que la ville de Skikda possède une structure coloniale encore existante mais qui a subi des transformations, dont le Quartier Napolitain fait partie de cette structure.

Nous allons donc voir dans les points suivants, à travers l'étude de l'évolution de la ville de Skikda la place, position du quartier Napolitain dans la structure urbaine globale de la ville, et identifier les transformations que ce quartier a subies au cours de l'évolution de la structure urbaine de la ville de Skikda.

Jusqu'à l'heure actuelle l'urbanisation suit toujours un tracé linéaire par la rue principale qui sépare la ville en deux parties c'est l'axe structurant la ville à partir du quelle s'organise le centre colonial de Skikda (rue de Didouche Mourad) anciennement (clémanceau) qui prolonge longitudinalement à partir de la place de la marine (Echouhada actuellement) jusqu'à la place de 1^{er} novembre (porte de Constantine), il relie le centre de la ville à la route national N°03, il conduit dans les deux directions.

On retrouve aussi des voies secondaires qui se divisent à partir de la rue principale d'une façon reliant entre les îlots.

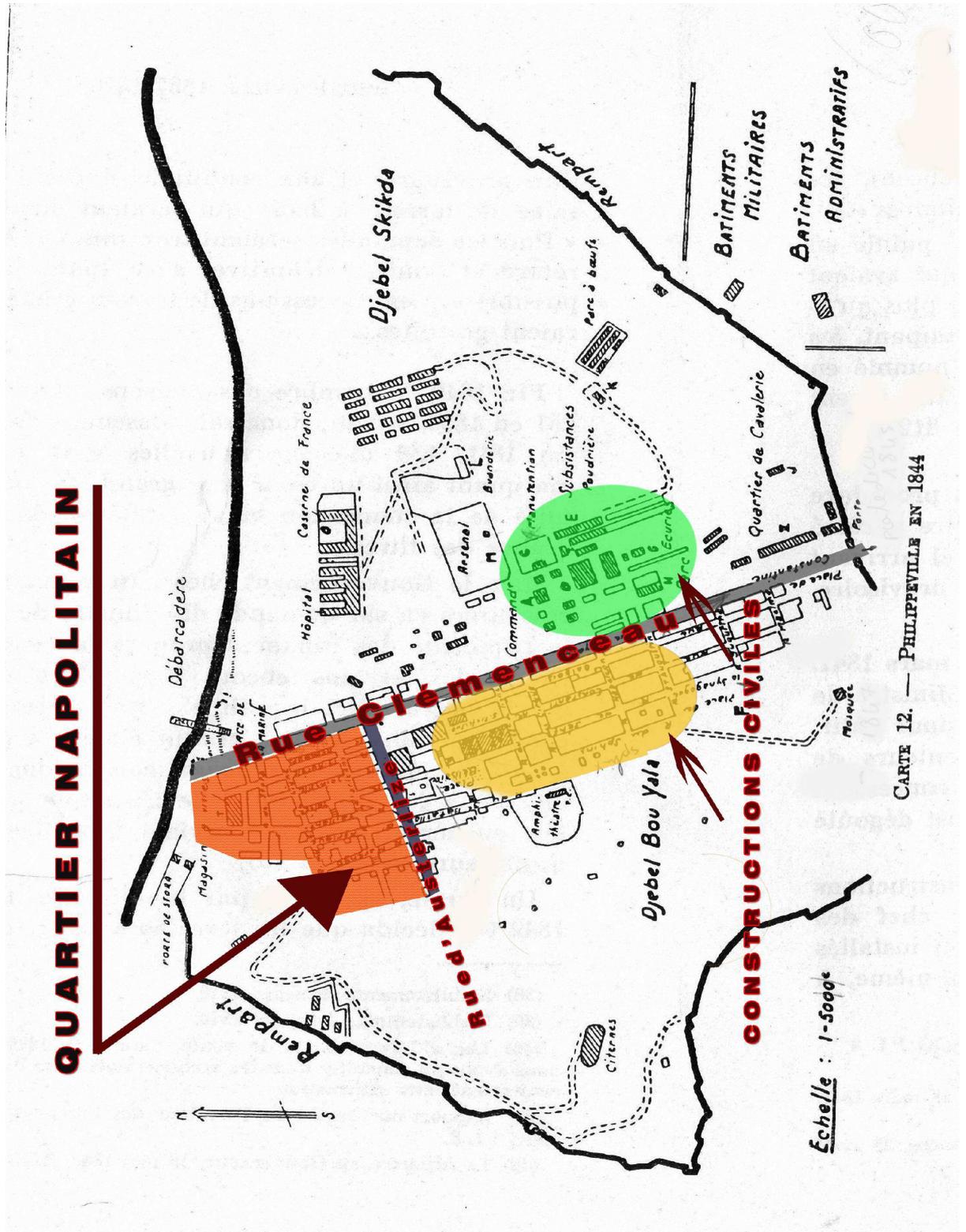
La ville de Skikda a connu une évolution de sa structure urbaine qu'on peut diviser en deux grandes périodes : évolution dans la période coloniale et évolution dans la période poste coloniale.

Dans ces étapes d'évolution le Quartier Napolitain s'est-il transformé ? A-t-il eu des mutations ? A-t-il été conservé ?

L'outil utilisé dans cette analyse est la lecture historico-morphologique de la ville, donc nous parlerons de formes urbaines et de leur usage anciens et actuels.

On sera amené à reconstituer une histoire des conceptions successive de la ville de Skikda, caractéristiques de chaque époque, et aussi découvrir comment ces conceptions non seulement se succèdent mais s'imbriquent dans un même lieu ; la ville.

Carte n° 5 : Le quartier Napolitain dans la structure urbaine coloniale



III-1-la période coloniale : le quartier Napolitain, un îlot juxtaposé à l'espace central.³⁴

S'appuyant sur les cartes de Philippeville en 1844, 1869, 1937, 1957 nous avons pu identifier dans chacune de ces quatre phases la situation du Quartier Napolitain et les changements que son tissu a subit.

III-1-1- 1838-1848 : Le quartier Napolitain appartient à la première phase de création de la ville de Skikda

Dans un premier temps, signalons que Philippeville s'est développée rapidement dans les premières années de colonisation de 1838 à 1844, grâce au travail de génie militaire qui contribua à l'essor de la ville.

On se basant sur la carte de 1844, nous pouvons constater rapidement que notre aire d'étude (quartier Napolitain)³⁵ s'est construite dans les premières années de la colonisation, la majorité des constructions du quartier fut édifiées et l'extension a continué jusqu'à 1949, nous pouvons déterminer presque tous les îlots composant ce dernier.

Le quartier Napolitain se présente comme un ensemble uni séparé des autres constructions de la partie basse du quartier civile par une deuxième rue importante (rue d'Austerlitz) actuellement rue de moustaffa ben boulaide, elle constitue ainsi un des éléments qui structure le centre colonial, se prolonge longitudinalement dès le palais de justice jusqu'à la gendarmerie de la rue principale et se divise, qui lui découpe en deux fragments.

Nous pouvons remarquer d'après Marcel Duclos, ce dernier a signalé que la première maison en pierres, fut construite par un sieur Roux qui en fit un hôtel : "La Régence". C'est l'Hôtel de France et de la Marine actuel.

³⁴ Les périodes retenues dans l'étude, se basent essentiellement de la division d'Edouard Solal, et d'une mémoire de محمد الأمين حركات. ديسمبر 2001. المناطق السكنية الحضرية الجديدة في الجزائر تعميم أم بناء دراسة حالة مدينة سكيكدة مذكرة تخرج لنيل شهادة الماجستير في التهيئة العمرانية تحت إشراف الأستاذ محمد الهادي لعروق, جامعة منتوري قسنطينة. ص 11-14

³⁵ La majorité de la population qui viennent y s'installer dans ce quartier sont des italiens simple ouvriers pauvre venait d'Italie du sud, pays pauvre, ou des Deux-siciles, quelques de Toscane. Ces italiens trouvèrent à s'employer immédiatement dans les entreprises de construction en pleine prospérité, comme maçons, charpentiers, plâtriers, briquetiers. D'autre se firent pêcheurs ou marchands de détail. (Edouard SOLOA P.164).



Photo n °5 : La première maison en pierres de Philippeville où séjourna Alexandre DUMAS et son fils en 1846

Et d'après aussi Paul Cuttoli «Des maisons de pierre furent construites, la première fut celle où il y a actuellement l'Hôtel de France et de la Marine ». (Paul Cuttoli, p.08).

On se basant toujours sur la carte de 1844 de Philippeville nous pouvons remarquer aussi que les constructions de la partie basse du quartier civil sont construites dans leur totalité avant cette date et s'alignent sur la rue principale de la ville.

Donc il y a un développement en matière de l'habitat (1842-43-44) dans la première période de l'occupation française au moment où les établissements militaires étaient entrain de se multipliés sur le coté Est de la ville (sur le flan ouest de la montagne Est »djebel Skikda)).

Ainsi on peut dire que le quartier Napolitain fait partie du tissu le plus ancien de la ville coloniale de Skikda voire en Algérie.

Ce quartier se caractérisait déjà par de fortes densités et un bâti disposé le long des voies

Cette situation lui vaut une importance de taille, vu de son appartenance au centre coloniale de la ville de Skikda. Le quartier Napolitain englobe en son sein un hôtel appeler hôtel de France se trouve sur l'axe principale de la ville. Aucune transformation n'a été opérée dans le quartier Napolitain dans cette époque.

Donc en même temps le quartier militaire s'agrandis dans cette phase, c'est l'une des caractéristiques des centres de colonisations, dans le début de cette année 1839, un débarcadère pour faciliter les échanges dans le port fut construit.

Presque tous ces bâtiments occupent une grande partie des terrains de la moitié ouest de la ville.

En reprenant le plan de 1844, on peut identifier l'emplacement de chaque bâtiment militaire et leur usage ancien et actuel : (voir annexe, carte 1844)

*L'emplacement de la ville fut choisi sur les fondations de la citadelle romaine par l'édification des baraques provisoires, la plus grande servit d'hôpital en 1838. Appeler « fort de France » et plus tard devenu « caserne de France », les baraques sont remplacées ensuite par des bâtiments militaires.

* Le ravin qui traversait PHILIPPEVILLE fut comblé et devint la Rue Nationale puis la Rue Clémenceau.



Photo n °6 : Rue Clémenceau

* En 1839 a débuté la création du mur d'enceinte qui devait entourer totalement la cité sur près de 3 km (et qui fut terminé en 1845) et la porte de Constantine en 1843.

« L'armée avait donc, à Philippeville, un système défensif complet, des casernes pour 2.000 hommes et 500 chevaux, des bâtiments pour tous les services annexes et un hôpital pour 520 malades » (Solal E, 1957, p.162)

* en hauteur se trouve la caserne de France construite en 1838, ainsi que l'hôpital militaire.



Photo n °7 : Hôpital militaire et caserne

* l'hôtel du commandant Supérieur du cercle de Philippeville fut commencé en 1843 et terminé en 1846. L'infanterie fut logée à la caserne de France, construite de 1841 à 1843. La cavalerie eut son Quartier de cavalerie, construite entre 1843-1846, en 1869 il devient caserne de Mangin, et d'autres Ecuries, appelées Ecuries des Numides,

* L'artillerie eut un « Arsenal », terrain sans construction en 1848 et un « magasin à poudres » élevé en 1842.

* Un groupe de bâtiments, construits en 1843, fut affecté aux subsistances militaires. Une « manutention », construite de 1841 à 1844. Un « magasin à vivre » situé exceptionnellement près de la mer et du côté ouest, fut construit dès 1839, sur d'anciennes voûtes romaines.

*le génie eut un Parc et une Caserne construits en 1840, différents ateliers (qui ont disparu) et un hôtel (également disparu). (Edoird Solal, 1957, p.161)

En ce qui concerne les établissements administratifs étaient presque inexistantes, dans les premières années, car ce n'est qu'en février 1840 qu'un Commissaire civil fut nommé à Philippeville, remplacé en décembre 1842, par un sous directeur.

Nous pouvons distinguer sur la carte les principaux établissements administratifs :

*Un bâtiment de la sous préfecture, fait partie du quartier civile



Photo n °8 : Sous préfecture

*le Maire, nommé en février 1843, eut son bureau dans une maison particulière.

* Un tribunal civil et la gendarmerie occupaient un bâtiment entre les rues de Constantine et Sétif.



Photo n °9 : Gendarmerie

* la mosquée, consacrée au culte musulmane du rite Malikite , qui est celui le plus répandu en Algérie, renferme le tombeau d'un saint homme, vénéré dans toute la région, le Maraboute SIDI ALIDIB.(terminer en 1846) s'installe dans la partie basse des constructions civiles en Ouest .



Photo n °10 : La Mosquée

*. Les travaux de l'église, adjugés en 1846, furent terminés en 1848. (Edoird Solal, 1957, p.172)

*un abattoir avait été bâti à la porte de Constantine

III-1-2-phase de 1849-1885 le quartier Napolitain un lotissement en retrait dans le centre ville

L'extension de la ville, relativement la plus importante, se fit dans la partie Ouest de la cité (pente du djebel Bou yala). Dans l'autre partie (Djebel Mouader), primitivement réservée aux constructions militaires, des constructions civiles purent se glisser. Mais ce développement nouveau n'était que peu comparable à celui des six premières années. (Edoird Solal, 1957, p.170)

Dans cette période de l'occupation française, l'armée n'a entrepris aucunes constructions nouvelles ; elle agrandit ou ajouta des bâtiments annexes à ceux existants (Annexe à la manutention 1849, caserne de numides 1847, bâtiment pour un magasin à poudre (1845-1856), le parc à fourrage (1846), les travaux de campement furent terminés en 1857, l'hôtel du commandant supérieur terminés en 1846).

Contrairement aux bâtiments militaires, les bâtiments civils augmentèrent rapidement, en raison des besoins pressants de la population civile croissant sans cesse.

Au cours de cette période et selon la carte le quartier napolitain a connu une stabilité, on n'a pas opéré aucune transformation dans son tissu malgré qu'il y a une création de grande équipement dans cette période, certain établissement va l'entourer de part et d'autre.

Nous pouvons les distinguer sur la carte de (1869) voir l'annexe :

* construction de l'hôpital civil, (actuel Hospice des vieillards)

* Hangar des Douanes (1845), l'hôtel des Douanes (1848), la Pépinière, l'abattoir du Béni- Mélek (1848), la Halle aux grains (1851)

* maison de culture dont celle de Aissat Idir actuellement au style haussmannien (ce dernier se trouve Au bas de la rue Clemenceau, au départ des merveilleuses perspectives qu'offrait l'allée bordée de palmiers qui menait au stade Municipale, fondé par Mme Cuttoli, ou des jeunes filles musulmanes apprenaient à tisser de magnifiques tapis)

Et selon Cuttoli « tout au bout, au départ des merveilleuses perspectives d'avenues bordées de palmiers, se dresse la Maisons de l'Agriculture ou nos fellahs sont reçus comme les colons, il y a également l'Artisanat, ou nos garçons suivent les cours d'apprentissage industriel et ou nos filles apprennent à tisser de magnifique tapis ». (Paul Cuttoli, p.12)



Photo n°11: Maison de l'agriculture, et Artisanat

*Le théâtre (1854) d'un style similaire par certains de ses aspects au style baroque il constitue l'une des curiosités de la ville qui existe actuellement avec toutes ces caractéristiques architecturales.



Photo n°12: théâtre

Après 1855 et jusqu'en 1870, les travaux publics civils ralentirent. Ils construisent seulement l'Usine à gaz (1861), le marché couvert de la Place Bélisaire '1861, actuel Marché), la Halle aux poissons fut achevée en 1863. Ils embellissent la Place de la Marine (1858).

* La mise en construction du port et la construction achevée en fin 1870 du chemin de fer Philippeville –Constantine, par Saint- Charles (1845-1895).

* musée, dans le coté Ouest (quartier civil), un foyer appelée (Dar-el-Askri), la les anciens reçoivent, dans cette maison de l'assistance aux indigènes, des soins et des secours.



Photo n°13: Assistance aux indigènes



Photo n°14: musée

*Pavillon de pilotage et la douane, on ne sait pas encore la date exacte de leur création, mais on le repère dans le plan de 1837.



Photo n°15: Pavillon

Dans cette phase il n'y a pas une évolution mais densification et consolidation de la structure urbaine du centre coloniale de la ville de Skikda

*en 1856, lundi 25 août 1856, de violentes secousses de tremblement de terre avaient détruit un grand nombre de maisons à PHILIPPEVILLE et en particulier le clocher de l'Église

Le clocher reconstruit à neuf fut doté d'une horloge sur trois faces.



Photo n°16: L'Église ce dernier a été démoli en 1986

*Construction en 1870, palais de justice à la place de l'ancien tribunal édifié en 1343 (source p, 113)



Photo n°17: Palais de justice (d'une superficie de 6000m²)

III- 1-3-1886-1930 : stade final de l'extension, franchissement des limites du mur d'enceinte et apparition de faubourgs et la continuation dans l'extension

Après la saturation et la densification du tissu intra-muros, il eut une pression qui impliqua pour la première fois la naissance de nouveaux quartiers extra- murs.

Débutant par la prolifération des constructions aux milieux des faubourgs de l'Espérance et du Beni Melek , une nouvelle voie a été réalisée, celle de l'avenue Raymond Barrot l'actuelle allées du 20/08/55, et la porte de Constantine autrefois marquant la limite de la ville détruite, remplacé par un rond point .

Ainsi l'édification de la prison civil, la Gendarmerie, musée archéologique 1898, Dans le faubourg la Cité Indigène, unique en son genre en Algérie, logeait la population dans de coquettes maisons individuelles au style architectural Maure absolument remarquable.



Photo n°18 : Cité des indigènes (kobia actuellement)

« Mais voici, dans notre style et suivant nos traditions et nos mœurs, la cité indigène dont on ne trouve pas encore la pareille en Algérie ». (Paul Cuttoli, p.13)

A l'intérieur de tissu, la construction Le TEMPLE PROTESTANT³⁶, situé dans la rue du 3ème Chasseurs d'Afrique, près du marché, est un édifice qui servit tout d'abord de Temple Maçonnique. Les corniches qui font le tour de l'édifice ont encore un caractère accusant l'ancienne destination des lieux.

Restauré en 1907, le Temple protestant, comme tous les Temples consacrés au Culte Réformé, ne comporte aucune enjolivure, aucun emblème.

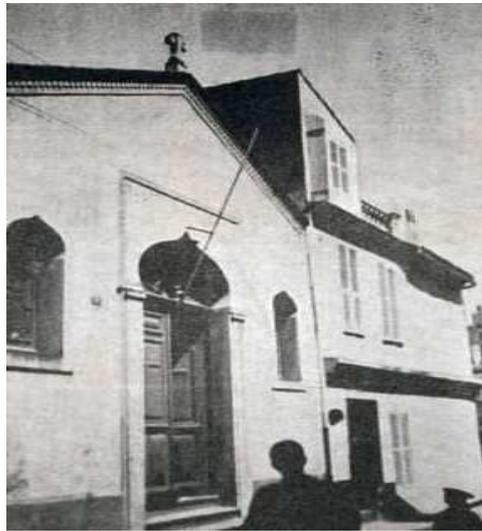


Photo n°19: Temple protestant

• توفيق صالح، السنة الجامعية 2008-2009. المجتمع والعمران في مدينة سكيكدة خلال الحقبة الكولونيالية 1838-1962. مذكرة مقدمة لنيل شهادة الماجستير في التاريخ الحديث والمعاصر، تخصص تاريخ وحضارات البحر المتوسط، تحت إشراف الأستاذة الدكتورة/ فاطمة الزهراء قشي، جامعة متنوري قسنطينة

*Création de la gare³⁷ en 1937, près du port de Skikda



Photo n°20: La gare

En ce qui concerne le quartier Napolitain toujours a eu sa position primitive, sans transformation dans leur tissu tous les îlots dès sa création continue à exister jusqu'au cette date.

En outre l'extension se fait aussi du coté Nord, après démolition de la Porte de Stora, à sa place ont édifié un (rond point) il existe jusqu'a présent, ce « rond point » a crée a son tour, le point d'extension pour la ville.

La ville en faite s'agrandi, et les limites anciens disparu car elle est devenu un obstacle contre le développement de la ville. Le résultat été la démolition de l'ancien enceinte qui entour la ville dans sa partie Nord Ouest, pour édifier une nouvelle cité de Beni Melek.

Dans cette période on note aussi l'édification du théâtre municipale et plusieurs écoles

Faute d'espace disponible, les Français se trouvent donc obligés d'occuper les sites topographiquement difficiles (Bouabaz, Beni Malek, le Mont plaisant) où ils ne pouvaient faire de constructions à caractère individuel³⁸.

Cette phase se caractérise par l'extension de la ville à l'extérieur de ses limites primitives, cette extension dans toutes les directions mais avec équilibre.

³⁷ Situé près du port de Skikda, inauguré officiellement en 1937 par une délégation française composée de Lobo gouverneur général et Raoul Oobo secrétaire général adjoint pour la ministre de l'intérieur français, et le wali de Constantine bofi, directeur de chemin de fer en Algérie Ardon, ainsi le concepteur de projet Pol Kitoli et l'ingénieur Tarl Montalan, accompagné par le président de la Chambre de Commerce (SALHI Toufik, 2008-2009.p, 113)

³⁸ **NEMOUCHI, Hayette.** *Crise multidimensionnelle des villes algériennes : entre discours et réalité, la gestion du patrimoine foncier le cas de la ville de Skikda (nord-est algérien)*, CRESO-UMR ESO 6590, Université de Caen, Basse-Normandie.

III-1-4-1931- 1958- de l'extension à la prospérité urbaine

Les demandes de la population en matière de logement continuent et deviennent de plus en plus fortes. La ville se développe dans un premier temps sur les hauteurs mais à cause de l'obstacle représenté par les terrains en pente, les deux collines se révèlent inadaptées à la croissance urbaine. Celle-ci se déverse alors dans la plaine, en direction de vallée de l'Oued Zeramna au sud de la ville où les vergers cèdent le pas aux premières constructions dans les années 1950.

* Un collège colonial que l'on voit à flanc de colline, s'implante dans le quartier civil et près de lui une école primaire supérieure de jeunes Filles, blotti dans le théâtre romain. «ces grands bâtiments flambants neufs que l'on voit à flanc de colline, dans les quartiers les plus peuplés, ce sont les écoles. Celle réservée à nos enfants compte dix classes. On découvre de loin le collège de jeune filles et L'Ecole primaire supérieure, blottis dans le théâtre Romain ». (Paul Cuttoli, p.12)

Comme la signaler Edouard Solal «.....Au sud, une vaste plaine (la plaine du Zeramna) aurait permis un développement plus considérable et plus harmonieux de la cité. Reconnaissons toutefois que « Maréchale Vallée » avait prévu une extension future vers la plaine et en avait même envisagé la protection par la possibilité de créer un fort sur l'actuel mamelon Négrier » (Edouarde Solal, 1957, p.60).

Durant les années 1950, l'extension urbaine fut orientée par des programmes municipaux et privés avec le « plan de Constantine » qui s'est concrétisé par la création des nouvelles cités pour la population « indigène » dans la partie sud, c'est ainsi que les cités « cobra, Namours et les oliviers » furent construites.

En 1957 et parallèlement au plan de Constantine, avec la collaboration de la municipalité de Skikda et la compagnie immobilière Algérienne (C.I.A), un quartier de 1200 logements fut réalisé au sud de la ville.

C'est à la fin de la colonisation que la population européenne s'est tournée vers la construction de l'habitat collectif dont elle a importé le modèle de l'Europe. La réalisation de ces ensembles a été faite sur d'excellentes terres agricoles. La France cherchait à construire vite, beaucoup et à moindre coût pour satisfaire la population algérienne.

Mais cette fois ci la colonisation apporte avec sa nouvelle conception de la ville un nouveau type de bâtisse. C'est la réalisation de l'habitat collectif de type (HLM, HBM) grands ensembles.

La caractéristique de ces ensembles c'est qu'ils occupent des îlots de taille importante, plus grande que le centre ancien de la ville de Skikda.

Les trames horizontales peuvent être immenses : plusieurs centaines et même milliers de logements standardisés. Elles imposent des terrains de très grandes dimensions. La fonction résidentielle y est dominante.

Dans cette phase, nous pouvons constater que la surface bâtie augmentait considérablement, les infrastructures se développaient et les équipements publics se multipliaient d'une architecture exceptionnelle qui se situe le long du boulevard du Front de mer. (Le syndicat d'initiative de l'Algérie et un jardin d'enfants du syndicat d'initiative, ainsi on trouve l'hôtel de ville, la Mairie³⁹, la banque, les cinémas). (S'installa en 1852)(Se sont de véritables chefs d'œuvres architecturaux aux lignes sobres et au décor très riche, un art adapté par le très grand architecte attiré de la ville, Charles Montaland).



Photo n°21: Banque de l'Algérie



Photo n°22: la poste



Photo n°23: Syndicat d'initiative



Photo n°24: l'hôtel de ville, la Mairie

³⁹ Hôtel de ville réalisé en 1931 : produit nouveau de l'architecture néo Maghrébine (Moresque), il porte un mélange d'islamique et européen ingénierie nature, une décoration spéciale, mosaïque et sculptures Byzantine avec des couleurs merveilleux lard pittoresque venu du France et garni d'une céramique (la faïence de Nabeul) de Tunisie, choisi par l'architecte Charles Montaland.

Selon Paul Cuttoli «le syndicat d'initiative, véritable joyau d'architecture musulmane, la banque de l'Algérie, la nouvelle poste, qui se détachent parmi les frondaisons des jardins d'où il fait si bon contempler la mer » (Paul Cuttoli, p.12)

Tandis que dans cette période le quartier continu a existé, malgré le développement rapide de la ville dans toutes les directions, ce dernier devenu entourer par diverse extensions dans toutes les directions (Au Nord par des équipements de grand intérêt, mairie, banque ...etc), à l'ouest les extensions de béni melek , au sud par les constructions civile de l'époque toujours coloniale et à l'Est par la rue principale)

Conclusion: le quartier napolitain une configuration inchangée

Nous déduisons que durant l'évolution de la structure urbaine de la ville coloniale de Skikda pendant l'époque coloniale, le quartier napolitain n'a pas subi de grande transformation et il a conserver sa configuration même si la ville de Skikda prend des forme variées dans leur évolution que se soit vers le sud ou dans les deux directions Est –Ouest.

La configuration du quartier et très nettement visible sur les plans dans cette époque.

Skikda possède encore un riche patrimoine colonial, certains édifices publics ont été bâtis sur des ruines romaines.

Le genre-type Mauresque; ces bâtis sont un mélange de l'art mauresque contemporain, ils sont l'œuvre du célèbre architecte Charles mantaland et répondent aux exigences de la vie moderne que ce soit l'hôtel de ville, la gare ferroviaire, La banque centrale, la poste principale, théâtre municipal, le musée municipale lorsqu'on a fini la construction du quartier., qui a été conçu selon le type italien –Latin- et inspiré du moyen âge.

Sa situation "le Quartier "sur l'axe principale qui structure la ville, lui confère un rôle dans la participation à la structuration de la ville entière. Il est considéré comme un élément générateur de la ville à partir du quelle se fait la croissance spatiale de la ville de Skikda.

Le quartier se trouve dans la partie Ouest de la ville, occupe un site plus au moins accidenter, cette topographie a donné lieu à la forme actuelle, entièrement rectangulaire donne un plan rectangulaire qui lui à été imposé dès sa fondation.

Ce plan en damier se caractérise par des rues parallèles longeant le site du Nord vers le sud tout en traversées par des rues orthogonales.

IV-le quartier Napolitain dans l'évolution de la structure urbaine actuelle

Nous continuons dans le cadre de savoir la place du quartier Napolitain dans l'évolution de la structure urbaine de la ville de Skikda ainsi, si le quartier a-t-il subi de transformation dans l'évolution de la structure urbaine actuelle de la ville de Skikda.

Nous avons vu utile de ne pas détailler l'évolution de la ville, seulement opérer les grandes mutations qu'à toucher le quartier Napolitain.

IV.1.Introduction

De 1962 au début des années 1970, la ville de Skikda n'a pas évolué spatialement, la demande en logements et équipements était faible.

C'est avec la mise en place de la zone industrielle et pétrochimique de Skikda en 1971 que la demande en infrastructures, équipements et logements a augmenté considérablement.

Nous pouvons remarquer que le port industriel qui se situe à l'ouest est séparé de la ville par l'oued ce qui montre bien l'indépendance de la zone industrielle et la ville de Skikda, donc il y a une discontinuité par rapport à la structure urbaine coloniale

Et sous l'effet de l'immigration d'une forte main d'œuvre de partout vers Skikda a provoqué une saturation en matière de logement dans l'ancien tissu urbain, y compris le quartier Napolitain.

Car avec le départ des français, une population algérienne d'origine rurale à immigrer vers le tissu urbain de la ville, certain européens avant de quitter le lieu vendent leur maison aux Algériens, ces derniers devenus propriétaires des maisons, d'autres groupes s'installent dans les maisons (bien vacant).

Et à ce stade commencent les mutations sur le tissu urbain de la ville, densification des maisons puisque la famille Algérienne contient un nombre élevé de personnes, ici commence les modifications sur le quartier Napolitain surtout au niveau du cadre bâti.

Même au niveau de grands établissements de l'époque coloniale, certaines fonctions primitives ont été modifiés, d'autres sont disparues totalement comme l'église du centre ville, jusqu'à présent les Skikdi nome cette place par ce nom.

Dans les premières années personnes n'à conscience de cet état de transformation, car les autorités n'a pu satisfaire les demandes croissant de logement.

Donc les décideurs ont été obligés de lancer des programmes d'habitats pour répondre aux grands besoins dont les études ont été faites à la hâte.

Mais la demande, était tellement importantes que ces projets n'ont pas suffi à absorber l'augmentation de la population et le tissu urbain colonial été densifiée.

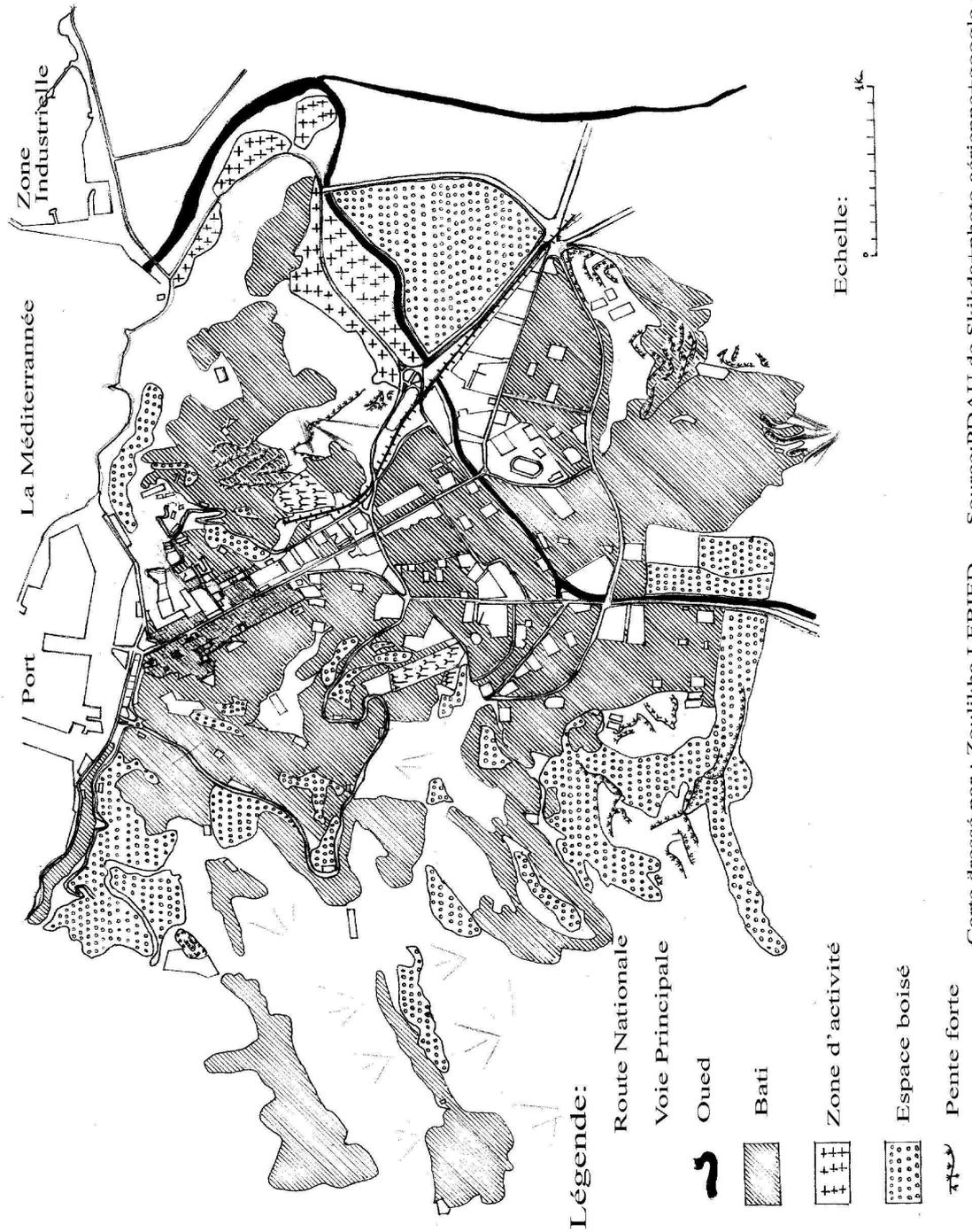
Et le résultat fut que les constructions illicites se propagèrent rapidement et un peu partout surtout dans la partie Est de la ville de Skikda sur Djebel Mouader appeler (bouabaz), et encore allant vers le sud de la ville cité de fetoui, Salah boukeroua et les allées du 20 Aout 1955 ;

Dans cette période c'est le premier pas vers une politique de lotissement, cette dernière a tracé comme objectif de mettre fin au social et d'encourager les algériens à investir et de participer à l'effort national pour le relogement.

On peut aussi identifier des terrains qui ont été destinés à recevoir des programmes d'habitat collectif dans le cadre de la réalisation des différents Z.H.U.N, ces derniers continuaient à fleurir sur des terrains agricoles, comme la ZHUN de 20 Aout55, la ZHUN de boukeroua, et la ZHUN de Merdj Edib, la ZHUN de bénimalek-bouyala qui se trouve à Ouest de la ville sur Djebel Bouyala

Carte n° 6:

Carte . Les éléments structurants de la ville de Skikda



IV -2-Le quartier Napolitain aujourd'hui

Cette période est marquée par l'absence d'une politique urbaine et architecturale d'importance dans cette période est de faire vite, n'importe où, n'importe comment et à n'importe quelle prix. Le logement évolutifs marque cette étape, ce dernier a évolué qu'anarchiquement occupant des terrains facilement urbanisable avec des densités très faibles.

C'est avec cette date que l'état du cadre bâti du quartier Napolitain et le tissu colonial en générale commencent à inquiéter à la fois les habitants du quartier et les pouvoirs publics, ou la situation et engravée de plus en plus, surtout en 1995 ou la première démolition a affecté certaines bâtissent menacent ruine.

Sur le plan du bâti, ce dernier est conservé dans la majorité des cas sauf quelque démolition qu'a connu certaines bâtis qui devienne un danger pour la population en vue de leur état dégrader mais cette opération n'affect pas la structure globale de la ville coloniale de Skikda.

Mais malgré ces transformations qu'a subi le bâti au sein du quartier Napolitain sa position n'a pas été modifiée, il occupe toujours l'extrémité ouest de la ville

Conclusion

Le quartier Napolitaine n'a pas été générateur d'extension spatiale, donc sa position dans la structure urbaine est inchangée. Il conserve sa position dans l'espace centrale de la ville

La lecture de l'évolution de la ville coloniale et la comparaison entre le plan primitif et le plan actuel nous a permis d'identifier les changements et les transformations qu'a connus le tissu colonial.

Les modifications réside en particulier dans la fonction de l'établissement n'est pas la bâtisse elle-même sauf dans quelque cas ou leur état de dégradation avancer exige une intervention soit par une démolition totale de la bâtisse ou démolition partielle.

La position de ces établissements en plein centre du tissu, et vu que leur disposition architecturale ne répond pas aux normes de fonctionnalité pour n'importe quel équipement que se soit, il apparaît que leur utilisation entre dans le cadre d'une politique de rénovation.

La démolition touche surtout et en particulier le quartier Napolitain, aire d'étude d'où les constructions ont aboutis un état très avancé

Des équipements complètement disparus comme l'église, quelques îlots ont subit des modifications mais la structure reste, tandis que le tracé des rues de la ville coloniale n'a pas changé, les parcelles conservent leurs tracés.

Les trames régulières se sont conservé, mais aussi sont légèrement déformées. Enfin nous pouvons conclure que la ville coloniale de Skikda a conservé en grande partie les traces, et les structures laissées par le génie militaire, des traces qui continuent à marquer le présent.

Il n'y a plus de séparation entre le centre ville de Skikda et le quartier napolitain. Au contraire, la ville a englouti ce quartier depuis longtemps. Sa position stratégique à l'intérieur du centre ville de Skikda, lui confère un rôle important à jouer au sein de la ville, et malgré l'état dégradé des majorités des bâtisses la population Skikdi trouve sa consolation dans la relation directe avec le cœur de la ville. Il abrite sur son environnement une multitude d'équipements et services qui rayonnent sur toute la ville.

Nous avons pu dégager le statut du quartier et son rôle dans la structure urbaine de la ville à travers l'analyse de l'évolution de la ville

-le statut spatial du quartier

On s'appuie sur la carte de Philippeville en 1844, nous pouvons facilement déduire les facteurs qui ont contribué à la formation du quartier, car il constitue un des éléments importants dans la genèse de la ville de Skikda.

Ce dernier occupe une situation très importante par rapport aux autres espaces du tissu colonial, il appartient au centre ville, ou il y a une forte densité d'habitat et d'activités et une concentration des établissements urbains autour de lui.

-le statut fonctionnel du quartier

A partir de la carte d'organisation de la ville de Skikda nous pouvons déduire et ressortir le statut fonctionnel que le quartier Napolitain occupe au sein de la ville de Skikda.

On peut identifier le statut fonctionnel de notre aire d'étude à travers trois échelles :

A l'échelle de la ville :

La carte d'organisation de la ville de Skikda nous montre que le quartier napolitain se trouve sur la principale artère de la ville (avenue de Didouche Mourad.) qui a la plus forte animation commerciale. Cette rue comprend certains établissements urbains et symbolique de la ville, et entour le quartier du côté nord ces derniers s'alignent la route vers le sud.

-Donc le quartier est délimité au nord par les grands établissements symboliques de la ville comme l'hôtel de ville, la mairie, la poste et la banque et un jardin de la période colonial, au sud par la rue de Moustafa Ben Boulaid, elles constituent ainsi des éléments qui structurent le centre colonial de la ville de Skikda qui prolonge dès le palais de justice jusqu'à la gendarmerie et se divise de Didouche Mourad qui se limitait d' Est, en Ouest par la gendarmerie.

-le quartier napolitain inscrit dans le noyau ancien de la ville de Skikda, il fait partie de son identité, c'est l'espace immédiat qui se trouve à la proximité des équipements urbains polarisant les habitants de toute la ville.

Donc le quartier fait partie de l'espace central de la ville de Skikda, ce qui nous permet de lui donner un rôle d'espace de proximité des établissements urbains important de la ville d'ou il y a une forte polarisation de la population qui converge vers ce centre qui accueille des fonctions ou des éléments de centralité (centre ville de Skikda).

L'échelle de centre ville

Par rapport au centre ville, la fonction dominante dans ce quartier est l'habitat entouré par des équipements publics.

L'échelle du quartier

Habitats de type collectifs en centre ville, inscrite dans une zone d'établissements publics.

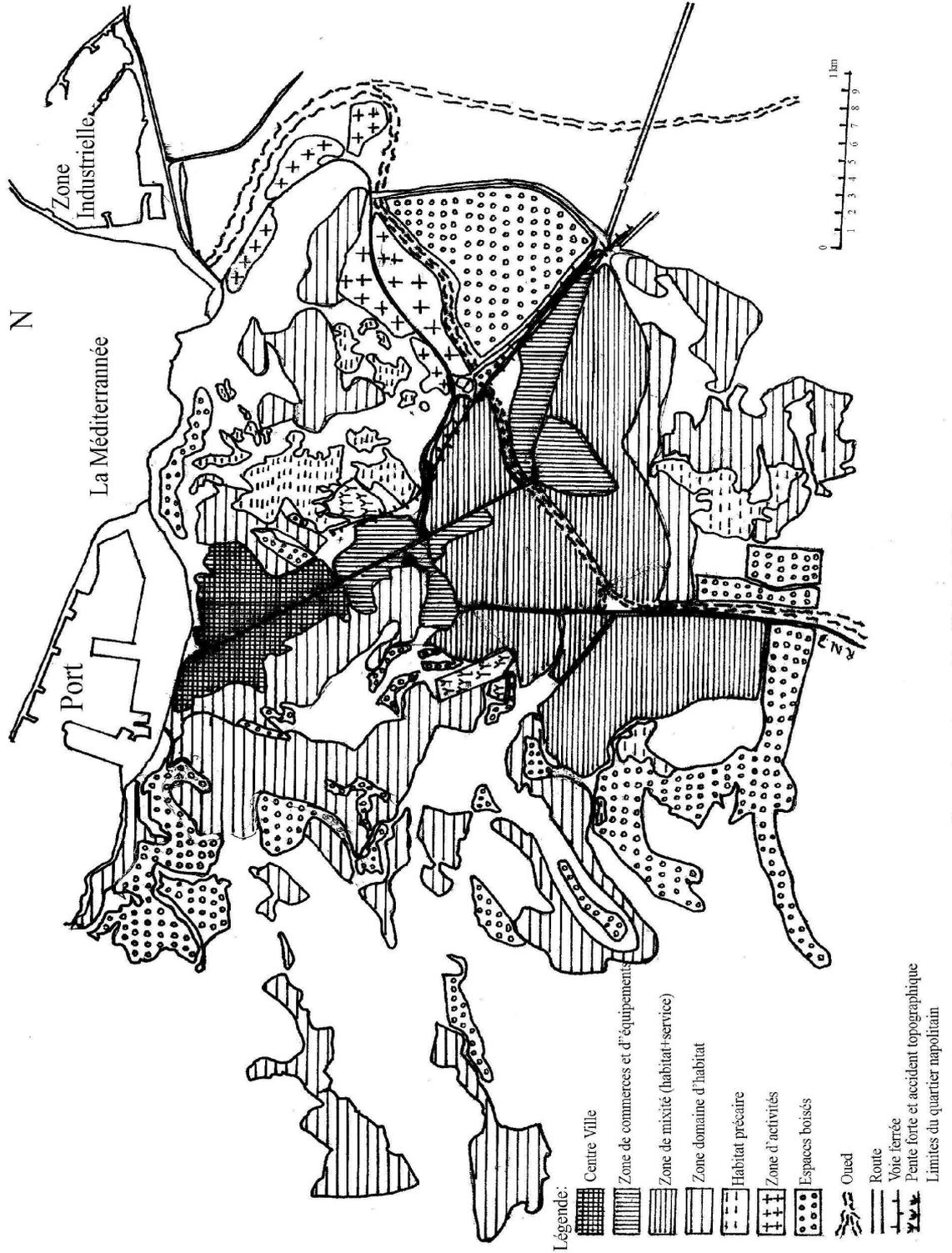
Carte n°7 : le quartier Napolitain appartient à l'espace centrale de la ville de Skikda



-  Equipements
-  Limites du quartier

Carte n° 8 :

Carte : L'organisation de l'espace de la ville de Skikda



Source : PDAU de SKIKDA + photo aérienne

Carte dressé par : Zoulikha LEBIED

V -la typologie et la distribution des activités et services dans le quartier Napolitain

L'élaboration d'une typologie à partir de l'inventaire des activités recensées a été nécessaire pour savoir quelles sont les activités les plus répondues dans le quartier, savoir aussi si ces activités octroient au quartier un statut de centralité ou seulement un espace de proximité du centre ville de Skikda.

La démarche donc consiste à faire un recensement exhaustif sur terrain de toutes les activités. Nous avons classé ensuite les activités par type.

A partir de la cartographie des données nous avons pu étudier la distribution de ces activités et faire sortir le rôle du quartier dans la structure urbaine de la ville de Skikda, le quartier a-t-il un rôle de centralité ? Où un espace de proximité ?

Le tableau ci-dessous (**Tab.n°1**) Montre qu'il y a sept types d'activités :

Dans l'activité commerciale domine le commerce courant et les articles de personnes.

Dans l'artisanat de service on constate la présence d'une gamme variée que l'on rencontre dans les centres villes en général. Mais se sont les services courants qui prédominent (boulangerie, café,.....etc.).

L'artisanat de production est aussi représenté dans ce quartier les ateliers de coutures sont en prédominance.

On constate aussi la présence des services de santé et socio culturels mais de façon très réduite.

Dans l'activité de bureau de banque, on constate une multitude et une variété de ces activités dans le quartier avec la prédominance de l'activité d'avocat, et le transit.

On trouve aussi la présence d'activité administratifs et services divers au sein du quartier.

La sécurité est aussi représentée.

Tab.n° 1 . La typologie des activités et services dans le quartier Napolitain

	Commerce de détail		Article à personne		Article scolaire	
Commerce	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
	1-Alimentation générale	17	1- cosmétique	02	1-vente de livre et article de scolarité	05
	2-Epicerie	05	2-vente de prête a porté	06		
	3-laitier	01	3- chaussure	01		
	4-Electro-ménager	01	4-vente des articles de couture	01		
	5-lustre et articles électronique	03	5-vente article pour bébé et enfants	02		
	6-Vente de meuble	01	6-vente de tabacs, journaux et parfums	04		
	7-Vente des outils d'automobiles		7-vente des articles de coutures	01		
			8- vente article pour bébé et enfants	02		
			9-droguerie	01		
Artisanat de service	Service à personne		Consommation			
	1-coiffeur	05	1-boulangerie	04	10-réparateur TV	01
	2-coiffeuse	02	2-café	04	11-réparateur électroménager et machine de refroidissement	01
	3- douche	01	3-boucherie	05	12- vente et réparation des portables +flexy	03
	4-taxiphone	09	4-restaurant	08		
	5- lavage et vidange des voitures	07	5-fast food	02		
	6- location voiture et engin	01	6-vente de glace	01		
	7- vente et pose glace	07	7-vente de zalabia	01		
	8- modern vision security	01	8-grillade	02		
			9-bijouterie	04		
			10- hôtel	04		
Artisanat de production	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
	1- l'industrie de corail aldahaby	01				
	2-atelier de couture	03				
	3-menuisier	01				
	4-l'industrie textile	01				
	5- cordonnier					

Services	Santé		Socio culturelle			
	Type	Nombre	Type	Nombre		
	Médecin	02	Centre culturelle	01		
	Centre de santé (polyclinique)	01	Musée	01		
	pharmacie	02	Ex cinéma	01		
			Cinéma Rosicade	01		
Activité de bureaux et banque	Type	Nombre				
	Architectes	02	Banc extérieur d'Algérie	01		
	Avocats	15	Banque de développement rural	01		
	Agence immobilière	01				
	Autoécole	02				
	Transite	12				
	La douane	01				
	Luici de justice	01				
sécurité	Police	01				
Administrati fs et services divers	Local de L'FLN	01				
	Cabinet du ministre de jeunesse et des sports	01				
	Centre national pour le registre du commerce	01				
	Club des Moudjahidine	01				
	La SAA	01				
	Bureau d'importation et exportation					
	Bar					
	Remarque : 43 locales fermées Et 10 locaux nouveaux					

Source : Enquête réalisé par Z, Lebied, Février 2010

La distribution des activités et services dans le quartier

Après avoir vu la typologie des activités et services au sein du quartier, nous allons voir leur distribution sur l'ensemble de ce quartier.

A partir de la carte de la distribution des activités et services (**carte n° 8.**) On peut déduire qu'il existe :

*Une diversité des activités et services sur l'ensemble du quartier.

*Une concentration des activités de bureau et banque, artisanat de service, et administration et services divers le long de la rue principale de Diouche Mourad.

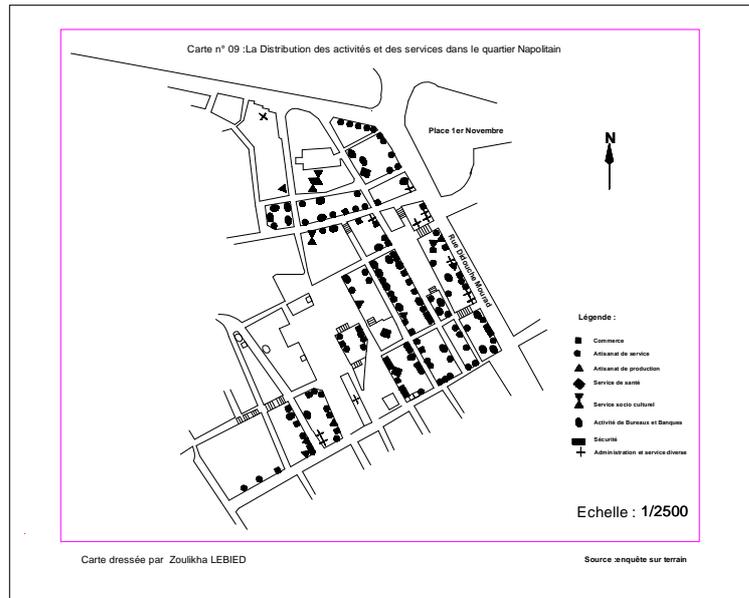
*A l'intérieur du quartier, nous voyons les commerces et artisanat de service de façons importantes en plus les activités de bureau.

*Pour la vie courante, le quartier possède presque toutes les activités et services nécessaires. Et les grands équipements publics qui polarisent les habitants de la ville entière, entourent le quartier en majorité dans toutes les directions.

*Sachant que le quartier joue un rôle de proximité comme il a été montré auparavant, nous trouvons des activités de bureau d'une manière surprenant (avocat 15, transit 12).

A travers cette analyse de la distribution des activités et services au sein du quartier Napolitain, nous pouvons confirmer nos résultats à propos le rôle du quartier dans la structure urbaine de la ville de Skikda, ce dernier peut avoir un rôle de proximité du centre ville, d'où la diversité de ses activités et services, mais pas un rôle central même s'il y a cette variété

Comme nous l'avons déjà montré dans les étapes précédentes, le grand équipement urbain de la ville entoure le quartier dans toutes les directions, ce qui va conduire à créer un espace centrale ou le quartier s'intègre.



Conclusion :

La situation du quartier en matière d'équipements publics est bonne, surtout en ce qui concerne les commerces, services et administrations, qui desservent aussi bien la population du quartier, que celle des quartiers limitrophes.

Mais on peut dire à partir de cette typologie qu'il y a une dominance des activités commerciales de proximité qui s'adressent à la population du quartier et celle qui est limitrophe

Mais en matière d'équipements, socio-éducatifs, culturels et sportifs, le quartier ne compte aucun équipement scolaire. L'enseignement est assuré par les établissements des quartiers limitrophes.

Ce qui est surprenant est la présence d'activité de bureau dans le quartier .Ce qui nous amène à dire que le quartier possède une pour les activités de centralité du fait de sa proximité du centre ville.

Nous pouvons concluais que le quartier Napolitain est entrain d'être intégré au centre ville.

CHAPITRE II

LE QUARTIER NAPOLITAIN AUJOURD'HUI

CARATERISTIQUES MORPHOLOGIQUES ET ETAT DE BATI

Introduction

A travers ce chapitre, nous tentons a identifier les caractéristiques morphologiques ainsi que l'état du cadre bâti aujourd'hui au sein du quartier Napolitain, dans le but de savoir si le quartier Napolitain présente des éléments urbains et architecturaux patrimoniaux et s'il a pu préserver ses caractéristiques morphologiques et architecturales à travers le temps, A-t-il pu être conservé en tant que forme urbaine héritée de la période coloniale ou y a-t-il eu des transformations de son tissu ?

En premier lieu nous avons considéré utile d'utiliser la méthode d'analyse morphologique, en étudiant les différentes trames qui composent le quartier, afin de les comparer avec les trames évoquées dans le chapitre précédent et pour savoir si ces dernières correspondent aux trames de la période coloniale. Quels sont les éléments dans ces différentes trames qui renvoient aux lotissements coloniaux ?

En deuxième lieu nous allons voir l'état de dégradation du bâti au sein de l'aire d'étude afin de connaître si le bâti a subi des transformations et dans quelle étape ont eu lieu ces changements.

DEUXIÈME PARTIE

LA DIMENSION SOCIAL E DU QUARTIER NAPOLITAIN : HABITANTS ET PRATIQUES HABITANTES

Introduction

Cette partie concerne les résultats du travail de terrain réalisé auprès des habitants du quartier Napolitain

Nous avons souhaité montrer si à l'échelle du quartier, il existe des liens entre les habitants et le quartier où ils résident ? .

On cherchera à déterminer l'attachement des habitants au quartier en utilisant certains critères.

Pour arriver à cet objectif on a divisé cette partie en trois chapitres. Le premier chapitre nous permet d'appréhender le quartier Napolitain, connaître les caractéristiques de sa population, ce qui va contribuer à découvrir qui sont les résidents du quartier.

Dans le deuxième chapitre nous cherchons à partir des pratiques socio spatiales du quartier par les habitants, leur attachement à leur quartier. Le troisième chapitre consiste à connaître l'image que représente le quartier pour ces habitants. Afin d'en arriver à l'opération la plus adéquate et la plus pertinente concernant ce dernier.

Méthode d'analyse :

Pour l'élaboration de ce travail, nous avons utilisé la technique d'enquête par questionnaire et les outils statistique et cartographique.

Choix et objectif de l'enquête par questionnaire :

Parmi les différents moyens d'investigation, l'enquête par questionnaire est la technique la plus utilisée en recherche dans le but de recueillir des informations de façon méthodique. Ces données permettent de vérifier les hypothèses de recherche.

Dans notre cas l'objectif de l'enquête est premièrement compléter les informations manquantes au niveau des services utile pour le sujet étudié, deuxièmement connaître les pratiques, les attitudes et les comportements des habitants vis-à-vis de leur quartier ce qui peut renseigner sur l'opération la plus pertinente pour le quartier. (Voir questionnaire en annexe).

L'enquête sur le terrain constitue la tâche la plus importante du travail, puisque les résultats d'analyse dépendent de ce que l'on obtient comme réponses des personnes enquêtées.

Les principaux objectifs de ce questionnaire sont :

- 1-De compléter l'information des données disponibles au niveau des services.
- 2- De se rapprocher le plus possible des habitants du quartier afin de collecter des données pour traiter les aspects liés aux comportements des habitants, ainsi qu'à leur attachement ; ce que représente le quartier pour eux (espace identitaire, espace de vie quotidienne ou espace patrimonial) et voir est ce que l'héritage coloniale est il valorisé ou non par ses habitants.
- 3- C'est sur cette enquête que repose la vérification de nos hypothèses Cette rencontre avec les habitants du quartier a également permis d'engager une discussion avec eux et d'entendre leurs remarques et leurs revendications.

***Population ciblée :**

Un seul questionnaire a été utilisé pour l'enquête. Ce questionnaire est adressé à des personnes qui sont membres d'une famille, de ce fait je considère que leur réponse représente la réponse de la famille.

*** La construction de l'échantillon**

L'échantillon se définit comme la population sur laquelle porte l'enquête. Cette population est l'ensemble des éléments concernés par son objet. Il est important de souligner que l'étude porte sur la population du quartier Napolitain, pour pouvoir identifier leur comportement, leur attitude ou leur attente vis-à-vis de leur quartier pour qu'on puisse proposer l'intervention pertinente. Du fait de l'impossibilité de mener une enquête sur l'ensemble de la population nous avons été amenées à définir une sous population représentative.

Donc nous avons choisi une méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour le lancement du questionnaire.

Notre échantillonnage est basé sur les résultats de RGPH 2008 ; le quartier comprend 766 familles, de ces données nous avons choisi de travailler sur la famille pour plusieurs raisons

Un seul questionnaire est distribué pour chaque maison : une personne doit répondre à ce dernier représentant la totalité de la famille.

La taille de l'échantillon a été calculée selon la formule de la taille de l'échantillon aléatoire :

Nous avons pris un taux d'échantillonnage de 10%, ce qui nous donne une taille d'échantillon 77 personnes ($n = N * K = 766 * 0.10 = 77$)

*** L'échantillonnage aléatoire simple**

Les personnes appartenant à l'échantillon sont tirées au sort dans une population parente dont tous les individus ont une même chance de faire partie de l'échantillon.

On procède en quatre phases :

- 1- Constitution de la base de sondage.
- 2- Numérotation des individus N.
- 3- Choix du taux de sondage (qui est lié à la définition de l'effectif optimum : la qualité de l'échantillon).
- 4- Tirage au sort de (n) nombre compris entre 1 et N.

Aucun biais n'intervient dans le tirage, chacun.

*** Le terrain d'enquête**

Le terrain d'enquête est le quartier Napolitain, délimité au Nord par l'avenue Zighoud Youcef (le port et la mer), à l'Est par la rue Didouche Mourad et la place de 1^{er} Novembre 1954, au Sud par la rue Mustapha Ben Boulaid, à l'Ouest par les rues et tronçons de rues dans le sens Nord-Sud : Saad Djaballah, Tahar Djouad, Ali Abdenour, Mustapha Ferroukhi, Hocine Asla, Hypocrate, Soudani et Pasteur.

*** Description de la structure du questionnaire**

Le questionnaire a surtout permis de collecter des informations spécifiques majeures auprès de la population. Ici, la priorité a été donnée aux informations telles que : les principales caractéristiques de l'enquêté, et les caractéristiques de leur habitats, leur comportement et leur attitude vis-à-vis du quartier où ils habitent

Nous avons établi un pré-enquête au niveau du quartier Napolitain avant le lancement du questionnaire dans le but de déterminer l'étendue de l'interaction et de voir la capacité des habitants, d'interagir avec notre sujet ainsi que leurs priorités et préoccupations. D'appréhender la perception qu'ont les habitants de leur vie quotidienne dans leur quartier, ainsi que leurs appréciations du quartier et l'image que représente celui-ci à leurs yeux.

Les entretiens se sont déroulés aux domiciles des personnes interrogées. Cela nous a permis aussi de mieux comprendre les discours des enquêtés à travers la découverte de leur espace privé.

Le questionnaire s'articule autour de 4 grands thèmes :

1- Caractéristique socio démographiques :

La première section du schéma du questionnaire est composée de questions générales permettant de dresser le portrait socioéconomique et sociodémographique des personnes enquêtées (Q1, Q2, Q3, Q4, Q5, Q6). Ces données nous ont permis de mieux situer le contexte social dans lequel se trouve l'enquêté, ce qui constitue un élément important en rapport avec l'identité.

(Les questions sont relatives à la structure par sexe et groupe d'âge, statut familiale, leur situation socio professionnelle et le nombre de personnes et ménages qui habitent dans le logement.

L'objectif de cette rubrique est donc de présenter un profil de la population de personnes enquêtées et certaines caractéristiques de l'environnement socio-économique dans lesquels vivent les personnes ciblées par l'enquête. Une telle description est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques permettent de comprendre les comportements des habitants leurs attitudes et ainsi leurs attentes.

Pour connaître l'enquêté, la représentativité de l'enquête : est-ce qu'on a touché toutes les catégories de personnes, s'il y a une généralisation favorable à l'interprétation des résultats. La réponse des enquêtés dépendra des conditions dans lesquelles ils vivent cela permet un niveau de représentation répondant aux attentes et aux souhaits de la population.

2- caractéristiques de l'habitat : (logement, quartier)

Dans ce chapitre nous tentons de comprendre, comment les habitants jugent-ils la qualité du logement, du quartier, et quelles sont les améliorations à apporter par eux-même. (Q7, Q8, Q9, Q10, Q11, Q12, Q13, Q14, Q15, Q16, Q17).

-s'ils sont nés au quartier ou non

-
- le nombre d'années habité dans le quartier
 - les enquêtés sont locataires, propriétaires ou autres
 - les raisons d'habiter dans le quartier (coût raisonnable de loyer, l'ambiance intérieur du quartier, sa qualité et sa propreté, la grandeur des logements et le nombre de pièce, sa proximité du centre ville, d'autres raisons).
 - le confort et habitabilité (disposant de séjours, cuisine, salle de bain, toilette)
 - Les inconvénients rencontrés dans le logement des enquêtés (présence de fissures, moisissures, l'humidité, l'insalubrité, infiltration des eaux, effondrements) et autres.
 - l'évaluation de l'état des immeubles par les enquêtés (en bon état, à rénover, nécessitent quelques travaux, à démolir).
 - les travaux entrepris par les enquêtés dans leur logements (travaux de renforcement « des fondations », « des murs », travaux de réparation « les fissures dans les façades et balcons, fenêtres », travaux de réfection « l'installation électrique et gaz, évacuation des eaux ») et autres.
 - s'ils bénéficient d'une aide par la mairie, l'O.P.G.I, la wilaya, et autres.
 - si les services concernés ont envisagé des travaux concernant les immeubles dégradés.

3- les pratiques spatiales et sociales des habitants du quartier

Ce thème permet de connaître les pratiques spatiales des habitants du quartier, utilisation des lieux collectifs à l'intérieur du quartier ainsi que les pratiques sociales :

Premièrement, nous avons voulu savoir si les gens font leurs achats dans leur quartier ou les quartiers voisins (question 18), s'ils fréquentent les commerces de proximité pour leurs besoins de base (question 19).

Nous avons demandé aux enquêtés d'énumérer leurs commerces favoris (question 20) pour savoir s'ils sont dans le quartier et quels services manquent au quartier (question 21).

Leur fréquentations sociales sont repérées à partir des questions 22, 23, 24, 25, 26

La question 27 a été formulée dans l'objectif d'obtenir une réponse contrôlée sur les relations que les personnes enquêtées entretiennent avec leurs voisins.

En résumé, les types d'informations recherchés concernent :

- types de fréquentation
- la présence des commerces et services de proximité dans le quartier dont ils ont besoin
- les commerces et services qu'ils souhaitent trouver dans le quartier
- les fréquentations sociales telle que l'école, les soins, les lieux collectifs, loisirs
- les relations de voisinage

Ces séries d'indicateurs nous permettent de déterminer le rapport des habitants à leur espace de vie qui est le quartier, considéré comme déterminants de l'attachement au quartier.

4- Perception :

Afin de connaître la perception qu'ont les enquêtés de leur quartier, leur opinion sur le quartier, de son état de dégradation, que représente le quartier pour eux, nous leur avons demandé :

- S'ils aiment vivre dans le quartier ?
- S'ils bénéficient d'un logement à l'extérieur du quartier, préfèrent -'ils y rester ou partir ?
- S'ils partent, où habiteraient-ils ?
- Les problèmes rencontrés dans le quartier.
- Se sentent-ils proches des habitants de ce quartier ?
- Est-il difficile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer . Cette question est importantes dans la mesure où elles nous permettent de voir si les enquêtés ont une sociabilité plus élevée avec les gens en dehors du quartier.
- La valeur que représente le quartier pour eux.
- Ont -ils le sentiment que leur quartier est entrain de disparaître.
- le quartier a t-il bénéficié d'interventions pour améliorer le cadre de vie des habitants, et quelles sont-elles ?

- Sont –ils prêts à s’impliquer dans ces interventions pour améliorer le cadre de vie dans le quartier ?
- Quelle est l’action la plus importante à entreprendre pour le quartier ?

***L’enquête ***

L’enquête de terrain a été effectuée durant le moins de février et mars 2010, réalisée par nous même avec l’aide d’une étudiante de l’université de (El-Hadaik) Skikda.

Bien que les habitants du quartier aient déjà une idée sur le type de questions car il y a toujours des enquêteurs des services de la commune, et des attentes relatives à l’amélioration de leur situation, nous avons senti la nécessité d’expliquer nos objectifs et le contexte de l’enquête où nous nous sommes présentés en tant qu’étudiants de l’université.

La méthode d’enquête adoptée est un entretien en face à face avec une personne qui représente toute la famille mais sous la demande de ces derniers de leur laisser le temps pour répondre au questionnaire nous avons modifié cette méthode, sauf dans quelques cas où les enquêtés sont des vieux et vivent seuls. La durée du questionnaire pouvait aller jusqu’à deux jours.

Parallèlement nous avons effectué des observations sur le comportement des habitants à l’intérieur du quartier ainsi que sur la qualité de l’habitat afin de comparer leurs réponses et la réalité du terrain.

Les habitants du quartier semblent dans la majorité des cas coopératifs.

Il est possible que les personnes interrogées aient eu quelques difficultés à répondre au questionnaire. Nous avons pris la précaution de simplifier le plus possible la rédaction du questionnaire, notamment au niveau du vocabulaire. Également, certaines explications étaient prévues au cas où quelques points étaient plus difficiles à comprendre .

Dans l’ensemble l’enquête s’est déroulée dans de bonnes conditions, sauf dans le cas de refus de quelques personnes à prendre le questionnaire pour des raisons de sécurité.

Notre questionnaire combine deux formes de questions qui ne mesurent pas les mêmes phénomènes : fermé, à choix multiples et ouverts

Dans les questions dites ouvertes, où les enquêtés ne sont pas guidés dans leurs réponses et s’expriment librement, la particularité était de faire ressortir, l’ensemble des préoccupations principales des interviewés au moment de l’interrogation sans guider, ou de façon limitée la réponse, contrairement aux réponses fermées limitées à un nombre réduit d’items contraignant les interviewés à situer leur réponse au plus proche des choix proposés où les personnes interrogées doivent effectuer un choix parmi plusieurs réponses préconstruites.

Le traitement des données par ordinateur**Mode de collecte et de traitement des informations**

Nous avons utilisé pour le traitement des résultats de notre enquête, le logiciel l'Excel. Ce logiciel nous a permis de reconstruire et d'interpréter un tableau statistique, de construire et d'interpréter un graphique.

Les étapes de traitement des questionnaires ont été les suivantes :

- Dépouillement qui a consisté à recenser et compter les réponses
- Traitement manuel : grilles de dépouillement : Tri croisé ; Tri à plat
- I - informatique : recours au codage des questions.

Présentation des résultats : Mise en forme des données ; tableaux, graphiques

CHAPITRE I :

LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU QUARTIER NAPOLITAIN

Introduction

Dans ce chapitre on s'intéresse aux caractéristiques socio économiques (l'âge, sexe, situation familiale ...etc.) de la population du quartier Napolitain ainsi que les caractéristiques de leurs habitats (nombre de pièce, problème rencontrés dans les logements, l'état de l'immeuble, les travaux entrepris dans le logement par eux ou par les services concernés Etc.).

L'étude de ces caractéristiques nous permet à la fois, de savoir quel type de groupes sociaux réside dans le quartier et dans quel état vivent-ils dans leur domicile, en considérant que chaque groupe social a un mode de vie différent, et que les conditions de vie où ils vivent vont influencer directement leurs opinions, leur perception vis-à-vis du quartier, et que par conséquent, l'image qui vont accorder à ce quartier sera différente.

En outre les habitants ont des attentes, des souhaits de leur lieu d'habitation, ces derniers vont déterminer le choix de l'action la plus adéquate pour le quartier.

Caractéristiques de l'échantillon d'enquête et sa représentativité

L'enquête par questionnaires auprès de l'échantillon de 77 personnes représentatives de 77 familles. Montrent les caractéristiques démographiques et sociales suivantes:

- . Presque un équilibre entre homme et femme
- . Toutes les tranches d'âge sont représentées
- . Tous les statuts familiaux sont représentés
- . Tous les statuts socio professionnelles sont représentés

Nous constatons que du point de vue de l'habitat notre échantillon est représentatif de la diversité des situations du logement.

- 60% sont locataires ;
- 36% d'entre elles sont propriétaires ;
- 4% autres

I- Caractéristiques démographiques de la population du quartier Napolitain

Beaucoup de ces données sont issues d'exploitations locales du recensement de population de 1996 et le TRC. De manière générale les difficultés d'accès à des données d'échelon inférieur à la ville limitent les possibilités d'actualisation et conduisent à un certain décalage et différenciation dans les résultats.

A partir du tableau du TRC (tableau récapitulatif communale) de 1987, 1998 et 2008, on a pu relever les principales caractéristiques démographiques de la population du quartier Napolitain résumé comme suite :

- Selon le recensement de 1987,1998 le quartier est composé de trois districts (District 035, 036, 037)
- au recensement de 2008, le quartier est composé seulement de deux districts (District 035,036)⁴⁴
- une baisse dans le nombre de ménage, en 1987 qui était de 540 ménage et qui est passée à 464 ménages en 1998.
- on remarque aussi une augmentation légère de la population entre les années 1987et 1998, et une diminution de celle-ci en 2008 (2015 habitants)

⁴⁴ Le district 035 contient 11 Ilots, le district 036 contient 06 Ilots), selon RGPH DE 2008, (DPAT au niveau de Skikda).

Tableau n°6 :

Années recensement (RGPH)	Nombre de districts	Nombre de construction	Nombre de ménage	Nombre d'habitants	Nombre de familles
1987	03 (035, 036,037)	555	540	3496	/
1998	03(035, 036,037)	77	464	4000	/
2008	03(035,036)	104	/	2015	766

Source : Tableau récapitulatif communale(TRC).

Ces transformations démographiques sont liées à des changements à la fois par le découpage administratif, auparavant le quartier était composé de 03districts mais le nouveau découpage a donné deux districts donc tout un district est éliminé (district 037). Cela a un effet sur les variations qui ont concerné tant le nombre de la population que le nombre d'îlots ou constructions et la situation sociale et économique des habitants du quartier.

I-1-une légère dominance des hommes

Structure des personnes enquêtées selon leur sexe

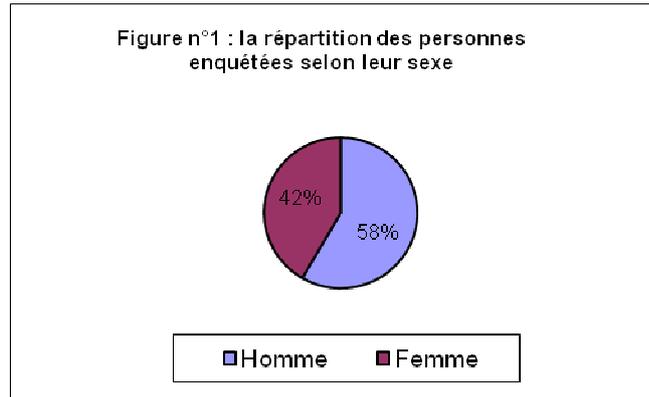
Les pourcentages d'hommes et de femmes qui composent l'échantillon sont de 58% et de 42%

Le tableau présenté ci-dessous ainsi que le graphe montrent que la structure par sexe des personnes enquêtées du quartier Napolitain accuse une domination masculine par rapport au féminin (Nombre d'homme par femme) ; les hommes représentent 58% tandis que les femmes représentent 42% du total des personnes enquêtées.

Tab n ° 7 : Structure des personnes enquêtées selon leur sexe

sexe	Homme	Femme	Totale
Nombre	45	32	77
%	58%	42%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010.



I-2-domination de la population en âge d'activité

Il était important que ce questionnaire soit rempli par des habitants appartenant à toutes les catégories d'âge, où domine toute fois une majorité des personnes ayant entre 30 et 60 ans.

L'âge : un facteur d'ancrage dans le quartier

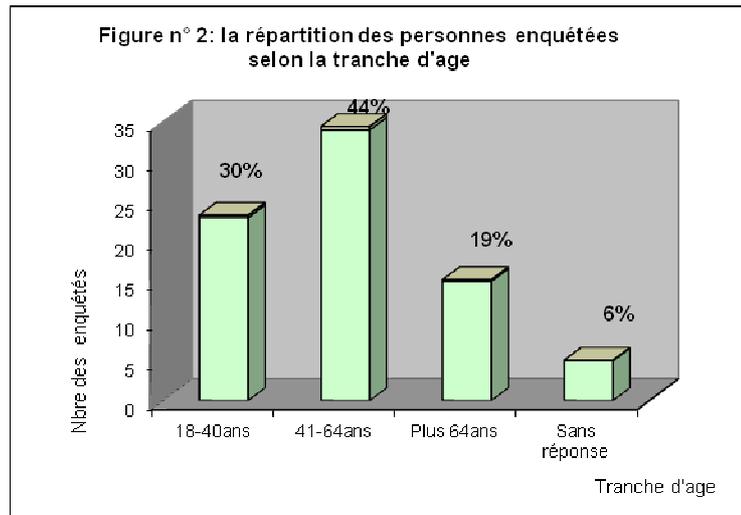
Le tableau présenté ci dessous révèle la prédominance du groupe d'âge compris entre (41-64ans), qui représente 44% du total des personnes enquêtées. Il est suivi par le groupe d'âge (18-40ans) qui représente 30% du total des personnes enquêtées.

La présence des personnes enquêtées de plus de 64 ans dans la structure n'est pas négligeable, elle représente 19% du total des personnes enquêtées. 6% des personnes enquêtées n'ont pas donné de réponse.

Tab n° 8 : la tranche d'âges des personnes enquêtées

Données tranche d'âge	18-40ans	41-64ans	Plus 64ans	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	23	34	15	05	77
%	30%	44%	19%	6%	100%

Source : Enquête réalisée par : Z. Lebled, février 2010



La question relative à l'âge est importante. Car nous pouvons l'utiliser pour mesurer l'attachement d'une population à son quartier. Cela nous pousse à poser la question : Est ce que l'âge joue un rôle dans l'attachement de la population à son quartier ?

En faite la littérature nous a conduits à supposer : que les personnes âgées sont les plus attachées à leur quartier. Cette catégorie plus ancienne, a eu le temps de tisser des liens avec le quartier où elle habite, donc le sentiment d'appartenance à ce dernier sera fort.

Nous avons fait un croisement entre l'âge des enquêtées et ceux qui aiment vivre dans le quartier où n'aiment pas y vivre.

Nous en avons déduit que les enquêtés quelque soit leur âge aiment vivre dans le quartier et par conséquent l'âge n'est pas discriminant puisque toutes les catégories représentent un fort pourcentage. Il n'y a pas un écart très important entre les catégories.

Les jeunes et les vieux aiment vivre dans le quartier, et les jeunes autant que les vieux. C'est à dire que : il n'y a pas un rapport entre ceux qui aiment vivre dans le quartier et l'âge, ainsi que le montrent le tableau suivant :

Tab n° 9: l'attachement au quartier / âge

attachement Age	aimer vivre dans le quartier	Ne pas aimer vivre dans le quartier	Total
18-40ans	15	7	22
41-64ans	23	10	33
plus de 64ans	10	5	15
totale	48	22	70

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

I-3-dominances du statut « marié »

Le tableau présenté ci dessous révèle que les personnes enquêtées en situation de mariage sont plus importantes que celle en situation de célibataire. Elles représentent 60% du total de la population des personnes enquêtées.

Les autres (divorcés et veufs) représentent eux aussi un pourcentage non négligeable du totale de la population des personnes enquêtées 17%.

En vérité, ces résultats signifient que la majorité des personnes enquêtées sont mariées ce qui nous pousse à dire que les résidents du quartier ont une situation familiale stable. Cette stabilité joue un rôle déterminant dans la vision du devenir du quartier par les habitants

Tab n°10 : la situation familiales des enquêtées

Situation familiale	Marié	Célibataire	Autre	Totale
Nombre de personne dans cette situation	46	18	13	77
%	60%	23%	17%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

II- La mixité sociale, une caractéristique du quartier Napolitain**II-1- un fort pourcentage de population non occupée**

Pour connaître les différentes classes sociale au sein de notre quartier à partir du quel dépendront les réponses qui suivent, on a effectué une classification des catégories socio professionnelles collectées dans le questionnaire.

En premier lieu, on a recueilli diverses informations concernant les activités professionnelles ; en particulier : Travailleur au moment de l'enquête ? Si oui : quelle est sa profession ?

Tab n ° 11 : travailleur ?

Travailleur	Nombre de personnes	%
Oui	41	53%
Non	36	47%
Totale	77	100%

Selon le tableau présenté au dessus, nous pouvons remarquer que les personnes enquêtées qui sont en statut de travailleurs représentent 53% du total des personnes enquêtés (population active), cette catégorie inclut les personnes exerçant une profession (activité) au moment de l'enquête, contre 47% des personnes enquêtés qui sont sans activité (population inactive), celle-ci inclut les enquêtés au chômage, femme au foyer ainsi que les étudiants et les retraités.

Nous constatons ainsi clairement la prédominance de la population des personnes enquêtées avec activités, celles-ci représentent 53% du totale des personnes enquêtés contre (47%) des personnes inactifs.

Les réponses ont été ensuite reprises et codées selon une nomenclature des professions établie par l'office national des statistiques ONS.⁴⁵

Pour les besoins de notre recherche, nous avons repris à partir du tableau « Code des catégories socio- professionnelles » les sous catégories afin d'identifier les différentes classes socioprofessionnelles dans l'aire d'étude.

II.2. La répartition des personnes enquêtées selon leur catégorie socio-professionnelle

Le tableau et le graphe présentés ci-dessous, montrent que les personnes enquêtées actives sont réparties en sept activités. Le graphe fait apparaître que les employés représentent 10% du total de la population des personnes enquêtées, suivit par les commerçants et gérant de magasins qui représentent 8%, la profession libérale représente 6% ainsi que les cadres moyens (6%), Artisans producteurs représentent 5% du total des personnes enquêtées, les cadres supérieurs avec les ouvriers ne représentent que 4% de la population des personnes enquêtées.

La catégorie inactive ou chômeurs regroupant femmes au foyer, étudiants, autres inactifs, Parmi ces personnes sans activités, il faut prendre en considération le pourcentage des personnes âgées de 64 ans et plus (13%) qui se range, en réalité, dans la catégorie des retraités.

La catégorie de « sans réponse » contient les personnes enquêtées qui disent qu'ils travaillent mais refusent de déclarer leurs professions, ils représentent (9%).

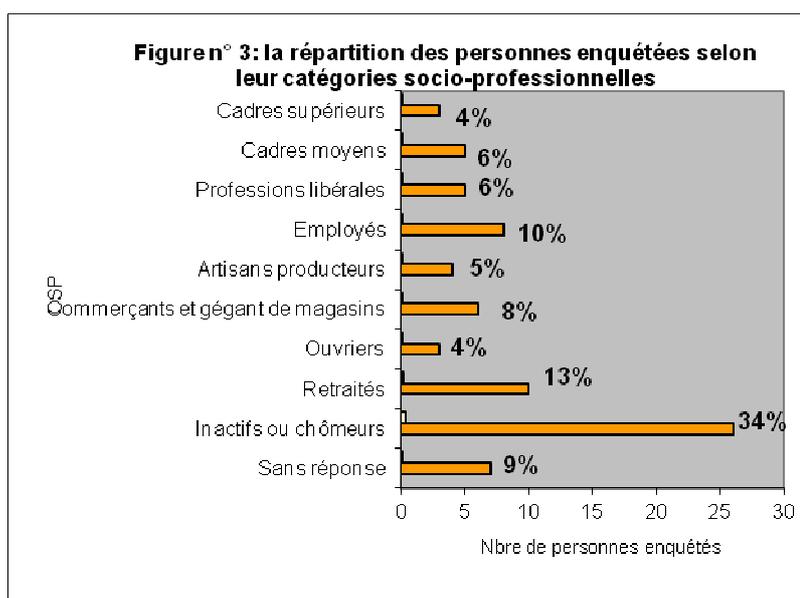
⁴⁵ (ONS, Quatrième Recensement Général de la population et de l'habitat ; code des catégories socioprofessionnelles ; juillet 1998).

ONS : office National des statistiques, PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

Tab n° 12 : les catégories socio professionnelles des enquêtées

CSP	Nombre de personnes	%
Sans réponse	07	9%
Inactifs ou chômeurs	26	34%
Retraités	10	13%
Ouvriers	03	4%
Commerçants et gérant de magasins	06	8%
Artisans producteurs	04	5%
Employés	08	10%
Professions libérales	05	6%
Cadres moyens	05	6%
Cadres supérieurs	03	4%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010



III. Des conditions déplorable es de l'habitat**1- Evolution de la population du quartier Napolitain**

Selon toujours le tableau récapitulatif communal le nombre d'habitants en 1987 est de l'ordre 3496 hbt, ce dernier est élevé en 1998 à 4091 hbt mais après cette date nous constatons une diminution de cette population qui a atteint 2015 hbt.

On peut expliquer cette baisse sensible par le fait que le quartier a connu plusieurs changements à la fois au niveau du cadre physique par la dégradation du cadre bâti ce qui implique que les habitants se réfugient sur d'autres site et ainsi que par les divisions qu'a subi la famille elle-même a cause de la taille du logement.

Selon le POS, a l'origine la densité de la population était de l'ordre de 1260 hbts/ha, après les démolitions, la densité de la population a atteint DB=867 /ha

Nombre de ménages	89
Taille moyenne de ménage	5

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

Les résultats de notre enquête indiquent que le ménage dans le quartier est composé, en moyen, de 4,62 personnes.

La taille moyenne des ménages est de 4.62 personnes, et légèrement inférieure à celle de la norme nationale (5,9).

2- l'habitat :

Il faut attirer l'attention sur le fait que le quartier est composé de 557 logts habités par 766 familles ⁴⁶

Le tableau récapitulatif communal indique qu'au niveau du quartier Napolitain : il y a 17 îlots, le nombre de construction dans chaque îlots est différent. Le nombre total de construction selon les données du TRC est 104 constructions réparti ainsi :

Logement occupées : 333

Logement inoccupées : 15

A -Typologie de l'habitat :**Un habitat collectif**

Le quartier Napolitain est composé à l'origine de 204 constructions, la fonction dominante est l'habitat de type collectif, la presque totalité des constructions date du siècle dernier de la période coloniale, avec : un centre de santé, une banque de sang, la direction des douanes et quatre constructions sont récentes.

⁴⁶ (POS, p. 11, Recensement établis par les soins du bureau d'étude de Mila – octobre 1996)

Selon le POS « les constructions sont de hauteur variable, leur hauteur moyenne est de l'ordre de R+2 à R+4 ». L'enquête montre cette réalité.

Tab n° 13 : Nombre d'étage des immeubles dans le quartier

Etage	RDC	1	2	3	4	Terrasse	Sans réponse	Totale
N	04	20	22	21	06	01	03	77

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010

B- Habitabilité et confort :

Lors de notre enquête, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (disponibilité de cuisine, salle de bain, séjours ; toilettes). On a également recueilli des informations sur la possession des personnes enquêtées de ces éléments.

Ces caractéristiques permettent d'apprécier les conditions de vie des habitants du quartier. Ce sont, en outre, des éléments qui entrent en compte comme indicateur qui nous permet d'apprécier la qualité de vie des habitants à l'intérieur de leur logement.

Le recensement de 1996 par le bureau de Mila fait apparaître que'une bonne partie des logements du Quartier Napolitain ne répond pas aux conditions d'habitabilité, en effet 360 logements ne disposent pas de salle de bain soit 64,6% des logements par contre 118 logements disposent de toilettes collectives soit 21,18% des habitants, quand aux cuisines , 80 logements n'en disposent pas ou disposent de kitchenettes aménagées à la place des couloirs ou dans les coins de chambres, ces dernier représentent 14,3% des 557 logements).(POS, p.07)

Selon l'enquête que nous avons établie, à la question12, relative à l'équipement du logement, les réponses montrent que :

30% des personnes possèdent une cuisine mais on note que cette cuisine dans la plupart du temps n'est pas séparée de l'autre pièce du logement, elle prend seulement un espace aménagé c'est pour cela que les répondants disent qu'ils possèdent une cuisine même s'il elle est dans une autre pièce.

29%) des personnes enquêtées possèdent une toilette y compris toilette collective. Tandis que 25% des enquêtés possèdent un séjour et seulement 16% possédant une sale de bain.

* **16%** dispose de sale de bain, et **49.3%** n'en disposent pas

* **29%** dispose de toilette y compris toilette collective (9.09% n'en dispose pas)

* **30%** possèdent une cuisine (2,59% n'en dispose pas)

La comparaison entre les deux recensements (celle de 1996 et de 2010), montre qu'il n'est y à pas un grand écart entre les deux données, la différence est légère.

Ce qui prouve, qu'il n'y a aucune amélioration dans les conditions d'habitabilité.

c- Entassement

Le nombre de personne par logement constitue sans doute un repère et indicateur extrêmement important dans l'appréciation et évaluation de l'habitation urbaine, y compris de la qualité de vie.

Un nombre élevé de personnes dans un même logement peut engendrer des effets sociaux indésirables sur la qualité de vie (conflits intergénérationnels, cohabitation difficile des ménages, désorganisation sociale).

Respecter la norme de peuplement (une chambre – une personne, norme valable aux pays de l'Union Européenne) signifie préserver une bonne qualité de vie et un cadre de vie meilleur.

Dans ce cadre nous avons calculé le degré d'entassement à plusieurs niveaux pour qu'on puisse comparer les résultats et voir s'il y a une amélioration dans le quartier Napolitain.

Au niveau Nationale (Algérie) :

Le taux d'occupation du logement (TOL) a été estimé à 6,4 personnes par le RGPH de 2008, ce taux a connu "une baisse sensible" par rapport à 1998 où il était de 7,1 personnes par maison.⁴⁷

Au niveau du quartier : et selon le recensement 1996 : le taux d'occupation par logements est de l'ordre de 7.35 pers / logt.

Le taux d'occupation par pièces est de l'ordre de 2.06 pers/ pièce. (POS, p, 11)

Dans presque tous les îlots prédominent les logements de deux pièces. Il y a aussi des logements possédant 3 pièces. Les catégories de 5 et 6 pièces sont aussi représentées.

Au niveau de notre échantillon :

Les résultats issus de notre enquête sont montrés dans le tableau suivant :

Tab n° 14 :

Nbre d'individu	412
Nbre de pièce	230
TOL	5.35
TOP	1.79

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

⁴⁷ (Les commodités des logements en Algérie en nette amélioration ces dix dernières années (ONS) ; Alger, 12 Avril 2009)

La comparaison de ces résultats fait apparaître :

En 1998, le TOL est de l'ordre 7.35 pers/logt (dans le quartier) donc il est supérieur à la norme Nationale (6,6 pers) ce qui révèle que la densité de la population s'avère plus élevée que la moyenne Nationale.

Selon l'enquête (2010) on retrouve dans notre échantillon que le TOL est de 5,35, il est inférieur à la moyenne nationale (6,4).

Cette baisse du TOL peut s'expliquer par le fait que la densité de la population a diminué ces dernières années par le départ de la population vers d'autres quartiers où les conditions de vie sont favorables, une autre raison c'est la tendance des nouveaux couples à limiter le nombre d'enfants.

En générale la cause principale c'est la division et les transformations qui ont touché la famille algérienne, au niveau de la ville de Skikda sont inscrites 6.17 personnes par logement, il est un peu supérieur à la norme nationale à cause de la complexité de l'habitat dans la ville.

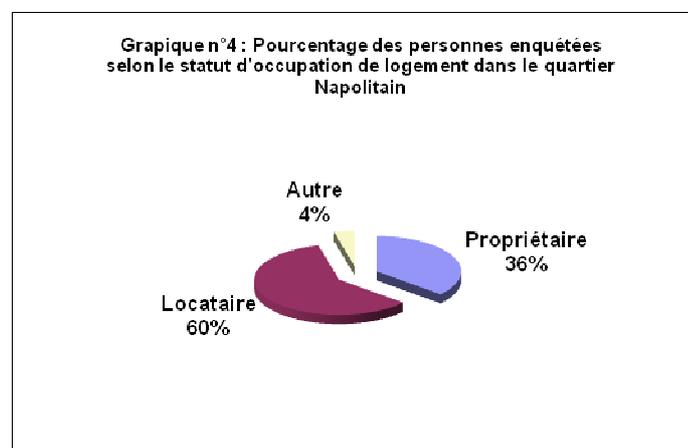
D- Statuts d'occupation : des logements en location essentiellement

La maîtrise de cet élément est déterminante dans toute action, En effet comment pourrions-nous imaginer une aide financière pour les locataires pour la prise en charge du quartier.

Tab n° 15 : le statut d'occupation des enquêtées

Statut d'occupation	Propriétaire	Locataire	Autre	Totale
Nombre	28	46	03	77
%	36%	60%	4%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010



Nous constatons à partir du graphe montré au dessus que 60% des personnes enquêtées sont des locataires donc plus que la moitié du total de l'échantillon. Les propriétaires du logement dans le quartier Napolitain représentent eux aussi 36% du total des personnes enquêtées, on enregistre ainsi (4%) des personnes enquêtées déclarant « Autre » (bien vacant, quasi propriétaire, sinistré).

Toutefois, il faut faire une première distinction entre les répondants qui sont propriétaires de leur habitation et ceux qui sont locataires.

En effet, les propriétaires seront plus enclins à investir pour rénover leur résidence puisqu'ils ont le projet d'y demeurer à long terme, mais aussi parce que l'argent ainsi investi leur profite. Dans le même ordre d'idées, les locataires sont souvent en fait colataires, mode de vie beaucoup plus instable. Cette Instabilité n'incite pas l'investissement personnel dans l'adaptation physique des lieux.

Nous constatons que du point de vue de l'habitat notre échantillon est représentatif de la diversité des situations de logement.

Synthèse :

D'après les résultats de ce premier chapitre nous pouvons identifier les caractéristiques générales de la population du quartier Napolitain :

- Il y a une quasi parité des personnes interrogées lors de l'enquête les femmes représentent 42% et les hommes 58%. Ce sont les hommes en général qui vont répondre au questionnaire et, lors de la diffusion porte-à-porte, seules les mères au foyer étaient présentes à leur domicile.
- Dans ce quartier toutes les strates d'âge sont présentes avec une forte population entre 41-64ans.
- C'est un quartier à population d'âge mur, qui peut agir et réagir.
- La diversité au niveau des tranches d'âges peut engendrer des différences dans les comportements et les attentes chez les enquêtés.
- Il y a une dominance des enquêtés qui aiment leur quartier quelque soit leur âge.
- Les logements en majorité sont les biens de L'OPGI (en location) (60%)
- Toutes les catégories socio professionnelles sont représentées au sein du quartier Napolitain
- Quartier à forte population inoccupée répartie sur l'ensemble de la hiérarchie socio professionnelles

Conclusion

Nous avons constaté dans ce chapitre que le quartier Napolitain comme aire d'étude est très riche vu la diversité de ses composantes, en terme d'habitant et habitat.

La différenciation dans les habitants qui résident dans le quartier donne une appréciation et une perception vis avis du quartier différentes .tandis que l'habitat, est l'élément reflétant le cadre de vie où vivent les habitants.

Chaque composante nécessite une compréhension spécifique, en effet ces composantes participent et permettent de déterminer l'action la plus appropriée pour le quartier et par conséquent leur devenir.

CHAPITRE II :

LES PRATIQUES SOCIALES ET SPATIALES DE LA POPULATION DU QUARTIER NAPOLITAIN

Introduction méthodologique :

Afin de connaître la manière dont les habitants vivent dans le quartier, et appréhender leurs pratiques sociales et spatiales (lieux fréquentés et cercle de sociabilité), il nous est paru important de nous baser sur les indicateurs adoptés dans ce chapitre

En partant de l'idée que plus on pratique l'espace où on vit plus on tisse des relations à la fois avec l'espace et avec les voisins (Humain-Lamour A-L, 2008 p. 12), on peut s'interroger sur les liens des habitants avec leur quartier ? Quelles relations entretiennent-ils avec leurs voisins et avec les autres personnes qui habitent dans les quartiers voisins ?

Est-ce que les pratiques sociales et spatiales des habitants génèrent l'attachement au quartier ?

Nous avons menés une enquête qualitative pour qualifier l'attachement des résidents à leur quartier, ce dernier étant défini comme le rapport subjectif entretenu entre ceux-ci et le quartier.

Les questions posées aux personnes enquêtées sont relatives à leurs fréquentations dans le quartier à plusieurs niveaux (leurs achats, l'école que fréquentent leurs enfants, où ils passent leurs loisirs, les lieux collectifs et enfin les relations avec les voisins).

La littérature nous a conduites à poser l'hypothèse suivante : Lorsqu'il y a une fréquentation régulière de ces lieux, se forme une connaissance plus fine de ce lieu (quartier) chez ces habitants et par conséquent l'attachement au quartier augmente et les liens se renforcent entre les habitants et leur cadre de vie qui est le quartier, ils s'investissent d'un sentiment d'appartenance à ce quartier.

La fréquentation de ces lieux (les commerces, espace collectif, polyclinique....etc.) et l'utilisation de ces services favorisent les rencontres et les interactions avec les habitants du quartier, ce qui contribue au développement de liens sociaux, donc à l'attachement au quartier. (Humain-Lamour A-L, 2008 p. 12)

Nos données s'appuient donc sur l'enquête réalisée entre avril et juin 2010

I- l'analyse des questions relatives aux pratiques socio spatiales**I- 1 –des fréquentations quotidiennes****Fréquentation quotidienne du quartier pour les commerces et services**

En répondant à la question Q 18= *Faites vous vos courses dans le quartier ?*
Près de 81% des enquêtés effectuent leur achats dans le quartier contre 19% qui font leurs achats à l'extérieur du quartier.

Ce qui prouve que les habitants du quartier fréquentent beaucoup l'espace où ils vivent.

Tab n° 16 : fréquentations des cours à l'intérieur du quartier

Faites vous vos cours dans le quartier	Oui	Non	Totale
Nombre de personnes	62	15	77
%	81%	19%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

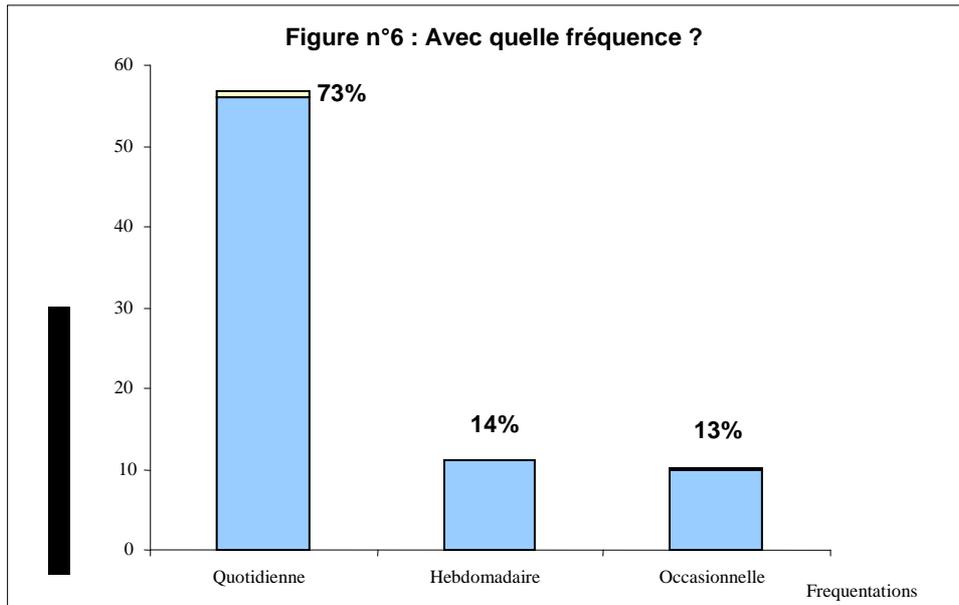
**Avec quelle fréquence ?**

Il s'agit surtout de fréquentation quotidienne car 73% des enquêtés achètent les produits nécessaires à leurs besoins quotidiens à l'intérieur du quartier, tandis que 14% seulement ont recouru au quartier pour les besoins hebdomadaire et 13% pour les besoins occasionnels

Nous supposons que : les fréquentations des enquêtées quotidiennement et régulièrement du quartier, donne une connaissance plus fine de ce dernier.

« Cette connaissance est sans doute une pratique plus régulière car ils investissent leur espace quotidiennement ».

Ceux qui n'ont qu'une pratique réduite du quartier y effectuent les achats occasionnels ou qui y passent, mais rapidement, en voiture ou en transports publics.



Niveau de satisfaction :

En outre, ces résultats évoqués précédemment nous donnent un aperçu sur le niveau de satisfaction des habitants du quartier relatif aux commerces et services de proximité:

On peut aussi déduire à partir des données de l'enquête que le quartier dispose de tout ce qui est nécessaire pour la vie quotidienne car lorsque nous avons demandé aux enquêtés s'ils trouvent tous les commerces et services de proximité dont ont besoin dans le quartier, 66% des enquêtés disent oui contre 34% qui déclarent qu'ils ne trouvent pas tout ce dont ils ont besoin dans le quartier.

Trouvez-vous tous les commerces et services de proximité dont vous avez besoin dans le quartier ?

Tab n° 17 : trouve t-ils tous les commerces et services dont ils besoin dans le quartier

Trouvez-vous tous les commerces et services de proximité dont vous avez besoin dans le quartier ?	Oui	Non	Totale
Nombre de personnes ayant répondu à cette question	51	26	77
%	66%	34%	100%

Source : Enquête

réalisé par : Z. Lebied, février 2010

Les réponses à cette question concordent avec la typologie des activités et commerces au sein du quartier (voir le chapitre I, première partie) où nous avons montré que la situation du quartier en matière de commerces et services est bonne, le manque réside dans les équipements, socio-éducatifs, culturels et sportifs.

Ceci est aussi prouvé par la réponse des enquêtés lorsqu' on leur demandé quels types de commerces et services souhaitez vous trouver dans votre quartier ?

Quels types de commerces et services souhaitez vous trouvez dans votre quartier ?

On constate à partir du tableau n°18 que (42%) des personnes enquêtées disent que tout est présent, et (40%) d'entre eux souhaitent trouver dans le quartier un marché de légume, la mosquée, stade de foot, centre de formation des jeunes et une bibliothèque. (18%) des enquêtés n'ont pas de réponse.

Nous concluons que les données de l'enquête (questionnaire) correspondent bien aux relevés du terrain effectués dans la même période (février 2010).

Tab n° 18 : types de commerces et services souhaites dans le quartier

Quels types de commerces et services souhaitez vous trouvez dans votre quartier ?	Tout est présent	Marché de légumes, Mosquée, Stade de foot, centre de formation des jeunes, Bibliothèque	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	32	31	14	77
%	42%	40%	18%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010

L'école un motif essentiel dans les fréquentations quotidiennes du quartier

Pour les fréquentations sociales, nous avons demandé aux enquêtés de répondre à nos questions à propos de leurs fréquentations sociales: « où se trouve l'établissement que fréquentent leurs enfants, pour l'école, pour les soins, où passent-ils leurs loisir ont-ils des relations de voisinage ? ».

Où se trouve l'école que fréquentent vos enfants ?

Les résultats du tableau n°19 et figure n°7, nous donnent un aperçu sur les fréquentations sociales des habitants du quartier Napolitain.

Selon François Lebrun « L'école joue aussi un grand rôle dans cet ancrage dans le quartier. Il permet ainsi aux parents de faire connaissance, de sélectionner les relations sur le quartier et créer ainsi des réseaux de sociabilité plus ou moins solides. (François Lebrun, Octobre 2001, p.39).

Il ajoute que «Les liens entre les familles dans le quartier naissent surtout au niveau de l'école, car Les enfants jouent un rôle primordial au niveau de la pratique du quartier.» (François Lebrun, Octobre 2001, p.41).

L'enquête nous apprend que (53%) des enquêtés ont des enfants qui fréquentent les écoles primaire et les CEM qui se trouvent à l'intérieur du quartier où a proximité. Les lycéens du quartier fréquentent des établissements « un peu loin du quartier » (16%).

Pour les 31% sans réponse, nous pouvons émettre deux hypothèses : la première est que certains enquêtés n'ont pas du tout d'enfants et la deuxième est que les personnes enquêtées n'ont pas d'enfants en âge de fréquenter le lycée.

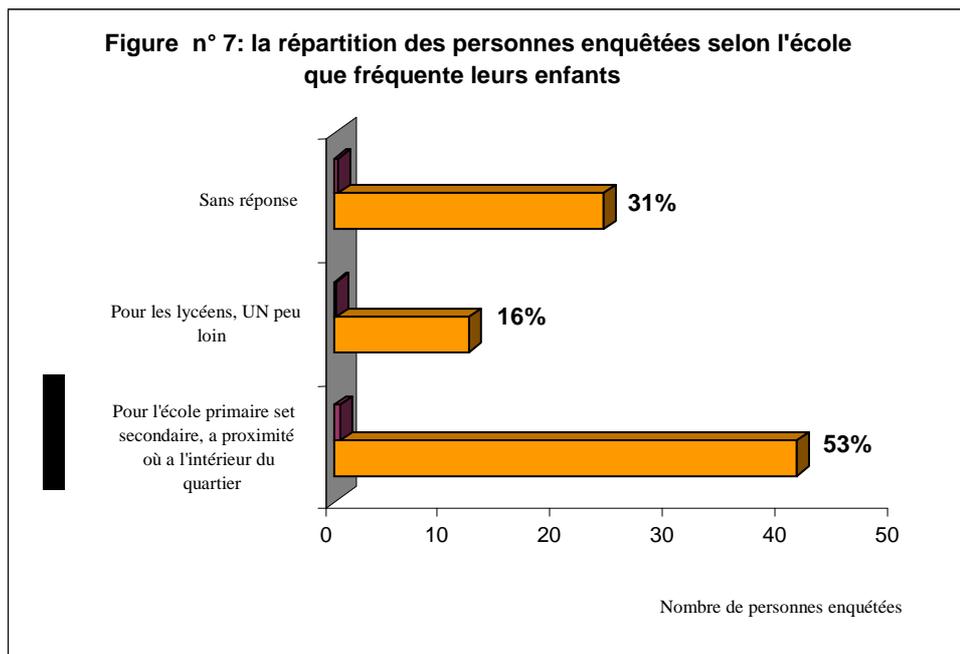
Nous déduisons donc qu'il y a une fréquentation élevée du quartier de la part des habitants.

En ce qui concerne la scolarisation des enfants, nous concluons que l'école est facteur de rencontre sociale

Tab n ° 19 : lieu de l'école que fréquentent les enfants

Où se trouve l'école que fréquentent vos enfants	Pour l'école primaire set secondaire, a proximité où a l'intérieur du quartier	Pour les lycéens, un peu loin	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	41	12	24	77
%	53%	16%	31%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010



Fréquentation élevée pour les soins à l'intérieur du quartier

Pour les soins ou allez vous ?

On constate que (58%) des personnes enquêtées fréquentent la polyclinique du quartier, (25%) des enquêtés vont à l'hôpital qui se trouve pas loin du quartier, chez le médecin privé se trouvant dans le centre ville.

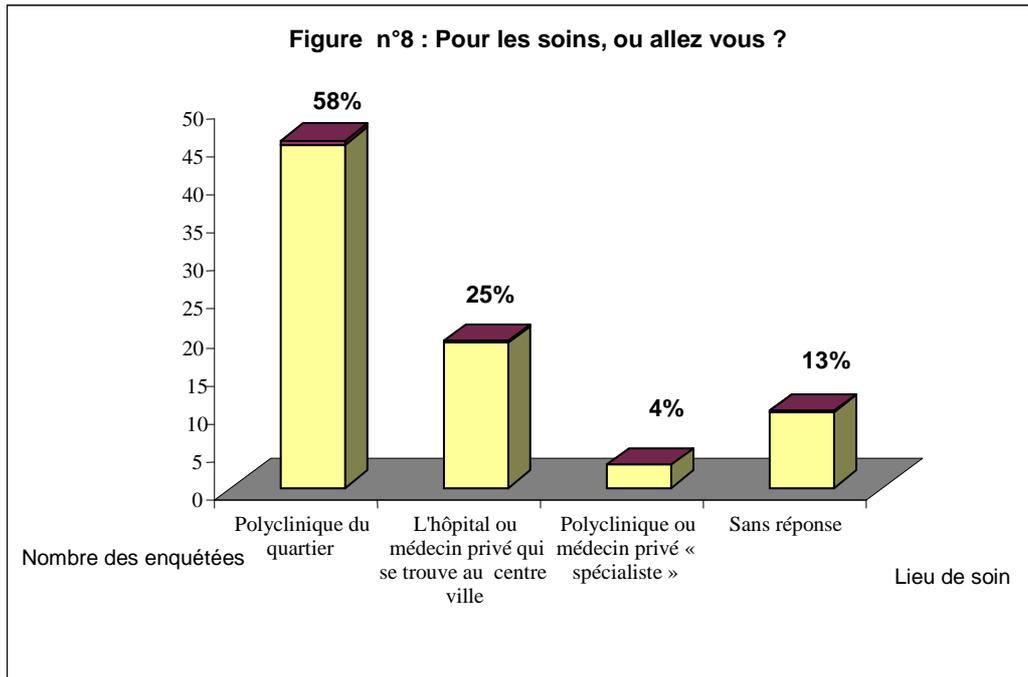
Et (4%) des enquêtés fréquentent soit la polyclinique ou le médecin privé selon la maladie, (13%) sans réponse.

De ce fait il y a une fréquentation élevée du quartier concernant les soins

Tab n° 20 : lieu du soin

Pour les soins, ou allez vous ?	Polyclinique du quartier	L'hôpital ou médecin privé qui se trouve au centre ville	Polyclinique ou médecin privé « spécialiste »	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	45	19	03	10	77
%	58%	25%	4%	13%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010



I.2. Les fréquentations significatives du lien social

Avez-vous des relations de voisinage, Et de quel type ?

On peut constater à partir du graphe que (58%) des enquêtés ont de bonnes relations avec leurs voisins, (9%) disent qu'ils ont peu de relation avec les voisins ce sont des relations de courtoisie : les contacts sont restreints. Les échanges se limitent souvent à "bonjour / bonsoir".

(18%) des enquêtés ont des rapports tendus avec leurs voisins, (14%) n'ont pas donné de réponse. Cela est dû, selon eux, « à 'un ancrage moins important dans le quartier, c'est un peu chacun chez soi. C'est dommage. Les gens aiment vivre loin des voisins. Au début la communication est facile, il n'y a pas de haine, les gens se parlent. Puis après on ne voit plus le voisin ! »⁴⁸

Les conflits s'opèrent entre les différentes catégories de résidents, entre "les anciens" et "les nouveaux", entre les personnes âgées et les jeunes couples avec enfants. Ces conflits se cristallisent notamment autour de l'usage des espaces comme les escaliers

Donc il y a prédominance des enquêtés qui ont de bonnes relations avec leurs voisins sur ceux qui n'ont pas de relation avec les voisins.

⁴⁸ Propos d'un habitant du quartier

Nous pouvons remarquer : que (58 %) des personnes enquêtées entretiennent des relations de voisinage à l'intérieur de leur quartier, dans leur immeuble et/ou hors de leur immeuble ; et près de 9 % entretiennent un peu de relations avec leurs voisins.

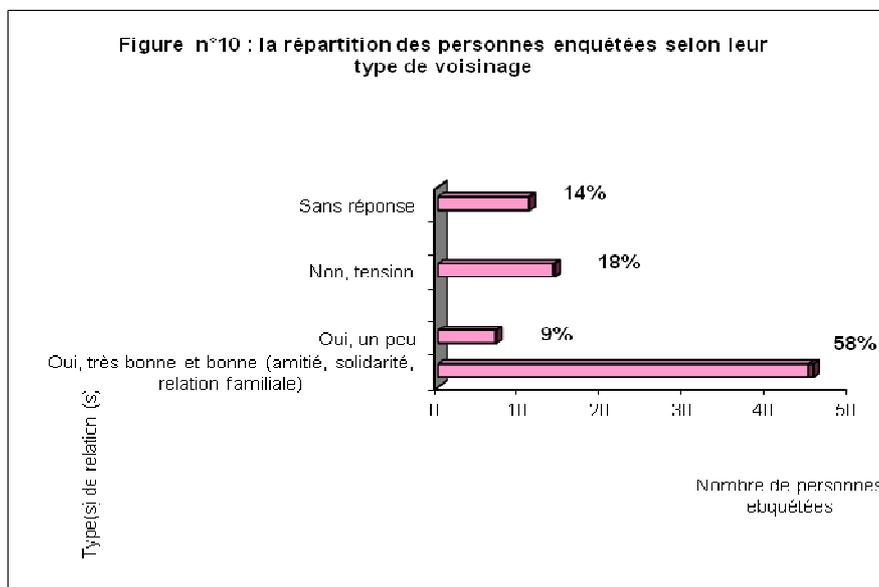
18% des enquêtés n'entretiennent pas des relations avec les voisins et 14% n'ont pas donné de réponse

Mais on peut dire qu'il s'agit d'un quartier où dominent les relations de bon voisinage

Tab n ° 21 : relation de voisinage, et de quel type

Avez-vous des relations de voisinage, Et de quel type ?	Nombre de personnes	%
Oui, très bonne et bonne (amitié, solidarité, relation familiale)	45	58%
Oui, un peu	07	9%
Non, tension	14	18%
Sans réponse	11	14%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010



I.3. Les fréquentations significatives du lien spatial**Absence des lieux de loisir à l'intérieur du quartier**

Ou passez vous votre temps de loisirs ?

Concernant le lieu de loisir, nous constatons que peu d'enquêtés passent leur temps de loisir à l'intérieur du quartier, ils représentent (6%) du total des enquêtés. Par contre (29%) des enquêtés passent leur loisir à l'extérieur du quartier dans des places au centre ville de skikda.

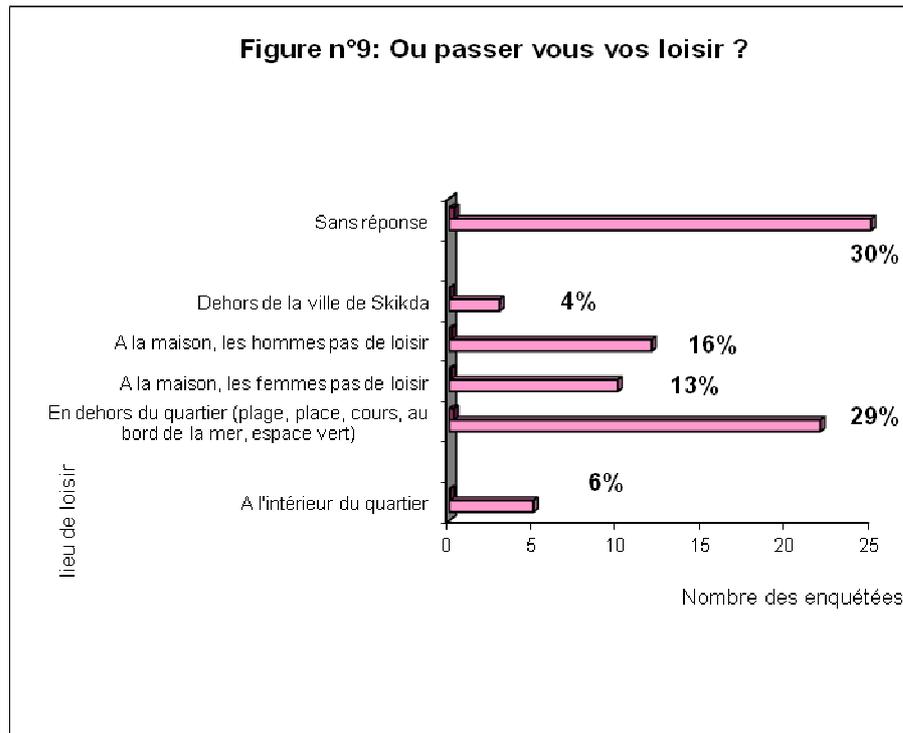
Et (13%) des femmes passent leur loisir à la maison, (16%) des hommes passent leur loisir à la maison. (4%) des enquêtés partent à l'extérieur de la ville de Skikda. (32%) reste toujours sans réponse.

Même si une bonne partie des enquêtée reste dans le quartier, à la maison, que ce soit des hommes ou femmes, les lieux de loisirs que les habitants du quartier fréquentent se situent essentiellement en dehors du quartier, dans le centre ville de Skikda qui est l'environnement immédiat du quartier napolitain, où se trouve l'exclusivité des lieux attractifs.

Tab n ° 22 : lieu de loisir

Ou passez vous votre temps de loisir ?	Nombre de personnes	%
A l'intérieur du quartier	05	6%
En dehors du quartier (plage, place, cours, au bord de la mer, espace vert)	22	29%
A la maison (on n'a pas de loisir) les femmes	10	13%
A la maison, les hommes pas de loisir	12	16%
Dehors de la ville de Skikda	03	4%
Sans réponse	25	32%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010



Une faible fréquentation des lieux collectifs

Fréquentez-vous les lieux collectifs du quartier ?

La fréquentation des lieux collectifs du quartier par les habitants est un bon indicateur pour déterminer les rapports qu'entretient la population avec le quartier, c'est dans ces espaces que se forment les relations à la fois avec le quartier (espace dans lequel on vit) et entre les habitants. Et par conséquent l'attachement au quartier augmente avec l'augmentation de ce type de relations.

On voit que (44%) des enquêtés déclarent qu'il n'existe aucun lieu collectif au sein de leur quartier, un pourcentage très faible des enquêtés (3%) ne fréquentent aucun lieu collectif.

- les (16%) des enquêtés fréquentent généralement (cyber, taxiphone, salon de thé et café).

Tab n ° 23 : fréquentation des lieux collectifs du quartier

Fréquentez-vous les lieux collectifs du quartier ?	Aucun lieu collectif au sein du quartier	Je ne fréquente aucun lieu collectif	Au cybèr, taxiphone, salon de thé, café	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	34	02	12	29	77
%	44%	3%	16%	38%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010

Nous avons appuyé cette question par une autre question pour savoir s'il y a d'autres lieux collectifs que la population fréquente.

Fréquentez-vous d'autres lieux collectifs à l'extérieur du quartier, et quels sont-ils ?

Le tableau présenté en dessous indique que (17%) des enquêtés fréquentent les lieux collectifs connus qui se trouvent au centre de la ville de Skikda tels que la place de premier Novembre, le cours, le théâtre. et les autres enquêtés (17%) vont au stade, mosquée, les centre de commerces, hammam, coiffeur, la plage

(10%) des enquêtés disent qu'il n'y a aucun lieu collectif à l'extérieur du quartier. (12%) des enquêtés ne fréquentent aucun lieu collectif. Nous constatons aussi un pourcentage élevé des enquêtés soit (44%) sans réponse.

La tendance qui se dégage est que les enquêtés investissent les lieux collectifs qui se trouvent au centre ville de skikda. On peut expliquer cette tendance par l'emplacement centrale du quartier au sein de la ville de Skikda, cette centralité permet l'existence des lieux attractifs de la population qui habite dans l'environnement qui l'entoure comme dans le cas de notre are d'étude.

Tab n ° 24: fréquentation des lieux collectifs à l'extérieur du quartier

Fréquentez-vous d'autres lieux collectifs à l'extérieur du quartier, et quels sont-ils ?	Nombre de personnes	%
Oui, je fréquente la place, le cours, boulevard, théâtre trouvant dans le centre ville	13	17%
stade, mosquée, centre de commerce, hammam, coiffeuse, plage, chez familles	13	17%
Aucun espace collectif à l'extérieur du quartier	08	10%
Non, je ne fréquente aucun lieu	09	12%
Sans réponse	34	44%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010

II. Relation des habitants du quartier aux autres habitants de la ville

Dans notre cas d'étude, et sur le plan de relation des habitants du quartier avec d'autres habitants à l'extérieur du quartier ; nous avons posé une question aux enquêtés qui nous semble utile pour savoir si les habitants du quartier Napolitain s'intègrent facilement avec les gens qui habitent à l'extérieur de leur quartier.

Pensez vous qu'il est difficile pour une personne étrangère au quartier de s'y intégrer ?

Selon les données du tableau n° 25 et le graphe n°11, on constate que 45% des enquêtés déclarent que c'est facile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer sans aucune contrainte.

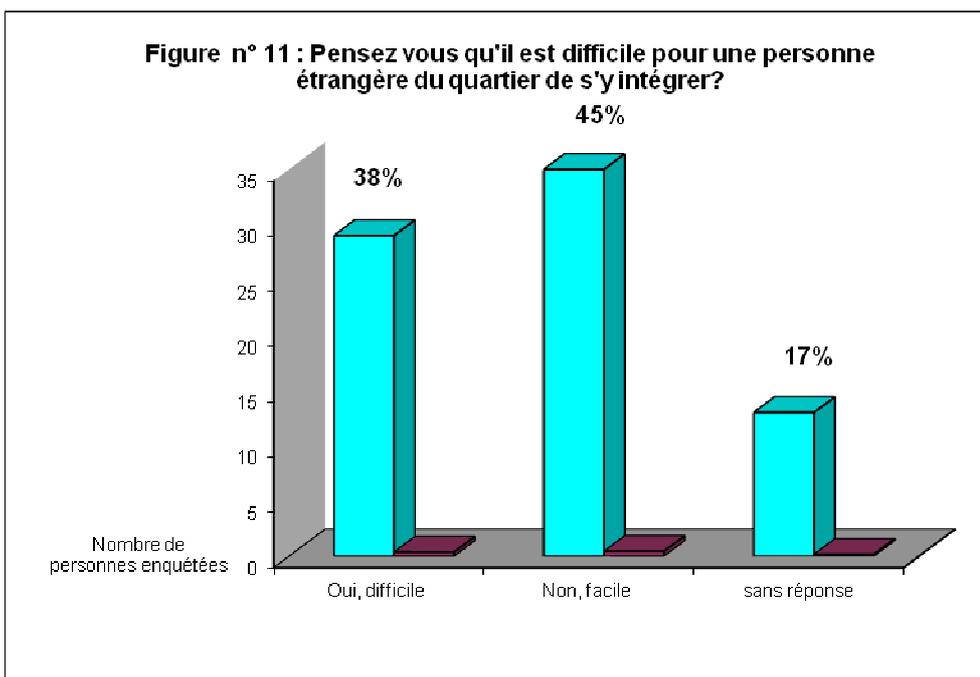
Tandis que 38% des enquêtés disent le contraire

Les habitants du quartier sont sociables, la majorité ; acceptent de vivre ensemble et avec d'autres habitants de la ville.

Tab n ° 25

Pensez vous qu'il est difficile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer ?	Oui, ce n'est pas facile	Non, pas du tout	sans réponse	Totale
Nombre de personnes	29	35	13	77
%	38%	45%	17%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010



III. synthèse

Dans ce chapitre nous avons mis en évidence certains éléments qui nous permettent de connaître les rapports qu'entretiennent les habitants avec leur quartier. Et nous avons ressorti ces conclusions :

1- pour les habitants du quartier Napolitain, le quartier apparaît comme un lieu de multiples usages :

- près de (81%) des enquêtés effectuent leurs achats à l'intérieur du quartier et le fréquentent quotidiennement (73% des enquêtés).

- fréquentation relativement élevée de l'école (53%), des soins (58%)

2- Le quartier, lieu d'usages variés, se présente également ici comme un lieu dans lequel les habitants entretiennent volontiers des relations de voisinage et de sociabilité. Pour ne citer à nouveau que quelques chiffres, 58 % des personnes enquêtées en 2010 entretiennent des relations de voisinage à l'intérieur de leur quartier, dans leur immeuble et/ou hors de leur immeuble⁴⁹

3- Les lieux de loisirs que les habitants du quartier fréquentent se situent essentiellement dans le centre-ville à proximité du quartier

Et comme nous l'avons déjà évoqué dans notre méthodologie, notre but est de savoir quels liens ont les habitants avec leur quartier et quelles relations entretiennent-ils avec leurs voisins et avec les autres personnes qui habitent dans les quartiers voisins ? et de voir si les pratiques sociales et spatiales des habitants génèrent l'attachement au quartier ?

Certains indicateurs ou critères nous ont permis de répondre à ces questions ; en effet Les habitants du quartier Napolitain se distinguent par une fréquentation plus élevée des commerces et services, l'école, les soins ((Q19, Q20, Q21, Q22, Q23, Q24).

⁴⁹ (Inspirer de l'idée d'Authier Jean-Yves : Les citadins et leur quartier (en France) : représentations et usages, p. 02)

⁵⁰ Humain-Lamoure A-L, France Guérin-Pace, Antoine Fleury, Catherine Rhein, Les quartiers des Parisiens, 2007 ; p.07)

⁵¹ Mêmes sources, p.04

⁵² (Inspirer l'idée de Israël Dumont et René-Pierre Turmel : La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009, p.74)

Cependant ces espaces investis par ses habitants s'accompagne-t-ils nécessairement d'un sentiment d'attachement ?⁵⁰

Selon la même source les commerces et les services apparaissent comme des lieux de sociabilité, lieux de rencontres et d'interaction sociale.

On peut également supposer que la visite des commerces du quartier par les résidents occasionne des rencontres entre les résidents et favorise les échanges entre ceux-ci, ce qui leur procure le sentiment d'appartenir à ce dernier et favorise l'attachement à leur quartier. « Plus la fréquence d'utilisation d'un service sera grande, plus forte seront les chances qu'un citoyen effectue un contact et que se développe une relation »⁵²

Ces éléments qui contribuent à cet attachement sont avant tout les commerces, l'école, les lieux de soins, lieux favorisant une sociabilité.

Les fréquentations quotidiennes (commerces et service, l'école, les soins) vont dans le sens d'un accroissement potentiel des liens de sociabilités entretenues autour du quartier.

Ces pratiques peuvent être considérées comme des indicateurs privilégiés d'un rapport au quartier fondé sur la proximité.

Les fréquentations significatives des liens sociaux résident dans les relations de voisinage qui apparaissent bonnes entre les habitants du quartier Napolitain et une sociabilité faciles avec les gens de l'extérieur.

Les deux pratiques (loisir et lieux collectifs) attestent plutôt d'une logique d'ouverture sur l'extérieur et sur des liens diversifiés.

Les lieux de loisir et lieux collectifs jouent en faveur d'un plus grand attachement au centre ville de Skikda au détriment du quartier Napolitain.

Conclusion

A partir des éléments que nous avons choisi comme indicateurs pour connaître à la fois les pratiques socio spatiales des habitants et identifier les rapports qu'entretiennent les habitants avec leur quartier ce qui nous a permis de voir si ces derniers génèrent l'attachement au quartier, Nous sommes arrivés à conclure que les lieux de soin, l'école, les commerces, sont des lieux favorisant une sociabilité et contribuent à l'attachement au quartier ainsi qu'un bon voisinage.

Bien que les lieux collectifs facteur d'attachement puissant au quartier ne sont pas présents, le sentiment d'appartenir au quartier, de l'apprécier reste dominant.

La proximité du centre ville le valorise, puisque les habitants de ce quartier ont la possibilité d'entretenir des relations hors de leur quartier et investissent pour d'autres achats, ou pour leurs activités de loisirs d'autres espaces du centre ville de Skikda. Ce qui montre bien l'intégration à la ville de ces habitants et justifie leur désir de rester dans le quartier mêmes si les conditions d'habitabilité sont déplorable.

CHAPITRE III :

QUELLE IMAGE ONT LES HABITANTS DE LEUR QUARTIER

Introduction

Le quartier Napolitain est maintenant dans un état de dégradation et tend à disparaître progressivement, il se trouve aujourd'hui sérieusement concurrencé par d'autres quartiers à la périphérie. Tous les skikdis et notamment les habitants du quartier ont conscience de cette situation.

Dans ce chapitre, il s'agit de décrire l'image que se font les habitants de leur quartier, non pas par rapport à ce que les autres en disent, mais par rapport à la manière dont ils le vivent de l'intérieur.

Puisque les habitants ont un rôle important avant toute opération d'aménagement, nous avons besoin de montrer, Quelle valeur accordent-ils à cet espace ? Quelle place, le quartier occupe-t-il dans leur vie ? Quelle image représente le quartier pour ses habitants?

Nous tenterons également de montrer si le quartier constitue un référent identitaire puissant, Outre sa position centrale dans la ville de Skikda, il possède des éléments de style architectural typique qui renvoie à l'histoire de la ville. Il faut se demander par conséquent, si celui-ci participe au sentiment d'appartenance de ses résidents à leur quartier. Ou, le sentiment de regret et de dédain envers le legs colonial qui rappelle en quelques sortes l'opposition à la culture locale et à la religion.

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, on nous sommes appuyés sur des études et des recherches⁵³ qui apportent de nombreux résultats mais également des résultats extrêmement divers qui ne sont pas toujours comparables à notre cas d'étude.

⁵³ (Salle Saint-Bruno, La Vie de quartier à la Goutte d'Or : Perceptions et représentations des habitants, Novembre 2006) ;(Israël Dumont et René Pierre Turmel, La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009) ;(Jean-Louis Pan Ké Shon, La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli, 2005) ;(Maximilien Feriau et Thomas Willemot, Attachement des Havrais à leur ville N2010, mars 2010) ;(Humain-Lamoure Anne-Lise, France Guérin-Pace, Antoine Fleury, Catherine Rhein, Les quartiers des Parisiens, 2007) ;(François Lebrun, Le processus participatif du quartier Verneau - Capucins à l'épreuve des habitants, Octobre 2001).

Nous essayerons de présenter, dans la mesure du possible, les aspects saillants de ces travaux, relatifs à l'image qu'offrent les habitants de leur lieu de résidence. Ils nous ont servi pour élaborer et exploiter l'enquête que nous avons réalisée⁵⁴.

Ce qui nous a permis d'établir une méthodologie pour notre travail et de déterminer les critères d'identification de la représentation des habitants de leur quartier et par conséquent leur image.

Deux points essentiels sont abordés le premier concerne les éléments qui contribuent à déterminer l'attachement, le deuxième est relatif à l'appartenance au quartier, ces deux éléments nous servent à montrer l'image que les habitants donnent de leur quartier

Dans l'enquête par questionnaire que nous avons réalisée en 2010 (auprès de 77 personnes représentatives de 77 familles^{50 55}), la première question qui a été posée aux enquêtés à propos du quartier était la suivante : « comment s'appelle votre quartier ? ».

À cette question, toutes les personnes interrogées ou presque répondent Haoumet Etaliene⁵⁶

I- l'attachement au quartier

Définition : L'attachement

L'attachement est le rapport « subjectif » entretenu entre les résidents et le quartier⁵⁷. (Israël Dumont et René Pierre Turmel, 2009, p. 20).

L'attachement se traduit par la reconnaissance du lieu, par un sentiment de bien-être en ce lieu et à contrario par un sentiment de perte si on est amené à le quitter⁵⁸. (Humain-Lamoure A-L, France Guérin Pace, Antoine Fleury, Catherine Rhein ; 2007 ; p.8-9)

Dans le but d'identifier l'attachement des habitants à leur quartier, il est approprié d'analyser les critères qui contribuent à déterminer cet attachement.

⁵⁴ Les différences ne se situent pas seulement ici dans l'opposition classique entre données quantitatives et données qualitatives. Elles renvoient par exemple au fait que les indicateurs retenus dans les recherches pour caractériser l'attachement au quartier et l'image accordée par les habitants à leur quartier ne sont pas systématiquement les mêmes.

⁵⁵ Chaque enquêté rempli le questionnaire en concertation avec les membres de sa famille)

⁵⁶ Le nom officiel, le nom donné par les habitants de Skikda

⁵⁷ Israël Dumont et René-Pierre Turmel : La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009; www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/i.20dumont_rp20turmel.pdf)

⁵⁸ Humain-Lamoure Anne Lise, France Guérin Pace, Antoine Fleury, Catherine Rhein ; Les quartiers des parisiens, 2007, [hal-archives-ouvertes.fr/./Les quartiers des parisiens _ vf.pdf](http://hal-archives-ouvertes.fr/./Les%20quartiers%20des%20parisiens_vf.pdf)

Dans notre cas d'étude on s'intéressera au nombre d'années dans le quartier.

I-1- La durée d'habitation dans le quartier

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier ?

En premier lieu nous avons émis des hypothèses sur la base de lecture que nous avons effectuée afin d'enrichir nos connaissances sur le sujet.

-Nous supposons que les habitants anciens manifestent un attachement beaucoup plus grand à leur quartier par rapport aux habitants récents⁵⁹

Le temps passé dans le quartier est un élément crucial puisqu'une relation solide se construit dans le temps.

Les personnes qui habitent le quartier depuis long temps devraient avoir un fort attachement à leur quartier car ces derniers devaient normalement avoir des relations à la fois avec l'espace où ils vivent, et avec les habitants.

La diminution de l'attachement au quartier caractérise les récents habitent du quartier qui peut venir de des faibles pratiques à l'intérieur du quartier.

Le nombre d'années vécues dans un quartier aurait une influence directe sur le sentiment d'appartenance. Par conséquent, un individu qui s'est récemment établi dans un secteur et avec lequel il n'a jamais eu de relation ne sera pas plus attaché à lui autant qu'à un autre qui y demeure depuis un demi-siècle⁶⁰. (Israël Dumont et René Pierre Turmel, 2009. p. 18).

Dans le but de connaître si la durée de résidence à une influence sur l'attachement des habitants vis-à-vis de leur quartier (aire étude), il est approprié de tenir compte de ce critère.

A partir de l'enquête, nous avons pu identifier les périodes et retenir les plus adéquates par rapport à notre but de recherche (nous avons tenu compte des différentes générations composant notre échantillon, générations des grands parents, les parents et générations des filles sans négliger ceux qui sont nouvellement venu habiter le quartier.

Les résultats sont montrés dans le tableau ci dessous :

En premier lieu nous remarquons que les personnes enquêtées habitant le quartier entre (01-10ans) représentent (5%). Ceux qui habitent le quartier entre 11-30ans représente 27% des enquêtés. La catégorie de 31-40ans ne représente que 14% des enquêté.

⁵⁹Inspirer l'idée de Humain-Lamoure A-L: métropole –parisienne, Chapitre 10 ; Qu'est ce qui fait quartier dans Paris ? Les représentations socio spatiales du quartier Latin, p.12)

⁶⁰ Israël Dumont et René-Pierre Turmel : La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009; www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/i.20dumont_rp20turmel.pdf)

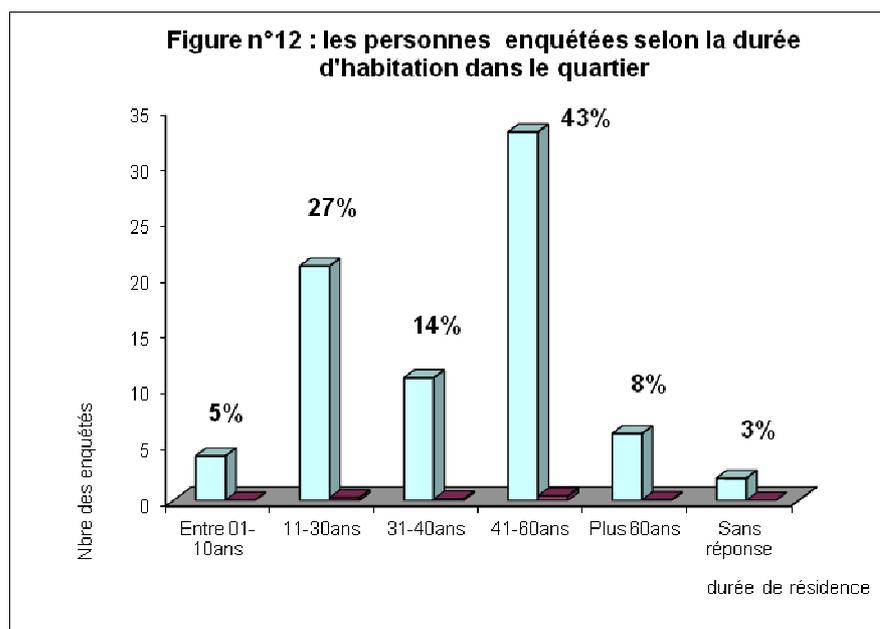
A travers la durée de résidence, nous avons procédé à une autre étape qui consiste à savoir si les différentes classes qu'on a fait ressortir aiment vivre dans le quartier ou non, dans le but de renseigner sur l'attachement des habitants au Quartier Napolitain comme milieu de vie et par conséquent leur appartenance à ce dernier.

-les résultats du tableau n°26 Et la figure n°12 Nous montrent la durée de résidence dans le quartier.

Tab n° 26 : Durée d'habitation dans le quartier

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier ?	Nombre de personnes	pourcentage
Entre 01-10ans	04	5%
11-30ans	21	27%
31-40ans	11	14%
41-60ans	33	43%
Plus 60ans	06	8%
Sans réponse	02	3%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010



On constate à partir de cette enquête que tous les enquêtés aiment vivre dans le quartier quelque soit, leur âge (tab.27).

Le tableau suivant montre la relation entre ceux qui aiment vivre dans le quartier et la durée de résidence dans le quartier Napolitain.

Nous avons établi un croisement entre ceux qui aiment vivre dans le quartier et la strate d'âge

Globalement, la majorité des personnes enquêtées aiment vivre dans leur quartier quelque soit la durée de résidence. On note cependant que la strate des 41 – 60 ans est celle

Tab n ° 27 : relation entre l'attachement et la durée de résidence

Durée de résidence (Nombre d'années)	Attachement		
	Aimer vivre dans le quartier Napolitain	N'aime pas vivre dans le quartier	total
entre 01-10ans	0	4	04
11-30ans	14	7	21
31-40ans	7	4	11
41-60ans	23	10	33
plus 60ans	6	0	06
total	50	25	75

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010

I-2- l'existence de liens entre les habitants peut être un facteur d'attachement au quartier

Recueil de ce que disent les habitants de leur quartier ; des relations qu'ils entretiennent entre eux

Vous sentez-vous proches des habitants de ce quartier ?

La majorité des enquêtés, soit (58%) disent qu'ils sont proches des habitant de ce quartier. Un pourcentage faible représente les enquêtés qui sont un peu proches des habitants du quartier soit (6%) du total des enquêtés.

(19%) des enquêtés ne sont pas proches des habitants du quartier .et les sans réponse représentent (16%) du total des enquêtés.

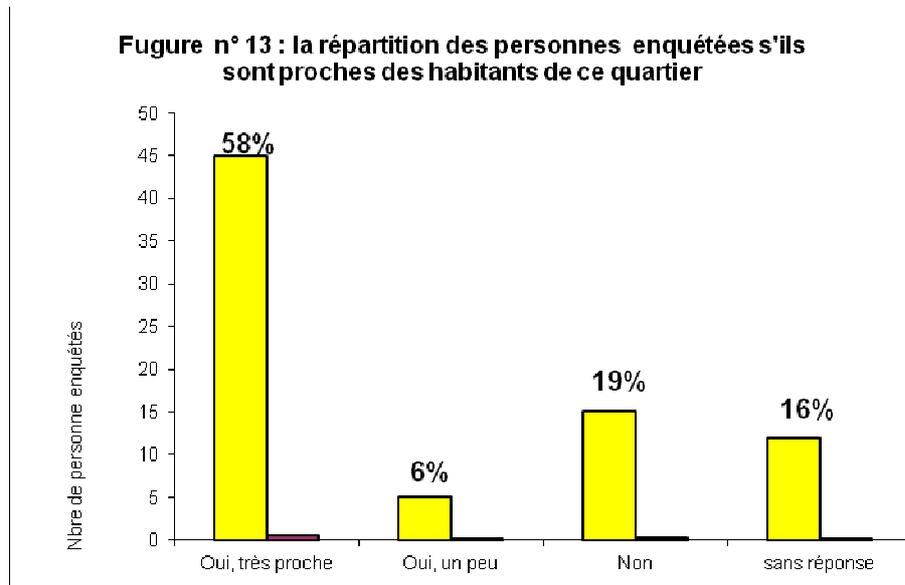
Le quartier a permis le développement de ce sentiment.

:

Tab n°28 :

Vous sentez vous proches des habitants de ce quartier ?	Oui, très proche	Oui, un peu	Non	sans réponse	Totale
Nombre de personnes	45	05	15	12	77
%	58%	6%	19%	16%	100%

Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010



I-3- Si vous partiez, où habiteriez vous ?

En réponse à cette question :

A partir du tableau nous pouvons constater que (32%) des enquêtés ne veulent pas partir même s'ils bénéficiaient d'autres logements (fort attachement au quartier).

32% des enquêtés ne souhaiteraient pas partir même s'ils en avaient la possibilité.

(Fort attachement)

- (27%) des enquêtés ne veulent partir que s'ils étaient obligés, mais préféreraient habiter au centre ville de Skikda. (Moyen attachement au quartier).

Cette dernière catégorie d'enquêtés est liée plus au centre ville que le quartier lui-même.

Tab n° 29 :

Si vous partiez, où habiteriez vous ?	Nombre de personnes	%
On reste dans le quartier, nous ne voulons pas partir	25	32%
Si nous oblige à partir, on préfère habiter au centre ville	21	27%
n'importe où les conditions de vie sont favorables	23	30%
Nous ne voulons pas penser	08	10%
Totale	77	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010

-Ainsi nous pouvons remarquer que (30%) des enquêtés disent qu'ils veulent partir n'importe où, loin de ce quartier, où les conditions de vie sont défavorables (sans attachements au quartier).

I-4-Une question de contrôle a été posée au enquêtés pour déterminer l'attachement :

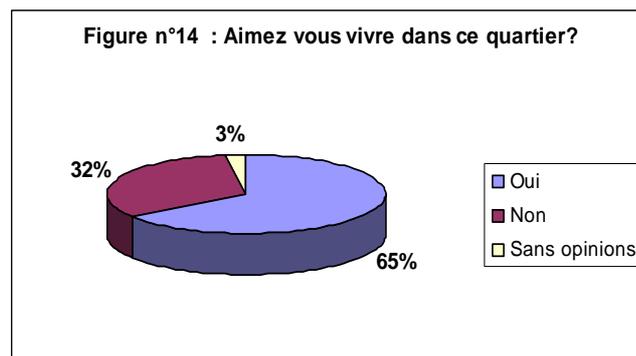
Aimez-vous vivre dans ce quartier ?

Les habitants sont attachés à leur quartier, en effet, à la question « Aimez vous vivre dans ce quartier ? » les enquêtés se positionnent très nettement sur la valeur positive (65%) de réponses, contre (32%) des répondants qui n'aiment pas y vivent.

Tab n° 30 :

Aimez-vous vivre dans ce quartier	Oui	Non	Sans opinions	Totale
Nombre de personnes	50	25	02	77
%	65%	32%	3%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebiéd, février 2010



De cette question découle ainsi d'autres facteurs contribuant à déterminer l'attachement des habitants du quartier à leur quartier.

À la question aimez-vous vivre dans le quartier », spontanément, les enquêtées, expriment un sentiment d'appartenance⁶¹ à leur quartier qui se traduit dans les explications suivantes : « j'habite ici depuis que je suis toute petite, c'est mon quartier, je l'aime » « j'habite ici depuis que je suis toute petite, je connais tout le monde et je connais bien le quartier. Je me sens bien ici. » ; « j'y suis né et j'y ai passé toute ma vie. » .

- parmi les habitants qui aiment « vivre dans le quartier » on trouve des arguments liés aux **habitudes de vie** dans le quartier. Ainsi, ils citent par exemple « j'ai grandi ici, et je m'y suis habitué » ; « je me suis habitué à vivre ici, j'ai des copains, et je n'ai jamais eu envie de partir... au contraire ».

Nous pouvons conclure à travers ces déclarations que l'habitude de vie et le sentiment d'appartenance dans le quartier semble deux facteurs déterminants construisant l'attachement au quartier

II- L'appartenance au quartier :

Définition du concept :

« L'appartenance à un lieu, est une composante de l'identité d'un individu et d'un groupe ». (Maximilien Feriau et Thomas Willemot ; 2010, p.01)

-Appartenance signifie aussi selon Mucchielli (1980, p.99): " Sentir le groupe dans lequel on se trouve et se sentir soi-même de ce groupe englobe un ensemble d'attitudes individuelles et de sentiments, désignés par le mot " appartenance " .

L'appartenance n'est pas le fait de se " trouver avec ou dans ce groupe " puisqu'on peut s'y trouver sans le vouloir; elle implique une identification personnelle par référence au groupe (identité sociale), des attaches affectives, l'adoption de ses valeurs, de ses normes, de ses habitudes, le sentiment de solidarité avec ceux qui en font aussi partie, leur considération sympathique (Sentiment d'appartenance)

⁶¹ L'importance que revêt le quartier pour ses résidants dépend à la fois de facteurs physiques et de facteurs sociaux. Le sentiment d'appartenance au quartier est lié aux conditions de vie, telles que des équipements publics de qualité, des commerces accessibles et des logements satisfaisants, à la sociabilité, ainsi qu'aux caractéristiques des résidants (âge, revenu, type de ménages, origine ethnique, nombre d'années dans le quartier).

Le sentiment d'appartenance à un quartier est une émotion qui découle, selon Fortin (2002), de trois éléments : l'appropriation de l'espace « objectif » et l'attachement « Subjectif », qui sera influencés par le degré d'enracinement d'un répondant dans ce milieu. (Israël Dumont et René Pierre Turmel, 2009. p. 18).

Êtes-vous né dans le quartier ?

Dans un premier stade, nous voulons connaître la part des personnes qui sont nées dans le quartier Napolitain ceux qui ne le sont pas, car ceci peut expliquer beaucoup de comportements des habitants vis-à-vis leur quartier, ces comportements ont des répercussions sur l'état du quartier en terme physique et émotionnelle.

Nous partons de la question : les personnes nées dans le quartier affirment-elles davantage leur appartenance que les personnes nées hors du quartier ?

Selon la littérature, On peut considérer à priori que le quartier est un repère identitaire pour qui y sont nés. Pour ceux qui sont nés hors du quartier, ce dernier ne représente qu'un lieu de résidence⁶².

Le tableau ci-dessous montre la part de ces deux types de populations résidants dans le quartier :

Selon le graphe nous pouvons constater que (52%) des personnes enquêtées sont nées dans le quartier, par contre (48%) sont nés hors du quartier. On peut constater une légère dominance de ceux qui sont nés à l'intérieur du quartier.

Donc nous pouvons distinguer deux catégories de population :

- **les natifs** : les anciens du quartier, sont issus de familles implantées depuis longtemps (l'époque coloniale, plus de 60ans qui représentent 8% des enquêtés), ou y vivent depuis plusieurs années (41- 60) cette tranche d'âge représente 21%, c'est la classe des grandes parents. la classe des parents (31-40ans) représente 12% des enquêtés.

Selon la même source nous considérons que cette classe expriment un sentiment de fierté d'appartenance à ce quartier, Ils ont connu les « belles époques marquées par la solidarité familiales ou de voisinage.

On peut considérer que cette catégorie de population déplore la mauvaise réputation du quartier qui est véhiculée à l'extérieur. (Exercice de prospective territoriale applique au quartier de la Basse Ville, Dunkerque, p.35).

- une deuxième catégorie d'habitants est composée de personnes qui sont nés hors du quartier mais ils habitent le quartier depuis long temps jusqu'à (41-60ans) avec (22%) des enquêtées, ils font partie des anciens résidants. Les enquêtés moins anciens ou les nouveaux résidants dans le quartier (moins de 10 ans), se considèrent comme passagers, dans la mesure où certains cherchent à partir le plus vite possible, certains n'habitent pas dans le quartier par choix, Ils vivent dans des immeubles de mauvaise qualité. Ils n'entretiennent pas, dans leur imaginaire, la même image nostalgique véhiculée par les anciens.

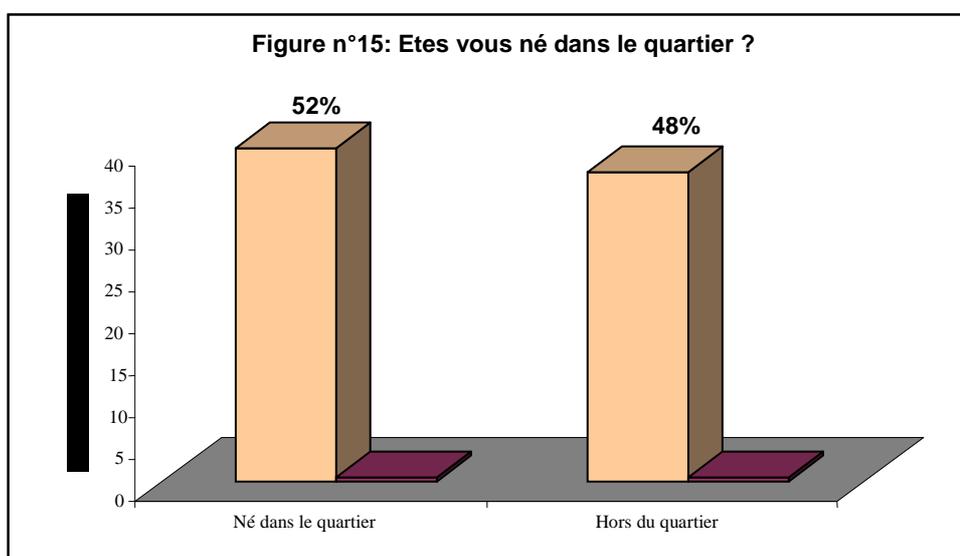
⁶² Inspiré l'idée *Exercice De Prospective Territoriale Applique Au Quartier De La Basse Ville* Septembre 2009, (*DUNKERQUE*) p.102, (www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/ep_dunkerque.pdf).

Et par conséquent, Ils ont une moins bonne image de leur quartier.

Tab n° 31 :

Êtes-vous né dans le quartier	Né dans le quartier	Hors du quartier	Totale
Nombre de personnes	40	37	77
%	52%	48%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010



III – le désir de déménager

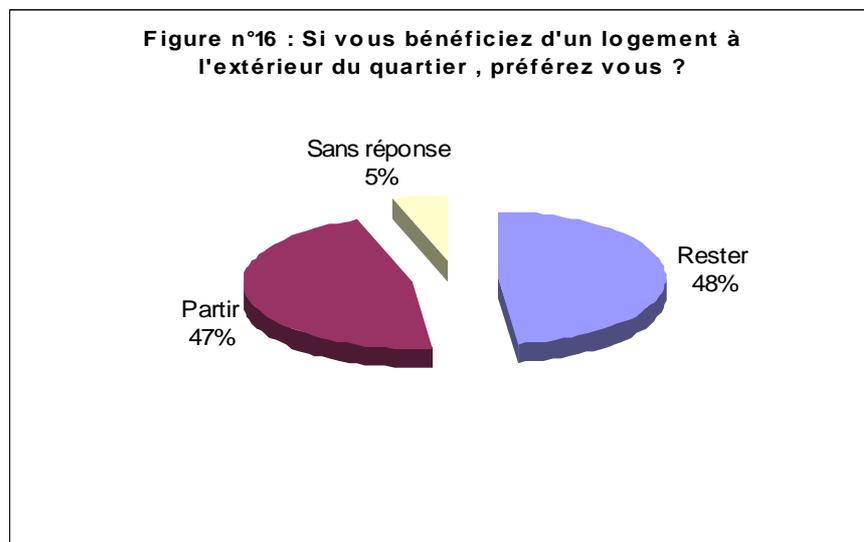
Si vous bénéficiez d'un logement à l'extérieur du quartier, préférez-vous déménager?

Près de 48% des enquêtées souhaitent rester dans le quartier même s'ils bénéficient d'un autre logement à l'extérieur du quartier (48%) et près de 47% des enquêtées souhaitent déménager.

Tab n° 32 :

Si vous bénéficiez d'un logement à l'extérieur du quartier, préférez-vous?	Rester	Partir	Sans réponse	Totale
Nombre de personnes	37	36	04	77
%	48%	47%	5%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010



Les habitants veulent partir même s'ils aiment leur quartier, pourquoi ?

Même s'ils aiment vivre dans leur quartier, près de la moitié des habitants (47%) souhaitent déménager.

La justification de leur souhait de déménager montre que leur choix est lié à plusieurs raisons : la dégradation des logements, la taille des logements. Ils mentionnent par exemple « j'habite chez mon père avec mes frères et il faudrait que j'emménage ailleurs pour qu'il y ait plus de place ».

Un autre type d'arguments apparaît à travers des expressions comme « je n'aime pas le quartier il est trop dangereux pour les enfants », « pour la sécurité de mes enfants, qu'ils ne vivent pas ce que j'ai vécu et qu'ils grandissent dans un meilleur environnement, qu'ils aient une meilleure éducation ».

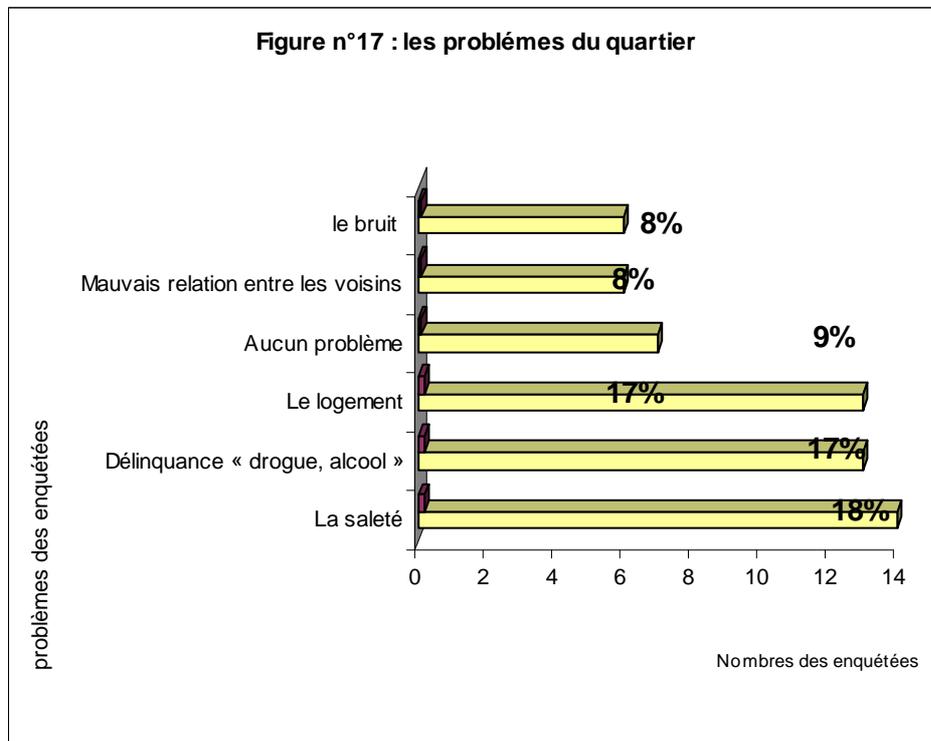
En troisième lieu les habitants expriment des avis relatifs au phénomène de la délinquance « la drogue, l'alcool » dans le quartier : « je n'aime pas là-bas il y a des drogués qui se cachent et qui peuvent voler des enfants et il y a des drogués qui pissent et qui vendent de la drogue ».

D'autres arguments font référence à la **propreté** du quartier : « je n'aime pas ce quartier il est sale ».

En effet, selon notre enquête les résultats montrent que, lorsque nous demandons aux personnes enquêtées : Quels problèmes rencontrez vous dans le quartier, plus de la moitié des habitants parlent de beaucoup de problèmes (58%); la saleté (18%), problème liés aux drogues (17%), bruits des voitures (8%) ; mauvais voisinage (8%),

Les principaux items relevés par les habitants et de manière très significative, portent sur les phénomènes liés aux « drogues » (17%) et à la « saleté » (18%), problème lié au logement (17%).

Pour les habitants du quartier, c'est ensuite : «la mauvaise relation entre les voisins (8%), le bruit des voitures (8%).



Synthèse

Nous pouvons synthétiser nos résultats sous forme de tableau indiqué ci-dessous :

Tab n° 33 : synthèse

variable	Réponse oui	Réponse négative non
Appartenance	52%	48%
Attachement	32%	30%
Aimer vivre dans le quartier	65%	32%
Souhait de déménager	48%	47%

Les variables que nous avons mis en avant afin d'identifier l'image que donne les habitants à leur quartier, nous a conduit à dire que :

- quelque soit le nombre d'années habités dans le quartier Napolitain, les habitants aiment y vivre.

Cette réponse qui para en contradiction avec celles qui sont relatives à l'appartenance et à l'attachement peut s'expliquer par le fait que l'on aime vivre à proximité du centre ville

-la catégorie qui représente 27% reste attachée beaucoup plus au centre ville de Skikda.

- L'existence de sociabilités (liens sociaux) dans le quartier semble traduire l'attachement avec un taux de (58%)

- la catégorie qui exprime un attachement au quartier et qui représente (32%) des personnes enquêtées à un sentiment d'appartenance à ce quartier, et reste attachée à une image positive de leur quartier.

Cette catégorie est fortement ancrée dans ce quartier, ils n'imaginent pas le quitter, en dépit parfois de conditions de logement très modestes. Ils manifestent donc un attachement profond au quartier. (Beaucoup parmi eux sont retraités et ont donc beaucoup plus de temps que les résidents récents actifs ou étudiants), Ils se sont donc forgé une identité particulièrement forte dans ce quartier, fondée sur le lieu et leur parcours de vie dans ce lieu.

Cette dernière traduit une relation fusionnelle avec le lieu de vie sans que les caractéristiques du quartier n'interviennent réellement dans leur jugement

- la catégorie qui représente (30%) des personnes enquêtées non attachées habitent le quartier mais n'y ont pas une vie de relation parce, elle se déroule ailleurs à l'extérieur du quartier, pour certains d'entre eux (nés hors du quartier), le quartier est considéré comme un passage dans la mesure ou ils cherchent à partir le plus vite possible, et les autres (nés dans le quartier) parce qu'ils sont obligés d'y vivre car c'est la résidence de leurs parents, ils n'ont pas le choix.

Pour cette catégorie, il reste un quartier de parcours, sans investissement affectif particulier.

III- L'image du quartier

On s'intéresse ici à l'image que les habitants ont du quartier Napolitain et de leur milieu de vie. La variable se compose essentiellement de facteurs subjectifs tels que les représentations que chacun se fait de ce territoire.

Nous pouvons reconnaître cette image à travers deux questions que nous avons posé au enquêtés (Q34, Q35)

A votre avis, quelle valeur représente le quartier pour vous ?

La première se concentre sur la valeur du quartier :

Le tableau montre que la valeur historique que représente le quartier pour les enquêtés représente (74%) du total des enquêtés, donc presque la majorité des enquêtés reconnaissent la valeur de leur quartier. Ensuite vient la valeur sociale (35%) et (30%) des enquêtés disent que leur quartier représente une valeur architecturale.

Les autres valeurs sont : « proche du centre ville de Skikda, ancien quartier, valeur stratégique pour la ville de Skikda » ces réponses représentent (6%) des enquêtés, (5%) disent que le quartier n'a aucune valeur.

Les résultats montrent que les habitants du quartier ont conscience de la valeur que porte leur quartier

Tab n° 34 : la valeur que donnent les habitants à leur quartier

A votre avis, quelle valeur représente le quartier pour vous ?	Nombre de personnes	%
valeur historique	57	74%
valeur architecturale	23	30%
valeur sociale	27	35%
Autre	05	6%
Aucune valeur	04	5%
Totale	116	150%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebied, février 2010

Vous avez le sentiment que votre quartier est entrain de disparaître ?

Une deuxième question a été posée concernant : Le sentiment que le quartier est entrain de disparaître

Presque la majorité des enquêtés ont le sentiment que leur quartier est entrain de disparaître soit (86%) du total des enquêtées. Et (14%) n'ont pas ce sentiment.

(86%) des enquêtées ont un sentiment que leur quartier est entrain de disparaître, plusieurs raisons qui viennent étayer ce sentiment (dégradation du cadre bâti, problème de l'insécurité, le manque d'entretien ; en plus les démolitions qui affectent la majorité des immeubles, il faut aussi ajouter que l'une des raisons vient du fait que ces habitants se sont intéressés au mauvais état auquel leur quartier a aboutit et ils sont déçus par les actions qui ont été menées par les autorités locales concernant leur quartier

Tab n° 35 :

vous avez le sentiment que votre quartier est entrain de disparaître ?	Oui	Non	Totale
Nombre de personnes	66	11	77
%	86%	14%	100%

Source : Enquête réalisé par : Z. Lebled, février 2010

Conclusion

Pour conclure, il semblerait bien exister deux catégories de populations qui représentent deux images fortes et contrastées au sein du quartier.

Une catégorie qui représente un attachement, liés à leur milieu de vie quelque soit les conditions de vie à l'intérieur du quartier, à cet effet elle a une image positive de son quartier.

L'autre catégorie où l'absence d'attachement aux lieux est explicite ou exprimée indirectement par l'obligation de résider quelque part. Ce qui nous mène à dire que les conditions de vie à l'intérieur du quartier jouent un rôle déterminant dans l'attachement. Ce qui amène une catégorie des habitants à souhaiter partir.

On peut dire que : « le quartier supporte deux images fortes et contrastées une image positive et une image négative ».

L'image négative est véhiculée par l'aspect vieillissant du bâti et l'état de dégradation du bâti.

La dégradation des lieux et l'implantation de nouvelles populations ont changé l'atmosphère du quartier.

Malgré cette image mitigée du quartier, on peut considérer que l'ensemble des enquêtés a conscience qu'il s'agit d'un espace à valeur patrimoniale.

Conclusion de la seconde partie

Nous concluons cette partie en reprenant certains éléments que nous avons émis dans les différents chapitres, ou nous avons mis l'accent premièrement, sur le fait que le quartier Napolitain est caractérisé par une diversité des couches sociales, ce qui va entraîner une différenciation dans les opinions sur le quartier.

En second lieu nous avons pu connaître que, les commerces, lieu de soin, l'école et le bon voisinage sont le facteur le plus important pour parler d'attachement au quartier. Cela nous a conduits à dire que ces pratiques témoignent d'un usage positif du quartier.

Mais cela ne signifie pas que les habitants du quartier n'investissent pas d'autres lieux au contraire ces derniers sont ouverts sur l'extérieur notamment les pratiques de loisirs et la fréquentation des lieux collectifs. Ces pratiques (loisirs et les lieux collectifs) nous considérons qu'elles ne constituent pas un facteur d'attachement au quartier.

En troisième lieu nous avons montré à travers quelque critères l'image qu'accordent les habitants au quartier, à leur milieu de vie, il en ressort que dans le quartier Napolitain deux images très fortes sont clairement visibles tant dans les pratiques socio- spatiales que dans leur perception.

Les opinions négatives émises sur le quartier relatent le repli sur l'insécurité, les conflits de voisinage, les nuisances et le manque d'entretien, donc l'image qu'ont les habitants de leur quartier dépend de la qualité de l'image physique (esthétique, qualité du bâti, propretéetc.)

Mais le quartier est loin de constituer une entité délaissée par ses habitants.

Nous avons pu distinguer deux modes d'usages du quartier et, par extension, d'identifier deux catégories d'habitants pour lesquelles le quartier désigne des réalités très différentes. La première catégorie regroupe les habitants qui ont un usage « traditionnel » de leur quartier, qui fréquentent les commerces, les écoles, les soins et qui ont de bonnes relations avec les voisins du quartier ainsi que des relations avec les autres habitants de la ville, c'est-à-dire aussi des habitants pour qui le quartier fonctionne comme un espace de proximité.

La deuxième catégorie est composée d'individus qui ont un faible usage (ou aucun usage) de leur quartier (au regard des pratiques prises en considération). Cette catégorie tout au contraire, pour eux le quartier fonctionne comme un espace ouvert sur l'extérieur.

Entre ces deux cas de figure opposée, on peut insérer une autre catégorie formée d'habitants pour lesquels le quartier est à la fois un espace de proximité et un espace d'ouverture sur l'extérieur et sur des liens diversifiés. Ces habitants fréquentent par exemple (les commerces et les écoles) à l'intérieur de quartier et ont en même temps d'autres fréquentations.

Si l'on prend en considération l'ensemble des configurations dans lesquelles le quartier est présent, il apparaît en effet que ce dernier représente pour près de la moitié des habitants un lieu d'usages très privilégié, en même temps, les données obtenues de l'enquête montrent que le quartier ne constitue pas l'univers social le plus investi par les personnes enquêtées.

Proportionnellement, les enquêtés sont nombreux à investir les autres espaces de la ville dans laquelle ils résident. Au sein de notre échantillon, la figure des personnes enquêtées est partagée entre son quartier et le centre ville.

Du point de vue général sur le devenir du quartier, les résultats issus de nos enquêtes montrent l'importance que revêt encore aujourd'hui le quartier pour la moitié de ses habitants, en tant que cadre de référence, lieu d'attachement, espace de pratiques et de relations, pour les autres habitants le quartier ne constitue qu'un espace de résidence qui cependant est investi d'un caractère patrimonial.

TROISIÈME PARTIE

QUELLE POLITIQUES D'INTERVENTION ?

Quelles actions pour le quartier Napolitain

Introduction

Cette partie de notre travail tente de mettre la lumière sur les politiques d'interventions concernant le quartier Napolitain, en analysant les différentes actions menées par les autorités locales à un tissu ancien qui est entrain de disparaître peu à peu, afin de vérifier si les interventions sont adéquate vu la spécificité de ce quartier, qui se trouve dans le centre ville de Skikda. Confronter celles-ci aux attentes des habitants du quartier et voir à la fin quelle perspective on peut envisager à la lumière des expériences étrangères.

L'objectif de cette partie est, donc, de voir de quel projet doter ce quartier?

L'objectif est aussi, proposer des pistes d'actions concrètes aux acteurs locaux, aux pouvoirs publics, en tenant compte des besoins et des attentes des habitants du quartier.

Cette partie se base essentiellement sur des entretiens qui se sont établis à plusieurs niveaux et dans différents services concernées pour ensuite établir un parallèle avec les expériences engagées à l'étranger afin de proposer quelques piste de prise en charge du devenir de ce quartier ?

CHAPITRE I :

Analyse des différentes actions menées par les autorités locales

Introduction :

Le quartier Napolitain ou « *houmet étalien* », couvrant plus d'un siècle et demi d'histoire est accolé au centre de la ville de Skikda. Nous avons pu constater que ce quartier a connu une forte dégradation aggravée ,lie à-l'absence d'entretien des immeubles au niveau du quartier qui est dans une large mesure impraticable, en raison de l'état de délabrement de son bâti.

Jusqu'à présent le quartier constitue un phénomène pour les autorités locales et les habitants eux-mêmes.

Dans ce chapitre nous allons voir s'il y a des actions d'interventions ont été prises par les autorités locales ? Si oui, répondent-elles aux attentes des habitants du quartier ?

I- Les expériences d'intervention sur les tissus anciens

I-1- le cadre juridique d'intervention

Nous voudrions savoir si le traitement des tissus anciens est prévu par les différentes lois qui régissent ce domaine ou si celles-ci concernent seulement les tissus historiques traditionnels (médiinas et ksour).

En premier lieu, comme le signale **Moussannef-Serrab Chahrazed**, depuis l'indépendance les bâtiments anciens ont disparu sous leurs propres décombres ou sous de nouvelles réalisations d'immeubles. « Car il faut rappeler que ces biens patrimoniaux disparus, ou réduits à l'état de ruines après l'indépendance, ne sont pas le résultat de l'incurie, ou encore de l'absence de moyens humains ou matériels (notamment ceux de l'état), mais bien la conséquence d'une vision exagérément tournée vers le futur, malheureusement parfois iconoclaste et trop imprégnée de préjugés à l'égard de « l'ancien » d'une façon générale »⁶³

Selon Ammar Kessab une seule Ordonnance dominait, après l'indépendance « Ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels » celui-ci marque la première volonté politique de préserver le patrimoine matériel national. Toujours selon Ammar Kessab cette ordonnance reprenait les grandes lignes des anciens textes laissés par la France⁶⁴.

Cette loi est devenue insuffisante et ne répondant guère aux nouveaux défis, après 30 années, elle est remplacée par la Loi n° 98-04 (de 1998) relative à la protection du patrimoine culturel. (Ammar Kessab, 2009, p.03)

Moussannef-Serrab Chahrazed ajoute que « Cette étape montre qu'aucune loi, fut-elle divine, ne peut se faire l'avocat d'un accusé dans une partie jouée à l'avance ».

« Au terme de presque quatre décennies d'un chantier d'idées dominé par la confusion et la contradiction, ont été promulgués **en 1998 des textes des lois se rapportant au bâti et ceux relatifs à la protection du patrimoine culturel**, apparu comme une suite logique et une confirmation naturelle du réel changement opéré dans le contexte politique et culturel.

⁶³ **Moussannef- Serrab Chahrazed**, *Stratégie De Préservation Et De Mise En Valeur Du Bâti Ancien En Algérie* ; Le Cas De La Coopération Algéro-française, (www.n-aerus.net/web/sat/workshops/2006/papers/chaerad_mussafet.pdf).

⁶⁴ **Kessab Ammar, 2009**, *Face au défi de la globalisation, quelle politique du patrimoine pour l'Afrique ? : Le cas de l'Algérie* ; Colloque : l'Afrique et la culture africaine dans le monde globalisé du 21^{ème} siècle Yaoundé, les 7, 8 et 9 avril 2009

Mais en pratique, et en dehors des opérations de réhabilitation des immeubles (peinture, reprise des parties communes, réfection de l'étanchéité, ...etc.) il n'y a pas eu de véritables projets d'études pour l'élaboration de plans de réhabilitation (Moussannef-Serrab Chahrazed, 2006).

Actuellement, les dispositifs législatifs et réglementaires concernent exclusivement la sauvegarde du patrimoine culturel, il s'agit de la loi n°98-04 et ses trois décrets d'application détaillés ci-après :

- La loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 : relative à la protection du patrimoine culturel : « ...a pour objet de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en oeuvre. » (Art. 1er)

Cette loi stipule dans son article 8, que les biens culturels immobiliers comprennent : les monuments historiques, les sites archéologiques, les ensembles urbains et ruraux. Ces biens quel que soit leur statut juridique, leur nature, sont soumis à l'un des régimes de protection suivants : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement et la création en secteur sauvegardé.

Les secteurs sauvegardés concernent « **...les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations, traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur** ». (Art. 41)

Nous constatons que cet article ne fait référence qu'aux centres historiques traditionnels (médina, ksour...) excluant le patrimoine produit durant le 19^{ème} siècle et le 20^{ème} siècle.

L'omission volontaire ou involontaire de ce dernier « est sûrement le résultat d'une tendance cherchant à évacuer le souvenir de la domination française »⁶⁵.

Pour la protection du patrimoine immobilier, la loi n°98-04 prévoit dans ses dispositions l'exercice par l'Etat, des mesures d'expropriation pour cause d'utilité publique ou du droit de préemption. Il est prévu aussi par la loi, d'instituer un Fond National du Patrimoine Culturel pour le financement des opérations de sauvegarde et des différentes aides pour les propriétaires publics et privés.

⁶⁵ **Kassab Tsouria, 2010**, *les quartiers historiques : pression, enjeux, actions* .colloque international, dans le cadre des états généraux du vieux- Québec, organisé par l'institut du nouveau Monde (Montréal, canada) à l'initiative du comité des citoyens du Vieux Québec; *réécriture des Espaces, entre discours idéologiques et pratique. La casbah d'Alger*, mai 2010, ([ccvq.org/ documents/ etats-generaux/ colloque- textes : 1-1- Kassab. Pdf](http://ccvq.org/documents/etats-generaux/colloque-textes:1-1-Kassab.Pdf), p.06).

- Le décret exécutif n°03-322 du 5 octobre 2003 : portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés : fixe la spécialisation et la qualification des architectes des monuments et des sites protégés ainsi que les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire, pour le compte des administrations de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics.

En effet ce texte prévoit que « le ministre chargé de la culture confère...la qualité d'architecte qualifié des monuments et des sites, à ceux qui sont titulaires d'un diplôme de post-graduation universitaire dans le domaine de la préservation et de la mise en valeur des monuments et des sites justifiant d'une expérience professionnelle ». (Art.14)

- Le décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 : portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA)⁶⁶ : «... fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du PDAU». (Art. 2)

- Le décret exécutif n°03-324 du 5 octobre 2003 : portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS)⁶⁷ : « ...fixe, pour les ensembles urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées...». (Art.2)

Le PPMVSA et le PPSMVSS sont élaborés par un bureau d'études qualifié pour le compte des services de la culture de la wilaya. Leur établissement est prescrit par délibération de l'APW à la demande du wali sur saisine du ministre chargé de la culture.

Ces plans sont adoptés puis approuvés par délibération de l'APW. Après, publication au journal officiel, ils sont mis en œuvre et gérés par la direction de la culture de la wilaya, en concertation avec les présidents des APC.

On peut dire qu'au vu de la législation en vigueur, seuls les tissus anciens classés ou inventoriés comme patrimoine, sont pris en charge.

⁶⁶ PPMVSA : Plan de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques.

⁶⁷ PPSMVSS : Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés.

Cependant, la mise en pratique de la loi n°98-04 a pris du retard, et rares sont les opérations de sauvegarde ou de réhabilitation qui sont lancées. L'autre limite de cette loi, c'est qu'elle cite divers types d'intervention sur les tissus urbains existants, mais sans en donner les modes opératoires. L'Etat, jusqu'à présent, ne s'est pas donné les moyens d'agir sur ce cadre bâti. (SAFRI Saïd, 2008, p.163)

D'autres déficits résultent des rapports entre l'Etat et les particuliers, en matière de régime d'appropriation des constructions. « C'est ce flou qui, plus que n'importe qu'elle raison peut-être, a rendu impossible les interventions de réhabilitation des centres historiques comme la Casbah d'Alger ou le Rocher de Constantine...du fait de l'impossibilité de décider des conditions juridiques de la restauration (les dépenses) et d'affectation des habitations (régime de propriété ou de jouissance) : cette impossibilité tenait au premier chef à l'absence de règles de transfert de propriété, et de règles régissant les conventions entre Etat et particuliers en pareils cas (dépenses d'intervention, régime des loyers, modes de financements) »⁶⁸

Aussi, la création des secteurs sauvegardés, prévus par la loi, implique une conception par secteurs ou zones qui sont directement issue de l'idée de zonage chère à l'urbanisme "moderne". D'ailleurs la "Charte d'Athènes" (1933) en affirmant la notion de "patrimoine historique des villes" opère parfaitement la distinction avec le reste du tissu urbain ancien, dont la valeur patrimoniale est méconnue ou non reconnue, mais qui demeure tout de même un héritage urbain important.

Le retard en matière d'orientation et de définition des modalités d'application des différentes lois (1) ne reflète aucunement la volonté exprimée dans ces dernières. Pour l'instant, le récent texte de **loi (la loi 2004 de l'urbanisme et de l'aménagement)**, demeure comme un espoir au vu des sollicitations exprimées aussi bien par la société civile (associations), les institutions et les organismes locaux. (Moussannef-Serrab Chahrazed, 2006)

Dans ce cadre une comparaison avec les lois étrangères est nécessaire afin de voir l'intérêt que constituent les tissus anciens dans les autres pays .Pas loin, la Tunisie représente un exemple que nous pouvons rapprocher à celui de l'Algérie.

A Tunis par exemple, sur la base des différentes études et projets menés par l'Etat au cours de ces 10 dernières années, un effort considérable pour la mise en place d'un cadre institutionnel de gestion et de mise en valeur du patrimoine va être entrepris.

L'effort de l'Etat s'est exercé sur les trois contextes essentiels (contexte institutionnel, contexte financier s'ajoute le contexte juridique ou la volonté politique est clairement exprimée à travers les dernières innovations en matière de législation.

⁶⁸ **SIDI-BOUMEDINE Rachid**, Repris par **SAFRI Saïd**; «*Interventions sur les tissus urbains existants ; Quelques réflexions* » - Travaux du colloque international d'Oran du 01 au 03 décembre 1987, intitulé « *Les tissus urbains* », p. 36.

1- La révision du code de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (CATU) définissant les champs de compétences entre Ministère chargé de l'aménagement d'une part et le Ministère chargé du Patrimoine d'autre part. (Loi N°94-122 du 28/11/94).

2- L'approbation du code du patrimoine : (loi n°94-35 du 24/2 /94) destinée à unifier l'ensemble des textes en la matière et encourager les propriétaires privés, dans le cadre des secteurs sauvegardés, à réaliser les travaux d'amélioration ou de réparation de leurs immeubles (art 77- 78-79).

3-La révision de la loi relative aux rapports bailleurs/locataires (loi N°93-122 du 27/12/93) qui devrait encourager les privés à engager des travaux de réhabilitation et à récupérer les dépenses à partir d'une augmentation des loyers après travaux.

4- L'évolution du texte portant institution d'un Fond de Promotion du Logement pour les Salariés (FOPROLOS) va donner la possibilité d'acquérir un logement ancien grâce à la bonification de l'intérêt des crédits accordés.

5- Le décret n°98 1646 du 19/08/1998, portant approbation du règlement-type de copropriété pour les immeubles bâtis, groupes d'immeubles et ensembles immobiliers comportant des parties communes.

6- L'arrêté du Ministre de la Culture du 02/06/98, portant approbation du guide des investisseurs et des promoteurs privés dans le secteur de la Culture.

Les encouragements prévus par le code d'incitations aux investissements, au titre de développement culturel, les investissements se rapportent notamment à :

- La restauration,
- L'exploitation
- L'animation des sites et monuments,
- La création de bureaux d'études et de suivi des projets relatifs au patrimoine,
- La création d'entreprises de travaux de restauration. Etc. (Raja Aouali, politique d'intervention dans les tissus urbains traditionnels en Tunisie)

L'état a fourni un effort pour la mise en place de mesures juridiques, dans les centres anciens.

* 1993 révisions de loi relative aux rapports bailleurs/locataires.

* 1994 révisions du C.A.T.U (code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme)

& Approbation du code du patrimoine.

* 1998 approbations du règlement type de la copropriété.

* 2000 révisions du décret du foprolos (fonds de promotion du logement pour les salariés) donnant la possibilité d'acquérir un logement ancien tout en bénéficiant d'une bonification de l'intérêt des crédits accordés.

Ce corpus législatif montre une réelle volonté vis-à-vis les tissus anciens et leur prise en charge (les médinas est y compris les centres coloniaux).

Comme nous l'avons déjà vu dans les parties précédentes, au Maroc les tissus anciens urbains (médiņas et centres coloniaux) constituent un patrimoine inestimable pour le Royaume. Mais ce patrimoine est en dégradation et nécessite une prise en charge globale afin qu'ils puissent mieux participer au développement du Royaume.

D'où l'urgence ressentie d'une prise en charge durable des tissus anciens qui devrait permettre de les protéger, de les réhabiliter, des développés et de les faire participer au développement de l'agglomération dans laquelle ils s'inscrivent. Cela nécessite la mise en place non seulement des études et programmes mais des dispositifs et des lois (qui régissent ces tissus. Selon Abdel haï Bousfiha « Il y a une réelle nécessité de développer un cadre juridique prenant en charge la réhabilitation des tissus anciens »⁶⁹.

I-2- le cadre politique d'intervention

En Algérie, les tissus anciens subissent les mêmes aléas que les centres anciens des autres pays que se soit européen ou arabe, la densification du tissu, le manque, voir l'inexistence d'entretien du bâti font que ces anciens tissus, perdent régulièrement une partie de leurs édifices.

Les interventions de l'état algérien ont touché surtout les noyaux traditionnels tels que la casbah d'Alger, la médina de Constantine, les Ksour.

Dans le cas de la casbah d'Alger

Les interventions restent vaines durant des années car elles sont destinées à reloger les habitants, dont les maisons s'effondraient, (la casbah d'Alger) et ont généré un nouveau processus de dégradation déclenché par les populations qui arrivant des campagnes, squattaient les maisons de la médina en vue d'un relogement. Les dégradations se sont ainsi accentuées. L'enjeu de l'état, loin d'être celui de la protection du site, se limitait au recasement des populations évitant ainsi les mécontentements sociaux et les éventuels soulèvements populaires. (Tsouria Kassab, 2010, p.04)

C'est seulement dans les années 70 que des agences et offices étatiques spécifiques à la casbah d'Alger ont été mise en place pour prendre en charge cet ancien noyau. (Tsouria Kassab, 2010, p.05).

Tsouria Kassab signale que les événements historiques tel que le terrorisme (90), le printemps berbère et d'autres ont démontré la nécessité d'une construction identitaire basé sur le patrimoine algérien sous toutes ses formes, et à ce titre durant cette dernière décennie, on peut percevoir la volonté politique réhabilitant les patrimoines du terroir aussi bien matériel qu'immatériel. (Tsouria Kassab, 2010, p.05)

⁶⁹ ABDEL haï Bousfiha, *Patrimoine naturel culturel et historique, Etude de la question de la réhabilitation des tissus urbains et ruraux anciens au Maroc*, Atelier n° 10, p.02)

Elle ajoute aussi que le dernier séisme de 2003, a permis aux différentes administrations de gestion du parc immobilier de se rendre compte de la vétusté de plusieurs immeubles. Des opérations de réhabilitation ont été inscrites et menées sur le vieux bâti colonial et quelques opérations de restauration ont été effectuées sur certaines maisons traditionnelles (dans la capitale d'Alger).

Une volonté politique est donc affichée depuis peu pour que le site classé puisse retrouver sa place en tant que patrimoine architectural. C'est à cet effet que l'état algérien a opté pour un plan de sauvegarde qui a été lancé ces deux dernières années.

Le périmètre du plan de sauvegarde reprend les limites de la ville précoloniale et englobe ainsi le tissu traditionnel **ainsi que les aménagements français** apportés sur la Basse Casbah. (Tsouria Kassab, 2010, p.06)

Tsouria Kassab⁷⁰ signale que les maisons quant elles menacent, (ruines) deviennent dangereuses pour les usagers, se voient évacuer ses habitants et murées. Il en est de même pour les édifices de la période française de la fin du 19^{ème} siècle qui bien que plus récents, affichent pour certain, un état de dégradation très avancé.

II- la mobilisation des acteurs publics autour du quartier napolitain

Introduction

Malgré l'état avancé de dégradation des quartiers anciens, dont le quartier Napolitain, considéré comme « une plaie ouverte au centre ville » les pouvoirs publics de la wilaya de Skikda n'ont pas encore développé une politique d'intervention sur les tissus anciens, c'est celle du relogement qui prévaut.

Ainsi, le PDAU de la commune de Skikda de 2008, comme ceux des autres communes du pays qui ont bénéficié du programme accéléré de 10.000 logements prend en charge le problème de logement sous ses diverses formes : celui des bidonvilles, et des immeubles anciens, dont ceux du quartier napolitain. Le PDAU mentionne 5696 logements qui menacent (ruines), dans la ville de Skikda et 8860 logements dégradés sur l'ensemble de la commune de Skikda. (PDAU, 2008)

Si le PDAU a déterminé les principaux éléments historiques de la période coloniale, aucune allusion n'est faite pour le traitement du quartier Napolitain.

⁷⁰ **Tsouria Kassab, 2010, *les quartiers historiques : pression, enjeux, actions*. colloque international, dans le cadre des états généraux du vieux- Québec, organisé par l'institut du nouveau Monde (Montréal, canada) à l'initiative du comité des citoyens du Vieux Québec; *réécriture des Espaces, entre discours idéologiques et pratique. La casbah d'Alger*, mai 2010, [ccvq.org/ documents/ etats-generaux/ colloque-](http://ccvq.org/documents/etats-generaux/colloque-)**

II-1- Pour et contre la démolition du quartier Napolitain

- *La sauvegarde du quartier napolitain, un position de la direction de la culture*

Les entretiens réalisés avec différentes structures de la ville nous ont conduits à constater que, depuis sa création, le quartier napolitain n'a bénéficié d'aucune intervention de la part des services concernés, Il n'était pas intégré dans les études d'aménagement consacrées à la ville de Skikda.

La directrice de la culture au niveau de la ville de Skikda, signale que «dans les réunions, pour la préparation du plan d'occupation du sol et le P.D.A.U en 1994, la direction de la culture a rejetée toute opération ou tentative de démolition dans le quartier Napolitain". Ce refus est argumenté par l'inexistence des propositions d'aménagements fiables pour le quartier, selon elle ce qui intéresse les urbanistes c'est "comment remplir l'espace ».

Plusieurs raisons sont évoquées par la direction de la culture contre la démolition du quartier :⁷¹

- 1- le quartier est le noyau historique datant de plus d'un siècle, c'est le plus ancien quartier de la ville de Skikda. Ce propos est basé sur la Loi n° 98-04 relatives à la protection du patrimoine culturel « il faut préserver les biens culturels qui ont plus de 50ans », et le quartier napolitain date de plus d'un siècle.
- 2-il comporte deux types d'architecture : Andalouse et Italienne
- 3-C'est un repère de l'identité de la ville « on n'imagine pas la ville de Skikda sans le quartier Napolitain (*houmet ettalyen*)

Les caractéristiques reconnus au quartier Napolitain par la direction de la culture de la wilaya de Skikda conduit cette dernière à préparer un dossier pour sauvegarder le quartier contre les démolitions d'une part par les habitants eux-même qui veulent déménager et d'autre part par l'absence d'entretien du quartier.

Le projet de sauvegarder le quartier napolitain de la direction de la culture s'appuie sur une journée d'étude sur le vieux bâti qu'elle a organisée. La proposition de classer le centre ville de Skikda comme un secteur à sauvegarder fut suggérée par les intervenants et souhaitée lors du débat car la valeur historique des quartiers « Napolitain, souika et certaines autres bâtisses sont indéniables »⁷².

⁷¹ Entretien CHEKROUDE Gania, mars, 2010.

⁷² Alegria .COM Discussion forum / Culture / Culture/ history / histoire ; intérêt accru pour le patrimoine matériel et immatérielle, Ancien bâti de Skikda : une beauté en péril.

- *La démolition du quartier napolitain, une intervention voulue par la direction de l'urbanisme*

La seule étude dont a bénéficié le quartier Napolitain est celle du P.O.S en 1998, dont le maître d'œuvre est le Bureau d'Etude de Mila. Dans ce cadre, une expertise a été réalisée par le laboratoire du CTC.

L'étude a coûté 996.000.000DA, et financé dans le cadre du Plan Sectoriel de Développement (PSD).⁷³

La seule opération qui suivit cette étude est la réhabilitation afin d'éviter la démolition.

En 1996, et devant les dangers qui menaçaient certaines bâtisses, les gestionnaires de l'époque (le wali, la mairie avec la collaboration du CTC) avaient décidé de démolir 46 immeubles et laisser des 153autres quasiment en ruine, et 32immeubles jugées plus ou moins en bon état.⁷⁴

Les terrains vagues dégagés après ces démolitions, servent aujourd'hui de réceptacle aux poussières et à la gadoue. Un paysage chaotique et rural.⁷⁵

A cette époque ceux qui ont ordonné la démolition partielle du quartier, avaient préconisé, la restauration de 109 constructions et le confortement de 16autres.

Presque dix ans après cette date, aucune suite n'a été donnée. Les résultats sont là avec plus de 4000 habitants, formant 780 familles, vivant entassées dans des appartements fissurés de partout, cohabitant avec les cafards, les moustiques et les rats. Ils sont quotidiennement exposés aux effets néfastes des moisissures, de l'insalubrité et des dangers réels d'effondrement⁷⁶.

- *La prise en charge des élus locaux*

Vue de l'état dégradé des bâtisses au niveau du quartier Napolitain; deux commissions ont été créées dans le service technique de L'A.P.C :

La première, la commission technique a pour rôle d'établir l'expertise des l'immeubles par îlot.

La deuxième commission de recensement qui comprend L'O.P.G.I, la D.U.C, A.P.C, les associations du quartier, a eu pour rôle de recenser les familles touchées par les démolitions (386 familles et 55 locaux du commerce).

⁷³ Entretien, chef service de l'ADUC, M. Charime, 2008).

⁷⁴: K.O, El Watan : K, O, jeudi 20mars 2008-9 ; le quartier Napolitain, des projets, enfin !

⁷⁵ El Watan : K, Ouahab, 11Janvier2005 ; une ville encagée

⁷⁶ (: K.O, El Watan- jeudi 20mars 2008-9 ; le quartier Napolitain, des projets, enfin !)

La prise en charge s'effectue en trois phases :

- 1- l'évacuation
- 2- la démolition
- 3- confortement des immeubles

Les experts du CTC ont décidé que certains immeubles comportent des dangers pour les résidents et par conséquent la démolition a été faite.

Le recasement de la population touchée par la démolition a été effectué vers la cité de (1 Novembre ZEREMNA).

- *Vers la réhabilitation du quartier napolitain ?*

Malgré cette réalité de l'état du quartier, les immeubles dont l'état a été jugé assez vulnérable en 1996, et auxquels les services concernés avaient préconisé un confortement, n'ont jamais été pris en charge. Il fallu attendre 2008 pour voir enfin les prémices d'une relance du dossier du quartier Napolitain qui était à l'abandon toute cette période.

Mais il s'agit d'interventions ou d'actions partielles voire, ponctuelles, car elles n'ont touché que quelques immeubles, elles ne relèvent pas d'une stratégie concernant tout le quartier.

Néanmoins, à partir de notre enquête nous avons su que l'OPGI le gérant de ce quartier ont finalement décidé de se pencher sur le sort d'une partie de ses biens dans le quartier, et même d'y lancer le projet d'une bibliothèque ainsi que le confirmera la directrice de L'OPGI au journal El Watan « **Nous avons, au préalable, lancé une étude d'ingénierie et de faisabilité pour mener une opération de revalorisation, qui concerne, dans un premier temps, trois immeubles d'un îlot. Ce sera la première que nous devons par la suite élargir [...] Une étude très minutieuse a été commandée, et nous sommes allés jusqu'à l'analyse des sols avant d'engager les travaux. Les résultats se sont avérés assez positifs chose qui nous ont encouragés à entamer la réhabilitation. Nous entendons ainsi revaloriser l'aspect architectural en veillant à garder l'identité propre au site** ».

Selon le quotidien El watan, la wilaya vient d'instruire l'O.P.G.I de lancer la réhabilitation de ce quartier par la réalisation d'une étude limitée à un secteur comprenant trois immeubles d'habitations désaffectés, formant un îlot limité par les rues Boughamousa et Hippocrate.

C'est un projet pilote auquel les autorités attachent beaucoup d'importance car il constitue un exemple de méthode de réhabilitation qui prendra en considération les spécificités propres à ce quartier. Dans cette optique, c'est au bureau d'étude ALU international qu'a été confiée la délicate mission de proposer un modèle qui devra être concrétisé sur le terrain et servira d'exemple.

El wattan ajoute que la réhabilitation du quartier Napolitain devrait améliorer l'image du centre ville qui semble avoir été oublié au profit des nouveaux quartiers périphériques. Elle permettra la résurrection de Skikda dont les bâtisses partent, peu à peu, en lambeaux.

Cette première approche est venue à temps « dépeussier un quartier qui demeure un véritable repère pour Skikda ».

Deux contraintes essentielles cependant entravent la prise en charge de ces problèmes :

1-la première contrainte est financière, Le manque de ressources financières s'est traduit par une absence totale d'opérations de réparation et d'entretien vu le faible loyer des logements « 70DA ».

En plus le problème qui se pose avec acuité est celui des anciennes bâtisses privées pour les quelles les propriétaires ne veulent déboursier aucun centime pour la restauration des logements⁷⁷.

2-deuxièmement, la diversité des intervenants :

- dans la prise en charge du quartier et le non cohérence dans les stratégies d'interventions.
- entre les divers acteurs qui ont souvent des intérêts et des objectifs totalement différents, voire contradictoires.

Les responsables sont partagés entre deux discours : celui de s'interroger sur la pertinence de la réhabilitation d'un quartier à un stade très avancé de dégradation et celui de sensibiliser les habitants à participer à l'entretien et la maintenance de leur quartier par le biais des associations du quartier.

En parallèle à ces questions, l'A.P.C de Skikda demande des expertises au niveau des immeubles dans le quartier puisque ces derniers ont subit des dégradations très avancés (55immeubles).

Le relogement des habitants du quartier Napolitain continue face à l'effondrement des bâtisses telle que la bâtisse qui se trouve en face de la polyclinique ou vivent 04 familles depuis les années 1970.

On note par exemple qu'en juillet 2009 a eu lieu la distribution, par les services de L'OPGI de Skikda, de 60 logements, sur un total avoisinant les 130 logements vétustes⁷⁸.

La menace de ruine et l'impératif d'évacuer les habitants sont les deux opérations gérées-par la daïra de Skikda, qui a établi la liste des bénéficiaires.

⁷⁷ Alegria .COM Discussion forum / Culture / Culture/ history / histoire ; intérêt accru pour le patrimoine matériel et immatérielle, Ancien bâti de Skikda : une beauté en péril).

⁷⁸ www.le quotidien- oian.com, A Boudrouma, Skikda : relogement des habitants du quartier Napolitain 20 /07/ 2009 ; Skikda.

Cette opération a entraîné des manifestations de la part des occupants qui ont bénéficiés de F3 ou de F2, en remplacement de leurs anciens F4 dans le quartier Napolitain, tandis que d'autres contestataires s'agglutinent quotidiennement devant le siège de la daïra pour exiger la tenue des promesses qu'on leur a faites de régler tous les problèmes posés, pour peu que les habitants jouent le jeu en évacuant les lieux, sans opposer de résistance.

En outre les familles qui occupaient un même logement, et qui s'attendaient à un relogement conforme à leur aspirations, affirment avoir été floués car une fois les immeubles évacués et condamnés, leurs cas ont été renvoyés aux calendes grecques.

Depuis, les services de la Daïra, submergés par le nombre de réclamation, planchent encore sur les différents cas posés et, concrètement, l'opération semble au bout du compte, plus complexe que prévue.

Dans cette opération c'est L'A.P.C de Skikda qui s'est chargée de la logistique en mobilisant ses moyens humains et matériels pour le transfert des bénéficiaires vers leurs nouvelles habitations situées au niveau des Zeramna et Boulevard Houari Boumediene, à Merdj Eddib (quartiers dans la ville de Skikda).

Une autre opération devrait démarrer incessamment pour l'achèvement de l'évacuation de tous les immeubles vétustes recensés. C'est la seconde fois qu'une opération de cette envergure touche le quartier Napolitain, après celle initiée il y a environ une décennie.

Conclusion

Entre la démolition et la sauvegarde du quartier Napolitain, la mobilisation des acteurs locaux reste insuffisante. Et les opinions restent contradictoires concernant l'action la plus adéquate pour le quartier entre les différents intervenants.

Chacun d'entre eux défend son avis selon son expérience dans le domaine. En l'absence d'une réelle stratégie d'intervention, le quartier Napolitain continue à subir les mêmes dégradations à la fois au niveau du cadre bâti et au niveau du cadre de vie de ses habitants.

Entre les deux attitudes, celle de la direction de la culture et l'A.P.C, des revendications des citoyens habitants du quartier ne trouve pas de véritable solution qui peut améliorer la situation du quartier. Les opérations de prise en charge résident essentiellement dans l'évacuation des habitants vers d'autre site, c'est en 2008 qu'on remarque les prémices d'une action de réhabilitation.

Mais cette réhabilitation ne concerne que quelques immeubles, et le reste des bâtisses qui nécessitent la prise en charge continuent à se dégrader progressivement.

Les problèmes qui entravent la réussite de telle action sont nombreux, et la situation est plus complexe que prévue.

Nous concluons qu'il y a un manque de volonté de la part des autorités locales ainsi que des habitants qui ne veulent que déménager, quant à l'entretien régulier des maisons, ce qui implique automatiquement l'accentuation de l'état de délabrement du bâti.

II-2- Les initiatives des habitants et services concernées

A cause du manque d'intervention de la part des services concernées vis-à-vis du quartier, la majorité des habitants ont pris eux-mêmes cette tâche, car ils ne peuvent vivre dans des conditions de dégradation à la fois au niveau de leur logement et au niveau du cadre de vie.

Pour cette raison les particuliers habitants du quartier ont également contribué à quelques opérations par leurs propres moyens. Il s'agit essentiellement de petites réparations (renforcement d'un mur, travaux de confortement, crépissage avec du ciment, surélévation, réfection des escaliers, etc.). Et voici quelque types de travaux cité par les enquêtés :

- les types de travaux entrepris

L'enquête de 2010 auprès des habitants du quartier Napolitain vient compléter et confirmer l'analyse que nous avons établie précédemment.

La majorité de personnes enquêtées soit 85% du total ont entrepris des travaux dans leur logement contre 10% des personnes enquêtés qu'ils n'ont entrepris aucun travail dans leur logement.

Ce qui laisse penser qu'il y a déficit de prise en charge par le secteur publique.

Le tableau ci-dessous montre, que les travaux effectués par les habitants sont :

- la réparation des fissures au niveau des façades extérieures ou le remplacement des portes et fenêtres, la réparation des balcons (40%).

-travaux de réfection « (installation électrique, gaz et l'évacuation des eaux » (27%).

-viennent ensuite les travaux de renforcement de fondation et les murs (21%).

- 12% des personnes enquêtés ont effectués d'autres travaux dont la peinture.

Tab n ° 36: les travaux entrepris par les habitants

Type(s) de travaux	Nombre de personnes	%
Travaux de réparation (fissures des façades, balcons et fenêtres)	31	40 %
Travaux de réfection (installation électrique, gaz et l'évacuation des eaux)	21	27%
Travaux de renforcement (fondations, murs)	16	21%
Autre	9	12%
Total	77	100%

- *Les aides aux travaux de réparation et d'entretiens:*

En ce qui concerne les aides de la part des structures concernées. Très peu (5%) disent qu'ils ont bénéficié d'aide, l'O.P.G. A contribué avec (4%), et la mairie avec (1%), 83% déclarent qu'ils n'ont bénéficié d'aucune aide.

Tab n ° 37: les aides aux travaux de réparation et d'entretien

Q16=Vous avez bénéficié d'une aide ? Et par quelle structure ?	Oui				Non	Sans réponse	Total
	Mairie	Wilaya	O.P.G.I	Autre			
Nombre de personnes ayant répondu à cette question	01	00	03	00	64	09	77
%	1%	0%	4%	0%	83%	12%	100%

- Appréciation des Interventions publiques au niveau des immeubles dégradés par les habitants du quartier

Lorsque nous avons demandé aux personnes enquêtées s'il y a des travaux au niveau des immeubles dégradés dans le quartier, le résultat de l'enquête montre que la plus part des répondants (72%) affirme que les services concernés n'ont eu aucun rôle dans les travaux relatifs aux immeubles dégradés contre (16%) qui affirment le contraire.

Tab n ° 38 : Appréciation des interventions publiques au niveau des immeubles dégradés par les habitants du quartier

Q17=Est-ce que des travaux sont envisagés par les services concerné dans les immeubles dégradés ?	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre de personnes ayant répondu à cette question	12	56	09	77
%	16%	72%	12%	100%

-Intervention au niveau du cadre de vie :

La majorité des enquêtés soit (74%) disent que leur quartier n'a pas bénéficié des interventions de la part des autorités concernées pour améliorer leur cadre de vie. contre (26%) qui disent qu'ils en ont bénéficié.

Nous remarquons selon les résultats obtenus de notre enquête que la plupart des habitants du quartier Napolitain n'apprécient pas les interventions publiques que ce soit au niveau des immeubles dégradés ou au niveau du cadre de vie.

Cette non appréciation des habitants est due notamment :

1- Les interventions résident seulement dans la réparation des escaliers, la peinture extérieure des bâtiments, et l'hygiène extérieure.

2-ces types d'intervention ne répondent pas à leur type d'attente en matière d'amélioration de leur cadre de vie

3- l'inadéquation entre le type d'intervention réalisé par les structures concernées et le type d'amélioration souhaité par les habitants.

Nous constatons aussi, que même les habitants qui ont été relogés dans d'autres sites attendent que les pouvoirs publics fassent l'entretien de ses logements pour retourner une autre fois à leur site d'origine.

Tab n ° 39 : Appréciation des interventions publiques pour améliorer le cadre de vie des habitants

Q36= Votre quartier a-t-il bénéficié d'intervention pour améliorer le cadre de vie des habitants, et quelles sont t-ils ces interventions ?	Nombre de personnes	%
Oui, un peu -réparer les escaliers,- peinture extérieur des bâtiments, hygiène extérieur.	20	26%
Non, aucune intervention	57	74%
Total	77	100%

II-3-Participation des habitants du quartier :

La participation des habitants du quartier est un facteur déterminant dans la réussite des opérations au sein du quartier car la prise en compte des attentes des habitants devient un enjeu majeur de l'intervention publique.

Maintenant, il ne s'agit plus d'imposer et d'exproprier, mais de favoriser les actions d'amélioration à l'initiative à la fois des propriétaires privés et des locataires.

Par exemple en France il y a des équipes spécialisées qui conseillent les propriétaires pour l'engagement des travaux, accompagnent les habitants dans les démarches administratives et techniques. Dans cet esprit l'état français a instauré un système financier qui est devenu un outil majeur d'intervention sur la ville, ils combinent deux types d'incitations financières :

- les « aides à la pierre » prêts et subventions pour les propriétaires qui construisent ou réhabilitent.
- Les « aides à la personne », aides octroyées aux locataires à faibles ressources.

Dans ce cadre, nous avons inséré dans le questionnaire d'enquête la question (Q 37=Seriez-vous prêt à vous impliquer dans ces interventions pour améliorer votre cadre de vie dans le quartier ? Les résultats sont montrés dans le tableau suivant :

On remarque que (64%) des enquêtés sont prêts à s'impliquer dans le cas où il y a des interventions par les services concernées dans le but d'améliorer leur cadre de vie à l'intérieur du quartier et à éviter sa dégradation. Seulement (13%) des enquêtés refusent leur implication dans ces interventions.

Tab n °40: l'implication des habitants dans le cas où il y a des interventions pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Seriez-vous prêt à vous impliquer dans ces interventions pour améliorer votre cadre de vie dans le quartier ?	Oui, si on a les moyens	Non	On ne sait pas	Total
Nombre de personnes ayant répondu à cette question	49	10	18	77
%	64%	13%	23%	100%

D'après ces résultats, nous pouvons conclure que les habitants du quartier Napolitain veulent vraiment s'impliquer et aider les services concernées à améliorer l'état de leur quartier, et participer à toutes les opérations qui peuvent contribuer à améliorer la situation du quartier dans le cas où ces derniers font des interventions .

II-4-Quelle action veulent les habitants pour leur quartier ?

Les réponses données par les personnes enquêtées à la question «**D'après vous, quelle est l'action la plus importante à entreprendre pour le quartier ?**»⁷⁹

: Les réponses se répartissent de la manière suivante :

Tab n °41: l'action voulue par les habitants pour leur quartier

Les actions les plus importantes à entreprendre pour le quartier.	Nombre de personnes	%
Sauvegarder le quartier comme patrimoine	08	10%
Travaux de Rénovation et de restauration, entretien d'immeubles, amélioration du cadre de vie des habitants	34	44%
Démolition du quartier	06	8%
Prendre des mesures pour empêcher les autorités à détruire le quartier.	05	6%
Nous ne pouvons rien faire, le quartier est menacé de ruine	13	17%
Sans réponse	11	14%
Totale	77	100%

⁷⁹ Ont été recodées au sein de différentes catégories en fonction de notre thématique abordée

A partir du tableau nous constatons la diversité des opinions concernant l'action la plus importante à entreprendre pour le quartier et par conséquent leur devenir :

En premier lieu, nous constatons que 10% des enquêtés ont répondu qu'il faut sauvegarder (préservation réhabilitation) le quartier en tant que patrimoine pour la ville de Skikda.

En second lieu, nous remarquons une diversité d'opinions sur la manière d'intervenir où de ne pas intervenir sur le quartier .les opinions se répartissent comme suit :

-(44%) des personnes enquêtées ont répondu que le quartier a besoin de travaux de rénovation et de restauration, d'entretien d'immeubles et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ensuite viennent (17%) des enquêtés qui disent qu'il n'y a rien à faire, le quartier est en ruine.

-Tandis que (10%) des enquêtés ont répondu qu'i faut sauvegarder le quartier comme patrimoine pour la ville de Skikda contre (8%) des enquêtées qui sont pour la démolition du quartier.

-(6%) des enquêtes disent que les autorités sont les responsables de la démolition des constructions au sein du quartier.

Nous concluons à partir de cette enquête que les opinions se concentrent essentiellement autour de :

- Ceux qui veulent protéger le quartier contre les démolitions en faveur de sa patrimonialisation, constituent la majorité
- Ceux qui sont en faveur de la démolition
- Et ceux qui privilégient la rénovation comme solution

Conclusion :

En dehors des actions de relogement rien n'a été fait dans le quartier qui a vu une grande partie de ses bâtisses disparaître laissant des trous béants utilisés comme parcs pour stationnement.

Les responsables qui se sont succédé ont bien tenté une approche en vue de reconstruire les parties vides du moins, sans y parvenir.

Jusqu'à maintenant les maisons du quartier Napolitain continuent à s'effondrer sur les habitants, et les actions menées ont toujours été celles de relogement sur d'autres sites en périphérie. Cet acte, est loin de solutionner les problèmes qui se posent encore dans le quartier.

En pratique, outre les opérations ponctuelles de réhabilitation des immeubles (peinture, reprise des parties communes, réfection de l'étanchéité, ...etc.), entrepris essentiellement par deux organismes publics à savoir l'OPGI et l'APC sans pour autant qu'il y ait de véritables projets d'études pour la formulation d'une intervention.

Les non interventions confirment l'absence d'une volonté politique par rapport à ce site que les responsables de l'état et les gestionnaires ne voulaient pas considérer comme exceptionnel.

Les résultats de notre enquête ont fait apparaître le peu d'engagement des services concernés pour le quartier Napolitain que se soit au niveau des immeubles dégradés ou au niveau du cadre de vie des habitants, quand elles existent les interventions sont partielles.

L'enquête fait apparaître que les habitants ont souvent des souhaits différents et voire même contradictoires : certains désirent une amélioration des espaces intérieurs de leurs logements, d'autres attendent une modification des accès, des circulations ou des espaces extérieurs.

Mais tous les habitants espèrent avoir un droit de regard sur le fonctionnement, la gestion et l'entretien (délais et intervalles de réparation, nettoyage).

Ainsi, il reste un point important à prendre en compte pour orienter vers de futures interventions sur le quartier qui restent à définir.

CHAPITRE II :

QUELLES PERSPECTIVES SONT ENVISAGEABLES POUR LE QUARTIER NAPOLITAIN ?

Introduction

Dans ce chapitre, nous essayons de présenter premièrement les différents types d'interventions sur les tissus urbains existants en général, ensuite comment celle-ci est traitée en Algérie.

En seconde lieux, il nous paraît nécessaire et utile d'examiner quelques expériences de nos voisins méditerranéens, leurs interventions sur les tissus existants, dans une situation qui se rapproche du contexte du quartier napolitain afin de déterminer les types d'opération les plus adéquates et les plus pertinentes pour le quartier. A cet effet nous prendrons un cas précis, celui de la ville de Gènes en particulier son centre historique.

I- les types d'interventions sur les tissus urbains existants

De différentes interventions sur les tissus urbains ont été menées, qui au courant de l'histoire ont évolué. Celles-ci continuent toujours à évoluer du fait de la permanence des mutations urbaines et de l'émergence de nouvelles exigences.

1. réhabilitation

Selon le dictionnaire "Le Robert", la réhabilitation signifie : « ... *le fait de restituer ou de regagner l'estime, la considération perdues. Réhabilitation d'une personne compromise...Réhabilitation d'un auteur tombé dans l'oubli...Réhabilitation d'un quartier, d'immeubles vétustes, leur remise en état d'habitation* ».

La réhabilitation donc, ne se limite pas exclusivement à la conservation, mais peut introduire la transformation de l'existant tout en vérifiant les potentialités qui peuvent être valorisées pour satisfaire les aspects fonctionnels et social, et aussi les qualités de l'espace architectural, et leur rapport avec l'environnement.

La réhabilitation étant en fait, la valorisation d'un organisme architectural ou urbain, par le renouvellement de ses valeurs immobilières et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Le terme de réhabilitation s'emploie aussi bien pour les modifications légères (édifice architectural) que pour des actions lourdes (à l'échelle de l'urbain : îlot ou quartier). Il n'exclut pas l'adjonction d'une partie neuve. Cependant, la fonction principale est maintenue, avec éventuellement une actualisation du programme et un changement même modeste de l'usage, compte tenu de l'évolution du contexte et du contenu.

Le même dictionnaire suscitait en 1966 les premières applications du mot réhabilitation au cadre bâti. Quand les contestations contre les rénovations urbaines se développent en France, à l'initiative des associations d'habitants.

Ces mouvements à l'instar de ceux apparus en Italie ou', depuis quelques années déjà, des groupes d'architectes réagissent contre les destructions massives des centres urbains effectués après-guerre, au nom de la mémoire et de la continuité urbaine.

Depuis le champ d'action de la réhabilitation a évolué. Après avoir été celui des centres historiques, puis des grands ensembles, il est devenu celui des faubourgs, des équipements des années 1960 et 1970, des friches industrielles...et même celui du patrimoine immobilier ordinaire ou dont la valeur ne fait pas l'unanimité.

D'après, Pascale Joffroy dans son ouvrage intitulé "La réhabilitation des bâtiments", un nouveau seuil est abordé : « ...*après le temps de l'accumulation urbaine, l'ère de la transformation : celle de l'héritage qu'il faut gérer, de la réalité qu'il faut accepter ...il faut admettre aujourd'hui l'impureté et l'hétérogénéité de nos acquis, issus à la fois de la ville historique et de la ville moderne. Apprendre à réparer et à valoriser le paysage urbain constitué devient un thème majeur*».1. (SAFRI Saïd, 2008, p.141-142)

Autres types d'interventions :

Les interventions sur les tissus urbains existants regroupent différentes approches dont il est utile, pour dissiper les confusions, d'éclaircir les terminologies.

Des définitions des notions voisines, à celle de la réhabilitation, sont précisées comme suit :

2. La restauration :

C'est la sauvegarde ou la réfection de tout ou partie, d'édifices architecturaux ou d'ensembles monumentaux, de quartiers ou centres urbains entiers, légués par l'histoire et endommagés par le temps et par l'homme, en vertu de leur valeur patrimoniale, esthétique ou artistique, au sens culturel du terme.

La restauration peut concerner des actions ou projets de réfection, de consolidation ou de conservation. Elle se caractérise par la recherche du statut quo : toute modification de l'état originel est proscrite, à moins d'être clairement lisible et facilement réversible.

Il faut considérer la restauration comme dans l'article 09 de la charte de Venise (1964), « ...une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques [...] la restauration s'arrête là ou commence l'hypothèse sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques et techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument ».

On voit à travers la littérature que le projet de restauration doit s'appuyer sur les principes suivants : l'intervention minimale, la réversibilité, la compatibilité physico-chimique, la "distinguabilité", l'authenticité et l'actualité expressive. Ce dernier principe vise à restituer à l'œuvre sa solidité, et la résistance de sa structure, l'esthétique de sa matière, toujours identique à elle-même et apte à perpétuer sa fonction de stimulant de l'intellect et du sentiment de celui qui en jouit, aujourd'hui et dans le futur.

La restauration et la réhabilitation se distinguent par leur rapport à la continuité et au changement. L'une est dévolue au maintien de la forme bâtie, sans égard particulier pour l'évolution éventuelle de son programme ; l'autre transforme un bâtiment ou un quartier pour en actualiser à la fois le contenu et le contenant. Cette modification d'un lieu existant impose des arbitrages entre les exigences patrimoniales, sociales et économiques, qui nécessitent la médiation d'une intervention qui respecte les référents culturels, (SAFRI Said, 2008,p.142-143)

3. la rénovation

C'est une opération qui a pour objet de restituer aux anciens centres urbains dégradés une structure et une architecture compatibles avec les exigences de l'hygiène et de l'esthétique.

Elle présente en outre l'avantage de soustraire à un habitat vétuste les familles qui y dépérissent physiquement ou moralement.

L'action de rénovation peut aller jusqu'à la démolition et à la reconstruction des bâtiments sur la base d'emprises modifiées et s'accompagner du déplacement et de l'élargissement des voies publiques.

Les conséquences immédiates de cette définition sont les suivantes : la reconquête des quartiers centraux n'est pas une œuvre de destruction, mais d'assainissement et de sauvegarde. Les bâtiments disgracieux ou en ruines doivent disparaître ; mais les immeubles ou groupes d'immeubles qui sont de bons témoins du passé de la cité seront conservés et mis en valeur.

La rénovation urbaine va donc, en définitive, régénérer le centre de la ville en ménageant selon un plan d'ensemble les espaces libres et les jardins, les lieux d'activité, de résidence et de loisir.

Il s'agit d'une opération très coûteuse et posant de graves problèmes sociaux. Dans la mesure en effet où l'on opère dans des secteurs déjà construits et souvent situés au cœur des agglomérations, le prix du terrain à traiter est particulièrement élevé. Il faut y ajouter la valeur des bâtiments, le coût de leur démolition éventuelle ou de leur remise en état, et le coût du relogement ou de l'indemnisation des anciens habitants.

Une fois l'opération de rénovation terminée, le coût des appartements neufs ou remis en état est très élevé. Leur prix de vente ou de location les met hors de portée des anciens habitants.

De ce fait, l'occupation des quartiers rénovés change de caractère engendrant un certain effet de ségrégation sociale, en plus de la disparition corrélative de l'animation commerciale ou artisanale qui contribuait à donner leur cachet aux quartiers anciens.

Compte tenu des diverses répercussions négatives sur le plan socioéconomique, la rénovation est de moins en moins suivie, et l'on s'est orienté dès la fin des années 1960, vers une forme d'intervention plus légère, applicable à tous les tissus anciens, même dépourvus d'intérêt historique ou artistique : la réhabilitation (décrite ci-dessus).

4. La restructuration :

C'est une opération, généralement lourde et coûteuse, qui consiste en la réorganisation, d'un bâtiment ou d'un tissu urbain par la modification de ses éléments structurants. La restructuration vise à une transformation plus ou moins radicale du rôle et des caractères du cadre bâti existant étudié. Elle fait intervenir le changement par une vision nouvelle de l'aménagement ou développement urbain à travers la modification des parties les plus hétérogènes, déstructurées et dégradées.

5. La reconversion :

C'est le changement de fonction d'un bâtiment pour éviter sa désaffectation. La reconversion vise à conformer ce bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé. La reconversion donc, fait évoluer le bâtiment vers des destins variés. Au sujet de ces réutilisations "ancestralement" pratiquées et au potentiel architectural démontré, Auguste Perret disait que « *la destination et la fonction des édifices sont les conditions passagères de l'architecture* ».

6. L'amélioration :

C'est la réparation technique et l'installation des éléments de confort nécessaires à l'usage actuel d'un bâtiment. Pour un quartier ou une cité d'habitat, l'amélioration urbaine signifie aussi bien, son équipement en réseaux de viabilité (assainissement des eaux usées, drainage des eaux pluviales, alimentation en eau potable, voirie, éclairage public...), que sa dotation en mobilier urbain nécessaire. .

II - le recupero comme type d'intervention sur les tissus anciens en Italie

Définition du concept de recupero

La notion de Recupéro urbain représente une philosophie nouvelle par rapport à la considération qu'on avait de la ville ; on ne pense plus à la ville par partie, à savoir un centre historique à protéger et des quartiers périphériques ou tout est permis, mais comme un ensemble, un « système relationnel », un lieu permettant l'imbrication de tissus urbains et sociaux différents

Recuperare veut dire ainsi aider à retisser des liens qui sont entrain de se désagréger tout en essayant de maintenir un équilibre entre cet ensemble complexe de relations. (Relation entre l'espace et les habitants qui essayent de se les approprier par la reconnaissance de « valeur identitaires »).

La théorie du "recupero", met en place des actions de réhabilitation / restauration dans le centre ville et de requalification urbaine dans les périphéries, ceci en expérimentant la participation des habitants aux choix de planification.

Ecole de Bologne :

La démarche du recupero est apparue à la fin des années soixante en Italie, précisément à Bologne.- Bologne se réfère à une idéologie forte sur la ville comme système favorisant les relations et comme support de la vie sociale. Elle est guidée par des fondements théoriques exprimés dans le même pays dès les années cinquante, dont les travaux sur le patrimoine urbain de Gustavo Giovannoni, et les analyses typo morphologiques de Saverio Muratori et Aldo Rossi.

Dans les années soixante-dix, Bologne avec sa démonstration suscite un grand intérêt en Europe, donnant ainsi naissance aux débats sur le devenir de l'urbain. (SAFRI Saïd, 2008, p. 176-177)

Le *recupero* des actions fondées sur la recherche de la cohérence entre politique patrimoniale et politique de requalification urbaine

- Application au cas du centre historique de Gênes

Située sur la côte Nord-Ouest de l'Italie, entre les Alpes et les Apennins, dans la région de la Ligurie, Gênes s'ouvre sur la mer Ligure. Son altitude ne dépasse pas 20 mètres de hauteur. Elle recouvre 243 kilomètres carrés.

Gênes est une ville à grand potentiel paysager et architectural : son bord de mer est réaménagé par l'architecte de renommée mondiale Renzo Piano, son centre historique est le plus grand d'Europe.

C'est un centre qui surplombe la mer il est riche en palais somptueux et en ruelles étroites qui font découvrir le prestigieux patrimoine de cette ville où « les rapports entre la ville et la culture ont toujours été intenses ».

1.1- le centre historique de Gênes

Le centre historique concentre une grande part des interventions urbaines depuis la fin des années 1980. Il représente 1,55 % de la surface de l'agglomération (73 km²), 0,5 % de celle de la commune (255 km²) et 3,5 % de la population communale, soit un peu plus de 22000 habitants.

Il s'agit d'une catégorie urbanistique (inclue dans le plan régulateur communal) et d'un espace cohérent tant au niveau morphologique que dans les représentations citadines

Les nouveaux modèles architecturaux du centre historique sont imités et de nombreux palais sont construits sur un système typique de résidences nobles. En 1576 un Décret du Sénat établit une liste officielle des palais obligés à accueillir les visites d'Etat (liste des Logements publics ou Rolli), en reconnaissance de leur prestige exceptionnel.

1.2- Caractéristiques urbaines et architecturales

Le centre historique de Gênes, **le plus grand d'Europe**, se caractérise par un patrimoine architectural d'excellence et présente certaines caractéristiques distinctives, dont les nombreux tableaux votifs et petites places

Sa structure urbaine et architecturale, suite à de nombreuses interventions d'assainissement opérées depuis 1992, l'ont fait devenir une véritable attraction touristique.

En effet, une enquête menée en 2004, le centre historique a montré que le centre historique est le deuxième espace d'attractivité de la ville, « juste derrière l' Aquarium. Les dimensions de cette zone et sa caractéristique semi-piétonne la rendent idéale pour une visite à pied de quelques heures ».

La stratification architecturale réalisée au cours des siècles qui va jusqu'à la période baroque, est l'une de ses richesses, permettant la réalisation de parcours thématiques diversifiés en fonction des centres d'intérêt de chacun.

1.3- Les politiques publiques vis-à-vis du centre historique

Le centre historique de Gênes concentre une grande part des interventions urbaines depuis la fin des années 1980.

On note que depuis le 19^{ème} siècle les études et les projets se succèdent : les craintes sanitaires suite à l'épidémie de choléra à Naples entraînent la conception d'un plan d'assainissement qui prévoit la destruction d'une partie du centre historique (non réalisée).

- un projet de 1937 prévoit des percées (le centre historique est considéré comme obstacle au développement de la ville moderne à l'est).
- une commission en 1957 réalise un diagnostic du centre historique pour en assurer la protection (Vita Mateo, 1958).

Ce n'est qu'en 1980 qu'une réelle intervention se met en place, avec d'une part la réhabilitation du port ancien, et d'autre part des restaurations ponctuelles mais de grande envergure.

C'est dans ce cadre que le centre historique devient une zone d'intervention multiple à double objectif, réhabiliter un espace patrimonial fortement dégradé et en faire un élément stratégique du redéveloppement de l'économie vers le tourisme et le tertiaire supérieur, avec pour effet attendu une amélioration de l'image urbaine du centre historique. (Sébastien Jacquot, septembre 2005, p .30)

Quelles sont les opérations qui ont eu lieu sur le centre historique ?

Dans un premier temps Gênes fait l'objet de deux types d'intervention afin de traiter la crise du centre historique : politique de requalification urbaine et politiques patrimoniales.

« La dégradation de ce centre historique à la fois au niveau de l'espace bâti (physique) et des conditions de vie liées aux problèmes sociaux (délinquance, chômage de 24% en 2001 dans le centre historiques) et aux problèmes économiques (fermeture des commerces) est les raisons de ces interventions ». (Sébastien Jacquot, 2005, p .29)

Les principaux instruments utilisés dans le centre historique sont **les instruments de requalification urbaine**, mis en place par l'Etat. Ces instruments sont destinés en grande partie aux espaces périphériques liés à l'expansion des villes italiennes après la Seconde Guerre mondiale mais le centre de Gênes en bénéficie largement. (Sébastien Jacquot, 2005, p .30)

Dans l'approche adoptée, la nécessité d'intervenir sur l'ensemble des variables pour le redéveloppement de la ville devient une exigence « car la dégradation de ce dernier ne résulte pas d'un seul facteur et ce n'est pas un objet isolé de toute la ville c'est pourquoi il faut voir tous les éléments qui entourent la ville et le centre historique »

Une attention devait être portée à la restructuration des espaces publics (éclairage, propreté et lutte contre les rats, contrôle des oiseaux, fermeture de passages utilisés comme lieu de drogue, pavage signalétique), à l'action économique et sociale (construction de crèche et maisons de retraite, d'infrastructure de loisirs) , actions en

faveur des populations immigrées, encouragement au développement de commerces, fermeture des taudis, et la réhabilitation du bâti, avec notamment des subventions accordées aux propriétaires). (Sébastien Jacquot, septembre 2005, p .31).

A cet effet le centre de Gène et ces paysages quotidiens ont subi des transformations en profondeur, à cause de ces politiques urbaines qui sont d'ordinaire utilisées pour les espaces périphériques. Ces programmes sont financés par des acteurs différents sollicités par la municipalité de Gène qui en assure généralement le suivi.

« En parallèle des politiques de requalifications urbaines l'état prévoit une autre politique dans une autre logique »

Les politiques patrimoniales où les pouvoirs ont développé un dispositif de protection patrimoniale au niveau urbain, en classant chaque bâtiment en fonction de son intérêt patrimonial et de son insertion dans le cadre urbain et en définissant pour chaque catégorie de bâtiment des types d'interventions permises.

Mais ce qui est le plus remarquable dans cette politique c'est quelle se développe seulement dans les occasions où il y a des événements urbains, et qu'elle se localise au niveau des monuments historiques ou des palais qui bénéficient d'actions de restauration et de réhabilitation (le Palazzo Ducale a été réhabilité pour l'Exposition Christophe Colomb de 1992), (des travaux d'embellissement lors de la préparation du sommet du G8, réhabilitation de la rue Via San Lorenzo la plus large rue du centre historique).

Les projets déjà existant ne trouvent leur financement que lors de ces grands événements urbains. Mais la patrimonialisation a récemment touché un secteur nouveau du centre historique : les commerces traditionnels, qui font l'objet d'un inventaire, d'une valorisation et d'aide.

Évaluation critique des résultats des interventions

Ces politiques d'intervention même si elles apparaissent avec différents objectifs, s'emboîtent à présent dans une vaste récupération du centre historique de Gène. C'est pour cela que les mécanismes de la mise en cohérence de ces politiques d'intervention qu'elles soient urbaines ou patrimoniales sont devenue une exigence

Le rapport entre politique urbaine et interventions patrimoniales, passe par une série des mises en cohérence. Celle ci touche différents aspects, techniques, aspects socio politiques, avec la recherche de l'intégration des interventions sur une portion d'espace à un projet de développement de l'agglomération accepté par tous.

Le projet développement du centre historique est unitaire il est liée à une autre échelle, celle de la ville, avec un projet global de ville, un plan stratégique « plan stratégique, 2004 -2010 ». Ce dernier précise que les espaces ne doivent pas être traités de façon différente. La politique d'embellissement de la ville concerne autant le centre historique que les espaces périphériques où se développe un discours patrimonial.

A l'inverse, la politique de requalification urbaine concerne également le centre historique et pas seulement les espaces liés à la crise industrielle. Dans cet esprit nous constatons le souci de faire en sorte que toutes les ressources ne soient pas concentrées dans un seul point le « centre » mais généralisées à l'ensemble de la ville qui doit en profiter. Ce discours résulte de la concentration des investissements sur le port ancien et le centre historique où les grandes manifestations de Gêne en eu lieu.

Pour la réussite de ces projets, différents acteurs sont mobilisés, dans un partenariat entre acteurs publics et privés. Cette tendance est présente dans de nombreuses villes européennes. En Italie depuis 1993 la commune a un rôle prépondérant dans ces partenariats. Pour sortir de la domination de la politique municipale, une personne du monde de l'université est nommée adjoint au maire, chargée de la qualité urbaine et de la réhabilitation du centre historique.

En faite c'est la commune qui est garante de la politique patrimoniale. Le ministre des Biens Culturels gère uniquement les monuments historiques et la conduite de leurs restaurations.

L'implication des habitants dans les programmes de réhabilitation, passe par les subventions sollicitées pour les travaux,

Enfin la collaboration de plusieurs acteurs, les consultations avec les habitants, les associations et les entreprises est considérée comme essentielle dans la définition d'un plan stratégique de Gêne.

Par exemple en 1989, on assiste à la réalisation des comités d'habitants et commerçants dans les quartiers, en réaction à la drogue, à la délinquance, à la dégradation des espaces publics et au changement important de population du centre historique et de ses usages avec l'arrivée d'immigrés. Ces comités ont formulé des critiques sur les interventions patrimoniales menées par les pouvoirs publics qui ont concentré leurs efforts sur la transformation du port ancien sans tenir compte de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers du centre historique qui lui sont accolés.

Ce mouvement a donné la naissance d'une association, qui a œuvré dans un quartier spécifique et restreint, celui de la Place delle Vigne, voulant débiter avec les propriétaires un processus de requalification urbaine, dans un espaces particulièrement dégradé, pour monter aux pouvoirs publics les effets de la mobilisation des habitants. (Sébastien Jacquot, septembre 2005, p .35)

Finalement le projet est inséré dans le POL régional (programme Organique d'Intervention) en 1997, le financement se fait par le Ministère des Biens Culturels, et la commune pour les espaces publics, la restauration de l'église se fait par la région .les propriétaires se chargent de la restauration des façades avec 30% d'aides des acteurs publics.

Bien que cette intégration de la société locale autour de projets présente des difficultés néanmoins il y a un processus d'intégration large autour des l'objectif de réhabilitation du centre historique de Gêne.

Les analystes concluent à la fin que Gène a partir d'un ensemble d'actions de réhabilitation et redynamisation de son centre historique a répondu à la crise urbaine par des interventions relevant de deux politiques croisées, une politique patrimoniale et une politique de requalification urbaine où se dessine une cohérence multiforme et une intégration dans un projet de ville.

Sébastien Jacquot signale que « cette coexistence de deux types d'interventions généralement liées à des espaces différents, la patrimonialisation et la requalification urbaine, sert de support à un discours mettant en avant l'égalité de traitement de la ville dans son ensemble (avec la justification de la « ville polycentrique »), permettant la production d'un consensus sur les options de développement choisies au niveau territorial. (Sébastien Jacquot, septembre 2005, p .36)

En effet « l'importance des interventions sur le centre historique nécessite une mise en cohérence plus globale, par la production d'un discours sur le développement de la ville dans son ensemble »

III -Les interventions sur les tissus existants en Algérie

En matière de prise en charge des tissus urbains existants dégradés, dont les centres et quartiers anciens, l'essentiel reste à faire en Algérie, aussi bien en ce qui concerne les politiques à engager, à soutenir et à prioriser, que ce qui est des outils législatifs, réglementaires, techniques et financiers à mettre en place. (Voir le chapitre I ; partie III, cadre juridique d'intervention))

Exemple « Réhabilitation en Algérie »

La réhabilitation des tissus anciens est apparue en Algérie avec la promulgation d'une nouvelle loi relative à la protection du patrimoine culturel immobilier, C'est dans ce cadre que s'insèrent les interventions sur les quartiers d'habitat colonial comme c'est le cas du tissu colonial à Constantine, où la réhabilitation du bâti relevant de cet époque est devenue un élément fondamental des politiques urbaines, en même temps qu'un champ très vaste d'innovation institutionnelle⁸⁰.

Beaucoup de changements et de modifications ont eu lieu par rapport à la démarche de conservation et de protection du patrimoine culturel immobilier.

En effet, la reconnaissance de ce legs colonial comme un bien culturel national après 1998, en vertu de l'ordonnance 67.281 (art 20 à 22), a permis aux autorités locales de procéder à des opérations de conservation et des voix se sont élevées pour demander son classement (M. HACHOUF, 2008, p.53)

On peut considérer l'année 2000 comme un début de la requalification urbaine, même si les opérations pour la préservation du patrimoine immobilier public s'inscrivaient rarement dans une politique globale de requalification du patrimoine. Il s'agissait souvent d'opérations ponctuelles en réponse à des pressions exercées par la collectivité locale (répondre à une urgence : immeuble menaçant ruine, ..) ou souscrivant à l'application de financement, du décret exécutif N° 99-85 du 13 Mai 1999 et la loi de finance de 1999 qui instituaient une taxe annuelle d'habitation au profit du compte intitulé « Fonds spécial de Réhabilitation du parc immobilier de la Wilaya de Constantine », et ensuite en 2002 « la loi relative à l'amélioration du cadre bâti des communes ». (M. HACHOUF, 2008, p.54).

On note qu'il y a une opération qui s'est lancée depuis 3 ans, un "Master plan" a été mis sur pied pour sauvegarder Souika et la restaurer. Ce plan a été confié en 2003 à des experts italiens.

La mise en pratique du master plan est soutenue financièrement par l'Italie. Son élaboration, rappelons-le, s'est articulée autour de plusieurs rencontres entre spécialistes italiens et universitaires constantinois du département d'architecture et de l'urbanisme de l'université Mentouri.

⁸⁰ M. HACHOUF, objectifs et stratégies de la réhabilitation urbaine : application au patrimoine colonial bâti, Décembre 2008, p.53

Ce master plan, destiné à la restauration de la vieille ville, la première phase effectuée en 2003 consistait en une synthèse des études existantes sur la médina et des données statistiques, en vue de le mettre sur pied. Concernant la seconde phase, un plan d'intervention sur le vieux bâti et sa réhabilitation. Il s'agissait surtout pour les experts italiens d'actualiser des données en leur possession notamment en ce qui concerne le foncier et l'état des lieux des terrains. Une actualisation qui s'avérait nécessaire d'autant plus que certains éléments d'informations remontait à l'année 1984.

Le projet devrait être réalisé dans les meilleurs délais, sachant que 600 millions de centimes seront consacrés pour chaque demeure nécessitant des travaux.

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des sites de la vieille ville, au sens de l'acception coloniale, présenté à l'issue des deux premières phases réalisées par le bureau d'études « J. Kribèche » devait apporter un éclairage sur l'opération de réhabilitation dudit site, obéissant à la mesure gouvernementale prise en juin 2005 sériant celle-ci (la vieille ville) comme périmètre urbain à protéger.

Les limites de la zone à sauvegarder allant des gorges du Rhumel à Bardo, en cernant les escarpements rocheux et le centre-ville jusqu'à hauteur de la maison de la culture Mohamed-Laïd-Khalifa sur une superficie de plus de 85 hectares. L'étude a débuté en septembre 2008 consécutivement à un ODS émis à la même époque et suite à un appel d'offres en ce sens lancé une année auparavant

Les spécialistes du bureau d'études ont fait le diagnostic des lieux en remontant loin dans l'histoire de la ville, en puisant même dans les différentes cultures qui l'ont façonnée et en tenant compte des impératifs sociologiques posés dorénavant par un monde qui bouge très vite. En somme, la modernité.

Mais les compétences du bureau d'études ont été remises en cause par des universitaires spécialistes en matière d'architecture, urbanisme. Ces voix extérieures ont été sollicitées par l'APW afin de débattre avec les représentants de la Direction de la culture et du bureau d'études des procédures entourant l'étude et surtout dans le but de ramener le débat à des normes vulgarisées qui permettraient aux profanes, que sont les élus, d'apprécier et, dans la foulée, de donner leur opinion pour ne pas dire approuver ou désapprouver ce qui a été fait.

Or, comble de l'ironie, dans le préambule de son intervention, la responsable du bureau d'études avait déjà fait état de « l'approbation des deux phases ». Face aux murmures déclenchés dans la salle, la déléguée de la Direction de la culture rattrapait le coup en soulignant : « En fait, l'approbation n'aura lieu qu'une fois l'étude aboutie, sachant que l'APW... Ce qui coule de source ».

L'intervention n'a, en réalité, convaincu personne et à la sortie, tout le monde s'accordait à dire que « le dossier est bouclé, les élus ont renâclé juste pour la forme. Ils ont l'habitude d'avaler des couleuvres », tandis qu'un observateur se demandait : « Où étaient ces élus depuis 2008 ? Les protestations d'aujourd'hui ne sont que de l'esbroufe et matière à consommer pour les médias ». S'agissant du premier constat de l'étude, la zone à protéger concernerait 1 164 habitations. 50% du parc immobilier serait dégradé : 575 habitations restant moins dégradées, 133 en bon état, 72 moyennement et 90 non enquêtées (opposition parfois avec violence des locataires).

Côté vieille ville ou Souika, la partie basse serait dégradée dans son intégralité malgré l'existence de 115 maisons encore debout, 48 partiellement en ruine, 15 en ruine et 40 terrains vides. Pour l'intervenante, il y a nécessité de recourir à une « opération tiroir » qui consisterait à évacuer temporairement les habitants des demeures à réhabiliter. Les mesures d'urgence permettant cette sauvegarde sinon le sauvetage d'un patrimoine historique, culturel et sociologique essentiel coûteraient plus de 330 milliards de dinars. Il n'en demeure pas moins que ce sera le tribut à payer pour matérialiser le grand projet de métropolisation de la ville de Constantine.

Conclusion :

Nous pouvons conclure que les interventions sur les tissus urbains sont de type classique (rénovation, réhabilitation et restructuration...ect). Ces dernières ont montré leurs limites car la plupart des opérations sur le parc existant sont de simples opérations de modernisation

La limite majeure de ces interventions réside dans le fait que, non seulement elles n'intègrent pas tous les enjeux importants du territoire concerné, mais aussi elles ne recouvrent pas toutes les échelles territoriales adéquates et donc procèdent selon une vision territoriale tronquée.

Il est donc intéressant de s'inspirer du récupéro comme un mode nouveau d'intervention sur la ville ou une partie de cette ville existante sa pertinence est encore plus grande dans le cas notamment des quartiers anciens en déclin.

:

IV- quel modèle adopter dans le cas du quartier Napolitain ?

A partir des modèles exposés, il nous est apparu que le récupéro est le plus représentatif dans notre cas d'étude.

A cet effet, il nous a semblé particulièrement intéressant de suivre cette démarche pour ces raisons :

-Dans un premier temps, le recuperero tient compte de la place et du rôle d'un quartier ancien dans la structure urbaine de la ville, car on ne pouvait pas construire la ville sans tenir compte de l'existant. Ainsi toute intervention sur un tissu ancien doit être intégrée dans un schéma global du développement de la ville.

- les liens entre l'espace et les habitants, essayé de retisser ces liens qui sont entrain de désagréger.

Nous avons vu que nous pouvions nous inspirer du modèle d'intervention sur le centre historique de Gênes car, sur certains aspects, le quartier Napolitain présente des similitudes avec celui-ci.

Le quartier napolitain reste à l'abandon depuis l'indépendance alors que la ville connaît une évolution très importante dans toutes les directions, ce qui a entraîné la dégradation de la majorité des ses bâtisses et qui a conduit à un projet de démolition dans les années 1995.

Cet état a engendré une dégradation a la fois au niveau de l'espace bâti (physique) et dégradation des conditions de vie de ses habitants.

La réalisation d'une telle démarche trouve dans le quartier Napolitain les conditions nécessaires qu'on peut cerner en ces points-clés :

1- le possible engagement des acteurs locaux représentés par l'APC, les divisions sectorielles « à l'échelle de la wilaya » dans la mise en œuvre de cette action.

La commune surtout, s'occupe de la réalisation d'un cadre adéquate pour les habitants.

2- La direction de la culture qui constitue une ressource, en faveur de la patrimonialisation, cette dernière a pour mission : - identifier les bâtiments à récupérer - attribuer à des organismes privés ou publics les fonds prévus par la loi qui peuvent être mobilisés pour l'entretien ordinaire ou exceptionnel, restructuration,...etc

3-Notre enquête à montré la volonté des habitants du quartier à s'impliquer dans les interventions pour la réhabilitation de leur habitation et l'amélioration de leur cadre de vie.

Donc le quartier napolitain recèle tous les ingrédients essentiels pour le *recupero* (acteurs locaux et participation des habitants).

Aussi avons-nous essayé de proposer des pistes d'actions concrètes :
Sur la base ce ces principes, notre projet d'aménagement se concentre sur un ensemble de proposition qui vont permettre de sauvegarder le quartier contre la dégradation, d'améliorer les conditions de vie de leur habitants, et renforcer les liens entre les habitants et l'espace ou ils vivent, et entre les habitants eux-mêmes.

Les éléments dont préalables à prendre en charge se résument en ces points :

1-Tout d'abord, il faut commencer par l'identification des immeubles en fonction du type d'intervention qu'ils nécessitent :

- interventions lourdes : restauration, démolition ou autre opération
- interventions légères : les bâtiments qui sont en moyen état, qui ont besoin de réparations simples, de confortement pour stopper leur dégradation.
- Intervention sur les poches vides, celle-ci résulte de la démolition de certaines bâtisses, amorcée depuis 1995. Ces terrains, peuvent être exploités pour la création de certain équipements et des espaces de détente, de rencontre, ces derniers vont contribuée à améliorer les conditions de vie des habitants à l'intérieur du quartier.
- La partie centrale du quartier ou il y a un espace large dont les habitants peuvent bénéficier, doit bénéficier d'une attention particulière. Il nous semble que les propositions à formuler devraient consister seulement dans la création des équipements et espaces libres en remplacement des constructions démolies.

Nous nous sommes intéressées en premier lieu aux propositions présentées dans une étude relative au tissu urbain ancien⁸¹ qui s'imposent sont: de trois types : relatives à l'état des constructions, relatives aux espaces publics et relatifs à la circulation.

Proposition relative a l'état du bâti

- il est très important d'agir vite dans les opérations qui peuvent stopper la dégradation des immeubles, faire un classement de toutes les constructions par type d'intervention

-nous proposons que les bâtiments proposés à la restauration et qui sont évacué par leurs habitants, soient réaffectés en équipements culturels ou socio collectifs. Car notre enquête a montré le manque de certains équipements au niveau du quartier et le désir des habitants à créer d'autres, par exemple : centre de formation de jeunes, bibliothèque.....Etc.

Les services concernés ont débuté cette démarche par la réhabilitation de trois immeubles pour créer une bibliothèque, cette dernière va constituer un espace public, qui porte de nombreux espoirs : c'est un équipement public de qualité, facteur d'animation du quartier, qui va permettre au jeune de trouver un espace ou ils peuvent s'exprimer, d'échanger les idées, d'améliorer les connaissances, et de se rencontrer dans le but de renforcer les liens. Cette dernière va permettre d'attirer les jeunes de différents quartiers limitrophes.

⁸¹ Etude relative au tissu urbain ancien « quartier Nord-Ouest du centre », Dossier programme, rapport écrit ; U.R.B.A.N, ANNABA. Octobre 1984

Proposition relative aux espaces publics

- implantation de 1 à 3 parking dans les terrains libres pour éviter le stationnement latéral des voitures sur les trottoirs ou les piétons sont obligés de prendre la chaussée pour leur déplacement quotidiens.

- améliorer le paysage des rues, par le reboisement, et créer des espaces verts

-L'aménagement de quelques placettes, des espaces de loisir, aire de jeux pour les enfants, un café avec des tables en plein air.

- Maisons de jeune sur la rue houssine assla (qui pourrait contenir des fonctions différents : salle de spectacles, salle d'exposition pour l'artisanat local et régional, centre d'animation).

- Une mosquée sur la rue Moustafa farrouki

- Création d'un bâtiment qui comportera des équipements commerciaux et services au premier étage et au rez-de-chaussée du côté de la rue Abdelah Ben Gharsalah et la rue Messaoude Ben Gharsalah. Ce bâtiment, ne devra pas être trop massif et ne devra pas dépasser un étage pour obtenir une structure légère.

- Un jardin d'enfant avec une bande de stationnement. Une crèche, se situant dans la rue Khadour Belizidia en face de la polyclinique, ces deux équipements formeront avec la polyclinique existant et le parking, un certain espace construit un peu extensivement, ou la verdure permettra d'améliorer les conditions de ventilation du quartier.

- Un centre commercial

- On propose dans l'îlot sur la rue hypocrate l'aménagement de sa cour comme espace vert et de détente pour les habitants de cet îlot.

Remarque : les bâtiments d'équipement ne devront pas dépasser les 3niveaux) afin de pouvoir établir une bonne liaison spatiale entre la partie restante du quartier et l'équipement proposé.

Proposition relative a la circulation :

-La circulation : c'est un des problèmes majeurs du quartier qui reste un obstacle pour les habitants. La trame viaire primitive ne convient pas à une circulation automobile.

Ainsi la position du quartier sur un versant a conduit à concevoir un système de voirie qui par la suite a provoqué des insuffisances non négligeables.

Dans la plupart des cas la largeur de l'emprise est inférieure à six mètres. Elle comporte en général une chaussée dont la largeur ne dépasse pas 4.5 mètres et deux trottoirs qui la longent d'une largeur variable de 0.50m à 1.20m.⁸²

⁸² *Etude Relative Au Tissu Urbain Ancien ; « Quartier Nord-Ouest Du Centre », Octobre 1984, Dossier Programme ; Rapport Ecrit ; U.R.B.A.N, Annaba, p.11.*

La proposition de cette étude d'ouvrir le quartier à la circulation automobile nous apparaît comme l'unique limite, car pour garder l'authenticité du quartier et intégrer les principes de la ville durable il est impératif de favoriser la circulation piétonne, d'autant que le quartier est proche du centre ville, et donc l'accès piétons aux services est facile. Dans de telles circonstances, il faut élaborer un plan de circulation piétonne, ce qui aura le double avantage d'éliminer le bruit des voitures et diminuer les émanations de gaz nocifs dans l'atmosphère.

2-pour que le quartier garde sa position en tant qu'un espace de proximité de l'espace central de la ville de Skikda, il faut maintenir les activités et les services qui encouragent cette fonction par exemple « ateliers de couture, ateliers artisanaux, bureau d'étude les cabines médicaux, administration....etc.

Conditions pour la réalisation des ces propositions

Selon ce qu'on a évoqué précédemment, pour la concrétisation de ces propositions, un ensemble de conditions doit exister :

- délimiter : le cadre et les outils d'interventions –les participants et les opérateurs –.
Après avoir mis notre conception que nous espérons voir dans le quartier, voici les conditions pour la réalisation.

- concernant le cadre et les outils d'intervention : les propositions du POS, peuvent s'assimiler à une opération de recupero qui peut s'intégrer dans les différents opérations et projets programmés soit au niveau local soit au niveau national. Les propositions, pourront ainsi bénéficier des outils financiers et réglementaires nécessaires.

*au niveau des opérations, notre projet peut s'inscrire dans le cadre du programme d'élimination du bâti vétuste et insalubre initié par le chef de l'Etat (programme d'éradication du vieux bâti, 2010-2014).

*améliorer le cadre de vie des habitants de la ville de Skikda tout en répondant à leurs préoccupations légitimes, 'accéder à un logement convenable .c'est la commune qui doit garantir ce droit. (Programme de réhabilitation du cadre de vie).

* ces propositions du POS peuvent s'inscrire aussi dans le cadre de sauvegarder et valoriser le patrimoine immobilier, régénérer les tissus existants.

Concernant les outils d'intervention on peut en citer :

*** Outils financiers :**

-le financement de nos propositions doit être assuré par les acteurs publics, surtout la commune. Car le quartier va contenir des équipements nouveaux permettant à la commune d'en bénéficier.

A propos des différents équipements ; chaque équipement sera financé par l'organisme concerné (commune, wilaya).

En outre les opérateurs privés peuvent à leur tour intervenir dans la réalisation de certains équipements.

* **outils réglementaire** : comme notre projet contient des propositions d'intervention sur les tissus existants, et des interventions sur les poches vides, nos propositions exigent pour leurs réalisations des outils réglementaires différenciés :

- concernant les immeubles, où nous avons proposé d'identifier l'intervention adéquate, la révision des instruments qui peuvent inscrire ce type d'étude s'avère impérative. L'étude doit être plus fine, adéquate, articulée et complétée pour parer aux insuffisances relevées.
- les poches où nous avons proposé certains équipements et différents espaces, doivent être inclus dans le plan d'occupation du sol pour la maîtrise de leur aménagement et assurer le respect de leurs exigences.

* concernant la délimitation des opérateurs et intervenant sur le quartier : leurs interventions seront selon les exigences des propositions, ils se représentent surtout dans :

- les collectivités locales (commune surtout), celles-ci s'intéressent aux besoins des habitants.
- les opérateurs et acteurs privés sont aussi appelés à intervenir pour la concrétisation des différents projets.
- l'implication des habitants dans les différentes interventions est indispensable, donc nous proposons :
 - d'octroyer les actions d'amélioration et l'entretien des logements ou immeubles à l'initiative des propriétaires privés, qui deviennent les moteurs de la nouvelle politique.
 - mettre à la disposition des propriétaires d'immeubles ou logements des crédits remboursables sur une longue durée et avec une assistance technique gratuite assurée par des organismes spécialisés.
 - des aides destinées aux locataires à faibles ressources, et qui veulent construire ou réhabilitent leurs logements

Après la délimitation de ces conditions, chaque intervenant a sa mission et son rôle pour assurer la réalisation de nos propositions, afin de ne pas avoir l'incohérence dans les interventions sur le quartier c'est le problème qui entrave toute opération adéquate.

Ces propositions qui tiennent compte du contexte du quartier conditions n'exigent pas d'investissements spécifiques ou la recherche d'opérateurs nouveaux, il faut seulement l'organisation, le dialogue, la concertation entre les différents acteurs publics, le soutien des acteurs privés et enfin l'accompagnement social des habitants ainsi que la maîtrise des programmes ou opérations et le respect des délais de leur réalisation.

Il est utile de prendre d'autres mesures, en considération de certains aspects particuliers qui apparaissent dans l'analyse :

- une attention toute particulière doit être accordée aux relogements des familles : locataires ou propriétaires dans des logements qui répondent à leurs aspirations, car nous avons constaté que ces derniers ne sont pas satisfaits de leur logement nouveau remplacé par leur logement dans le quartier.

Dans ce cas là il faut que les opérations de relogement soient évidentes et beaucoup plus courtes afin de ne pas laisser s'instaurer l'incertitude, la lassitude puis le découragement dans les familles.

* Dans le cas des propriétaires, ou la proposition de relogement ne leur donnerait pas satisfaction et que ceux ci ne peuvent pas basculer vers un statut locatif, les responsables doivent prendre en compte la valeur d'usage de leur bien.

Conclusion de la troisième partie

De l'analyse de cette partie nous pouvons pointer en conclusions, les éléments suivant :

- seuls les tissus anciens classés ou inventoriés comme patrimoine, sont pris en charge de façon générale, dans le quartier napolitain en particulier

- concernant notre quartier, l'arbitrage est à effectuer entre ceux dont l'opinion est de privilégier la démolition comme solution (action voulue par la direction d'urbanisme), et ceux qui sont pour la sauvegarde du quartier Napolitain (action voulu par la direction de la culture).

- entre ces deux opinions, les opérations de prise en charge résident essentiellement dans l'évacuation des habitants vers d'autre site, et les prémices d'une action de réhabilitation (limité et ponctuelle).

- face à l'insuffisance des opérations de prise en charge, les habitants ont initié des travaux par leurs propres moyens, provoqué par l'inadéquation entre le type d'intervention réalisé par les structures concernés et le type d'amélioration souhaité par les habitants

- les habitants du quartier sont prêts à s'impliquer dans le cas ou il y aurait des interventions de la part des services concernés.

- Enfin, les habitants ont souvent des souhaits différents et voire même contradictoires, mais tous s'accordent sur la nécessité d'intervenir à la fois sur le cadre bâti et l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur de quartier. Ceci dans le but d'une part de préserver les bâtiments qui présentent un caractère architectural même mineur et d'autre part, de renforcer les liens entre le quartier et ses habitants.

- A travers l'analyse des expériences étrangères, il nous semble que la démarche du récupéro est la plus pertinente dans notre cas d'étude. Car elle englobe à la fois la prise en charge du cadre bâti et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

En outre tous les ingrédients du *recupero* sont représentés dans le quartier Napolitain.

Sur cette base nous avons émis nos propositions, afin de donner un image appropriée au quartier, sans écarter les besoins et les désires de sa population.

Dans ce sens, notre attention s'est portée sur la situation du quartier Napolitain de son avenir compte tenu de la dégradation de son cadre physique et les mauvaises conditions de vie de ses habitants.

Nous avons voulu ainsi donner des orientations sur la manière d'appréhender un territoire, présentant des fragilités mais au cœur d'ambitions multiples, grâce aux potentialités qu'il recèle et des interventions en gestation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche est considérée comme un essai pour montrer l'importance des tissus anciens et plus précisément les noyaux coloniaux, ces tissus ou quartiers anciens ne sont pas seulement à traiter sous l'angle patrimonial mais comme un véritable enjeu urbain pour la ville d'aujourd'hui. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'effectuer leur mise en relation avec l'ensemble de la ville dans leur traitement.

Actuellement, ces quartiers ne sont pas simplement des quartiers en soi mais constituent le plus souvent l'image de la ville tout entière, ce qui permet de repérer son identité.

Dans notre pays, les interventions menées sur les quartiers anciens sont souvent abordées sous l'optique de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine, et du patrimoine immobilier classé en particulier, ce qui risque de conduire à des approches mutilantes pour la ville en laissant de côté :

- d'une part, les autres dimensions du problème, notamment le social et l'économique, qui par contre sont autant sinon plus importantes que celles urbanistiques ou spatiale ;

- d'autre part, le reste du bâti ancien ayant une valeur patrimoniale mineure, méconnue ou non reconnue, tel que l'héritage datant de l'époque coloniale, officiellement non encore "légitimé" ou non approprié.

Le quartier napolitain « d'une architecture domestique vernaculaire » connu maintenant comme Houmet Etalyen, connaît une dégradation qui n'a cessé de progresser durant les dernières décennies, il est même menacé de disparition si des mesures d'urgences et des plans d'action ne sont pas entamés.

Notre objectif est de montrer que la nécessité d'une prise en charge adéquate de ce quartier qui est un enjeu non seulement patrimonial mais aussi un enjeu pour l'espace central de la ville de Skikda et pour sa structure urbaine en général.

L'enquête sur terrain est l'outil primordial dans l'analyse, à travers laquelle nous avons pu constater l'attachement des habitants à leur quartier, et de voir s'il présente une valeur identitaire pour eux.

Dans la présente conclusion, nous allons souligner les résultats de certains aspects abordés dans les divers chapitres, aspects permettant de montrer d'abord la pertinence de ce choix ; pour ce faire, nous avons concentré notre intérêt, premièrement : sur le rôle et la place du quartier dans la structure urbaine de la ville, et si ce dernier contribue à la formation de la structure de la ville de Skikda.

Nous avons montré aussi que le quartier fait partie de l'espace central de la ville de Skikda, ce qui nous permet de lui donner un rôle d'espace de proximité du centre ville de Skikda qui accueille des fonctions ou des éléments de centralité..

Deuxièmement, nous avons montré les spécificités du quartier à travers ses caractéristiques morphologiques et architecturales. Et ce dernier malgré les transformations qui touchent la majorité de ses bâtisses reste à préserver.

Nous avons abordé ensuite concernant les habitants du quartier la caractéristique majeure et stratégique de la mixité urbaine révélée par : la diversité de couches sociales les activités, présence de commerces, de lieu de soin, l'école. Le bon voisinage représente un facteur déterminant dans l'attachement au quartier.

En troisième lieu nous avons montré, à travers quelques critères l'image qu'accordent les habitants à leur quartier, ou il est ressorti que le quartier Napolitain a bénéficié d'une double image, visibles tant dans leur pratiques socio- spatiales que dans leur perception.

Finalement, l'analyse des politiques d'intervention a été nécessaire elle a permis de vérifier si les interventions sont adéquates vu la spécificité de ce quartier qui se trouve dans le centre ville de Skikda, confronter celles-ci aux attentes des habitants du quartier et voir à la fin quelle perspective on peut envisager à la lumière des expériences étrangères.

Ce qui nous a permis enfin, de voir de quel projet doter ce quartier et de proposer des pistes d'actions concrètes aux acteurs locaux, aux pouvoirs publics, en tenant compte des besoins et des attentes des habitants du quartier.

Le résultat à la fin a été d'opter pour le modèle du récupéro qui s'adapte à notre cas d'étude (dégradation a la fois au niveau de l'espace bâti (physique) et des conditions de vie) tout en essayant de retisser les liens qui sont entrain de se désagréger (Relation entre l'espace et les habitants).

La prise en charge de ce quartier doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être intégrée dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

Cette prise en charge devra s'attacher à définir une articulation harmonieuse des quartiers anciens dans l'ensemble de la ville.

Nous avons pu voir en fin de compte qu'il est utile de concilier les deux approches, celle de la préservation de tous ce qui nécessite la conservation (classant chaque bâtiment en fonction de son intérêt patrimonial et de son insertion dans le cadre le cadre urbain) et celle de la requalification urbaine (amélioration des conditions de vie des habitants).

L'intégration de ces deux types d'interventions dans un projet de ville doit répondre aux attentes des habitants du quartier.

Au-delà d'une intervention du type classique concentrée seulement sur le cadre bâti, le quartier napolitain réclame une action qui doit être globale. Les deux approches correspondent à cette volonté de prendre en compte tous les enjeux socioéconomiques et spatiaux.

Il est apparu que, la requalification des quartiers anciens constitue un véritable enjeu, et qu'elle pouvait contribuer plus efficacement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent à résoudre la crise du logement. C'est pourquoi nous avons vu que cette opération s'adapte bien avec notre cas d'étude.

La réalisation d'une telle stratégie demande une identification technique de chaque immeuble, l'explication des origines de sa décadence, mais aussi la prise en charge des particularités des occupants et de leurs souhaits. Elle consiste également à analyser les stratégies des autres acteurs impliqués dans les opérations (collectivités locales, administrations, entreprises, organismes sociaux, etc.), et de considérer les possibilités de participation qu'ils s'offrent.

En effet de multiples acteurs sont appelés à mobiliser leur ressource pour la réussite d'une telle stratégie (développer une stratégie de requalification urbaine), où il faut planifier une priorité dans les actions.

Cette planification permet de prévenir la dégradation inévitable de certains sites et de créer les conditions pour assurer la réhabilitation et la dignité des occupants en limitant les désagréments qui peuvent en résulter.

Là, il s'agira de développer un plan global de requalification urbaine dans lequel il faut spécifier les types d'opérations et de dégager les objectifs : celles qui touchent tout le patrimoine immobilier, celles qui sont appropriées à certaines parties du patrimoine, et celles qui sont particulières à chaque intervention.

Les rôles et les objectifs se répartissent entre le maître d'ouvrage, les collectivités locales et les occupants eux même. Une fois les objectifs, concernant chaque catégorie d'acteurs et leurs champs d'action, définis, il convient d'en faire un processus harmonieux et de soutenir leur faisabilité. Préparer les objectifs conjointement avec tous les acteurs garantit la réussite de la mise en cohérence de l'ensemble des objectifs. (M. HACHOUF, 2008, p.56)

Le processus d'objectif aide à l'examen des solutions adéquates et à la conception du plan d'action à mettre en œuvre.

Un projet de réhabilitation engendre toujours des inquiétudes et des rumeurs. Le seul moyen d'atténuer ces phénomènes consiste à annoncer clairement les objectifs choisis (M. HACHOUF, 2008, p.57)

Les locataires doivent connaître ce qui risque d'affecter leurs conditions de vie et leur environnement. Si l'un des objectifs vise à déplacer certaines familles, ou à démolir un bâtiment, les locataires concernés doivent en être informés rapidement afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

Ainsi la circulation des informations entre tous les intervenants et la communication permanente entre habitants est indispensable. Pour l'encouragement du débat entre les différents acteurs, (Etat, collectivité locale, organisme gestionnaire, et les occupants) il est très important d'exploiter les mises à jour des données (concernant la population et les tendances socio-économiques).

La réhabilitation n'est pas juste un programme de travaux à réaliser mais c'est plutôt un processus de négociation et de communication entre les multiples acteurs.

Afin d'endiguer un processus de dégradation il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des partenaires (et tout particulièrement des occupants), qu'il faudrait impliquer dans la gestion de la réhabilitation d'un quartier.

Condition nécessaire pour que les gens acceptent de modifier leurs pratiques, de soutenir les projets et de s'investir dans le devenir des sites concernés.

A la fin de ce mémoire, Il convient de rappeler, à l'occasion, que l'intervention dans les quartiers anciens est complexe et plurielle; elle nécessite l'intervention concertée et coordonnée, tant au niveau national qu'au niveau local, en associant différents acteurs concernés dans le cadre d'un partenariat donnant une place de choix au pouvoir local et à la société civile.

Résumé

Le traitement des quartiers anciens devient aujourd'hui une des préoccupations majeures de tous les acteurs de la ville. Et afin d'éliminer tous types de marginalisation vis-à-vis ces quartiers, il est impératif de trouver de nouvelles formules qui s'adaptent aux spécificités de ces quartiers anciens.

La ville de Skikda comme bien d'autres, n'échappe pas à ces problématiques concernant la dégradation de leurs quartiers anciens.

A ce titre, notre attention s'est portée sur un quartier ancien qui se trouve au centre ville de Skikda, ce quartier qui renvoi à l'époque coloniale risque de disparaître à cause de la dégradation de la majorité de ses bâtisses. Ce qui nous pousse à réagir et à rechercher les remèdes efficaces à ce mal, que ce soit au niveau du cadre physique ou au niveau des conditions de vie des habitants résidants ces quartiers.

Pour cela, nous envisageons d'approfondir notre recherche sur ce thème, afin de montrer que la nécessité d'une prise en charge adéquate de ce quartier est un enjeu non seulement patrimonial mais aussi un enjeu pour l'espace central de la ville de Skikda et pour sa structure urbaine en général.

L'idée qu'il faut intervenir sur la ville existante, "fabriquer la ville sur la ville", pour en récupérer les parties les plus délaissées, les plus obsolètes, afin d'y développer des réalisations capables de leur redonner un sens. Il s'agit de rompre avec une pratique antérieure ancienne favorisant l'étalement urbain.

La finalité recherchée est de répondre à la question : Quel diagnostic établir et pour quelle prise en charge du devenir de ce quartier ?

Au-delà d'une intervention du type classique concentrée seulement sur le cadre bâti, le quartier napolitain réclame une action qui doit être globale. Cette action exige à la fois la préservation de tous ce qui pourrait être conservé (bâtiment remarquable) et améliorer le statut social de la population du quartier (améliorer les conditions de vie).

Cette approche correspond à une volonté de prendre en compte tous les enjeux socioéconomiques et spatiaux de l'espace.

MOTS CLEFS : patrimoine – requalification urbaine – quartier ancien

ملخص

إن معالجة الأحياء القديمة أصبحت اليوم من الاهتمامات الكبرى لكل الأطراف الفعالين في المدينة . ومن أجل محاربة كل أنواع التهميش لهذه الأحياء , كان من الضروري إيجاد صيغ جديدة والتي تتلاءم مع طبيعة وخصوصية هذه الأحياء .

مدينة سكيكدة كغيرها من المدن , لا تبعد كثيرا عن هذه الإشكاليات المطروحة , والتي تتعلق بتدهور حالة أحيائها القديمة . وفي هذا الإطار , فقد انصب انشغالنا علي الحي القديم لمدينة سكيكدة حي نابوليثان الذي يتواجد في مركزها . هذا الحي الذي يعود إلي العهد الفرنسي والمهدد بالزوال بسبب تدهور معظم مبانيه .

مما يحثنا علي البحث على الحلول الممكن سواء علي مستوى الإطار المبني أو علي مستوى التحسين للإطار المعيشي لسكانه .

ولهذا ارتأينا تعميق بحثنا حول هذا الموضوع , لنبين أن ضرورة التكفل الملائم للحي لا يعد فقط رهان تراثي بل رهان من أجل مركز المدينة وأيضاً هيكلتها العمرانية كاملة .

و ذلك بأخذ في عين الاعتبار الفكرة القائلة بأنه ينبغي أن نتدخل علي المدن ألقائمة "بناء مدينة جديدة علي أسس المدينة القديمة , لاسترجاع المناطق الأكثر تضررا من أجل تطوير مشاريع قادرة علي إعطائها قيمة . وذلك يتم بالقطيعة مع الأساليب القديمة التي تشجع التوسع العمراني .

الهدف المنشود هو الإجابة على السؤال ما هو التشخيص الملائم الذي نقوم به من أجل التكفل بالحي ومستقبله ؟

وبعيدا عن التدخلات التقليدية التي تركز فقط على الإطار المبني , حي نابوليثان يستدعي إجراء عملية تكون شاملة . هذه العملية تتطلب الحفاظ علي كافة ما يمكن الحفاظ عليه من جهة ومن جهة أخرى تحسين الوضع الاجتماعي لسكانه . هذا النهج يتوافق مع الرغبة بأخذ في عين الاعتبار كل الرهانات الاجتماعية والاقتصادية للمجال .

الكلمات الجوهرية: تراث , إعادة التأهيل , الحي القديم .

Bibliographie

- **Allain, Remy. 2004.** *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand colin / SEJES, Paris 2004,254p.
- **Alkama, Djamel. Novembre 2001,** *Essai D'analyse Typo -morphologique Des Noyaux Urbains Traditionnels Par La Région Des Ziban*,
http://www.banque-pdf.com/fr_analyse-typomorphologique.html#ici.pp.81-88
.Consulté le 11février2008.
- **Authier, Jean-Yves.** *Les citadins et leur quartier (en France) : représentations et usages.*
<http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/Colloque%202008/Pages%20du%20site/Communications/5-Social/Authier.pdf>. 09p. Consulté le 13 septembre 2010
- **Authier, Jean-Yves. Février2006.** *Habitat et vie urbaine : l'évolution des rapports de proximité.*
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/actions_habitat_vie_urbaine.htm.08p.
Consulté le 20Novembre 2010.
- **Aké Anicet, Elvis AHOU.2008.** *Déterminants sociaux des pratiques alimentaires des travailleurs de la commune du Plateau*,
http://www.memoireonline.com/04/10/3386/m_Determinants-sociaux-des-pratiques-alimentaires-des-travailleurs-de-la-commune-du-Plateau0.html. Consulté le 20 Novembre 2010
- **Alain, Borie. François, Denieul.** Unesco. *Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels*. Numéro 3 In. Etudes et documents sur le patrimoine culture; UNESCO, DCLT-84/ WS/ 13.
- *Architecture Métissée Et Patrimoine, L'urbanisme colonial français au Maroc: Un Tournant Idéologique.* P715-722.
<http://www.international.icomos.org/publications/wash95.pdf>
- **BEAUDOIN, Anne Laurence. Octobre 2003,** *Le Quartier Belsunce Dans La Réhabilitation Du Centre Ville De Marseille*, mémoire de DSS « Aménagement, urbanisme et développement local ». Université de Droit, d'Economie et des sciences Aix-Marseille : 106 p,<http://www.centrevillepourtout.asso.fr/IMG/.../EtudeBeaudoin.pdf>.
- **BEUCAMP, Benoit. 12 Septembre 2002,** *le Projet Urbain A La Rencontre De La Théorie Et De La Pratique. Enjeux, Evolutions Et Contradictions Du Projet Magéllis*, présenté en vue d'obtenir le diplôme d'ingénieur E.S.G.T : 63p.
- **Bousfiha, Abdel hai.** *Etude de la question de la réhabilitation des tissus urbains et ruraux anciens au Maroc. In. Patrimoine naturel culturel et historique Atelier n° 10*,
http://www.crpm.org/pub/agenda/284_atelier_n10_fr.pdf
- **Bensmail, S.19-22 juin 1995,** *La Ville Comme Lieu De Changement Des Pratiques Et De Représentation Idéologique ; Dialogue Et Affrontements Interculturels En Algérie.*

- **Catherine, foret. juillet 2001.** *Réhabilitation urbaine, l'expérience française-note de synthèse.* In : *la réhabilitation urbaine, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction.*

- **Chaouche, Salah. Mars 2006.** *L'habitat En Algérie : L'héritage Colonial Et Les Défis De Demain ; Résumé de la contribution de Mr. Mohamed Nadir Hamimid au numéro spécial du quotidien El Ahrar 1^{er} Novembre 2004-.* Consulté le 23 décembre 2009.

- **CUTTOLI, Paul. 1939.** *Centenaire de Philippeville.*

- **Calepin 4 Bloc-notes du CAUE3. Mars2009.** Dossier spécial projets neufs pour vieux bâtiments.ftp://ftp2.caue-mp.fr/cauemp/caue31/accueil/31_Calepin15.pdf

- **Diagonal, revue des équipes d'urbanisme, Mai-juin 2002, N^o 155 ;** *patrimoine et protection* ; publiée par le secrétariat d'Etat au logement.

- **FREBAULT, Jean. 1992.** *Les Secteurs Sauvegardés Ont Trente Ans ; Actualité De la Loi Malraux Pour Les Centres Urbain, Paris, STU.*

- **GAULHIEZ, Bernard. 2003.** *Espace Urbain ; Vocabulaire Et Morphologie, Paris, Edition Du Patrimoine.*

- **Ghabri Mohamed. La Zhar.** *le concept de patrimoine. Le Patrimoine Colonial Au Maghreb, Hermès-Histoire des réseaux des méditerranées.*(<http://www.hermes.jussieu.fr/rephisto.php?Id=1>) Consulté le 23 décembre 2009.

- **Gautier, A-C. Septembre 2009,** *Exercice De Prospective Territoriale Applique Au Quartier De La Basse Ville DUNKERQUE* (www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/ep_dunkerque.pdf): p.102

- **Human-Lamoure, Anne-Lise.2007.** *Chapitre 10 ; Qu'est ce qui fait quartier dans paris ? Les représentations socio -spatiales du quartier Latin ; Paris, Belin, pp. 233-251.* ([http:// Hals.archives-ouvertes.fr/10docs/00/.../chapitre 10-métropole parisiens.pdf](http://Hals.archives-ouvertes.fr/10docs/00/.../chapitre_10-metropole_pariens.pdf)) Consulté le 30 octobre 2010.

- **Humain-Lamoure, Anne-Lise. France, Guérin-Pace. Antoine, Fleury.Catherine Rhein, 2007,** *Les quartiers des Parisiens, Paris (Ed.) (2007) 21-38",* ([http:// hal.archives-ouvertes.fr/.../Les quartiers des Parisiens vf.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/.../Les_quartiers_des_Parisien_vf.pdf)). Consulté le 03 octobre 2010.

- **Hassoun, Karam. Lundi. 9 février 2009.** *Méthode d'analyse du cadre bâti, la morphologie,* (www.patrimoine.uqam.ca/spip.php?article92). Consulté le 20 juillet 2010.

- **Hassoun, Karam. Lundi.16février 2009.** *Méthode d'analyse du cadre bâti, la typologie morphologie,* Consulté le 20 juillet 2010.

- **HENRI, F. 2008.***Programme National De Requalification Des Quartiers Anciens Dégradés (article 12 du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion)*, Avis et rapport du conseil économique et social, France www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/.../08071523.pdf :65p.

- *Habiter En Méditerranée ; patrimoine historique et dynamique sociale, Diagnostic des quartiers anciens et bilan rapide des politiques d'intervention des villes en Tunisie.*17p. http://www.rehabimed.net/wp-content/uploads/2011/02/4-5_Aouali-final.pdf

- **Israël, Dumont. Et René-Pierre, Turmel.22Avril 2009.***La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009*, <http://www.ccvq.org/discours/textes-dits-de-nous/20090514-etude-dumont-turmel.pdf>. 107p. Consulté le4octobre 2010.

- Jean-Louis, Pan Ké Shon. 2005.** *La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli*, 35p .(http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es386a.pdf).consulté le 4octobre 2010.

- **Khazindar, Sarah. juin 2006.** *Les Politiques Patrimoniales En Egypte : Quartier De La Douane à Alexandrie*, (phecacie.univ-paris1.fr/activités/Alexandrie.pdf). Consulté le13juin 2011.

- **Khelifi Hada Et Lebied Zoulihka , 2005,** *Restructuration Spatiale De Ain Charchar : La Confirmation De La Vocation Urbaine D'une Petite Agglomération De La Wilaya De Skikda*, Mémoire De Fin D'étude Présenté Pour L'obtention Du Diplôme D'ingénieur D'état En Aménagement ; Option : Aménagement Urbain, Encadré Par Mme Spiga Sassia, Université Badji Mokhtar Annaba,.

- Lebrun, François. Octobre 2001.** *Le processus participatif du quartier Verneau - Capucins à l'épreuve des habitants ;* Mémoire de recherche présenté par en vue de l'obtention du D.E.S.S. de sociologie appliquée au développement local. Sous la direction de Madame Marie-Thérèse NEUILLY. Consulté le1Novembre 2010.

- **LOREDANA, LS. 4-5. Décembre 2000,** *Les Nouveaux Modes D'intervention Sur Les Tissus Urbains Constitués : Convergences Européennes ; Le Cas Italien : De La Réhabilitation Des Centres Historiques A La Requalification –Régénération Urbaine. ; Étapes, Spécificité, Problèmes Ouverts Et Perspectives Pour L'avenir*, Paris, France : 06p.

- *La réhabilitation des centres anciens en question.*21octobre 1997. Compte rendu. Atelier 23.16p. http://www.crvp-paca.org/9-publications/pdf/arr_pdfs/23centres_anciens.pdf

- Maximilien, Feriau. Et Thomas, Willemot. Mars 2010,** *Attachement des Havrais à leur ville N2010*, Consulté le3Oute 2010.

- **Marcel, Paul Duclos. 2000-2003.***Il Etait Une Fois Philippeville ; Naissance De Philippeville* (Marcelpaul.duclos.free.fr/cartes_postales.htm). Consulté le 08 Mars 2009.

- **Moussannef- Serrab. Ch.2006**, *Stratégie De Préservation Et De Mise En Valeur Du Bâti Ancien En Algérie ; Le Cas De La Coopération Algéro-française*, http://www.n-aerus.net/web/sat/workshops/2006/papers/chaerad_mussafet.pdf: 11 p .
- **Meyer, P.** 21 Février 1971, *SKIKDA : La ville Et Son Développement Industriel*, Dossier Etabli Avec La Collaboration De, Lycée El Arbi Tebessi. Université De Constantine ; Section Géographie.
- **Ouadah-Bedidi, Zahia. 16-21 juillet 2001.**, *Rapports de genre et résidence patrilocale du couple : cas de l'Algérie*. In. *Session IX, Structures familiales, procréation et genre* Paris, INED, Abidjan, Colloque international Genre, population et développement en Afrique. http://www.ined.fr/coll_abidjan/publis/pdf/session9/ouadah.pdf .21p. Consulté le 8 octobre 2010.
- **Picard Malverti, Aleth. 1989.** *Lotissement Et Colonisation : Algérie, 1830-1870*. In : la ville fragmentée. Revue : *Villes En Parallèle. (FRA)*, pp214-237.
- **Picard, Aleth.** *Modèle D'analyse Et Action ; Des Rapports Complexes A La Modernité A Propos De l'Algérie* .p.531-546. IN : BOUMAZA Nadir, 2006, *Villes Réelles, Ville Projetées ; Fabrication De La Ville Au Maghreb*, Editeur Paris, Maisonneuve Et Larose. 692p.
- **Panagiotopoulos, Alejandro. 25 octobre 2007.** *Analyse comparée de « La vie de quartier : perceptions et représentations des habitants de la Goutte d'Or (Paris, 18ème arrondissement) et du quartier de la Langstrasse (Zurich, 4ème arrondissement) »*, Paris 2006. http://www.zweimalzwei.ch/files/download/la_vie_de_quartier_analyse_comparée.pdf .27p. Consulté le 3 octobre 2010.
- *Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historiques Du Maghreb Contemporain ; Enjeux, Diagnostic Et Recommandations*, Bureau de l'UNESCO à Rabat (Bureau multi pays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie).
- **Raja .A.** *Politique d'intervention dans les tissus urbains traditionnels en Tunisie*, <http://www.google.fr/search?q=Raja+Aouali%2C+politique+d%E2%80%99intervention+dans+les+tissus+urbains+traditionnels+en+Tunisie%2C%28.%29&btnG:11p>
- **SOLAL, Edouard. 1957.** *Philippeville Et Sa Région 1837-1870*, Edi. La Maison Des Livres Alger.
- **SEBASTIEN, J. Septembre 2005**, *Politique Patrimoniales Et Politiques Urbaines Dans Le Centre Historique De Gènes : Quelles Cohérence ?*, CARTA-université D'ANGERS, ESO-UMR6590CNRS : p.29-37
- **Salle, Saint-Bruno. Novembre 2006.** *La Vie de quartier à la Goutte d'Or : Perceptions et représentations des habitants*. 88p. (http://www.sallesaintbruno.org/IMG/pdf/vie2quartierGO_03112006-2.pdf)

● **STEIN, Véronique. Février 2003.** *La Reconquête Du Centre Ville Du Patrimoine A L'espace Publics*, Pour L'obtention Du Grande De Docteurès Sciences Economique Et Sociales ; Mention Géographie, Genève,
(www.unige.ch/cyberdocuments/theses2003/SteinV/meta.html -):184p. Consulté le 20 Décembre 2008.

● *Synthèseréflexions sur la connaissance des territoires urbains, 1995-1999 ?*
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Edition de la DGUHC.

● **Volait, Mercedes. 2005.** « *Patrimoines partagés* » : *un regard décentré et élargi sur l'architecture et la Ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée*, (Manuscrit auteur, publié dans "Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française, Institut national du Patrimoine 115-124", (hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/25/03/PDF/Patrimoines_partages.pdf).

● **Belouchrani- Amrouche, Wahiba.** *La ferronnerie, Un patrimoine Mineur matériel et Immatériel*, 12p.

● **Xavier, Malverti. 1994,** *Les Officiers Du Génie Et Le Dessin De Villes En Algérie (1830-1870)*, In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°73-74., Volume73.Numero 73-74.pp.229-244.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1679

فهيمة مخلوفي وسعاد هوارية. 1995-1996. التلاحم "التناسق" العمراني، محاولة للتحليل والمعالجة في المنطقة الحضرية عين الباي مشروع مقدم لنيل شهادة مهندس دولة في التهيئة العمرانية تحت اشراف الأستاذة ساسية سبيغة.
زواغي مدينة قسنطينة. جامعة قسنطينة

● **توفيق صالح.** السنة الجامعية 2008-2009. المجتمع والعمران في مدينة سكيكدة خلال الحقبة الكولونيالية 1838-1962, مذكرة مقدمة لنيل شهادة الماجستير في التاريخ الحديث والمعاصر, تخصص تاريخ وحضارات البحر المتوسط, تحت اشراف الأستاذة الدكتور/ فاطمة الزهراء قشي, جامعة منتوري قسنطينة

● **محمد الأمين حركات.** ديسمبر 2001. المناطق السكنية الحضرية الجديدة في الجزائر تعمير ام بناء دراسة حالة مدينة سكيكدة مذكرة تخرج لنيل شهادة الماجستير في التهيئة العمرانية تحت اشراف الأستاذ . محم الهادي لعروق, جامعة منتوري قسنطينة .

Source :

● *Etude Relative Au Tissu Urbain Ancien ; « Quartier Nord-Ouest Du Centre »*,
Octobre 1984, Dossier Programme ; Rapport Ecrit ; U.R.B.A.N, Annaba.

● Plan D'occupation Du Sol POS ; Centre Ville Skikda ; Additif De La 1ere Phase,
Bureau D'études Economiques Et Techniques, Batna ,1997.

● Skikda U 06, Plan D'urbanisme ; Phase C, CADAT (Caisse Algérienne D'aménagement Du Territoire), Alger,.....

● Révision Du Plan D'urbanisme Directeur De La Commune De Skikda ; Tome 4/2
Règlement, Centre D'étude Et De Réalisation En Urbanisme, Annaba, **Octobre 1984.**

Liste des tableaux

Tableau n°1 : La typologie des activités et services dans le quartier Napolitain.....	85
Tableau n°2 : Caractéristiques morphologiques et architecturales de l'habitat dans le quartier Napolitain.....	102
Tableau n°3 : l'état de bâti dans le quartier Napolitain	117
Tableau n°4 : Type(s) d'inconvénients rencontrer dans les logements des enquêtées.....	125
Tableau n°5 : Evaluation de l'état de l'immeubles par les enquêtées.....	126
Tableau n°6 : Caractéristiques démographiques de la population du quartier Napolitain	140
Tableau n°7 : Structure des personnes enquêtées selon leur sexe.....	140
Tableau n°8 : la tranche d'ages des personnes enquêtées.....	141
Tableau n°9 : l'attachement au quartier / âge	142
Tableau n°10 : la situation familiales des enquêtées	143
Tableau n°11 : travailleur ?.....	143
Tableau n°12 : les catégories socio professionnelles des enquêtées	145
Tableau n°13 : Nombre d'étage des immeubles dans le quartier	147
Tableau n°14 : Entassement TOP, TOL dans le quartier Napolitain	148
Tableau n°15 : le statut d'occupation des enquêtées	149
Tableau n°16 : fréquentations des cours à l'intérieur du quartier	153
Tableau n°17 : trouve t-ils tous les commerces et services dont ils besoin dans le quartier	154
Tableau n°18 : types de commerces et services souhaite ils trouvé dans le quartier	155
Tableau n°19 : lieu de l'école que fréquentent les enfants	156
Tableau n°20 : lieu du soin	157
Tableau n°21 : relation de voisinage, et de quel type	159

Tableau n°22 : lieu de loisir.....	160
Tableau n°23 : fréquentation des lieux collectifs du quartier	161
Tableau n°24 : fréquentation des lieux collectifs à l'extérieur du quartier	162
Tableau n°25 : Pense t-ils qu'il est difficile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer ?.....	163
Tableau n°26 : Durée d'habitation dans le quartier	170
Tableau n°27 : Relation entre l'attachement et la durée de résidence	171
Tableau n°28 : sente t-ils proches des habitants de ce quartier ?.....	172
Tableau n°29 : Si vous partiez, où habiteriez vous ?.....	173
Tableau n°30 : Aime t-ils vivre dans ce quartier ?.....	173
Tableau n°31 : Êtes-vous né dans le quartier ?.....	176
Tableau n°32 : Si vous bénéficiez d'un logement à l'extérieur du quartier, préférez-vous?	177
Tableau n°33 : tableau de synthèse	179
Tableau n°34 : la valeur que donne les habitants à leur quartier.....	180
Tableau n°35 : vous avez le sentiment que votre quartier est entrain de disparaître ?.....	181.
Tableau n°36 : les travaux entrepris par les habitants	199
Tableau n°37 : les aides aux travaux de réparation et d'entretien.....	200
Tableau n°38 : Appréciation des interventions publiques au niveau des immeubles dégradés par les habitants du quartier.....	200
Tableau n°39 : Appréciation des Interventions publiques pour améliorer le cadre de vie des habitants	201
Tableau n°40 : l'implication des habitants dans le cas ou il y a des interventions pour améliorer le cadre de vie des habitants	202
Tableau n°41 : l'action que veule les habitants pour leur quartier.....	202

Liste des figures

Fig. n°1: répartition des personnes enquêtées selon leur sexe.....	141
Fig. n°2: répartition des personnes enquêtées selon la tranche d'âge	142
Fig. n°3: répartition des personnes enquêtées selon leurs catégories socio professionnelles	145
Fig. n°4 : pourcentages des personnes enquêtées selon le statut d'occupation des logement	149
Fig. n°5 : Faites-vous vos cours dans le quartier ?.....	153
Fig. n°6 : Avec quelle fréquence ?.....	154
Fig. n°7 : la répartition des personnes enquêtées selon l'école que fréquente leurs enfants	157
Fig. n°8 : pour les soins, ou allez vous ?	158
Fig. n°9 : Ou passez vous votre temps de loisirs ?.....	160
Fig. n°10 : répartition des personnes enquêtées selon leur type de voisinage	159
Fig. n°11 : Pensez-vous qu'il est difficile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer ?.....	163
Fig. n°12 : pourcentage des personnes enquêtées selon la durée d'habitation dans le quartier	170
Fig. n°13 : répartition des personnes enquêtées s'ils sont proches des habitants de ce quartier	172
Fig. n°14: Aimez-vous vivre dans ce quartier ?.....	173
Fig. n°15: Êtes-vous né dans le quartier ?.....	176
Fig. n°16 : Si vous bénéficiez d'un logement à l'extérieur du quartier, préférez-vous?	177
Fig. n°17: les problèmes du quartier	178

Liste des cartes

Carte n° 1 : Plan de Sétif.....	49
Carte n° 2 : Création de Philippeville	54
Carte n° 3: Centre coloniale de Skikda en 1844.....	57
Carte n° 4 : Le quartier Napolitain dans la structure urbaine coloniale.....	62
Carte n° 5: les éléments structurants de la ville de Skikda	78
Carte n° 6 : le quartier Napolitain appartient à l'espace centrale de la ville de Skikda	82
Carte n° 7 : l'organisation de l'espace de la ville de Skikda	83
Carte n° 8 : Distribution des activités et services dans le quartier Napolitain	88
Carte n° 9: Trame de voirie dans le quartier Napolitain	93
Carte n° 10 : Trame parcellaire dans le quartier Napolitain	96
Carte n° 11 : Trame de bâti dans le quartier Napolitain	99

Liste des photos

Phot n°1 : vue de Philippeville en 1845.....	51
Photo n°2 : Place de la marine, marquée	58
Photo n°3 : Philippeville - Les Remparts (En 1843, l'enceinte fortifiée est Construite.....)	59
Photo n°4 : la porte de Constantine.....	60
Photo n°5 : La première maison en pierres de Philippeville où séjourna Alexandre DUMAS et son fils en 1846.....	64
Photo n°6 : Rue Clemenceau	65
Photo n°7 : Hôpital militaire et caserne	65
Photo n°8 : Sous préfecture	66
Photo n°9 : Gendarmerie	66
Photo n°10 : La Mosquée	67
Photo n°11 : Maison de l'agriculture, et Artisanat	68
Photo n°12 : théâtre	68
Photo n°13 : Assistance aux indigènes	69
Photo n°14 : musée	69
Photo n°15 : Pavillon	69
Photo n°16 : L'Église ce dernier a été démoli en 1986.....	70
Photo n°17 : Palais de justice (d'une superficie de 6000m ²).....	70
Photo n°18 : Cité des indigènes (kobia actuellement).....	71
Photo n°19 : Temple protestant	71
Photo n°20 : La gare.....	72
Photo n°21 : Banque de l'Algérie.....	74
Photo n°22 : la poste.....	74

Photo n°23 : Syndicat d'initiative.....	74
Photo n°24 : l'hôtel de ville, la Mairie.....	74
Photo n°25 : les édifices au sein du quartier Napolitain	106
Photo n°26 : les édifices au sein du quartier Napolitain.....	106
Photo n°27 : les édifices au sein du quartier Napolitain.....	107
Photo n°28 : les façades	108
Photo n°29 : les façades.....	108
Photo n°30 : les façades.....	108
Photo n°31 : les façades.....	109
Photo n°32 : les façades.....	109
Photo n°33 : les façades.....	109
Photo n°34 : les balcons	110
Photo n°35 : les balcons.....	110
Photo n°36 : les balcons.....	11
Photo n°37 : les balcons.....	111
Photo n°38 : les fenêtres	112
Photo n°39 : les fenêtres.....	112
Photo n°40 : les fenêtres.....	112
Photo n°41 : La corniche, et la toiture	113
Photo n°42 : La corniche, et la toiture.....	114
Photo n°43 : La corniche, et la toiture.....	114
Photo n°44 : les cheminées	114
Photo n°45 : les cheminées.....	114

Photo n°46 : les cheminées.....	114
Photo n°47 : l'état de bâti au sein du quartier Napolitain	116
Photo n°48 : l'état de bâti au sein du quartier Napolitain	116
Photo n°49 : villas de type moderne à la place des maisons anciens	126
Photo n°50 : villas de type moderne à la place des maisons anciens.....	126
Photo n°51 : dégradation très avancé des immeubles	127
Photo n°52 : dégradation très avancé des immeubles.....	127
Photo n°53 : dégradation très avancé des immeubles.....	127

ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Bonjour, je suis étudiante en magistère, dans le cadre de mon sujet de mémoire, je réaliser une étude sur le quartier Napolitain qui fait une partie intégrante du centre de la ville de Skikda. L'objectif de ce questionnaire est de savoir comment l'espace collectif est utilisé dans ce quartier et quel est le point de vue des habitants sur ce quartier qui est leur cadre de vie.

Il est aussi important pour nous de connaître les attentes de la population résidant dans ce quartier.

A cette fin, j'ai besoin de vous, vous qui connaissez et vivez le quartier, j'attends vos réponse et n'hésitez pas à ajouter des éléments de réponse supplémentaire dans la rubrique « Autre », concernant notamment vos impressions sur le quartier.

Comptant sur votre participation, je vous remercie par avance.

Comment les habitants appellent le quartier ?.....

1- Vous êtes ? Un homme Une femme

2- Dans quelle tranche d'âge vous êtes ?
18-40ans 40-64ans 64ans

3-Vous êtes ? Célibataire Marié
Autre :.....

4-Combien de personnes habite dans votre logement?

5-Combien de ménages habite dans votre logement ?

6- Travailleur ? Oui Non **Quelle est votre métier ?**.....

7-Etes-vous né dans le quartier ? Oui Non

8-depuis combien de temps habitez –vous ce quartier ? Depuis..... Ans

9-Etes –vous ? Propriétaire locataire
Autre :.....

10-Pourquoi avez-vous choisit d'habiter dans ce quartier?

Coût raisonnable de loyers Sa grandeur et le nombre de pièces
Son ambiance intérieure du quartier Sa proximité au centre ville
La qualité et la propreté du quartier D'autres raison :.....

11- Quel étage? **Combien de pièce ?**

12-votre logement possède –t-il ?

Séjours Sale de bain
Cuisine Toilette

13- Quel (s) type (s) d'inconvénients rencontrez-vous dans votre logement ?

Présence de fissures humidité infiltration des eaux
Moisissure l'insalubrité effondrement

Autre :

14- Comment évaluez-vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

En bon état Nécessite quelques travaux
A rénover A démolir

15-Avez- vous entrepris des travaux dans votre logement ? Oui Non

- Quelles sont ces travaux ?

Travaux de renforcement (fondations, murs)
Travaux de réparation (les fissures des façades et balcons, fenêtres)
Travaux de réfection (l'installation électrique et gaz, évacuation des eaux)

Autres.....

16- vous avez bénéficié d'une aide ? Oui Non
-Et par quelle structure ? La mairie la wilaya
O.P.G.I

Autre :

17-Est ce que des travaux sont envisagés par les services concerné vis avis des immeubles dégradé ?

Oui Non

18- Faites vous vos courses (achats) dans le quartier ? Oui Non

19- Si oui, pour les besoins ?

Quotidienne Hebdomadaire Occasionnels

20-Trouvez –vous tous les commerces et services de proximité dont vous avez besoin dans le quartier ?

Oui Non

21-Quels types de commerce et services souhaitez vous trouver dans votre quartier ?

-.....
-.....
-.....
-.....

22-Où se trouve l'école que fréquentent vos enfants ?.....

23-Pour les soins, ou allez vous ?.....

24- Fréquentez- vous les lieux collectifs du quartier ?

-.....
-.....

25-Fréquentez vous d'autre lieux collectifs a l'extérieur du quartier, et quelles sont ils ?

-.....
-.....
-.....

26- Où passez –vous votre temps de loisirs :

-.....

27-Avez-vous des relations de voisinage, Et de quel type ?

-
.....

28-Aimez-vous vivre dans ce quartier ? Oui Non

39-Si vous bénéficiez d'un logement à l'extérieur du quartier, préférez- vous?

Rester Partir

30-Si vous partiez, où habiteriez vous ?.....

31- Quels sont les problèmes rencontriez vous dans le quartier ?

-.....
-.....
-.....

32- Vous sentez-vous proches des habitants de ce quartier ?.....

33- Pensez vous qu'il est difficile pour une personne étrangère du quartier de s'y intégrer?

.....

34-Avotre avis, quelle valeur représente le quartier pour vous ?

-valeur historique (patrimoine) -valeur architecturale
-valeur sociale - Autre

35-vous avez le sentiment que votre quartier est entrain de disparaître ?

Oui Non

36-votre quartier a-t-il bénéficié d'intervention pour améliorer le cadre de vie des habitants, et quelles sont t-ils? Oui Non

-.....
-.....
-.....

37 Seriez-vous prêt à vous impliquer dans ces interventions pour améliorer le cadre de vie dans le quartier ?

.....

38-D'après vous, quelle est l'action la plus importante a entreprendre pour le quartier ?

.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir bien répondu à cette enquête

استمارة استبيان دراسة عمرانية حول حي نلبس لبيثان بسكيكدة

السلام عليكم ،في إطار انجاز مذكرة تخرج في الماجستير حول حي نابوليثان والذي يعتبر جزء لا يتجزأ عن مركز مدينة سكيكدة، حيث نهدف من خلال هذه الدراسة العمرانية للحي الي ابراز وجهة نظر السكان القاطنين به باعتباره الأطار المعيشي لهم , كما يهمننا معرفة ترقبات وامل سكانه في ايجاد حلول سريعة للوضعية التي وصل اليها الحي من تدهور.

اسمحو لنا ببعض وقتكم الثمين للأجابة عن اسئلتنا وشكرا

كيف يسمي السكان هذا الحي ؟

الجـواب الأجتاعي والديمغرافي لسكان الحي

- 1- الجنس؟ ذكر أنثي
2- العمر؟
3- للوضعية العائلية أعزب متزوج
غير ذلك.....

- 4- عدد الأفراد الذين يسكنون معك في نفس المنزل
5- عدد العائلات التي تسكن معك في نفس المنزل

- 6- عامل نعم لا
ماهي مهنتك.....

- 7- ماهي للوسيلة التي تنتقل بها الي عملك في اغلب الأحيان ؟

المحيط (الحي، السكن)

- 8- هل ولدت في الحي ؟ نعم لا
9- مند متي وأنت تقطن في الحي ؟ مند.....سنة

- 10- هل البيت الذي تسكن فيه ؟ مستاجر دات ملكية خاصة (ملكيتك)
اجابة اخري

- 11- اذا كنت مستاجر، هل اخترت السكن في هذا الحي من اجل هذه الأسباب ؟

- ضعف الأيجار - اتساع وعدد الغرف
- المحيط الداخلي للحي - قربه من مركز المدينة
- نوعية ونظافة الحي

- اسباب اخري

- 12- في أي طابق تسكن؟ كم عدد الغرف

- 13- المنزل الذي تسكن فيه يحتمل علي غرفة استقبال مطبخ
- حمام - مرحاض

14- ماهي المشاكل التي يعاني منها منزلك ؟

- وجود تشققات - الرطوبة - تسرب الماء
- تعفن الجدران - الأوساخ - تهدم الجدران
- اجابات اخري.....

15- كيف تقيم حالة العمارة التي تسكن بها؟

- في حالة جيدة - تحتاج الي بعض الإصلاحات
- تحتاج الي اصلاح جذري - يجب أن تهدم

16- هل قمتم باعمال صيانة لمنزلكم ؟
- ماهي هذه الأعمال ؟

- أعمال تدعيم (أساس البناء والجدران)
- أعمال اصلاح (التشققات في الواجهات و الشرفات ، الأبواب)
- أعمال اعادة انشاء (شبكة الكهرباء والغاز، صرف المياه)

- اعمال اخري.....

17- هل استفدتم من مساعدة ؟

- نعم لا

18- اذا كان نعم ، من أي جهة ؟

- البلدية - الولاية
- ديوان الترقية والتسيير العقاري

- غير ذلك.....

19- هل تدخلت المصالح المختصة باعمال صيانة للبنىات المتضررة؟

- نعم لا

20- هل تقوم بقضاء حاجاتك داخل الحي ؟

- نعم لا

21- اذا كان نعم، هل من اجل قضاء الحاجات ؟

- اليومية الأسبوعية المناسبات

22- هل تجد كل ما تحتاجه من خدمات تجارية وادارية داخل الحي ؟ نعم لا

23- أي نوع من الخدمات التجارية والأدارية تريد أن تجدها داخل الحي ؟

-
.....
.....
.....

24- أين تقع المدرسة التي يدرس فيها أولادكم ؟

25- من أجل الخدمات الصحية ، أين تذهب ؟

26- حدد الأماكن العامة التي تذهب اليها داخل الحي ؟

-
.....

27- هل هناك أماكن عامة أخرى خارج الحي تذهب اليها، وماهي ؟

-
.....
.....

28- أين تقضي أوقات راحتك ؟

.....-

29- هل لديك علاقات مع الجيران، وما نوعها ؟ -

.....

.....

30- هل تحب العيش في هذا الحي ؟ نعم لا -
- اذا كان نعم لماذا ؟ - اذا كان لا لماذا ؟

.....

.....

31- اذا استفدت من منزل خارج الحي ، هل تفضل البقاء أم الذهاب؟ البقاء الذهاب
32- وادا استطعت الذهاب ،أين تريد ان تسكن ؟

33- ماهي المشاكل التي تواجهونها داخل الحي ؟

.....-

.....-

34- هل لديك احساس بان الحي في طريق الأختفاء؟ نعم لا

35- كيف يمكنك ان تقدر او تثمن حيك الذي تعيش فيه ؟

.....

.....

36- هل تحس أنك قريب من سكان هذا الحي

؟

37- هل تعتقد أنه من الصعب علي شخص غريب عن الحي أن يتأقلم معه ؟

.....

.....

38- هل استفاد الحي من قبل من تدخلات من أجل تحسين الأطار المعيشي لسكانه، وماهي هذه التدخلات ؟

نعم لا

.....

.....

.....

39- ماهي بنظرك العملية الأكثر اهمية التي يجب اتخاذها من أجل الحفاظ علي الحي ؟

.....

.....

.....
.....
-40- هل أنت مستعد أن تشترك في هذه التدخلات من أجل تحسين الأطار المعيشي داخل الحي؟
.....-

شكرا علي مساهمتكم القيمة في الأجابة عن هذا الأستبيان

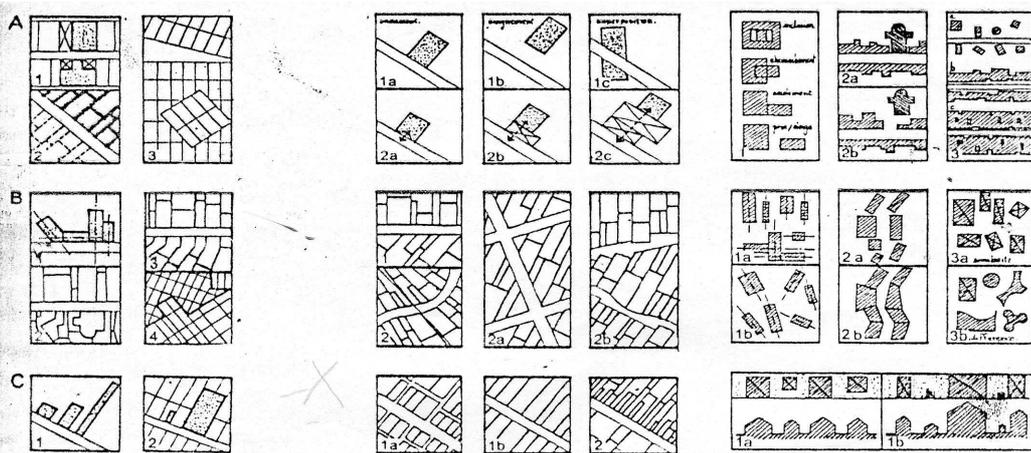
ا

ا

ا

Les clés de lecture :

Document rédigé par Dominique Henry pour le Service Technique de l'Urbanisme de Paris (1990).



Les différents systèmes du parcellaire

A Relations topologiques entre les parcelles et les trames

- 1 - Positions relatives des parcelles (accolement, inclusion...)
- 2 - Continuité ou discontinuité de l'espace entre les parcelles
- 3 - Positions relatives des trames parcellaires (proximité, inclusion...)

B Relations géométriques entre les parcelles et les trames

- 1 - Relations directionnelles entre les parcelles: obéissance ou désobéissance entre les axes des parcelles
- 2 - Figures régulières ou irrégulières
- 3 - Figures géométriques ou déformées
- 4 - Relations directionnelles entre les trames parcellaires: désobéissance

C Hiérarchisation dimensionnelle parcellaire

- 1 - Proportions des parcelles
- 2 - Constance ou inconstance des dimensions des parcelles dans une trame

Les rapports du parcellaire avec la voirie

A Relations topologiques entre parcellaire et voirie

- 1 - Position de la parcelle par rapport à la voie de desserte - 1a accolement - 1b éloignement - 1c superposition
- 2 - Liaison entre la parcelle et la voie de desserte - 2a liaison directe - 2b et c liaison indirecte

B Relations géométriques entre trames parcellaires et trames viaires

- 1 - relations directionnelles - 1a trame parcellaire obéissant à l'axe d'une rue - 1b trame parcellaire désobéissant à l'axe d'une rue
- 2 - Relations de figures entre trames parcellaires et viaires - 2a trames parcellaire et viaire ayant des figures semblables - 2b trames parcellaire et viaire ayant des figures dissimilaires (trame parcellaire quadrillée, trame viaire déformée)

C Relations dimensionnelles entre trames parcellaires et viaires

- 1a et 1b - différentes densités de distribution viaire dans le parcellaire
- 2 - différentes dimensions de façades parcellaires sur une voie.

Les différents systèmes du bâti

A Relations topologiques entre les éléments bâtis et caractéristiques des trames bâties

- 1 - positions relatives des éléments bâtis: éloignement, proximité, accolement, chevauchement et inclusion
- 2 - Position des bâtiments singuliers par rapport à la trame bâtie - 2a position régulière - 2b position singulière
- 3 - Systèmes de liaison de la trame bâtie - 3a trame discontinue (bâti ponctuel) - 3b trame continue dans une direction (bâti linéaire) - 3c trame continue dans deux directions (bâti planaire)

B Relations géométriques entre les éléments bâtis

- 1 - Relations directionnelles entre les axes des éléments bâtis - 1a obéissance (axe perpendiculaire ou parallèle) - 1b désobéissance
- 2 - Figures des éléments bâtis - 2a figures régulières - 2b figures déformées
- 3 - Relations de figures entre les éléments bâtis - 3a figures similaires - 3b différences de figures

C Relations dimensionnelles entre les éléments bâtis

- 1 - Constance (1a) ou variation (1b) des dimensions à l'intérieur d'une même trame bâtie

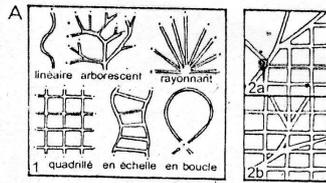
Comme système, le bâti peut être classé selon trois types: le type ponctuel (bâtiment isolé), le type linéaire

(continuité du bâti dans une seule direction: bande de bâtiments mitoyens le long d'une rue par exemple)

ou planaire (vaste masse bâtie, interrompue par des cours ou des jardins, par exemple).

↓ identifié par b type de voies ← géométrique

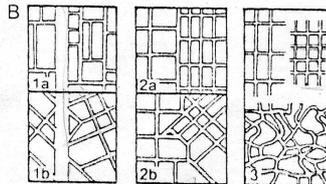
rare à l'état pur, puisqu'il s'agit d'un système linéaire qui retourne à son point de départ. Le plus souvent, il se mélange avec le système arborescent, des embranchements venant compléter le circuit continu que forme le système en boucle. On a usé (ou abusé) fréquemment du système en boucle pour les voies des nouveaux quartiers (lotissements pavillonnaires ou grands ensembles), non pas pour ses qualités propres (constituer un circuit) mais pour décourager la circulation, le système en boucle étant fermé et ne menant nulle part ailleurs. Il s'agit donc d'un système surtout utilisé négativement (de façon dissuasive), dont l'usage ne peut être que restreint. Les systèmes de circulation par sens obligatoires imposent de pratiquer comme des systèmes en boucle tous les autres systèmes. L'usage des réseaux viaires est ainsi artificiellement limité et donc appauvri. Les figures simplistes sont généralement critiquables. Le système réticulé (en filet à mailles) est de fait le plus répandu (par la multiplication des embran-



Les différents systèmes de la voirie

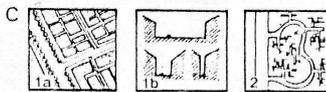
A Relations topologiques entre les voies et les trames

1 - Liaisons des voies formant des trames homogènes: trames linéaire, arborescente, rayonnante, réticulée et en boucle.
2 - Positions relatives des trames du réseau viaire: 2a trames juxtaposées, 2b trames superposées.



B Relations géométriques entre les directions des voies

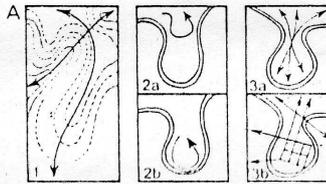
1 - Relations directionnelles entre une trame et un axe: 1a trame quadrillée (réticulée orthogonale) obéissant à un axe (dépendance directionnelle) 1b trame quadrillée désobéissant à un axe (indépendance directionnelle)
2 - Relations directionnelles entre trames quadrillées: 2a trames obéissantes 2b trames désobéissantes
3 - Relations de figure entre trames, figures semblables, figures dissemblables



C Hiérarchisation dimensionnelle de la voirie

1 - Dimensions relatives des largeurs des voies: 1a avenue rue et ruelle 1b différents gabarits
2 - Dimensions relatives des longueurs des voies

Lotissement en boucle, Mantes-la-Jolie



Les rapports de la voirie avec le site (relief et hydrographie)

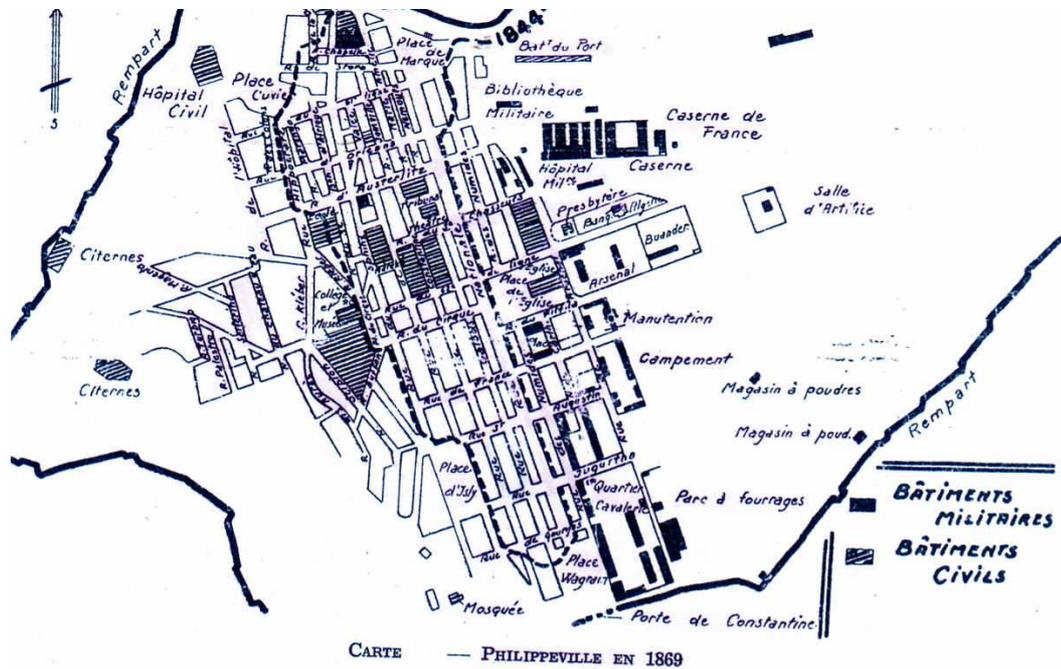
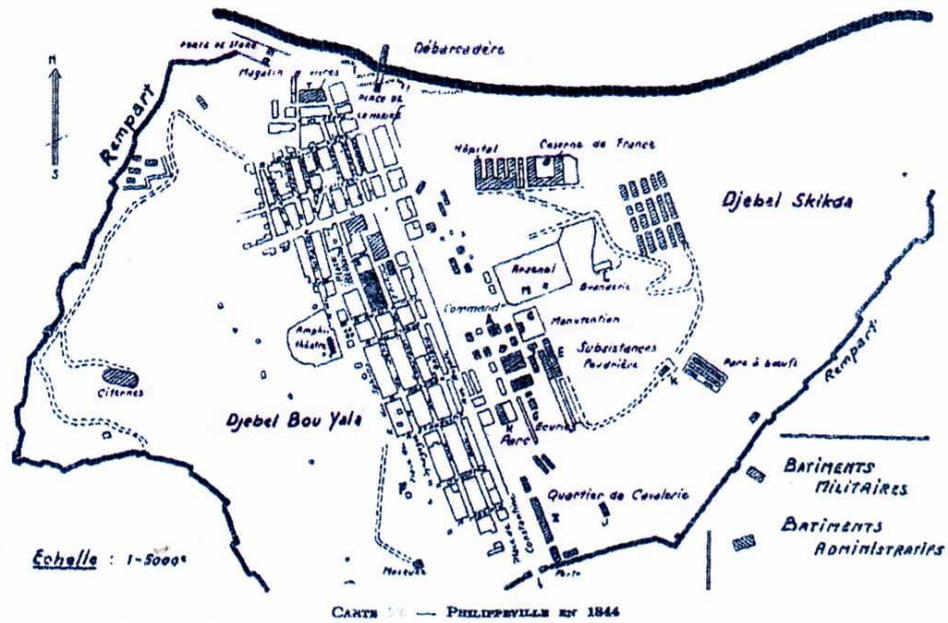
A Relations topologiques entre les voies et le relief

1 - Positions relatives de la voirie et du relief: coïncidences entre les voies et les lignes du relief (voie sur crête, voie dans thalweg)
2a, b Position de la trame viaire par rapport à l'hydrographie
3 - Liaison entre la voirie et le site - 3a double trame viaire rayonnante induite par l'étranglement du méandre, dépendance de la voirie par rapport au site - 3b trame quadrillée indépendante de la forme du site

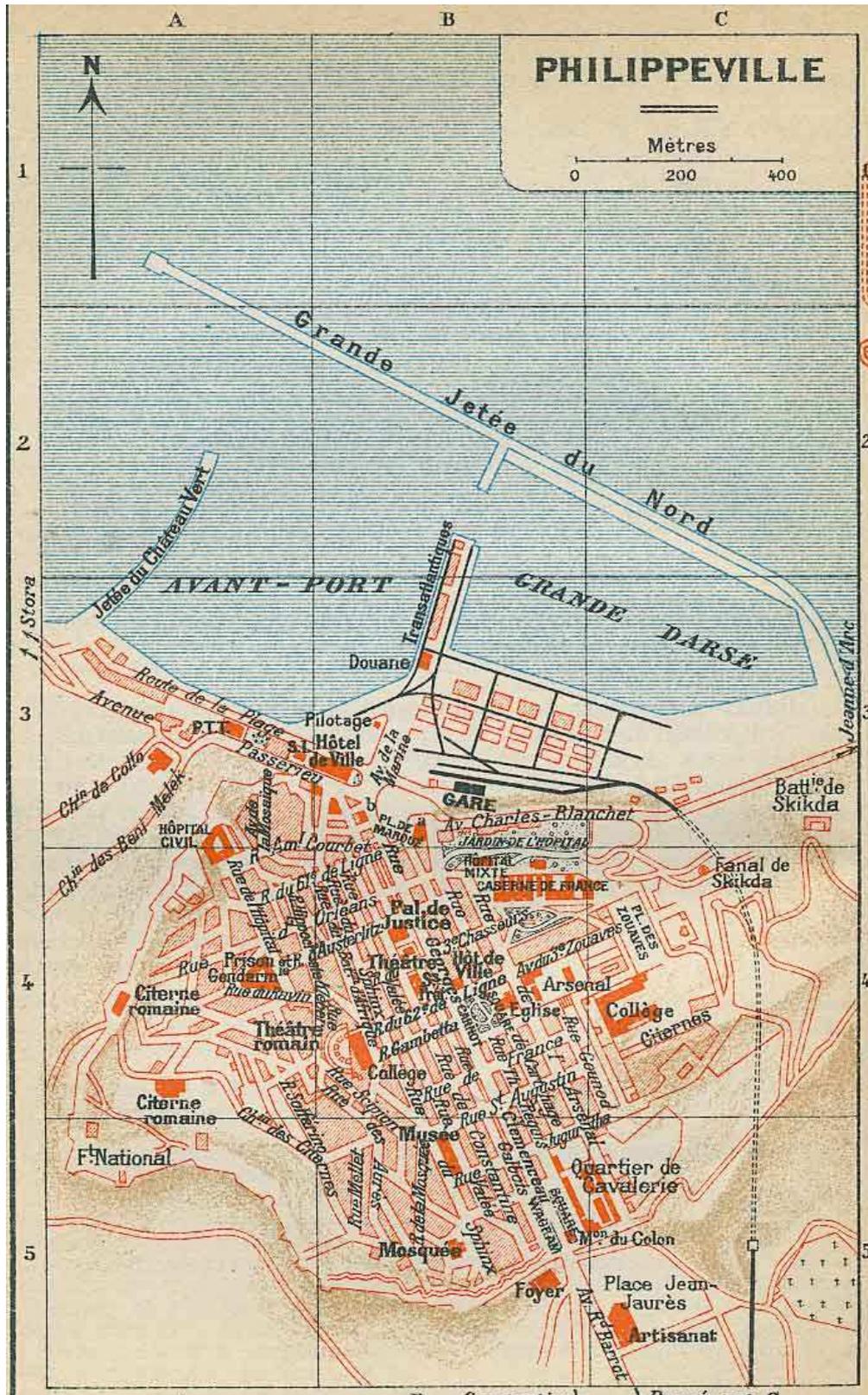


B Relations géométriques entre les trames viaires et le site (relations avec le relief ou avec une voie et un ruisseau)

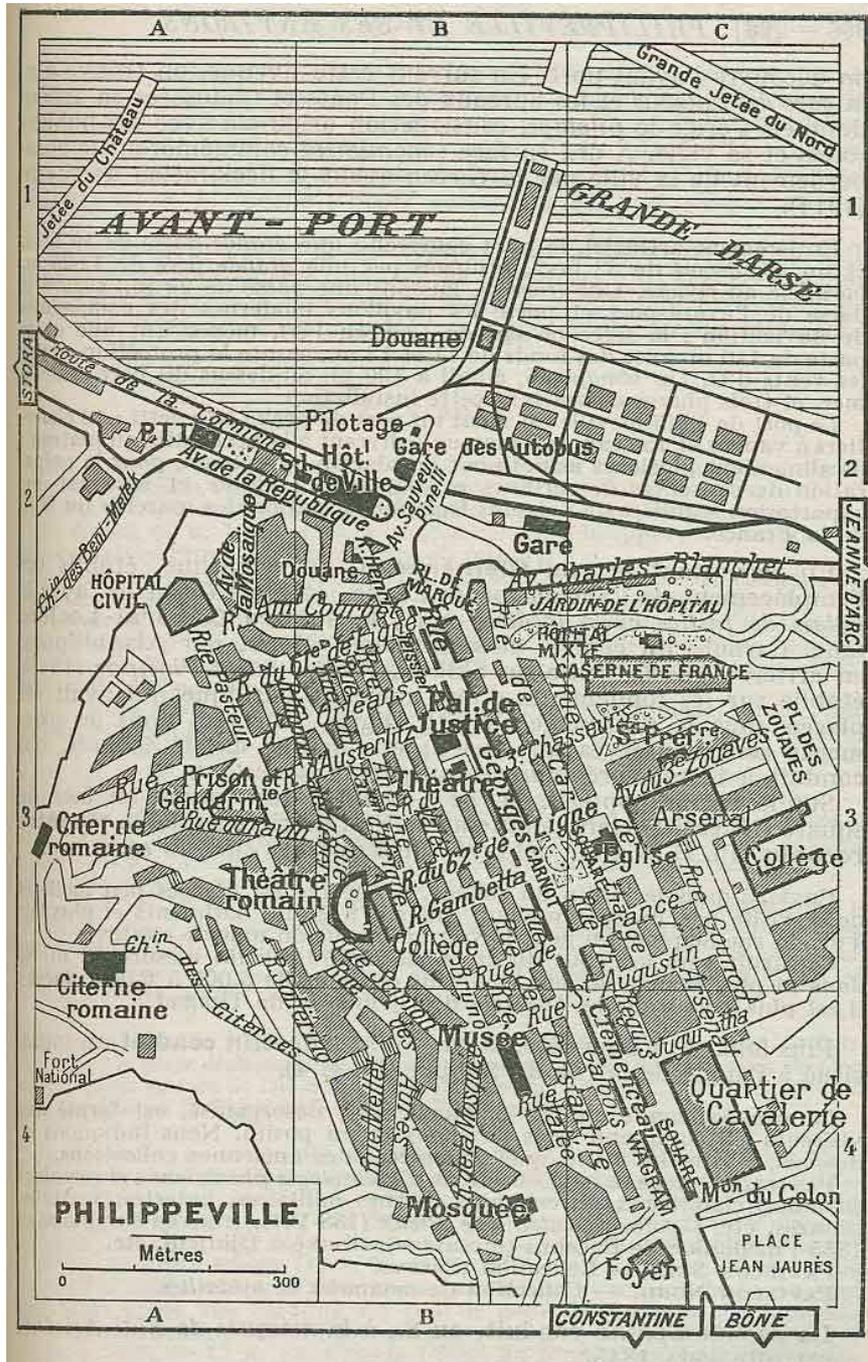
1 - Obéissance d'une voie à l'axe d'un ruisseau (voie parallèle ou perpendiculaire) - dépendance
2 - Désobéissance d'une voie à l'axe d'un ruisseau - indépendance
3 - Obéissance totale d'une voie à la ligne d'un ruisseau et à celle d'un relief: redondance



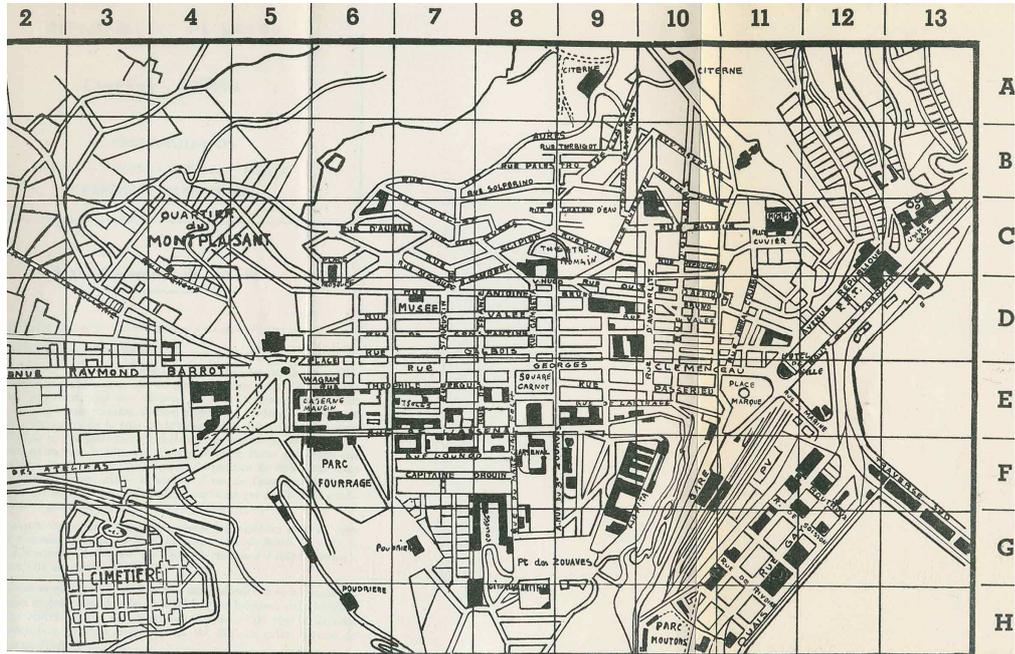
Edoird solal, Philippeville et sa région, p. 166
 Edoird solal, Philippeville et sa région, p. 169



Plan Philippeville 1937



Plan Philippeville 1955



Plan Philippeville 1957

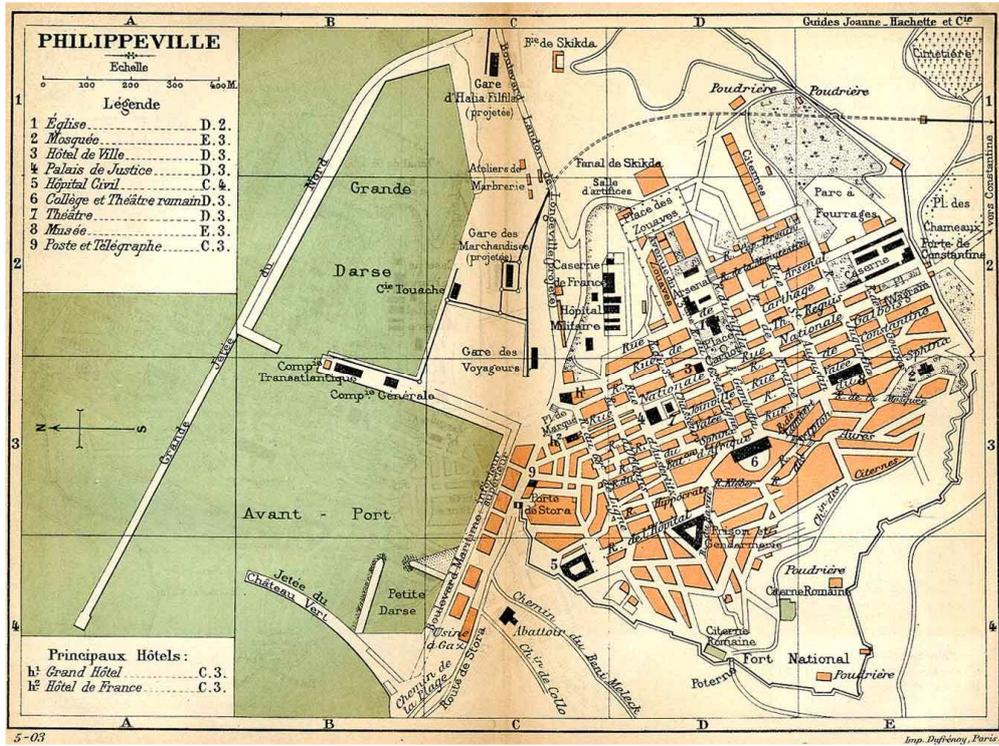




Figure 4 : balconnet en fer forgé



Figure 5 : balconnet en fonte



Figure 3 : balcon en fer plat

BELOUHRANI – AMROUCHE Wahiba, *La ferronnerie, un patrimoine mineur matériel et immatériel* p.10



Fig 9 : détail de balconnet en fer forgé

Source : BELOUHRANI – AMROUCHE Wahiba, *La ferronnerie, un patrimoine mineur matériel et immatériel* p.11

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

*QUATRIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
CODE DES CATEGORIES*

SOCIO-PROFESSIONNELLES

*JUILLET 1998 OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES DIRECTION DES TRAITEMENTS
INFORMATIQUES ET DES REPERTOIRES*

Introduction:

Les Catégories Socioprofessionnelles sont déterminées à partir de trois critères:

- La situation individuelle de la personne
- La situation dans la profession
- La profession qu'exerce l'individu

a- La situation individuelle comporte 11 modalités, chaque modalité a un code spécifique de 0 à 9 et un blanc, comme suit:

CODE LIBELLE

1 Occupés Permanents (OCC)

2 Occupés Partiels (OCC)

3 Sans emploi et à la recherche d'un emploi ayant déjà travaillé (STR1)

4 Sans emploi et à la recherche d'un emploi n'ayant jamais travaillé (STR2)

5 Retraités (RET)

6 Pensionnaires (PENS)

7 Etudiants/Ecoliers (ETD/ECO)

8 Autres (AUT) (contient les femmes partiellement occupées, les femmes au foyer, les infirmes et les handicapés, les moins de 6 ans)

9 Non déclarés.

Blanc Non concernés

b- La situation dans la profession comporte 9 modalités, chaque modalité a un code spécifique de 1 à 9 et un blanc, comme suit:

CODE LIBELLE

1 Employeurs

2 Indépendants

3 Salariés permanents

4 Salariés non permanents (salariés partiels).

5 Apprentis

Aides familiaux

Autres (AUT) (service national)

9 Non déclarés.

Blanc Non concernés.

c- La Profession est tirée de la classification des professions qui a été mise à jour sur la base de la classification internationale type des professions (CITP- 88)

La combinaison de ces trois critères donne à chaque fois une catégorie socio-professionnelle.

*RGPH Page: 1 OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES DIRECTION DES TRAITEMENTS
INFORMATIQUES ET DES REPERTOIRES*

Les catégories socioprofessionnelles avec le nombre

de leurs différentes subdivisions CODE	CATEGORIE	SOUS-CATEGORIE
0	Employeurs	2
1	Indépendants	4
2	Cadres Supérieurs et Professions Libérales	2
3	Cadres Moyens	5
4	Ouvriers	2
5	Employés	3
6	Manoeuvres - Saisonniers	2
7	Personnel en Transit.	3
8	Inactifs – Inoccupés	8
9	Non Déclaré	1
TOTAL	10	32